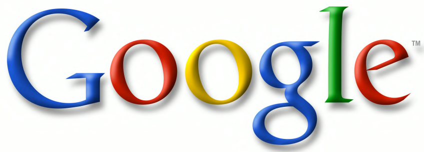
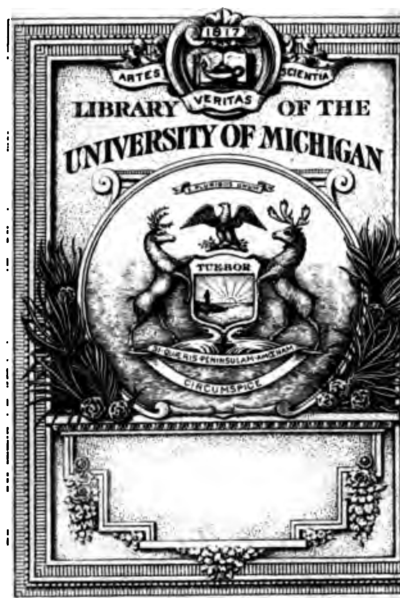
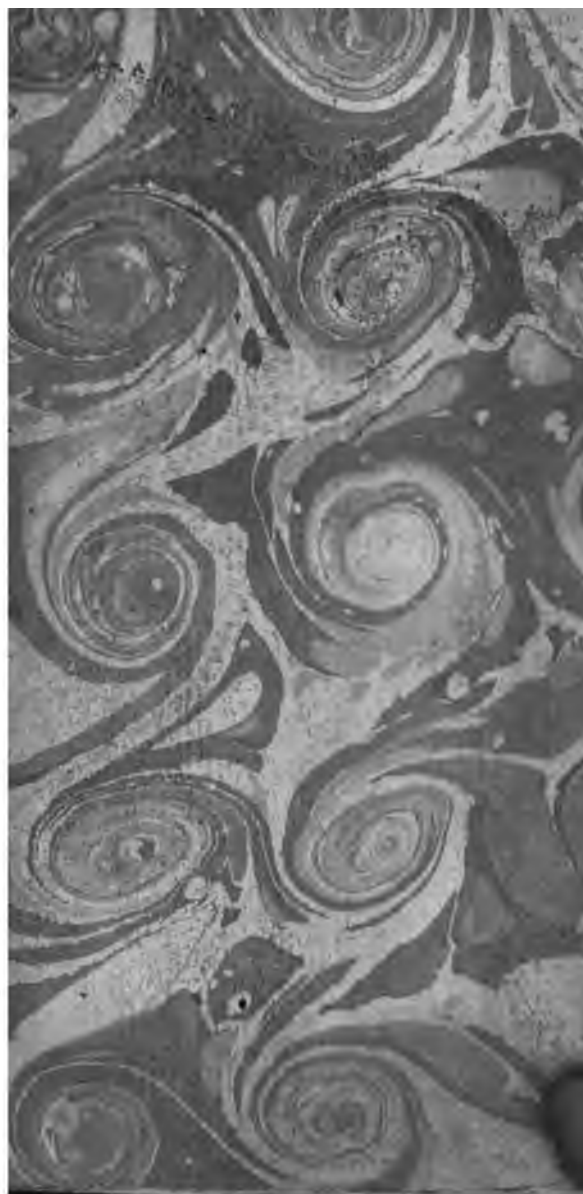





1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE




1817
ARTES
LIBRARY
VERITAS
UNIVERSITY OF M
TUEBOR
CIRCUMSPICE





HISTOIRE
ANCIENNE
DES EGYPTIENS,
DES CARTHAGINOIS,
DES ASSYRIENS,
DES BABYLONIENS,
DES MEDES ET DES PERSES,
DES MACEDONIENS,
DES GRECS.

Par M. ROLLIN, *ancien Recteur de l'Université de Paris, Professeur d'Eloquence au College Roial, & Associé à l'Académie Roiale des Inscriptions & Belles-Lettres.*

TOME ONZIÉME.

Premiére Partie.



A PARIS.

Chez les Freres ESTIENNE, rue S. Jacques à la Vertu.

M. DCC. LXIX.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

J'ai bientôt ſenti qu'elle étoit infiniment au deſſus de mes forces ; j'ai tâché de ſuppléer à ce qui me manquoit, en profitant du travail des plus habiles en chaque Art pour me conduire dans des routes, dont les unes m'étoient peu familiéres, & les autres entiérement inconnues.

J'enviſageois, avec une ſecrette joie, la fin prochaine de mon travail, non pour me livrer à une molle & frivole oiſiveté, qui ne convient point à un honnête homme, & encore moins à un Chrétien ; mais pour jouir d'un tranquille repos, qui me permettroit de ne plus emploier ce qu'il peut me reſter encore de jours à vivre, qu'à des études & à des lectures propres à me ſanctifier moi-même, & à me préparer à ce dernier moment qui doit décider pour toujours de notre ſort. Il me sembloit, qu'après avoir travaillé pour les



AVERTISSEMENT
de l'Auteur.

CE ONZIÉME Volume, qui contient huit cent pages, s'eſt trouvé d'une groſſeur ſi énorme, qu'on s'eſt cru obligé de le diviſer pour la commodité des Lecteurs, & de le couper en deux Tomes.

Le Traité des Arts & des Sciences m'a conduit bien plus loin que je ne penſois, & il occupera encore le douziéme Volume tout entier au moins. Je me ſuis repenti plus d'une fois de m'être engagé dans une entrepriſe, qui demanderoit un grand nombre de connoiſſances, & même portées à une grande perfection, pour donner de chacune une idée juſte, préciſe, complette.

à me rendre à un avis, que j'a regardé comme une marque certaine de la volonté de Dieu ſur moi.

Je commencerai ce nouvel Ouvrage auſſitôt que j'aurai achevé l'autre, ce que j'eſpére qui n'ira pas loin. Agé de ſoixante & ſeize ans accomplis, je n'ai pas de tems à perdre. Ce n'eſt pas que je me flate de pouvoir le conduire juſqu'à ſa fin : je l'avancerai autant que mes forces & ma ſanté me le permettront. N'aiant entrepris ma premiére Hiſtoire que pour remplir le miniſtére auquel il me ſembloit que Dieu m'avoit appellé, en commençant à former le cœur des jeunes gens, à leur donner les premiéres teintures de la vertu par l'exemple des grands hommes du paganiſme, & à en jetter les premiers fondemens pour les conduire à des vertus plus ſolides ; je me ſens plus obligé que

jamais à porter les mêmes vûes dans celle où je ſuis près d'entrer. Je tâcherai de ne point oublier, que Dieu me prenant ſur mon Ouvrage, (car c'eſt à quoi je dois m'attendre) n'examinera pas s'il eſt bien ou mal écrit, ni s'il aura été reçu avec applaudiſſement ou non; mais ſi je l'aurai composé uniquement pour lui plaire, & pour rendre quelque ſervice au Public. Cette penſée ne ſervira qu'à augmenter de plus en plus mon ardeur & mon zéle par la vûe de celui pour qui je travaillerai; & m'engagera à faire de nouveaux efforts pour répondre à l'attente publique, en profitant de tous les avis qu'on a bien voulu me donner ſur ma premiére Hiſtoire.

Au reſte je ſerois bien à plaindre, ſi je n'attendois d'autre récompenſe d'un ſi long & ſi pénible travail, que des louanges humaines. Et qui peut ſe flater

néanmoins d'être assez attentifs pour se défendre de la surprise d'une si douce illusion ? Les Payens ne travailloient que dans cette vûe. Aussi est-il écrit d'eux : *Receperunt mercedem suam : Vani vanam*, ajoute un Pere : *Ils ont reçu leur récompense, aussi vaine qu'eux.* Je dois bien plutôt me proposer pour modéle ce serviteur, qui emploie toute son industrie & toute son application à faire valoir le peu de talens que son Maître lui a confiés ; afin d'entendre, comme lui, au dernier jour ces consolantes paroles, bien supérieures à toutes les louanges des hommes : *O bon & fidéle serviteur, parce que vous avez été fidéle en peu de choses, je vous établirai sur beaucoup : entrez dans la joie de votre Seigneur.* Matth. 25. 21.

FIAT, FIAT.



SUITE

DU LIVRE VINGT-DEUXIEME.



AVANT-PROPOS.

Des Arts Libéraux. Honneurs rendus à ceux qui s'y sont distingués.



NOUS ENTRONS dans l'examen des *Arts* qu'on appelle *Libéraux*, par opposition aux *Méchaniques*; parce que les premiers sont regardés comme plus nobles, dépendant davantage de l'esprit. Ces Arts sont principalement l'Architecture, la Sculpture, la Peinture, la Musique.

Il est d'heureux siécles où les Arts, aussi bien que les Sciences, paroissent avec éclat, & jettent une grande lu-

même : mais, comme [a] l'observe un Historien, cet éclat & cette lumiére s'obscurcissent bientôt, & la durée de ces tems de perfection est ordinairement renfermée dans un assez court espace. Elle a été plus longue dans la Gréce que par tout ailleurs. A ne commencer le régne des beaux Arts qu'au tems de Périclès, & à ne le conduire que jusqu'à la mort des premiers successeurs d'Alexandre, (& l'on pourroit reculer plus loin ces deux époques de part & d'autre) cet intervalle aura été au moins de deux cens ans, pendant lesquels a paru une foule d'hommes illustres dans tous les Arts.

On ne peut pas douter que les récompenses, l'honneur, l'émulation n'aient beaucoup contribué à former ces grands hommes. Quelle ardeur pense-t-on que dut exciter en eux cette louable coutume qui régnoit dans plusieurs villes de la Gréce, de donner en spectacle ceux qui réussissoient le mieux dans les Arts, d'établir entr'eux des disputes publiques, &

a Hoc idem evenisse Grammaticis, Plastis, Pictoribus, Sculptoribus, quisquis temporum notis inhaeserit reperiet, & eminentia cujusque operis arctissimis temporum claustris circumdata. *Paterc. lib. 1, cap 17.*

de distribuer des prix aux Vainqueurs à la vûe & avec les applaudissemens de tout un peuple !

La Gréce, comme on le verra bientôt, se crut obligée de rendre presque autant de respect au célébre Polygnote, qu'elle auroit pu faire à Lycurgue & à Solon ; de lui préparer des entrées magnifiques dans les villes où il avoit fait quelques peintures ; & d'ordonner par un décret des Amphictyons qu'il seroit défraié aux dépens du public dans tous les lieux où il iroit.

Quels honneurs les plus grands Princes n'ont-ils point rendus dans tous les siécles à ceux qui se sont distingués dans les Arts ! Nous avons vû Alexandre le Grand & Démétrius Poliorcéte, oubliant leur rang, se familiariser avec deux illustres Peintres, & venir dans leur atelier rendre en quelque sorte hommage au rare talent & au mérite supérieur de ces hommes extraordinaires.

Apelle & Protogéne.

Charles V, un des plus grands Empereurs qui aient régné en Occident depuis Charlemagne, montra le cas qu'il faisoit de la Peinture lorsqu'il fit le Titien Comte Palatin en l'honorant de la Clé d'Or, & de plu-

Cav. Ridolphi dans la vie du Titien

sieurs autres marques de distinction.

Vasari dans la vie de Léonard del Vinci.

Le Roi François Premier, son illustre rival dans les actions de la paix aussi bien que dans celles de la guerre, enchérit de beaucoup sur lui lorsqu'il dit aux Seigneurs de sa Cour en faveur de Léonard del Vinci, qui expiroit entre ses bras : *Vous avez tort de vous étonner de l'honneur que je rends à ce grand Peintre. Je puis faire en un jour beaucoup de Seigneurs comme vous ; mais il n'y a que Dieu seul qui puisse faire un homme pareil à celui que je perds.*

Des Princes qui parlent & qui agissent ainsi, se font du moins autant d'honneur à eux-mêmes, qu'à ceux dont ils relévent & honorent le mérite. Il [a] est vrai que les Arts, par l'estime qu'en témoignent les Rois, acquiérent une noblesse & un éclat qui les illustre & les éléve : mais les Arts, à leur tour, rendent aux Rois un pareil service, & les annoblissent aussi en quelque façon eux-mêmes, en immortalisant leur nom & leurs actions par des ouvrages qui passent jusqu'à la postérité la plus reculée.

a De Pictura, arte quondam nobili, tunc cum expeteretur à regibus populisque, & illos nobilitante, quos dignata esset posteris tradere. *Plin. lib.* 35. *cap.* 1.

Paterculus, que j'ai déja cité sur le peu de durée qu'ont les Arts quand ils sont arrivés à leur perfection, fait une autre remarque qui est bien vraie, & attestée par l'expérience, soit des siécles reculés, soit des derniers tems: c'est [a] que les grands hommes en tout genre, dans les Arts, dans les Sciences, dans la Politique, dans la Guerre, se trouvent ordinairement contemporains.

Qu'on rappelle en sa mémoire le tems où florissoient dans la Gréce les Apelles, les Praxitéles, les Lysippes, & d'autres pareils; c'est alors que vivoient ses plus grands Philosophes, ses plus grands Orateurs, & ses plus grands Poétes. Socrate, Platon, Aristote, Démosthéne, Isocrate, Thucydide, Xénophon, Eschile, Euripide, Sophocle, Aristophane, Ménandre & plusieurs autres, ont vécu à peu près dans le même siécle. Quels hommes, quels Généraux Grecs de ce tems-là! Vit-on jamais rien de plus accompli?

Le siécle d'Auguste eut la même des-

a Quis abunde mirari potest, quòd eminentissima cujusque professionis ingenia in eandem formam & in idem arctari temporis* congruant spatium. *Paterc. lib. 1. cap. 16.* * Sic Lipsius legit, pro *congruens.*

tinée en tout genre. Sous celui de Louis le Grand quelle foule de grands hommes de toute espéce, dont les noms, les actions, les ouvrages rendront célébre à jamais le souvenir de ce glorieux régne !

Il semble qu'il arrive des tems, où je ne sai quel esprit de perfection se répand généralement dans un même pays sur toutes les professions, sans qu'on puisse trop expliquer comment & pourquoi cela arrive de la sorte. On peut dire pourtant que tous les arts, tous les talens se tiennent par quelque endroit. Le goût de perfection est le même dans tout ce qui dépend du génie. Si la culture manque, une infinité de talens demeurent ensevelis. Lorsque le vrai goût se réveille, ces talens alors, tirant un secours mutuel les uns des autres, brillent d'une maniére particuliére. Le malheur est que cette perfection même, quand elle est arrivée à son suprême degré, est un avantcoureur de la décadence des Arts & des Sciences, qui ne sont jamais plus près de leur ruine, que quand ils en paroissent plus éloignés : tant il y a d'instabilité & de variation dans toutes les choses humaines !



CHAPITRE TROISIEME, DE L'ARCHITECTURE.

ARTICLE PREMIER.

De l'Architecture en général.

§. I.

Commencemens, progrès, perfection de l'Architecture.

IL EST hors de doute que le soin de bâtir des maisons a suivi de près celui de cultiver les terres, & que l'Architecture n'est pas de beaucoup postérieure à l'Agriculture. C'est pourquoi Théodoret appelle celle-ci la sœur aînée de l'Architecture. Les excessives chaleurs de l'été, les rigueurs de l'hiver, l'incommodité des pluies, la violence des vents ont bientôt averti l'homme de chercher des abris, & de se procurer des retraites qui lui servissent d'asyle contre les injures de l'air.

Theodor. Orat. 4. de Provid. pag. 359.

l. 1. D'abord ce n'étoient que de simples cabanes, construites fort grossiérement de branchages d'arbres, & assez mal couvertes. Du tems de Vitruve, on montroit encore à Athénes, comme une chose curieuse pour son antiquité, les toits de l'Aréopage faits de terre grasse; & à Rome, dans le temple du Capitole, la cabane de Romulus couverte de chaume.

Il y eut ensuite des bâtimens de bois, qui ont donné l'idée des colonnes & des architraves. Ces colonnes ont pris leur modéle sur les arbres qui ont d'abord été emploiés pour soutenir le faîte; & l'architrave n'est autre chose qu'une grosse poutre, comme son nom le porte, pour être mise entre les colonnes & le comble.

De jour en jour, à force de travailler aux bâtimens, les Ouvriers devinrent plus industrieux, & leurs mains plus habiles. Au lieu de ces frêles cabanes dont on s'étoit contenté dans les commencemens, ils élevérent sur des fondemens solides des murailles de pierre & de brique, & les couvrirent de bois & de tuile. Dans la suite, leurs réflexions, fondées sur l'expérience, les conduisirent enfin à la con-

noiſſance des régles certaines de la proportion, dont le goût eſt naturel à l'homme, & dont l'Auteur de ſon être a mis en lui des principes invariables, qui devroient lui faire connoitre qu'en tout il eſt né pour l'ordre. De là [a] vient, comme le remarque ſaint Auguſtin, que dans un bâtiment, où toutes les parties ont un raport mutuel entr'elles & ſont rangées chacune à leur place, cette ſymétrie frape agréablement la vûe, & fait plaiſir; au lieu que, ſi les fenêtres, par exemple, ſont mal diſpoſées, que les unes ſoient plus grandes, les autres plus petites, les unes placées plus haut, les autres plus bas, ce dérangement bleſſe les yeux, & ſemble leur faire une ſorte d'injure; c'eſt l'expreſſion de ſaint Auguſtin.

C'eſt donc par dégrés que l'Architecture eſt parvenue à ce point de perfection où les Maîtres de l'art l'ont conduite. D'abord elle s'eſt renfermée

a Itaque in hoc ipſo ædificio ſingula bene conſiderantes, non poſſumus non offendi, quòd unum oſtium videmus in latere, alterum propè in medio, nec tamen in medio collocatum. Quippe in rebus fabricatis, nulla cogente neceſſitate, iniqua dimenſio partium facere ipſi adſpectui velut quamdam videtur injuriam. *S. Auguſtin. de Ord. lib.* 2. *c.* 11. *n.* 34.

dans ce qui étoit nécessaire à l'homme pour l'usage de la vie, ne cherchant dans les édifices que la solidité, la salubrité, la commodité. Il faut qu'une maison soit durable, qu'elle soit placée dans un endroit propre à conserver la santé, & qu'elle ait toutes les commodités qu'on peut desirer. Ensuite l'Architecture a travaillé à l'ornement & à la décoration des édifices, & a appellé pour cela d'autres Arts à son secours. Enfin sont venues la pompe, la grandeur, la magnificence, fort louables en plusieurs occasions, mais dont le luxe a bientôt fait un étrange abus.

7. L'Ecriture Sainte nous parle d'une ville bâtie par Caïn depuis que Dieu l'eut maudit pour avoir tué son frere Abel ; & c'est la premiére fois qu'il soit fait mention d'édifices dans l'Histoire. Par là nous apprenons le tems & le lieu où l'Architecture a pris son origine. Les descendans de Caïn, à qui la même Ecriture attribue l'invention de presque tous les arts, portérent sans doute celui-ci à une assez grande perfection. Ce qui est certain, c'est qu'après le déluge les hommes, avant que de se séparer les uns des autres, & de

se disperser en différens païs de la terre, voulurent se signaler par un superbe bâtiment, qui attira encore sur eux la colére de Dieu. C'est donc l'Asie qui a été comme le berceau de l'Architecture, où elle a pris naissance, où elle s'est beaucoup perfectionnée, & d'où ensuite elle s'est répandue dans les autres parties de l'univers.

Babylone & Ninive, les plus vastes & les plus magnifiques villes dont il soit parlé dans l'Histoire, furent l'ouvrage de Nemrod, l'arriére petit-fils de Noé, & le plus ancien des Conquérans. Je crois bien qu'elles ne furent pas portées d'abord à cette prodigieuse magnificence, qui depuis fit l'étonnement de l'univers : mais certainement elles étoient fort grandes & fort étendues dès lors, comme les * noms des autres villes bâties en même tems sur le modéle de la capitale le témoignent. Gen. v. 11.

La construction des fameuses Pyramides, du Lac de Mœris, du Labyrinthe, de ce nombre considérable de Temples répandus dans l'E-

* Erec, *ville longue*. Rehobot, *ville large*. Rezen, *la grande ville*. Selon l'Hébreu.

gypte, & de ces Obélisques
sont encore l'admiration & l'or
ment de Rome, marque avec qu
ardeur & avec quel succès les Eg
tiens s'étoient appliqués à l'Archi
ture.

Cependant ce n'est ni à l'Asie, ni
l'Egypte que cet Art est redevable
ce degré de perfection où il est parve
nü, & il y a lieu de douter si les bâ
timens si vantés de l'une & de l'autr
étoient autant estimables par la justess
& la régularité, que par l'énorm
grandeur qui en faisoit peutêtre le prin
cipal mérite. Les desseins que nous
avons des ruines de Persépolis font
voir que les Rois de Perse, dont l'hist
toire ancienne nous vante si fort l'o
pulence, n'avoient à leurs gages que
des Ouvriers médiocres.

Quoi qu'il en soit, il paroit par les
noms même des trois principaux Or-
dres qui composent l'Architecture, que
c'est à la Gréce qu'on en attribue, si-
non l'invention, du moins la perfec-
tion; & que c'est elle qui en a prescrit
les régles, & fourni les modéles. Il
en faut dire autant de tous les autres
arts, & de presque toutes les sciences.
Pour ne point parler ici des grands Ca-

pitaines, les Philosophes de toute secte, les Poétes, les Orateurs, les Géométres, les Peintres, les Sculpteurs, les Architectes, & généralement tout ce qui a raport à l'esprit, est sorti de la Gréce; & c'est là qu'il faut encore aller comme à l'école du bon goût en tout genre pour se perfectionner.

Il est fâcheux qu'il ne nous reste aucun écrit des Grecs sur l'Architecture. Les seuls livres que nous ayions d'eux sur cette matiére, ce sont les ouvrages de ces vieux Maîtres qu'on voit encore aujourd'hui en pié, dont la beauté universellement reconnue, fait depuis près de deux mille ans l'admiration de tous les connoisseurs: ouvrages infiniment au-dessus de tous les préceptes qu'ils auroient pu nous laisser, la [a] pratique en tout étant préférable à la théorie.

Au défaut des Grecs, Vitruve, Auteur Latin, viendra à mon secours. La qualité d'Architecte de Jules César & d'Auguste (car selon la plus commune opinion il étoit de leur tems) doit beaucoup faire présumer de l'excellence de son Ouvrage, & du mérite

a In omnibus ferè minùs valeant præcepta, quàm experimenta. *Quintil.*

férentes proportions, ils ont composé différens Ordres.

Ordre, en termes d'Architecture, se dit de divers ornemens, mesures, & proportions des colonnes & pilastres, qui soutiennent ou qui parent les grands bâtimens.

Il y a trois Ordres de l'Architecture des Grecs : le Dorique, l'Ionique, & le Corinthien. On peut les appeller avec raison la fleur & la perfection des Ordres, puisqu'ils contiennent non seulement tout le beau, mais encore tout le nécessaire de l'Architecture ; n'y aiant que trois maniéres de bâtir : la solide, la moienne, & la délicate, lesquelles sont toutes parfaitement exprimées en ces trois Ordres-ci.

A ces trois premiers Ordres on en ajoute deux, qui sont Latins, le Toscan & le Composite, bien éloignés du prix & de l'excellence des trois autres.

I. *Ordre Dorique.*

ON PEUT DIRE que l'Ordre Dorique a été la premiére idée réguliére de l'Architecture, & que comme fils aîné de cet Art, il a eu l'honneur aussi

aussi d'être le premier à bâtir des temples & des palais. L'antiquité de son origine est presque immémoriale : néanmoins Vitruve la raporte avec assez de vraisemblance à un Prince d'Achaïe nommé Dorus, celui apparemment qui a donné son nom aux Doriens, lequel étant Souverain du Péloponnése, fit bâtir dans la ville d'Argos à la déesse Junon un superbe temple, qui fut le premier modéle de cet Ordre. A l'imitation de ce temple, les peuples voisins en dressérent plusieurs autres; dont le plus renommé fut celui que les habitans de la ville d'Olympie consacrérent à Jupiter qui fut surnommé Olympien. *Vitruv. cap. 1.*

Le caractére essentiel & la qualité spécifique de l'Ordre Dorique, est la solidité. Pour cette raison il doit être emploié principalement aux grands édifices & aux magnifiques bâtimens, comme aux portes des citadelles & des villes, aux dehors des temples, aux places publiques & autres semblables lieux, où la délicatesse des ornemens paroit moins convenir : au lieu que la maniére héroïque & gigantesque de cet Ordre y fait mer-

veilleusement bien son effet, & montre une certaine beauté mâle & naïve, qui est proprement ce qu'on appelle la grande maniére.

II. *Ordre Ionique.*

DEPUIS qu'on eut vû des bâtimens réguliers, & ces fameux temples à la Dorique, l'Architecture n'en demeura pas lontems à ces premiers essais : l'émulation des peuples voisins la fit bientôt croitre & arriver à sa perfection. Les Ioniens furent les premiers rivaux des Doriens ; & comme ils n'avoient pas eu la gloire de l'invention, ils tâchérent d'enchérir sur les auteurs. Considérant donc que la figure du corps d'un homme, tel, par exemple, qu'étoit Hercule, sur laquelle on avoit formé l'Ordre Dorique, étoit d'une taille trop robuste & trop massive pour convenir aux maisons sacrées & à la représentation des choses célestes, ils en voulurent composer un à leur mode, & choisirent un modéle d'une proportion plus délicate & plus élégante, qui étoit le corps de la femme, aiant plus d'égard à la beauté qu'à la solidité de l'ouvrage, auquel ils ajoutérent beaucoup d'ornemens.

truv. ibid

Entre les temples célébres bâtis par le peuple d'Ionie, le plus mémorable, quoiqu'il ne ſoit pas le plus ancien, eſt le fameux temple de Diane conſtruit à Ephéſe, dont il ſera bientôt parlé.

III. *Ordre Corinthien.*

C'EST à Corinthe qu'a pris naiſſance l'Ordre Corinthien, qui eſt le plus haut degré de perfection où l'Architecture ait jamais monté. Quoiqu'on ne ſache pas préciſément ſon antiquité, ni le tems précis où vivoit Callimaque à qui Vitruve en attribue toute la gloire, on peut néanmoins juger par la nobleſſe de ſes ornemens qu'il fut inventé pendant la magnificence & la ſplendeur de Corinthe, & bientôt après l'Ordre Ionique, auquel il eſt fort ſemblable, à la réſerve du chapiteau ſeulement. Une eſpéce de hazard y donna lieu. Callimaque aiant vû, en paſſant près d'un tombeau, un panier que l'on avoit mis ſur une plante d'acanthe, fut frapé de l'arrangement fortuit & du bel effet que produiſoient les feuilles naiſſantes de cet acanthe qui environnoient le panier; & quoique le panier avec l'a-

Vitruv. l. cap. 1.

canthe n'eussent aucun raport naturel avec le chapiteau d'une colonne, & avec un bâtiment massif, il en imita la maniére dans les colonnes qu'il fit depuis à Corinthe, établissant & réglant sur ce modéle les proportions & les ornemens de l'Ordre Corinthien.

Plin. l. 34. ;p. 8. Pausan. l. 1 ;g. 48.

Ce Callimaque fut appellé par les Athéniens κατάτεχνος, *habile & excellent dans l'art*, à cause de la délicatesse & de l'habileté avec laquelle il tailloit le marbre : & , selon Pline & Pausanias, il fut aussi appellé κακιζότεχνος, parce qu'il n'étoit jamais content de lui-même, & ne cessoit de retoucher ses ouvrages, dont il étoit toujours mécontent, parce que, plein des idées supérieures du beau & du grand, il trouvoit que l'exécution n'y répondoit pas assez : *semper calumniator sui, nec finem habens diligentiæ*, dit Pline.

IV. *Ordre Toscan.*

L'ORDRE TOSCAN, selon l'opinion commune, a pris son origine dans la Toscane, dont il garde encore le nom. De tous les Ordres il est le plus simple & le plus dépourvû d'ornemens. Il est même si grossier,

qu'on le met rarement en uſage, ſi ce n'eſt pour quelque bâtiment ruſtique où il n'eſt beſoin que d'un ſeul Ordre, ou bien pour quelque grand édifice, comme d'un Amphithéatre, ou pour d'autres ouvrages ſemblables.

M. de Chambrai eſtime que la Colonne Toſcane ſans aucun architrave, eſt la ſeule piéce qui mérite d'être miſe en œuvre, & qui peut rendre cet Ordre recommandable. Il en apporte pour exemple la Colonne Trajane, un des plus ſuperbes reſtes de la magnificence Romaine, qu'on voit encore aujourd'hui en pié, & qui a plus immortaliſé l'Empereur Trajan, que toutes les plumes des Hiſtoriens n'auroient pu faire. Ce mauſolée, ſi l'on peut le nommer ainſi, lui fut érigé par le Sénat & par le peuple Romain, en reconnoiſſance des grands ſervices qu'il avoit rendus à ſa patrie. Et afin que la mémoire en fût préſente à tous les ſiécles, & qu'elle durât autant que l'Empire, ils voulurent qu'on les gravât ſur le marbre, du plus riche ſtile qui ait jamais été emploié. L'Architecture fut l'hiſtoriographe de cet ingénieux genre d'hiſtoire: & parce qu'elle de-

voit préconiser un Romain, se servit pas des Ordres grecs qu'ils fussent incomparablement parfaits, & plus en usage dans même que les deux autres ori du pays; de peur que la gloire monument admirable ne se en quelque façon partagée, & faire voir aussi qu'il n'y a rie simple que l'art ne sache perf ner. Elle choisit donc la colo l'Ordre Toscan, qui jusques n'avoit eu place que dans les grossiéres & rustiques; & d masse informe elle en fit maître riche & le plus noble chef-d'œu monde, que le tems a épargné & servé tout entier jusqu'à pré milieu d'une infinité de ruines Rome est remplie. C'est en effe espéce de merveille de voir Colisée, le Théatre de Marcell grands Cirques, les Thermes de clétien, de Caracalla, & d'An ce superbe Mole de la sépultur drien, le Septizone de Sévér Mausolée d'Auguste, & tant d' édifices qui sembloient être bâti

. D R E Composite a été ajou-
ıtres par les Romains. Il parti-
eſt composé de l'Ionique &
nthien, ce qui l'a fait appel-
posite : mais il eſt encore plus
ıe le Corinthien. Vitruve,
des Architectes, n'en parle

e Chambrai s'éléve beaucoup
le mauvais goût des composi-
dernes, lesquels, parmi tant
les de l'incomparable & uni-
hitecture des Grecs, quittant
chemin que ces grands Maîtres
; ouvert, prennent une route
ée, & se livrent aveuglément
ais génie de l'art, qui eſt venu
uire entre les Ordres sous le
Composite.



II

d'ornemens chimériques. Les G
l'ont apportée du Nord.

On distingue deux Architec
Gothiques : l'une ancienne, & l'
moderne. L'ancienne est celle q
Goths ont apportée du Nord d
Ve siécle. Les édifices construits
la *Gothique* ancienne, étoient m
pesans, & grossiers. Les ouvrag
la *Gothique* moderne étoient pl
licats, plus déliés, plus léger
d'une hardiesse de travail à donn
la surprise. Elle a été lontem
usage, sur tout en Italie. Il est
nant que l'Italie, remplie de ta
monumens d'un goût exquis
quitté son architecture excellente
torisée par l'antiquité, par le su
par la possession, pour en adopte
barbare, étrangére, confuse,
guliére, peu gracieuse. Mais e
réparé cette faute, en retourna
premiére à l'ancienne maniére
est l'unique partout aujourd'hu
Gothique moderne a duré depu
XIII siécle jusqu'au rétabliss
de l'Architecture antique dan
XVIe siécle. Toutes les anci
cathédrales sont d'une archite
Gothique. Il y a quelques E

›roportions générales qui s'y, nt.

eſtampe des cinq Ordres d'Ar-
ıre dont j'ai parlé, mettra les gens, que je ne perds point de :n état d'en avoir quelque idée. ferai précéder de l'explication :nes de l'art, que M. le Camus, :e de l'Académie des Sciences, ;eſſeur & Secrétaire de l'Acadé- ırchiteƈture, a bien voulu faire pour mon Ouvrage. Je l'ai prié réger beaucoup, ce qui la rend complette.

§. III.

ation des termes de l'art qui entrent s les cinq Ordres d'Architeƈture.

EZ LES GRECS, un Ordre étoit

La *Colonne* eſt un pilier pour ſoutenir ou pour orn ment.

Toute colonne, ſi l'on la Dorique, à laquelle les I donnoient point de baſe, ſée d'une baſe, d'un fût, & piteau.

La BASE eſt la partie de qui eſt au-deſſous du fût, ſur le piédeſtal, lorſqu'il y a une *plinthe*, qui eſt une & quarrée comme une briq lée en grec πλίνυος; & des *m* repréſentent des anneaux do le bas des piliers pour les de ſe fendre. Ces anneaux ſe *tores* quand ils ſont gros, & quand ils ſont petits. Les to ordinairement entr'eux des creuſés en rond, que l'on n *ties* ou *trochiles*.

Le FÛT de la colonne eſt ronde & unie, qui s'étend baſe juſqu'au chapiteau. Ce de la colonne eſt plus étro haut que par le bas. Il y a d tectes qui veulent que les ſoient plus groſſes au tiers hauteur qu'au bas de leur fi

trouve point d'exemple de ce ſentiment dans l'antiquité. D'autres font le fût de la même groſſeur du bas au tiers, & le diminuent depuis le tiers juſqu'au haut. D'autres enfin ſont d'avis de commencer la diminution dès le bas.

Le CHAPITEAU eſt la partie ſupérieure de la colonne qui poſe immédiatement ſur ſon fût.

L'ENTABLEMENT eſt la partie de l'Ordre qui eſt au-deſſus des colonnes. Il comprend l'architrave, la friſe, & la corniche.

L'*architrave* repréſente une poutre, & porte immédiatement ſur les chapiteaux des colonnes. Les Grecs l'appellent *épiſtyle*.

La *friſe* eſt l'intervalle qui ſe trouve entre l'architrave & la corniche. Elle repréſente le plancher du bâtiment.

La *corniche* eſt le couronnement de l'Ordre entier. Elle eſt compoſée de pluſieurs moulures, qui ſaillant les unes ſur les autres peuvent mettre l'Ordre à l'abri des eaux du toit.

Le PIÉDESTAL eſt la partie la plus baſſe de l'Ordre. C'eſt un corps quarré, qui renferme trois parties; le *Soc*, qui porte ſur l'aire ou pavé; le *Dé*,

qui est sur le soc ; la *Cymaise*, qui e
la corniche du piédestal, & sur laquell
la colonne est assise.

Les Architectes ne conviennent pa
entr'eux sur les proportions des co
lonnes avec l'entablement & les pié
destaux. En suivant celle que propos
Vignole, lorsque l'on voudra faire u
Ordre entier avec piédestaux dans un
hauteur donnée, on divisera cette hau
teur en dix-neuf parties égales, pou
en donner douze à la colonne avec
base & son chapiteau, trois à l'enta
blement, & quatre au piédestal. Ma
si l'on veut avoir un Ordre sans pi
destal, on divisera la hauteur donn
en quinze parties seulement, & l'o
en donnera douze à la colonne, & tro
à l'entablement.

C'est sur le Diamétre du bas du f
des colonnes que toutes les parties d
Ordres sont réglées. Mais ce diamét
n'a pas la même proportion avec
hauteur de la colonne dans tous l
Ordres.

Le demidiamétre du bas du fût
nomme *module*. Ce module sert d'
échelle pour mesurer les moindres pa
ties des Ordres. Plusieurs Architect
le divisent en trente parties, de for

que le diamétre en contient soixante, qu'on peut appeller *minutes.*

La différence qui se trouve entre le raport des hauteurs des colonnes avec leurs diamétres; entre leurs bases, leurs chapiteaux, & leurs entablemens, forme la différence des cinq Ordres d'Architecture. Mais c'est principalement par leurs chapiteaux qu'on peut les distinguer; excepté le Toscan, que l'on pourroit confondre avec le Dorique, si l'on ne considéroit que leurs chapiteaux.

Les Colonnes Doriques & Toscanes n'ont à leurs chapiteaux que des moulures en forme d'anneaux, & par dessus une piéce plate & quarrée, que l'on nomme *tailloir.* Mais le Dorique est aisé à distinguer du Toscan par la frise. Dans l'Ordre Toscan la frise est unie, & dans le Dorique elle est ornée de *triglifes*, qui sont des bossages quarrés longs, lesquels imitent assez bien les bouts de plusieurs poutres qui porteroient sur l'architrave, pour former un plancher. Cet ornement est affecté à l'Ordre Dorique, & ne se trouve point dans les autres Ordres.

Le chapiteau Ionique est aisé à re-

connoitre par ses *volutes*,
enroulemens ſpiraux qu
deſſous le tailloir.

Le chapiteau Corinthie
deux rangs de huit feuille
de huit petites volutes,
d'entre les feuilles.

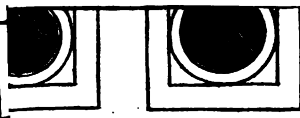
Enfin, le chapiteau C
compoſé du chapiteau Co
du chapiteau Ionique. Il y
de huit feuilles, & quatre
lutes, qui paroiſſent ſorti
le tailloir.

Pour être inſtruit pleinem
tes les particularités qui ſ
aux différens Ordres, il fau
dans un long détail qui n
fort loin, & qui ne convi
plan de mon Ouvrage.

M. Buache, Membre
mie des Sciences, s'eſt do
de tracer le deſſein de la
vante ſur les Ordres d'Ar



[A]RTIC[LE] SECOND.



On a[...]s l'Architecture Civile depuis les G[...] suivant le système des Anciens [...] selon les Proportions des Ord[...]mposés et conduits par divers [...]d.

connoitre par ses *volutes*, qui sont



ARTICLE SECOND.

Des Architectes & des Bâtimens les plus célébres dans l'antiquité.

JE NE PUIS toucher que très-légérement cette matiére, qui demanderoit des livres entiers pour être traitée à fond. Je choisirai ce qui me paroitra le plus propre à instruire le Lecteur, & à satisfaire sa juste curiosité, sans même donner exclusion à ce que pourra me fournir l'histoire Romaine, comme j'en ai déja averti.

L'Ecriture Sainte, en parlant de la construction du Tabernacle, & ensuite de celle du Temple de Jérusalem qui y fut substitué, nous apprend une particularité bien honorable à l'Architecture, c'est que Dieu voulut bien être le premier Architecte de ces deux grands ouvrages, & en traça en quelque sorte de sa main divine le plan, qu'il remit entre les mains de Moyse & de David pour servir de modéle aux Ouvriers qui devoient y être emploiés. Il fit plus. Afin que l'exécution répondît pleinement à ses desseins, *il remplit de son Esprit Béséléel* qu'il avoit destiné pour présider à la construction du Taberna-

Exod. 25. 8. 9.
1. *Paralip.* 28. 19.
Exod. 31. 2. 6.

cle, c'est-à-dire, comme l'Ecriture le marque expressément, *qu'il le remplit de sagesse, d'intelligence, & de science pour toutes sortes d'ouvrages, pour inventer tout ce que l'art peut faire en l'or, l'argent, l'airain, le marbre, les pierres précieuses, & tous les bois différens*. Il lui donna pour adjoint Ooliab, *qu'il remplit de sagesse, aussi bien que tous* les artisans, *afin qu'ils suivissent en tout ses ordonnances*. Il est dit pareillement qu'Hiram, qui fut emploié par Salomon pour la construction du Temple, *étoit rempli de sagesse, d'intelligence, & de science pour faire toute sorte d'ouvrages de bronze*. Les paroles que je viens de citer, sur tout celles de l'Exode, montrent que la science, l'habileté, l'industrie des Ouvriers les plus excellens, ne vient point de leur propre fonds; mais est un don de Dieu, dont il est rare qu'ils connoissent l'origine, & qu'ils fassent un bon usage. Il ne faut pas s'attendre à trouver des sentimens si épurés parmi les païens dont nous avons à parler.

Reg. 7.

Je passe sous silence les fameux bâtimens & de la Babylonie & de l'Egypte, dont j'ai fait mention ailleurs plus d'une fois, & où l'on avoit emploié

ıreusement la brique. J'insérerai
ılement une remarque de Vitruve
· a quelque raport.

excellent Architecte observe que *Vitruv. lib.* cap. 8.
nciens, dans leurs bâtimens, fai-
t beaucoup d'usage de la brique,
que la maçonnerie de brique est
oup plus durable que celle de
. Aussi y avoit-il beaucoup de
, où les édifices tant publics que
uliers, & même les Maisons
s, n'étoient que de brique. Entre
oup d'autres exemples, il cite
de Mausole roi de Carie. Dans
e d'Halicarnasse, dit-il, le palais
issant roi Mausole a des murailles
que, quoiqu'il soit partout orné
rbre de Proconnése, & l'on voit
e * aujourd'hui ces murailles fort
& fort entiéres, couvertes d'un
: si poli, qu'il ressemble à du ver-
ependant on ne peut pas dire
e Roi n'ait pas eu le moien de
les murailles d'une matiére plus
lui qui étoit si puissant & qui

* *Depuis Mausole à Vitruve il s'est écoulé plus de 350 ans.*



1. Temple d'Ephése.

LE TEMPLE de Diane d'Ephése a passé pour l'une des sept merveilles
Plin. l. 36. du monde. Ctésiphon ou Chersiphron,
cap. 14. car les Auteurs varient sur ce nom, s'est rendu fort célébre par la construction de ce temple. Il en donna les desseins, qui furent exécutés en partie sous sa conduite & sous celle de son fils Métagéne; & le reste par d'autres Architectes, qui y travaillérent après eux dans l'espace de deux cens vingt ans qu'on fut à bâtir ce superbe édifice. Ctésiphon travailloit avant la
An.M.3464. LXe Olympiade. Vitruve dit que
Lib. 3. c. 3. la figure de ce temple étoit *diptérique*, c'est-à-dire, qu'il régnoit tout à l'entour deux rangs de colonnes en forme d'un double portique. Il avoit près de soixante & onze toises de longueur, sur plus de trente-six toises de largeur. Il y avoit dans cet édifice cent vingt-sept colonnes de marbre hautes de soixante piés, données par autant de Rois. Entre ces colonnes, trente-six étoient sculptées par les plus habiles Ouvriers de leur tems. Scopas, l'un des plus célébres Sculpteurs de la Gréce, en avoit tra-

vaillé une, qui faisoit le plus bel or-
nement de ce superbe édifice. Toute
l'Asie avoit contribué avec un empres-
sement incroiable à le construire & à
l'embellir.

Vitruve raconte la maniére dont on trouva une grande partie du marbre qui entra dans cet édifice. Quoique ce récit paroisse un peu fabuleux, je ne laisserai pas de le raporter. Il y avoit un berger, nommé Pyxodore, qui menoit souvent ses troupeaux aux environs d'Ephése, dans le tems que les Ephésiens se proposoient de faire venir de Paros, de Proconnése, & d'autres endroits, les marbres dont ils vouloient construire le temple de Diane. Un jour qu'il étoit avec son troupeau, il arriva que deux béliers qui couroient pour se choquer, passérent l'un d'un côté & l'autre de l'autre sans se toucher, de sorte que l'un alla donner de ses cornes contre un rocher dont il rompit un éclat, qui parut au Berger d'une blancheur si vive, qu'à l'heure même, laissant ses moutons sur la montagne, il courut porter cet éclat à Ephése, où l'on étoit en grande peine pour le transport des marbres. On dit qu'à l'instant on

Vitruv. l. 10. cap.

lui décerna de grands honneurs. Son nom de Pyxodore fut changé en celui d'*Evangelus*, qui signifie *porteur de bonnes nouvelles* : & à présent encore, dit Vitruve, le Magistrat de la ville va tous les mois sur le lieu pour lui sacrifier ; &, s'il y manque, on le condamne à l'amende.

Vitruv. ibid. c. 6. Ce n'étoit pas assez d'avoir trouvé des marbres : il falloit les transporter dans le temple après les avoir travaillés ; ce qui ne pouvoit s'exécuter sans beaucoup de peine & de danger. Ctésiphon inventa une machine, qui facilita beaucoup ce transport. Son fils Métagéne en inventa une autre pour transporter les architraves. Vitruve nous a laissé la description de ces deux machines.

In præfat. l. 7. Le même Vitruve nous apprend que ce furent Démétrius, qu'il appelle serf de Diane, *servus Dianæ*, & Péonius Ephésien, qui achevérent la construction de ce temple : il étoit d'ordre Ionique. Il ne marque point précisément le tems où vivoient ces deux Architectes.

La folle extravagance d'un particulier détruisit en un seul jour le travail de deux cens années. On sait qu'Hé-

rostrate, pour immortaliser son nom, mit le feu à ce fameux temple, qui en fut entiérement consumé. C'est le jour même de la naissance d'Alexandre le Grand; ce qui donna lieu à cette froide pensée d'un Historien, que Diane, occupée aux couches d'Olympias, n'avoit pu secourir son temple.

Ce même Alexandre, qui étoit avide & insatiable de tout genre de gloire, offrit dans la suite aux Ephésiens de leur fournir tous les frais néçessaires pour le rétablissement du temple, pourvû qu'on consentît à lui en faire honneur à lui seul, en ne mettant que son nom dans l'inscription du temple. Cette condition déplut aux Ephésiens: mais ils couvrirent leur refus d'une flaterie, dont ce Prince parut se contenter, en lui répondant, *qu'il ne convenoit pas à un dieu d'ériger un monument à un autre dieu.* Le temple fut rebâti avec plus de magnificence encore que le premier.

2. *Bâtimens construits à Athénes, principalement sous Périclès.*

JE NE finirois point, si j'entreprenois de parcourir tous les bâtimens célébres dont la ville d'Athénes étoit

ornée. Je mets à la tête de tous le
autres le Pirée, parce que c'eſt ce por
qui contribua le plus à la grandeur &
à la puiſſance d'Athénes. Avant Thé
miſtocle c'étoit une ſimple bourgade
les Athéniens pour lors n'avoient d'au
tre port que le Phalére, qui étoit for
borné, & fort incommode. Thémiſto
cle, qui ſongeoit à tourner toutes le
forces d'Athénes du côté de la mer
ſentit bien qu'il faloit, pour faire réuſ
ſir ce deſſein véritablement digne d'u
grand homme, préparer une retrait
aſſurée pour un grand nombre de vaiſ
ſeaux. Il jetta ſa vûe ſur le Pirée, qui
par ſa ſituation naturelle, offroit dan
la même enceinte trois ports différens
Il y fit travailler ſans relâche, eut ſoin
de le bien fortifier, & le mit bientôt en
état de recevoir de nombreuſes flotes.
Ce port étoit éloigné de la ville d'environ deux lieues, (quarante ſtades) diſtance avantageuſe, ſelon la remarque de Plutarque, pour écarter de la ville la licence qui régne ordinairement dans les ports. La ville étoit en état d'être ſecourue par le Pirée, & le Pirée par la ville, ſans que le bon ordre qui devoit être obſervé dans la ville en ſouffrît. Pauſanias ra-

Cornel. Nep. in Themiſt. cap. 6. Plut. in Themiſt. p. 121. Tucyd. lib. 1. pag. 61. Pauſan. lib. 1. p. 1. &c.

: un grand nombre de temples qui
roient cette partie d'Athénes, qui
oit comme une seconde ville sé-
: de l'autre.

: fut Périclès qui joignit ces
parties par le fameux mur dont
ngueur étoit de deux lieues, qui
it la beauté & la sûreté du Pirée
e la ville : on l'appelloit *la lon-*
nuraille. Démétrius de Phalére, *Cic. lib. 1. de Orat. 62.*
ant qu'il gouvernoit Athénes,
liqua particuliérement à fortifier
embellir le Pirée. L'Arcenal,
y fut alors construit, a été re-
é comme un des plus beaux ou-
es qu'il y ait eu dans la Gréce. Dé-
ius en donna la conduite à Phi-
, l'un des plus célébres Archite-
de son tems. Il s'acquitta de cette
mission avec tout le succès qu'on
oit attendre d'un homme de sa
itation. Quand [a] il en rendit comp-
ans l'assemblée publique, il le fit
: tant d'elégance, de netteté, &
récision, que le peuple d'Athé-

loriantur Athenæ ar-
ntario suo, nec sine
: est enim illud opus
pensa & elegantia vi-
n. Cujus architectum
nem ita facundè ra-
tionem institutionis suæ in
theatro reddidisse constat,
ut disertissimus populus non
minorem laudem eloquen-
tiæ ejus, quàm arti, tribue-
rit. *Val. Max. l. 8. cap. 12.*



nes, bon juge en matiére d'éloquence, le trouva aussi disert Orateur que savant Architecte, & n'admira pas moins son talent pour la parole, que son habileté pour les bâtimens. *Vitr. lib. 7. in præfat.* Le même Philon fut chargé du changement qu'on jugea à propos de faire au magnifique temple de Cérès & de Proserpine à Eleusis, dont je parlerai bientôt.

Plut. in Pericl. p. 158. Pour revenir à Periclès, c'est sous son gouvernement aussi long que glorieux, qu'Athénes, enrichie de temples, de portiques, de statues, devint l'admiration de tous les peuples voisins, & qu'elle se rendit presque aussi illustre par la magnificence de ses bâtimens, qu'elle l'étoit d'ailleurs par l'éclat de ses exploits guerriers. Periclès la trouvant dépositaire & maitresse des trésors publics, c'est-à-dire, des contributions ausquelles chaque ville de la Gréce étoit taxée, & qui étoient destinées à l'entretien des troupes & des flotes contre les Perses, crut, après avoir pourvû suffisamment à la sûreté du pays, ne pouvoir emploier plus utilement les sommes qui lui restoient qu'à orner & embellir une ville qui faisoit l'honneur & qui travailloit à la défen- [illegible]utes les autres.

Je

Je n'examine point ici s'il avoit tort ou non, car on lui en fit un crime; ni si cet emploi des deniers publics étoit bien conforme à l'intention de ceux qui les fournissoient: j'ai dit ailleurs ce qu'on en doit penser. Je me contente de remarquer qu'un homme seul inspira du goût aux Athéniens pour tous les arts; qu'il mit toutes les mains habiles en mouvement, & qu'il jetta une si vive émulation parmi les plus excellens Ouvriers en tout genre, qu'uniquement occupés du soin d'immortaliser leur nom, ils s'efforçoient à l'envi, dans les ouvrages qu'on confioit à leurs soins, de surpasser la magnificence du dessein par la beauté & l'excellence de l'exécution. On auroit cru qu'il n'y avoit aucun de ces bâtimens auquel il ne falût un grand nombre d'années & une longue suite d'hommes se succédant les uns aux autres pour l'achever: & l'on voioit avec étonnement qu'ils avoient tous été portés à une souveraine perfection sous le gouvernement d'un seul homme, & dans un assez petit nombre d'années, eu égard à la difficulté & à la qualité du travail.

Une autre considération, que j'ai déja touchée ailleurs, en releve encore infiniment le prix : je ne fais ici que copier Plutarque, & je voudrois bien pouvoir approcher de l'énergie & de la vivacité de ses expressions. Pour l'ordinaire la facilité & la promtitude ne communiquent pas aux ouvrages une grace solide & durable, ni une beauté parfaite : mais le tems associé avec le travail paie bien l'usure du délai, & donne à ces mêmes ouvrages une force capable de les conserver, & de les faire triompher des siécles. C'est ce qui rend encore plus admirables les ouvrages de Périclès, qui ont été achevés en si peu de tems, & qui ont eu une si longue durée. Car dans le moment même qu'ils étoient sortis des mains de l'ouvrier, ils avoient une beauté qui sentoit déja son antique : & aujourd'hui encore, dit Plutarque, c'est-à-dire, environ six cens ans après, ils ont une fraîcheur de jeunesse, comme s'ils venoient d'être achevés, tant ils conservent encore une fleur de grace & de nouveauté qui empêche que le tems n'en ternisse l'éclat, comme s'ils avoient en eux-mêmes un principe de

jeunesse immortelle, & un esprit de vie incapable de vieillir.

Plutarque raporte ensuite plusieurs temples & plusieurs bâtimens superbes, ausquels les plus savans Ouvriers avoient travaillé. Périclès avoit choisi Phidias pour avoir l'intendance sur tous ces ouvrages. C'étoit le plus fameux Architecte, & en même tems le plus habile Sculpteur & Statuaire de son tems. J'en parlerai bientôt, quand je traiterai l'article de la Sculpture.

3. *Mausolée.*

LE SUPERBE tombeau qu'Artémise érigea à Mausole son mari, roi de Carie, est un des plus fameux bâtimens de l'antiquité, puisqu'on a cru devoir lui donner place parmi les sept merveilles du monde. Je raporterai dans l'Article suivant qui regarde la Sculpture, ce que Pline en dit.

4. *Ville & fanal d'Alexandrie.*

ON S'ATTEND bien que tout ce qui part d'Alexandre doit avoir quelque chose de grand, de noble, de frapant. C'est le caractére de la ville

qu'il fit bâtir en Egypte, & qui porta son nom. Il chargea Dinocrate de la conduite de cette importante entreprise. L'histoire de cet Architecte est fort singuliére.

Il étoit de Macédoine. Se fiant sur son esprit & sur ses grandes idées, il en partit pour se rendre à l'armée d'Alexandre, dans le dessein de se faire connoitre de ce Prince, & de lui proposer des vûes qui seroient de son goût. Il prit des lettres de recommandation de ses parens & de ses amis pour les premiers & les plus qualifiés de la Cour, afin d'avoir un accès plus facile auprès du Roi. Il fut fort bien reçu de ceux à qui il s'adressa, qui lui promirent de le présenter au plutôt à Alexandre. Comme ils différoient de jour à autre, sous prétexte d'attendre une occasion favorable, il prit leurs remises pour une défaite, & résolut de se produire lui-même. Il étoit d'une taille avantageuse : il avoit le visage agréable, & l'abord d'une personne de naissance. Ainsi, comptant sur sa bonne mine, il se dépouilla de ses habits ordinaires, s'huila tout le corps, se couronna d'une branche

fait écarter la foule, il fut aperçu
xandre, qui en fut surpris, &
t fait approcher lui demanda
étoit. Il lui répondit, » Je suis
'chitecte Dinocrate Macédonien,
apporte à Alexandre des pensées
des desseins dignes de sa gran-
r. « Le Roi l'écouta. Il lui dit
songeoit à tailler le mont Athos
rme d'un homme, qui tiendroit
main gauche une grande ville,
sa droite une coupe qui rece-
les eaux de tous les fleuves qui
ılent de cette montagne pour les
r dans la mer. Alexandre, goû-
cé dessein gigantesque, lui de-
a s'il y avoit des campagnes aux
ons de cette ville qui pussent
ir des blés pour la faire subsi-
& ayant reconnu qu'il en auroit

cuter. Il le retint cependant aupr de lui, ajoutant qu'il feroit usage c son habileté pour d'autres entrepr ses.

En effet Alexandre, dans le voiag qu'il fit en Egypte, y aiant découve un port qui avoit un fort bon abri & un abord facile, qui étoit env ronné d'une campagne fertile, & qu avoit beaucoup de commodités à cau se du voisinage du Nil; il command à Dinocrate d'y bâtir une ville, qu fut, de son nom, appellée Alexandrie L'art de l'Architecte & la magnificen ce du Prince concoururent à l'env pour l'embellir, & semblérent s'épui ser pour la rendre une des plus gran des & des plus magnifiques villes du

Strab. l. 17. p. 791. &c.

monde. Elle étoit environnée d'une grande étendue de murailles, & for tifiée de tours. Il y avoit un port, de aquéducs, des fontaines, des canaux d'une grande beauté; un nombre pres que infini de maisons pour les habi tans, des places & des bâtimens ma gnifiques, des lieux publics pour les Jeux & pour les Spectacles; enfin des temples & des palais si spacieux & en si grand nombre, qu'ils occu poient presque le tiers de toute la

ville. J'ai marqué ailleurs comment Alexandrie étoit devenue le centre du commerce de l'Orient & de l'Occident.

Un bâtiment considérable qu'on fit quelque tems après dans le voisinage de cette ville, la rendit encore plus célébre : j'entends le fanal de l'île de Pharos. Les ports étoient ordinairement munis de tours, tant pour les défendre, que pour servir la nuit à guider ceux qui navigeoient sur la mer, par le moien des feux qu'on y allumoit. Ces tours étoient d'abord d'une structure fort simple : mais Ptolémée Philadelphe en fit faire une, dans l'île de Pharos, si grande & si magnifique, que quelques-uns l'ont mise parmi les merveilles du monde : elle couta huit cens talens, c'est-à-dire, huit cens mille écus.

L'île de Pharos étoit éloignée du continent de sept stades, c'est-à-dire, de plus d'un quart de lieue. Elle avoit un promontoire ou une roche, contre laquelle les flots de la mer se brisoient. Ce fut sur cette roche que Ptolémée Philadelphe fit bâtir de pierre blanche la tour du Phare, ouvrage d'une magnificence surprenante,

Strab. il Plin. lib. cap. 12.

à plusieurs étages voutés, à peu près comme la tour de Babylone qui avoit huit étages. Il en donna l'intendance à un célébre Architecte nommé Sostrate, qui grava sur la tour cette inscription : *Sostrate Cnidien, fils de Dexiphane, aux dieux Sauveurs, en faveur de ceux qui vont sur mer.* On peut voir dans l'histoire de Philadelphe ce qui s'est dit sur cette inscription.

Le Géogra. de Nubie. Un Auteur, qui vivoit il y a environ six cens ans, parle de la tour du Phare comme d'un édifice qui subsistoit encore de son tems. La hauteur de la tour, selon lui, est de trois cens coudées, c'est-à-dire, de quatre cens cinquante piés, ou de soixante & quinze toises. Un Scholiaste de Lucien manuscrit, cité par Isaac Vossius, assure que pour la grandeur elle pouvoit être comparée aux pyramides d'Egypte ; qu'elle étoit quarrée ; que ses côtés avoient près d'un stade de long, près de cent quatre toises ; que de son sommet on découvroit jusqu'à cent milles loin, c'est-à-dire, environ jusqu'à trente ou quarante lieues.

Isaac. Voss. ad Pomp. Mel. p. 205.

Cette tour prit bientôt le nom de

l'île, & fut appellée *Phare*: & ce nom a passé aux autres tours construites pour le même usage. L'île où elle étoit bâtie devint péninsule dans la suite du tems. La Reine Cléopatre la joignit à la terre par une chaussée, & par un pont qui alloit de la chaussée à l'île : travail important, dont fut chargé l'Architecte Dexiphane, natif de l'île de Cypre. Elle lui donna pour récompense une charge considérable auprès de sa personne, & la conduite de tous les bâtimens qu'elle fit construire ensuite. On croit qu'il vaut mieux attribuer cet ouvrage à Ptolémée Philadelphe. *Tzetzes 2. hist. 3*

On voit en plus d'une occasion que les habiles Architectes étoient fort estimés & fort honorés chez les Anciens. Les habitans de Rhodes avoient assuré une pension considérable à Diognéte leur concitoien, pour récompense des machines de guerre qu'il leur avoit construites. Il survint un Architecte étranger, il se nommoit Callias, qui fit un essai, en petit, d'une machine capable, selon lui, d'enlever quelque poids que ce pût être, & de triompher par là de toutes les autres machines. Diognéte, jugeant la chose absolument impossible, ne rougit point d'avouer *Vitruv. cap. 22.*

qu'elle étoit au-dessus de sa science. La pension de celui-ci fut assignée à Callias comme beaucoup plus habile que lui. Quand Démétrius Poliorcéte se prépara à faire approcher sa terrible *Hélépole* des murs de Rhodes qu'il assiégeoit, les habitans sommérent Callias de faire usage de sa machine. Il déclara qu'elle étoit trop foible pour pouvoir enlever de si pesans fardeaux. Les Rhodiens sentirent pour lors l'énorme faute qu'ils avoient commise en traitant avec une telle ingratitude un citoien à qui ils avoient de si grandes obligations. Ils priérent avec instance Diognéte de vouloir secourir sa patrie exposée au dernier danger. Il refusa d'abord, & demeura inflexible à leurs priéres. Mais quand il vit que les Prêtres & les enfans des plus nobles de la ville, baignés de larmes, venoient implorer son secours, il se rendit enfin, & céda à un spectacle si touchant. Il s'agissoit d'empêcher que les ennemis n'approchassent leur formidable machine de la muraille. Il en vint à bout sans beaucoup de peine, aiant fait inonder le terrain par où l'Hélépole devoit passer ; ce qui la rendit absolument inutile, & obligea Démétrius

de lever le siége après s'être accommodé avec les Rhodiens. Diognéte fut comblé d'honneurs, & sa pension rétablie au double.

5. *Les quatre principaux temples de la Gréce.*

VITRUVE dit qu'il y avoit entr'autres quatre temples chez les Grecs qui étoient bâtis de marbre, & enrichis de si beaux ornemens, qu'ils faisoient l'admiration des plus habiles connoisseurs, & étoient devenus comme la régle & le modéle des bâtimens dans les trois Ordres d'Architecture. Le premier de ces Ouvrages est le temple de Diane à Ephése. Le second est celui d'Apollon dans la ville de Milet. Ils étoient l'un & l'autre d'Ordre Ionique. Le troisiéme est le temple de Cérès & de Proserpine à Eleusis, qu'Ictinus fit d'Ordre Dorique, d'une grandeur extraordinaire, capable de contenir trente mille personnes : car il s'en trouvoit autant, & souvent plus, à la célébre procession de la fête d'Eleusis. D'abord ce temple étoit sans colonnes au dehors, pour laisser plus de place à l'usage des sacrifices. Mais Philon ensuite, au tems que Dé-

Vitruv. in praef. lib. 7.

Herod. lib. 8. cap. 65. Strab. lib. 9. pag. 395.

métrius de Phalére commandoit
Athénes, y mit des colonnes sur
devant, pour rendre cet édifice pl
majestueux. Le quatriéme enfin est
temple de Jupiter Olympien à Ath
nes, d'Ordre Corinthien. Pisistrate l'
voit commencé, mais il étoit deme
ré imparfait après sa mort à cause d
troubles qui survinrent dans la Rép
blique. Plus de trois cens ans aprè
Antiochus Epiphane, roi de Syrie,
chargea de faire la dépense nécessai
pour achever la Nef du temple q
étoit fort grande, & pour les colo
nes du Portique. Cossutius, citoi
Romain, qui s'étoit rendu célébre pa
mi les Architectes, fut choisi po
exécuter ce grand Ouvrage. Il y acq
beaucoup d'honneur, cet édifice éta
estimé tel qu'il y en avoit peu q
en pussent égaler la magnificence.
Cossutius fut un des premiers par
les Romains qui bâtit à la manié
des Grecs. Il me donnera occasi
de parler de quelques édifices
Rome, qui souvent ont eu des Gre
pour Architectes, & par cet endr
rentrent en quelque sorte dans m
plan.

Vitruv. ibid. Liv. lib. 41. c. 20.

6. *Bâtimens célèbres à Rome.*

ART DE BATIR a été presque
tôt connu dans l'Italie que dans la
e, s'il est vrai que les Toscans
lent pas encore eu de commerce
les Grecs, lorsqu'ils inventérent
omposition d'un Ordre particu-
qui s'appelle encore aujourd'hui
ur nom. Le tombeau que Porsen- *Plin. lib. 36. cap. 13.*
oi d'Etrurie se fit élever proche
Clusium pendant qu'il vivoit,
ue la grande connoissance qu'on
oit alors de cet art. Cet édifice
de pierre, & construit à peu
de la même maniére que le La-
ithe bâti par Dédale dans l'île de
e, si le tombeau étoit tel que
on l'a décrit dans un passage que
raporte.

premier Tarquin avoit un peu
ravant fait faire à Rome des tra-
fort considérables. Car ce fut lui
e premier environna cette ville
muraille de pierres. Il jetta aussi
ondemens du temple de Jupiter
tolin, que son petit-fils Tarquin
perbe acheva avec beaucoup de

toiens Romains ne furent point dispensés de ce travail; &, [a] quoiqu'il fût très pénible & très accablant, étant ajouté aux fatigues de la guerre, ils ne s'en trouvérent point surchargés, tant ils avoient de joie & se croioient honorés de construire de leurs propres mains les temples de leurs dieux.

Ce même Tarquin l'Ancien fit [b] deux autres ouvrages, moins éclatans à la vérité pour le dehors, mais d'un travail & d'une dépense encore plus considérables: ouvrages, dit Tite-Live, ausquels la magnificence de nos jours, portée ce semble au suprême degré, n'a presque pu rien faire d'égal.

Un de ces ouvrages étoit les décharges & les conduits souterrains destinés à recevoir toutes les ordures & toutes les immondices de la ville, dont les restes donnent encore aujourd'hui de l'admiration, & étonnent par la hardiesse de l'entreprise, & par la gran-

a Qui cùm haud parvus & ipse militiæ adderetur labor, minùs tamen plebs gravabatur, se templa deûm exædificare manibus suis. *Liv. lib.* 1. *n.* 56.

b Quæ (plebs) post hac & ad alia, ut specie minora, sic laboris aliquanto majoris, traducebatur opera: foros in circo faciendos, cloacamque maximam receptaculum omnium purgamentorum urbis sub terram agendam; quibus duobus operibus vix nova hæc magnificentia quicquam adæquare potuit. *Liv. ibid.*

eur des dépenſes qu'il a falu faire pour
ı conduire à ſa fin. En effet, de quelle
paiſſeur & de quelle ſolidité devoient
re ces voutes, conduites depuis l'ex-
émité de la ville juſqu'au Tibre, pour
voir pu ſoutenir pendant tant de ſié-
es, ſans s'ébranler le moins du mon-
e, l'énorme poids des grandes rues de
ome bâties deſſus, dans leſquelles paſ-
oient des voitures ſans nombre, &
'une charge immenſe !

M. Scaurus, pour orner pendant ſon *Plin. cap.* 1.
dilité la ſcéne d'un Théatre qui ne
evoit durer qu'un mois tout au plus,
voit fait préparer trois cens ſoixante
olonnes de marbre, dont pluſieurs
voient trente-huit piés de hauteur.
Quand le tems du ſpectacle fut fini,
l fit conduire toutes ces colonnes dans
a maiſon. L'Entrepreneur, chargé de
'entretien des Egouts, exigea de cet
Edile qu'il s'engageât à paier le dom-
mage que le tranſport de tant de co-
onnes ſi peſantes pourroit cauſer à
es voutes, qui depuis Tarquin l'An-
ien, c'eſt-à-dire, depuis près de huit
ens ans, étoient toujours demeuré
mmobiles : & elles ſoutinrent en-
ore une ſi violente ſecouſſe ſans s'é-
branler.

Au reste ces conduits souterrains contribuoient infiniment à la propreté des maisons & des rues, aussi bien qu'à la pureté & à la salubrité de l'air. Les eaux de sept ruisseaux qu'on avoit réunies ensemble, & qu'on lâchoit fréquemment, nettoioient parfaitement ces fosses souterraines en fort peu de tems, & entraînoient avec elles toutes les immondices dans le Tibre.

De pareils travaux, quoique cachés sous la terre & ensevelis dans les ténébres, paroitront sans doute à tout juge équitable plus dignes de louanges que les édifices les plus magnifiques & que les palais les plus superbes. Ceux-ci conviennent à la majesté des Rois, mais ne rehaussent point leur mérite, &, à proprement parler, ne font honneur qu'à l'habileté de l'Architecte: au lieu que les autres marquent des Princes qui connoissent le vrai prix des choses, qui ne se laissent point éblouir à un vain éclat, qui sont plus occupés de l'utilité publique que de leur propre gloire, & qui cherchent à étendre leurs services & leurs bienfaits jusques dans la postérité la plus reculée: digne objet de l'ambition d'un Prince!

Lorsque dans la suite il eut plus
mmerce avec les Grecs, il com-
ı à élever des bâtimens plus su-
; & plus réguliers. Car ce fut
·ecs que les Romains apprirent
lence de l'Architecture. Avant
:urs édifices n'avoient rien de
mandable que leur solidité &
randeur. De tous les Ordres,
connoissoient que l'Ordre Tos-
ls ignoroient presque entiére- *Plin. lib.* [illegible]
la Sculpture, & n'avoient pas *cap.* 6.
l'usage du marbre : du moins
oient-ils ni le polir, ni en faire
lonnes, ou d'autres ouvrages,
ar leur éclat & l'excellence du
l fissent paroitre de la richesse
es lieux où ils pouvoient être
iés.
n'est, à proprement parler, que



le de bâtimens superbes & d'ouvrages magnifiques, qui sont encore l'ornement de Rome! le Panthéon, les Thermes, l'Amphithéatre nommé le Colisée, les Aquéducs, les grands chemins, la Colonne de Trajan, celle d'Antonin. Le fameux pont sur le Danube, bâti par l'ordre de Trajan, auroit suffi pour immortaliser son nom.
8. Il avoit vingt piles pour porter les arches, épaisses chacune de soixante piés, hautes de cent cinquante sans compter les fondemens, & à cent soixante-dix piés l'une de l'autre, ce qui fait en tout sept cens quatre-vingts-quinze toises de large. C'étoit néanmoins l'endroit de tout le pays où le Danube étoit le plus étroit: mais il y étoit aussi le plus rapide & le plus profond; & c'est ce qui paroissoit un obstacle insurmontable à l'industrie humaine. Il fut impossible d'y faire des batardeaux pour fonder les piles. Au lieu de cela il falut jetter dans le lit de la riviére une quantité prodigieuse de divers matériaux, & par ce moien former des maniéres d'empatemens qui s'élevassent jusques à la hauteur de l'eau, pour pouvoir ensuite y construire les piles, & tout le reste du bâ-

timent. Trajan avoit fait ce pont pour s'en servir contre les barbares : Adrien son successeur craignit au contraire que les barbares ne s'en servissent contre les Romains, & en fit abbattre les arches. Apollodore de Damas fut l'Architecte qui présida à la construction de ce pont : il avoit travaillé à beaucoup d'autres ouvrages sous Trajan. Il eut une fin bien triste.

L'Empereur Adrien avoit fait construire un temple en l'honneur de Rome & de Vénus, au fond & au haut duquel elles étoient placées, assises chacune sur un trône : on a lieu de croire que lui-même en avoit dressé le plan, & donné les mesures, parce qu'il se piquoit d'exceller en toutes sortes d'arts & de sciences. Après qu'il fut bâti, Adrien en envoia le dessein à Apollodore. Il se souvenoit, qu'un jour s'étant voulu méler de donner son avis sur quelque édifice dont Trajan entretenoit Apollodore, cet Architecte l'avoit renvoié avec mépris, comme parlant de choses qu'il n'entendoit point. Aussi ce fut pour lui insulter, & lui montrer qu'on pouvoit faire quelque chose de grand & de parfait sans lui, qu'il lui envoia le

Dio. l. p. 789. 79

dessein de ce temple, avec ordre exprès de lui en mander son avis. Apollodore n'étoit pas né flateur, & il sentit bien l'insulte qu'on lui vouloit faire. Après avoir loué la beauté, la délicatesse, la magnificence du bâtiment, il ajouta que, puisqu'on lui ordonnoit de dire sa pensée, il ne pouvoit dissimuler qu'il y trouvoit un défaut : c'est que, s'il prenoit envie aux déesses de se lever, elles courroient risque de se casser la tête, parce que la voute étoit trop écrasée, & le temple non assez exhaussé. L'Empereur sentit dans le moment la faute grossiére & irréparable qu'il avoit faite, & ne put s'en consoler. L'Architecte en porta la peine, & sa trop grande franchise, qui n'étoit peutêtre pas assez mesurée ni assez respectueuse, lui couta la vie.

Sueton. in Nerone, c. 31. Je n'ai point mis au nombre des bâtimens magnifiques de Rome le palais, appellé la Maison dorée, que Néron fit élever dans Rome, quoique peutêtre on n'ait jamais rien vû de pareil pour l'étendue de l'espace qu'il renfermoit, pour la beauté des jardins, pour le nombre & la délicatesse des portiques, pour la somptuosité des

ifices, où l'or, les perles, les pierries, & toutes les autres matiéres préuses brilloient de toutes parts. Je croi pas qu'il soit permis de donner nom de magnificence à un palais i des dépouilles & cimenté en quele sorte du sang des citoyens. Aussi étone dit-il que les bâtimens de Nén furent plus ruineux à l'Empire, le toutes ses autres folies. *Non in alia damnosior quàm in ædificando.*

Cicéron en auroit jugé encore bien lus sévérement, lui qui ne rangeoit u nombre des dépenses véritablement ouables que celles qui avoient pour objet l'utilité publique, comme les murs des villes & des citadelles, les arsenaux, les ports, les aqueducs, les grands chemins, & d'autres pareilles. Il portoit la rigidité jusqu'à improuver les théatres, les portiques, & même les nouveaux temples; & il s'appuioit de l'autorité de Démétrius de Phalére, qui condannoit nettement les dépenses excessives que Périclès avoit emploiées pour de pareils édifices. *Cic. lib. 2. de Offic. n. 60.*

Le même Cicéron fait d'excellentes réflexions sur les bâtimens des particuliers: car certainement sur cet arti- *Cic. l. 1. Offic. n. 140.*

de comme sur tous les autres, il y a une distinction à faire pour les Princes. Il [a] veut que les personnes qui tiennent le premier rang dans un Etat soient logées honorablement, & qu'elles soutiennent leur dignité par le bâtiment qu'elles occupent, de sorte pourtant que le bâtiment ne fasse pas leur principal mérite, & que ce soit le Maître qui fasse honneur à la maison, & non la maison au Maître. Il recommande aux grands Seigneurs qui bâtissent d'éviter avec soin les dépenses excessives qu'entraîne la magnificence des édifices : dépenses qui deviennent d'un exemple funeste & contagieux dans une ville, la plupart ne manquant pas & se faisant un mérite d'imiter les Grands, & quelquefois même de les surpasser. Ces palais ainsi multipliés font honneur, dit-on, à une ville. Ils la deshonorent plutôt, si l'on en veut juger sainement, parce qu'ils la corrompent, en lui rendant

a Ornanda est dignitas domo, non ex domo dignitas tota quærenda : nec domo Dominus, sed Domino domus honestanda est . . . Cavendum est etiam, præsertim si ipse ædifices, ne extra modum sumptu & magnificentia prodeas. Quo in genere multum mali etiam in exemplo est : studiosè enim plerique, præsertim in hac parte, facta principum imitantur.

pour toujours le luxe & le faste nécessaires, par la somptuosité des meubles, & par les autres ornemens précieux, qu'exige un bâtiment superbe ; outre que souvent ils sont la cause de la ruine des familles.

Caton dans son livre sur la vie rustique, donne un conseil bien sage. Quand a il s'agit de bâtir, dit-il, il faut délibérer lontems, (& souvent ne point bâtir :) mais quand il s'agit de planter, il ne faut point délibérer, mais planter sans délai.

En cas qu'on bâtisse, la prudence demande qu'on prenne de justes précautions. » Autrefois, dit Vitruve, il y » avoit à Ephése une loi très sévére, » mais très juste, par laquelle les Ar- » chitectes qui entreprenoient un ou- » vrage public étoient tenus de décla- » rer ce qu'il devoit couter, de le faire » pour le prix qu'ils avoient demandé, » & d'y obliger tous leurs biens. Quand » l'ouvrage étoit achevé, ils étoient » récompensés & honorés publique- » ment, si la dépense étoit telle qu'ils » avoient dit. Si elle n'excédoit que du » quart ce qui étoit porté par le mar- *Vitruv. præfat. lib. 10*

a Ædificare diu cogitare oportet, conserere cogitare non oportet, sed facere.

» [illegible] le surplus étoit fourni des d[illegible]
» [illegible] publics. Mais quand elle pa[illegible]
» [illegible] le quart, l'excedent étoit fo[illegible]
» [illegible] de l'Architecte. Il se[illegible]
» [illegible], continue Vitruve
» que les Romains eussent un parei[l]
» reglement pour leurs bâtimens tan[t]
» publics que particuliers : il empê[illegible]
» [illegible] la ruine de bien des person-
» nes. »

Cette réflexion est bien sensée, & montre dans Vitruve un caractere bien estimable, & un grand fonds de probité, qui brille en effet dans tout son ouvrage, & ne lui fait pas moins d'honneur que son extrême habileté. Il exerçoit sa profession avec un desinteressement & une noblesse bien rares dans ceux qui s'en mêlent. La réputation, non l'argent, étoit son [illegible]. Il avoit appris de ses Maîtres, dit-il, qu'un Architecte attendoit qu'on le prie de prendre la conduite d'un Ouvrage, & qu'il ne peut, sans rougir, faire une demande

[illegible] rogant & am[illegible] architectentur : [illegible] autem à præceptori[illegible] [illegible] rogatum [illegible] rogantem oportere suscipere curam, quòd inge[illegible] [illegible] movetur pudo-

qui

qui le fait paroitre intéressé : puisqu'on sait qu'on ne sollicite pas les gens pour leur faire du bien, mais pour en recevoir.

Il exige, pour cette profession, une étendue de connoissances qui étonne. Il faut, selon lui, que l'Architecte soit ingénieux & laborieux tout ensemble : car l'esprit sans le travail, & le travail sans l'esprit, ne rendirent jamais aucun ouvrier parfait. Il doit donc savoir dessiner, être instruit dans la Géométrie, n'être pas ignorant de l'Optique, avoir appris l'Arithmétique, savoir beaucoup de l'Histoire, avoir bien étudié la Philosophie, avoir connoissance de la Musique, & quelque teinture de la Médecine, de la Jurisprudence, & de l'Astrologie. Il entre ensuite dans le détail, & montre en quoi chacune de ces connoissances peut aider un Architecte. *Lib. 1. cap*

Quand il vient à la Philosophie, outre ce que la Physique peut lui fournir de connoissances nécessaires pour son art, il la considére par rapport aux mœurs. » L'étude de la Phi-

te petendo rem suspiciosam. Nam beneficium dantes, non accipientes, ambiuntur. *Vitruv.*

» losophie, dit-il, sert aussi à r
» parfait l'Architecte, qui doit
» l'ame grande & hardie sans
» gance, équitable & fidéle, &
» qui est le plus important, tout-
» exemte d'avarice : car il est im
» ble que sans fidélité & sans
» neur on puisse jamais rien fai
» bien. Il ne doit donc point être
» ressé, & doit moins songer à s
» chir qu'à acquérir de l'honne
» de la réputation par l'Architec
» ne faisant jamais rien d'indigne
» profession si honorable : car
» ce que prescrit la Philosophie.
Vitruve ne s'avise pas de demar
pour un Architecte, le talent de l
role, dont même souvent il est à
pos de se défier, comme nous le
que un assez bon mot que Pluta
Plut. in prac. reip. ger. pag. 802. nous a conservé. Il s'agissoit d'un
timent considérable que les Athé
vouloient faire construire, pou
xécution duquel deux Architect
présentérent devant le peuple. L
beau parleur, mais peu habile

orateur qu'il étoit excellent
e , se contenta de dire aux
ıs : [a] *Messieurs , je ferai comme*
'ient de parler.

u ne pouvoir mieux terminer
:le qui regarde l'Architecture ,
ınnant quelque idée de l'habi-
.es mœurs de celui, qui, au
t de tous les connoisseurs , l'a
e & exercée avec le plus de
ɔn.

[a] ʼΘηναῖοι , ὡς ὅτος εἴρηκεν , ἐγὼ ποιήσω.





CHAPITRE QUATRIEME.

DE LA

SCULPTURE.

§. I.

Des différentes espéces renfermées dans la Sculpture.

LA SCULPTURE est un Art qui par le moien du dessein & de la matiére solide imite les objets palpables de la nature. Elle a pour matiére le bois, la pierre, le marbre, l'ivoire; différens métaux, comme l'or, l'argent, le cuivre; les pierres précieuses, comme l'agate, & autres pareilles. On travaille sur ces matiéres, ou en creusant, ou en relief. Cet Art comprend aussi la fonte, qu'on subdivise en l'art de faire des figures de cire, & en celui de les fondre de toutes sortes de métaux. J'entends ici par Sculpture toutes ces différentes espéces.

Les Sculpteurs & les Peintres ont eu souvent parmi eux de grandes disputes sur la prééminence de leur profession; les premiers se voulant prévaloir de la durée de leurs ouvrages,

res leur oppofant l'effet du mé-
& de la vivacité des couleurs.
fans entrer dans une queftion
:ft pas facile à décider, on peut
érer la Sculpture & la Peinture
e deux Sœurs, qui n'ont qu'une
e, & dont les avantages doi-
tre communs; je dirois prefque
e un même Art, dont le deffein
ne & la régle, mais qui tra-
diverfement, & fur différentes
es.

ft difficile, & peu important,
néler, dans l'obfcurité des fié-
oignés, les premiers Inventeurs
Sculpture. Son origine remonte
à celle du monde; & l'on peut
ue Dieu fut le premier Statuai-
orfqu'aiant créé tous les Etres,
ibla redoubler d'attention pour
r le corps de l'homme, à la
; & à la perfection duquel il
travailler avec une forte de com-
ıce.

ıtems après qu'il eut achevé ce
d'œuvre de fes mains toutes-

même l'idée au Législateur des Hébreux. Mais en quels termes parle-t-il de cet Ouvrier admirable qu'il y vouloit emploier ? Je ne crains point de les rapporter une seconde fois. *J'ai choisi*, dit-il à son Prophéte, *un homme de la Tribu de Juda, que j'ai rempli de mon esprit, de sagesse, d'intelligence, & de science en toute sorte d'ouvrages, pour inventer ce qui peut se faire d'or ou d'argent, de bronze ou de marbre, de bois différens ou de pierres précieuses.* Ne semble-t-il pas qu'il s'agit d'inspirer le Prophéte même pour donner des loix à son peuple ? Il parle de même des Ouvriers destinés à bâtir & à orner le Temple de Jérusalem.

Exod. 31.

Rien ne releveroit tant le mérite de la Sculpture qu'une si noble destination, si elle l'avoit remplie fidélement. Mais lontems avant la construction du Temple & même du Tabernacle, elle s'étoit vendue honteusement à l'Idolatrie, qui par son moien remplit l'univers des statues de ses fausses divinités, qu'elle exposoit à l'adoration des peuples. On voit dans [a] l'Ecriture qu'une des causes qui ont

a Provexit ad horum culturam . . . artificis eximia diligentia. . . Multitudo hominum abducta per spe-

donné le plus de cours à ce culte impie, a été l'extrême beauté que les Ouvriers s'efforçoient à l'envi de donner aux statues. L'admiration que causoit la vûe de ces excellens ouvrages de l'art, étoit une espéce d'enchantement, qui, en frapant les sens, faisoit illusion aux esprits, & entraînoit toute la multitude. » C'est de cette séduction géné- *Baruc. VI. 3. 5.*
» rale dans tout l'univers, que Jéré-
» mie avertissoit les Israélites de se
» bien donner de garde, quand ils ver-
» roient à Babylone les statues d'or &
» d'argent portées avec pompe dans
» les grandes solennités. Pour lors, dit
» le Prophéte, pendant que toute la
» multitude, pénétrée de vénéra-
» tion & de crainte, se prosternera
» devant ces idoles, dites en vous-
» mêmes, « (car la captivité où étoit réduit le peuple de Dieu dans une terre étrangére, ne lui permettoit pas de s'expliquer hautement) » dites en
» vous-mêmes : C'EST VOUS,
» SEIGNEUR,[a] QU'IL FAUT ADORER.

dem operis, eum, qui ante tempus tanquam homo honoratus fuerat, nunc deum æstimaverunt. Et hæc fuit humanæ vitæ deceptio. *Sap. XIV*, 18. 21.

a Visa itaque turba de retro & ab ante adorantes, dicite in cordibus vestris : Te oportet adorari, Domine.

Il faut avouer aussi que la Sculpture ne contribua pas peu à la corruption des moeurs par la nudité des images, & par des représentations contraires à la pudeur, comme les païens même l'ont reconnu. J'en fais la remarque de bonne heure, afin que dans tout ce que je dirai dans la suite à la louange de la Sculpture, on voie que je distingue l'excellence de l'Art en lui-même de l'abus que les hommes en ont fait.

Plin. l. 34. cap. 12. Les Sculpteurs ont commencé à travailler sur de la terre, soit pour former des statues, soit pour faire des moules & des modéles. C'est ce qui a fait dire au Statuaire Praxitéle que les ouvrages en fonte, au ciseau, & au burin devoient leur naissance à l'Art de faire des figures de terre, appellé *Plastice.* On prétend que Démarate, pere de Tarquin l'Ancien, qui se refugia de Corinthe dans l'Etrurie, y amena avec lui beaucoup d'Ouvriers habiles dans cet Art, & y en fit naître le goût, qui de là se communiqua au reste de l'Italie. Les statues qu'on y érigea aux dieux, n'étoient d'abord que de terre, aus-

quelles,

uelles, pour tout ornement, on donoit une couleur de rouge. Des [a] hommes, qui honoroient fincérement de els dieux, ne doivent pas, dit Pline, nous faire honte. Ils ne faifoient as de l'or & de l'argent ni pour euxmêmes, ni pour leurs dieux. Juvénal ppelle une ftatue, comme celle que 'arquin l'Ancien fit mettre dans le emple du pere des dieux, *le Jupir de terre, que l'or n'avoit point gâté i fouillé.*

Fictilis, & nullo violatus Jupiter auro.

On [b] ne commença que fort tard à ome à y mettre des ftatues dorées, 'époque en eft marquée fous le Con- AN. M. 3821 ulat de P. Cornel. Céthégus, & M. Bæius Tamphilus, l'année de Rome 571 u 573.

On fit auffi dans la fuite des por- *Plin. l.* 35 raits de plâtre & de cire. L'invention *cap.* 12. n eft attribuée à Lyfiftrate de Sicyone, rere de Lyfippe.

a Hæ tum effigies deoam erant laudatiffimæ. Nec œnitet nos illorum, qui ales deos coluere. Aurum nim & argentum ne diis quidem conficiebant. *Plin.*

b Acilius Glabrio duumvir, ftatuam auratam, quæ prima omnium in Italia ftatua aurata eft, patri Glabrioni pofuit. *Liv. lib.* 40. *n* 34.

On voit que les Anciens ont fait des statues presque de toutes sortes de bois. Il y avoit à Sicyone une image d'Apollon qui étoit de buis. A Ephése celle de Diane étoit de cédre selon quelques-uns, aussi bien que le toit du temple. Le citronier, le cyprès, le palmier, l'olivier, l'ébéne, la vigne, en un mot tous les arbres qui ne sont point sujets à se corrompre, ni à être endommagés des vers, étoient emploiés pour faire des statues.

Pausan. l. 6. Plin. lib. 16. cap. 40.

Le marbre devint bientôt la matiére la plus ordinaire & la plus recherchée des ouvrages de Sculpture. On croit que Dypéne & Scyllis, tous deux de Créte, en firent les premiers usage à Sicyone, qui a été lontems comme le centre & l'école des arts: ils vivoient vers la L. Olympiade, un peu avant que Cyrus régnât en Perse.

Plin. lib. 36. cap. 4.

An. M. 3424.

Deux freres, Bupale & Athenis, se rendirent fort illustres dans l'art de tailler le marbre du tems d'Hipponax, c'est-à-dire vers la LX. Olympiade. Ce Poéte étoit fort laid de visage. Ils firent son portrait pour l'exposer à la risée des spectateurs. Hipponax entra dans une fureur plus que poétique,

An. M. 3464.



contr'eux des vers si sanglans, selon quelques-uns, ils se pen- de honte & de douleur. Mais ce peut pas être véritable, puisqu'il des ouvrages d'eux faits depuis is-là.

ns ces commencemens on ne voit que de marbre blanc tiré le de Paros. On prétend qu'en it des blocs de marbre on y oit quelquefois des figures na- es d'un Siléne, d'un dieu Pan, baleine, & d'autres poissons. arbre jaspé & tacheté devint en- ort à la mode. On le tiroit prin- ment des carriéres de Chio: & presque tous les païs en four- t. *Ibid. cap. 6.*

trouva, & l'on croit que ce fut la Carie, le moien de couper un bloc de marbre en plusieurs par- ssez minces, pour incruster les illes des maisons. Le palais du Mausole à Halicarnasse est la plus nne maison où il paroisse qu'on it usage de ces incrustations de re qui en faisoient un des plus ls ornemens.

isage de l'ivoire dans les ouvra- e Sculpture étoit connu dès les

Odyss. Δ v. 75. premiers tems de la Gréce. Homére en parle, quoiqu'il ne parle jamais des éléphans.

L'art de fondre l'or & l'argent est de l'antiquité la plus reculée, sans qu'on en puisse précisément marquer l'origine. Les dieux de Laban que Rachel vola, paroissent avoir été de fonte. Les bijoux offerts à Rébecca étoient d'or fondu. Avant que de sortir de l'Egypte, les Israélites y avoient vû des statues de fonte, qu'ils imitérent en fondant le veau d'or ; & depuis ils firent le serpent d'airain. Dès lors toutes les nations de l'Orient avoient des dieux de fonte, *deos conflatiles* ; & Dieu défendit sous peine de mort à son peuple de les imiter. Dans la construction du Tabernacle, les ouvriers n'inventérent pas l'art de la fonte : Dieu ne fit que diriger leur goût. Il est marqué que Salomon fit fondre les figures emploiées dans le temple & ailleurs près de Jéricho, parce que la terre y étoit argilleuse, *in argillosa terra* : ce qui montre qu'ils avoient déja la même maniére que nous pour fondre de très grosses masses.

Il seroit à souhaiter que l'on trou-

dans les Auteurs grecs ou latins
quelle sorte les Anciens fondoient
s métaux pour en faire des figu-
L'on voit par ce que Pline en a *Plin. lib.3*
, qu'ils se servoient quelquefois
moules de pierre. Vitruve parle *Vitruv. l.*
e espéce de pierres qui se trou- *cap. 7.*
nt aux environs du lac de Volsé-
& en d'autres endroits d'Italie,
uelles résistoient à la violence du
, & dont l'on faisoit des moules
r jetter diverses sortes d'ouvrages.
Anciens avoient l'art de méler *Plin. lib.3*
s la fonte différens métaux, pour *cap. 14.*
rimer dans les statues différentes
ions, différens sentimens, par la
ersité des couleurs.
l y a diverses maniéres de graver
les métaux, & sur les pierres
cieuses: car sur les uns & sur les
res, on y fait des ouvrages en re-
, en bosse; ou en creux, qui s'ap-
lent de gravure. Les Anciens ex-
loient dans l'un & dans l'autre gen-
Les bas reliefs qui nous restent
ux sont infiniment estimés par les
noisseurs: & pour ce qui regarde
gravure des pierres, comme de ces
les Agates, & de ces Cristaux,
nt on voit une assez grande quan-

tité dans le Cabinet du Roi, on prétend qu'il n'y a rien de si parfait que ce qui reste de ces anciens Maîtres.

Quoiqu'ils aient gravé presque toutes sortes de pierres précieuses, néanmoins les figures les plus achevées qu'on ait d'eux sont sur des Onyces qui sont une espéce d'Agate opaque, ou sur des Cornalines, qu'ils trouvoient plus propres à être gravées que les autres pierres, parce qu'elles sont plus fermes, plus égales, & qu'elles se gravent nettement; & encore parce qu'il se rencontre dans les Onyces diverses couleurs qui sont par lit les unes au dessus des autres, par le moyen desquelles ils faisoient que dans les piéces de relief le fond demeuroit d'une couleur, & les figures d'une autre. Pour graver sur les pierres précieuses & sur les cristaux ils se servoient de la pointe du diamant, comme on s'en sert encore.

Plin. lib. 7. cap. 1. On vante beaucoup la pierre précieuse attachée à l'anneau de Polycrate Tyran de Samos, qu'il jetta dans la mer, & qui lui revint par un hazard fort singulier : on prétendoit l'avoir à Rome du tems de Pline. C'étoit, selon les uns, une Sardoine, & selon les au-

es une émeraude. Celle de Pyrrhus
étoit pas moins estimée. On y voioit
pollon avec sa guittare, & les neuf
uses chacune avec leur attribut par-
culier. Et tout cela n'étoit point l'effet
l'art, mais de la nature, *Non arte*,
d sponte naturæ.

C'étoit sur les coupes à boire dans
s repas que l'art de sculpter étoit le
us exercé : ces piéces étoient les plus
ches, les plus curieuses, & la matiére
e la plus grande somptuosité.

Un des plus grands avantages que
Art de portraire ait reçu pour éter-
ser ses ouvrages, est la gravure sur
bois & sur le cuivre, par le moien
e laquelle on tire un grand nombre
estampes, qui multiplient presqu'à
nfini un même dessein, & font voir
n différens lieux la pensée d'un Ou-
rier, qui auparavant n'étoit connue
ue par le seul travail qui sortoit de
s mains. Il y a lieu de s'étonner que
s Anciens, qui ont gravé tant d'ex-
llentes choses sur les pierres dures
sur les cristaux, n'aient point décou-
ert un si beau secret, qui véritable-
ent n'a encore paru qu'après celui
l'imprimerie, & qui sans doute en
été une suite & comme une imita-

tion. Car l'impreſſion des figures & les eſtampes n'ont commencé à être en uſage qu'à la fin du quinziéme ſiécle. L'invention en eſt dûe à un Orfévre qui travailloit à Florence.

Après avoir rapporté en abrégé la plus grande partie de ce qui occupoit anciennement la Sculpture, il me reſte à faire connoitre quelques-uns de ceux qui l'ont exercée avec le plus de ſuccès & de réputation.

§. II.

Sculpteurs célèbres, qui ſe ſont le plus diſtingués dans l'antiquité.

QUOIQUE la Sculpture ait pris naiſſance dans l'Aſie & dans l'Egypte, c'eſt, à proprement parler, la Gréce qui l'a miſe dans tout ſon luſtre, & l'a fait paroitre avec éclat. Pour ne point parler des premiéres ébauches de cet Art, qui ſe ſentent toujours comme d'une ſorte d'enfance, on vit, ſur tout du tems de Périclès & après lui, ſortir du ſein de la Gréce a une foule d'excel-

a Multas artes ad animorum corporumque cultum nobis eruditiſſima omnium gens (Græca) invenit. *Liv. lib.* 39. *n.* 8.

ıvriers, & travailler à l'envi à
la Sculpture en honneur par un
: infini d'ouvrages, qui ont fait
nt l'admiration de tous les sié-
'Attique, [a] fertile en carriéres
ɔres, & plus riche encore en
heureux pour les Arts, fut
remplie d'un nombre infini de

: raporterai ici que ceux qui se
plus distingués par leur habileté
r réputation. Les plus célébres
ıidias, Polycléte, Myron, Ly-
Praxitéle, Scopas.

est un autre, plus illustre en-
ue tous ceux que je viens de
ɜr, mais dans un genre différent:
fameux Socrate. Je ne dois pas
à la Sculpture l'honneur qu'elle
: le compter parmi ses Eleves. Il
ls d'un Statuaire, & il le fut lui- *Diog. Laërt. in Socrat.*
, avant que d'être Philosophe.
i attribuoit communément les
Graces qu'on conservoit avec
ans la citadelle d'Athénes. Elles
:nt point nues, comme on avoit
ne de les représenter, mais cou-

nata eo genere ximiè terra Attica copiâ domestici, & ingenio arti- ficum. *Liv. lib.* 31. *n.* 26. *Ces marbres se tiroient du mont Pentélique, qui étoit dans l'Attique.*

vertes : ce qui marque quel étoit dès lors son penchant pour la vertu. Il disoit que cet Art lui avoit enseigné les premiers préceptes de la Philosophie, & que, comme la Sculpture donne la forme à son objet en ôtant les superfluités, de même cette science introduit la vertu dans le cœur de l'homme, en retranchant peu à peu toutes ses imperfections.

PHIDIAS.

PHIDIAS mérite par bien des raisons d'être mis à la tête des Sculpteurs. Il étoit d'Athénes, & florissoit dans la
A.M. 3556. LXXXIIIe Olympiade, tems heureux, où après les victoires remportées contre les Perses, l'abondance fille de la paix & mere des beaux arts, faisoit éclore divers talens par la protection que leur donna Périclès. Phidias n'étoit pas de ces artisans qui ne savent que manier les instrumens de leur art. Il avoit l'esprit orné de toutes les connoissances qui pouvoient être utiles à un homme de sa profession ; Histoire, Poésie, Fable, Géométrie, Optique. Un fait assez curieux montrera combien cette derniére lui fut utile.

Alcaméne & lui furent chargés de faire chacun une ſtatue de Minerve, afin que l'on pût choiſir la plus belle les deux, que l'on vouloit placer ſur une colonne fort haute. Quand les deux ſtatues furent achevées, on les exposa aux yeux du public. La Minerve d'Alcaméne vûe de près parut admirable, & eut tous les ſuffrages. Celle de Phidias au contraire fut trouvée hideuſe : une grande bouche ouverte, des narines qui ſembloient ſe retirer, je ne ſai quoi de rude & de groſſier dans le viſage. On ſe moqua de Phidias & de ſa ſtatue. *Placez-les*, dit-il, *à l'endroit où elles doivent être.* On les y plaça l'une après l'autre. Alors la Minerve d'Alcaméne ne parut plus rien, au lieu que celle de Phidias frapoit par un air de grandeur & de majeſté qu'on ne pouvoit ſe laſſer d'admirer. On rendit à Phidias l'approbation que ſon rival avoit ſurpriſe, & celui-ci ſe retira confus & honteux, ſe repentant bien de n'avoir pas appris les régles de l'Optique.

Les ſtatues que l'on vante avant le tems dont nous parlons, étoient plus recommandables par leur antiquité

Quand le Parthénon fut achevé, ce magnifique temple de Minerve, dont quelques restes assez bien conservés charment encore aujourd'hui les voyageurs, il songea à en faire la Dédicace, qui consistoit à y mettre une statue de la Déesse. Phidias fut chargé de l'ouvrage, & ce fut alors qu'il se surpassa lui-même. Il fit une statue d'or & d'ivoire, haute de vingt-six coudées (trente-neuf pieds.) Les Athéniens voulurent de l'ivoire, qui étoit alors beaucoup plus rare & plus précieux que le plus beau marbre.

Plin. lib. 36. cap. 5.

Quelque riche que fût cette prodigieuse statue, l'art y surpassoit infiniment la matiére. Phidias avoit gravé sur la partie convexe du bouclier de Minerve, le combat des Athéniens contre les Amazones ; sur la partie concave, le combat des Géans contre les dieux ; sur la chaussure de la déesse, le combat des Centaures & des Lapithes ; sur le piédestal, la naissance de Pandore, & tout ce qu'en dit la Fable. Cicéron, Pline, Plutarque, Pausanias, & plusieurs autres grands Ecrivains de l'antiquité, tous connoisseurs, tous témoins oculaires, ont parlé de cette statue.

eur témoignage on ne peut pas
r que ce ne fût en effet un des
beaux ouvrages qu'on eût jamais

elques-uns assurent, dit Plutar-
que Phidias avoit mis son nom
édestal de sa Minerve d'Athénes.
circonstance n'est point mar-
dans Pausanias, & se trouve dé-
ie par Cicéron qui dit positive-
a que Phidias n'aiant pas eu la
é de mettre son nom à cette sta-
il avoit gravé son portrait sur
ouclier de la déesse. Plutarque
e que Phidias s'étoit représenté
ıême sous la forme d'un vieillard
chauve qui leve une grosse pierre
; deux mains, & qu'il avoit aussi
senté Périclès combattant contre
Amazone, mais dans une telle at-
e, que sa main qu'il étendoit
lancer un javelot cachoit une
e du visage.

s habiles Ouvriers ont toujours
urieux d'insérer leur nom dans
ouvrages, pour participer à
ıortalité qu'ils procuroient aux

Plut. in Pe-
ricl. p. 160.

Phidias similem sui
ı inclusit in clypeo
æ, cùm inscribere
non liceret. *Tusc. lib.* 1.
n. 34.

Plin. lib. 36. cap. 5. autres. Myron [a] ce fameux Statuaire, pour rendre son nom éternel, l'avoit mis sur une des cuisses de la statue d'Apollon en caractéres presque imperceptibles. Pline raporte que deux Architectes Lacédémoniens, Saurus & Batrachus, sans exiger de récompense, bâtirent quelques temples dans un endroit de la ville de Rome qu'Octavia fit depuis environner de galeries. Ils s'étoient flatés d'y pouvoir mettre leur nom; & c'étoit, ce semble, la moindre récompense qu'on dût à leur généreux désintéressement. Mais il paroit qu'alors ceux qui mettoient en œuvre les plus habiles gens prenoient toutes les précautions possibles pour ne pas partager avec de simples ouvriers les suffrages & l'attention de la postérité. On refusa à ceux-ci impitoiablement ce qu'ils demandoient. Leur adresse leur fournit un dédommagement. Ils semérent, en maniére d'ornemens, des Lézards & des Grenouilles sur les bases & sur les chapitaux de toutes les colonnes. Le nom de *Saurus* étoit désigné par le

a Signum Apollinis pulcherrimum, cujus in femine literulis minutis argenteis nomen inscriptum Myronis. *Cic. Verrin. de sign. n. 93.*

Lézard

Lézard que les Grecs nommoient σαῦρα ; & celui de *Batrachus* par la Grenouille, qu'ils appellent βάτραχος.

Cette défense dont je viens de parler n'étoit point générale dans la Gréce, comme on en aura bientôt une preuve éclatante par raport à Phidias même : peutêtre étoit-elle particuliére à Athénes. Quoiqu'il en soit, on lui fit un crime des deux portraits qu'il avoit fait entrer dans le bouclier de Minerve. On ne s'en tint pas là. Ménon, un de ses Eleves, demanda à être entendu, & se fit son dénonciateur. Il l'accusa d'avoir détourné à son profit une partie des * quarante-quatre talens d'or qu'il devoit emploier à la statue de Minerve. Périclès avoit eu un pressentiment de ce qui devoit arriver, & par son conseil Phidias avoit tellement appliqué l'or à sa Minerve, qu'on pouvoit l'en détacher aisément, & le peser. L'or fut donc pesé, & à la honte de l'accusateur on y retrouva les quarante-quatre talens. Phidias, qui sentit bien que son innocence ne

Plut. in Pericl. p. 16

* *En supposant la proportion de l'or avec l'argent de dix à un, 44 talens d'or faisoient la somme de quatre cens quarante talens, c'est-à-dire de treize cens vingt mille livres.*



le mettroit pas à couvert contre la noire jalousie de ses envieux, & contre le complot des ennemis de Periclès qui lui avoient suscité cette affaire, prit la fuite, & se retira en Elide.

Là il songea à se venger de l'injustice & de l'ingratitude des Athéniens d'une maniére qui pourroit paroître permise ou pardonnable à un Ouvrier, si jamais la vengeance pouvoit l'être; ce fut d'emploier toute son industrie à faire pour les Eléens une statue qui pût effacer sa Minerve, que les Athéniens regardoient comme son chef-d'œuvre. Il y réussit. Son Jupiter Olympien fut un prodige de l'art; & si bien un prodige, que pour l'estimer sa juste valeur, on crut le devoir mettre au nombre des sept merveilles du monde. Aussi n'avoit-il rien oublié pour amener cet ouvrage à sa derniére perfection. Avant que de l'achever entiérement, il l'exposa aux yeux & au jugement du public, se tenant caché derriére une porte, d'où il entendoit tous les discours qui se tenoient. L'un trouvoit le nez trop épais, un autre le visage trop allongé, d'autres remarquoient d'autres dé-

Lucian. in Imaginib. p. 31.

;. Il profita de toutes les critiques
lui parurent avoir un juste fon-
ent ; persuadé, dit Lucien qui ra-
e ce fait, que plusieurs yeux
nt mieux qu'un seul. Excellente
xion pour toutes sortes d'ou-
es !
ette statue d'or ou d'ivoire, hau-
soixante piés, &c. d'une grosseur
ortionnée, fit le désespoir de tous
rands Statuaires qui vinrent après.
in d'eux n'eut la présomption de
er seulement à l'imiter : *Præter* Plin. lib. 34. cap. 8.
n Olympium, quem nemo æmula-
dit Pline. Selon Quintilien, la Quintil. lib. 12. cap. 10.
sté de l'ouvrage égaloit celle du
, & ajoutoit encore à la religion
peuples : *Ejus pulcritudo adjecisse*
id etiam receptæ religioni videtur,
majestas operis deum æquavit. Ceux
a voioient, saisis d'étonnement
ndoient si le dieu étoit descendu
el en terre pour se faire voir à
as, ou si Phidias avoit été trans-
: au ciel pour contempler le dieu.
as lui-même, interrogé où il
pris l'idée de son Jupiter Olym- Valer Max. lib. 3. cap. 7.
, cita les trois beaux vers d'Ho-
, où ce Poéte représente la ma-
de ce dieu en termes magnifi-

ques, voulant donner à entendre que c'étoit le génie d'Homére qui l'avoit inspiré.

Pausan. lib. 6. pag. 303. Au bas de la statue on lisoit cette inscription; PHIDIAS ATHÉNIEN, FILS DE CHARMIDE, M'A FAIT. Il semble que Jupiter, faisant gloire en quelque sorte d'avoir été travaillé de la main de Phidias, & le déclarant par cette inscription, reprochoit tacitement aux Athéniens leur mauvaise délicatesse, de n'avoir pu souffrir que cet excellent Ouvrier mît ou son nom ou son image à la statue de Minerve.

Pausanias qui avoit vû cette statue de Jupiter Olympien, & qui l'avoit soigneusement examinée, nous en a laissé une fort longue & fort belle description. M. l'Abbé Gédoyn l'a inserée dans sa Dissertation sur Phidias, dont il a fait lecture à notre Académie des Inscriptions, & qu'il a bien voulu me communiquer. J'en ai fait usage dans ce que j'ai raporté de ce fameux Statuaire.

La statue de Jupiter Olympien mit le comble à la gloire de Phidias, & lui assura une réputation que deux mille ans ne lui ont point ravie. Ce

fut par ce grand chef-d'œuvre qu'il termina ses travaux. Lontems après lui on conservoit encore son atelier, & les voiageurs l'alloient voir par curiosité. Lès Eléens, pour faire honneur à sa mémoire, créérent en faveur de ses descendans une charge, dont toute la fonction consistoit à nettoier cette magnifique statue, & à la préserver de tout ce qui pourroit en ternir la beauté. *Pausan. lib. 6. pag. 313.*

POLYCLETE.

POLYCLETE étoit de Sicyone, ville du Péloponnése. Il vivoit en la LXXXVIIe Olympiade. Il avoit eu Agélade pour maître, & eut pour disciples plusieurs Sculpteurs très célébres, entr'autres Myron, dont nous parlerons bientôt. Il fit plusieurs statues d'airain, qui furent fort estimées. Il y en eut une qui représentoit un beau jeune homme couronné, laquelle fut vendue cent talens, c'est-à-dire cent mille écus. Mais ce qui lui donna le plus de réputation, fut la [a] statue d'un * Doryphore, où il rencontra si *Plin. lib. 34. cap. 8.* AN. M. 3772.

** On appelloit ainsi les Gardes des Rois de Perse.*

a Fecit & quem canona artifices vocant, lineamenta artis ex eo petentes velut à lege quadam; solusque hominum artem ipse fecisse artis opere judicatur.

heureusement toutes les proportions du corps humain, qu'elle fut appellée *la Régle*; & les Sculpteurs venoient de toutes parts pour se former, en voiant cette statue, une idée juste de ce qu'ils avoient à faire pour exceller dans leur art. Polycléte [a] passe sans contredit pour avoir porté à sa derniére perfection l'art de la Sculpture, comme Phidias pour l'avoir le premier mis en honneur.

Ælian. lib. 14. cap. 8.

Travaillant à une statue, par ordre du peuple, il eut la complaisance d'écouter tous les avis qu'on vouloit bien lui donner, de retoucher son ouvrage, d'y changer & d'y corriger tout ce qui déplaisoit aux Athéniens. Mais il en fit une autre en particulier, où il n'écouta que son propre génie & les régles de l'art. Quand elles furent exposées aux yeux du public, il n'y eut qu'une voix pour condanner la premiére, & pour admirer l'autre. *Ce que vous condannez*, leur dit Polycléte, *est votre ouvrage : ce que vous admirez, est le mien.*

a Hic consummasse hanc scientiam judicatur, & toreuticen sic erudisse, ut Phidias aperuisse. *Plin.*

MYRON.

On sait peu de choses de ce Statuaire. Il étoit Athénien, ou du moins passoit pour tel, parce que les habitans d'Eleuthérie, lieu de sa naissance, s'étoient réfugiés à Athénes, & en étoient regardés comme citoiens. Il vivoit dans la LXXXIV Olympiade. Ses ouvrages le rendirent fort célébre, une vache sur tout qu'il représenta en cuivre, & qui a donné lieu à beaucoup de belles épigrammes grecques, raportées dans le 4 livre de l'Anthologie. An. M. 3560

LYSIPPE.

Lysippe étoit de Sicyone, & vivoit du tems d'Alexandre le Grand dans la CXIII Olympiade. Il exerça d'abord le métier de Serrurier: mais son génie heureux le porta bientôt à une profession plus noble & plus digne de lui. Il avoit coutume de dire que le Doriphore [a] de Polycléte lui avoit tenu lieu de maître. Mais le peintre Eupompe lui en indiqua un autre encore meilleur & plus sûr. Car Plin. lib. 34 cap. 8. An. M. 3676

a Polycleti Doryphorum sibi Lysippus aiebat magistrum fuisse. Cic. in Brut. n. 296.

Lyſippe [a] lui aiant demandé qui de ceux qui l'avoient précédé dans ſon art il devoit ſe propoſer pour modéle & pour maître : *Nul homme en particulier*, lui répondit-il, *mais la nature même.* Il l'étudia donc uniquement dans la ſuite, & profita bien de ſes leçons.

Il travailloit avec tant de facilité, que de tous les Anciens il eſt celui qui a fait le plus grand nombre d'ouvrages : on en comptoit plus de ſix cens.

Il fit entr'autres la ſtatue d'un homme qui ſe frote en ſortant du bain, laquelle étoit d'une beauté excellente. Agrippa l'avoit miſe à Rome devant ſes thermes. Tibére, [b] qui en étoit charmé, étant parvenu à l'Empire, ne put réſiſter à l'envie qu'il avoit de la poſſéder, quoique ce fût dans les premiéres années de ſon régne, où, maître de lui, il ſavoit encore modérer ſes deſirs : de ſorte qu'il enleva cette ſtatue pour la mettre dans ſa

a Eum interrogatum quem ſequeretur præcedentium, dixiſſe demonſtrata hominum multitudine, naturam ipſam imitandam eſſe, non artificem. *Plin.*

b Mirè gratum Tiberio principi, qui non quivit temperare ſibi in eo, quanquam imperioſus ſui inter initia principatus, tranſtulitque in cubiculum, alio ibi ſigno ſubſtituto. *Plin.*

chambre,

ımbre, & en fit placer une autre
s belle au même endroit. Le peu-
, qui craignoit Tibére, ne put néan-
ɔins s'empécher de crier en plein
ɨatre qu'il desiroit qu'on remît la
emiére statue : à quoi l'Empereur,
elque attache qu'il eût à cette sta-
e, fut obligé de consentir, pour ap-
iser le tumulte.

Lysippe avoit fait plusieurs statues
Alexandre selon ses différens âges,
ınt commencé dès son enfance.
n [a] sait que ce Prince avoit défendu
tout autre Statuaire que Lysippe
faire sa statue, comme à tout au-
e Peintre qu'Apelle de tirer son por-
ait : [b] persuadé, dit Cicéron, que
ıabileté de ces grands Ouvriers,
ı éternisant leurs noms, immortali-
roit aussi le sien : car ce n'étoit pas
ɔur leur faire plaisir qu'il avoit don-
é cet Edit, mais pour l'intérêt de sa
ropre gloire.

a Edicto vetuit ne quis se præter Apellem
Pingeret, aut alius Lysippo duceret æra
Fortis Alexandri vultum simulantia.
Horat. lib. 2. Epist. ad Aug.

b Neque enim Alexan-r gratiæ causa ab Apelle
ɾissimùm pingi, & à Ly-ɪpo fingi volebat ; sed quòd illorum artem cùm ipsis, tum etiam sibi, gloriæ fore putabat. *Cic. ad famil. lib. 5. Epist. 12.*

Entre ces statues d'Alexandre, il y en avoit une d'une rare beauté, dont Néron faisoit grand cas, & pour laquelle il avoit un attachement particulier. Mais, comme elle n'étoit que de bronze, ce Prince, qui étoit sans goût, & qui n'étoit frapé que de l'éclat, s'avisa de la faire dorer. Cette nouvelle parure, quelque précieuse qu'elle fût, lui fit perdre tout son prix, en couvrant la délicatesse de l'art. Il fallut ôter tout cet or postiche, moiennant quoi la statue recouvra une partie de sa première beauté & de son ancien prix, malgré les vestiges & les cicatrices qu'avoit laissé l'opération par laquelle on y avoit attaché l'or. Il me semble voir dans le mauvais goût de Néron celui de plusieurs personnes, qui cherchent à substituer le clinquant des pensées brillantes à la précieuse & inestimable simplicité des Anciens.

On dit que Lysippe ajouta beaucoup à la perfection de la Statuaire, en exprimant les cheveux mieux que

a Quam statuam inaurari jussit Nero princeps, delectatus admodum illa. Dein, cum pretio perisset gratia artis, detractum est aurum; pretiosiorque talis existimatur, etiam cicatricibus operis atque concisuris, in quibus aurum hæserat, remanentibus. *Plin.*

qui étoient avant lui, & en fai-
es têtes plus petites & les corps
s gros, pour faire paroitre les
:s plus hautes. Sur ᵃ quoi Lysippe
: de lui-même, *que les autres*
nt représenté dans leurs statues les
ues, tels qu'ils étoient faits; mais
our lui il les représentoit, tels qu'ils
sloient; c'est-à-dire, si je ne me
pe, de la maniére la plus propre
faire paroitre dans toute leur
té. Le premier point, dans la
ture comme dans la Peinture,
e suivre & d'imiter la nature:
avons vû que Lysippe la regar-
comme son maître & sa régle.
l'art ne s'en tient point là. Sans
rter jamais de la nature, il y
te des traits, des graces, qui ne la
gent point, mais qui simplement
bellissent, & frapent la vûe plus
ment & plus agréablement. On
prochoit à Démétrius, Statuaire
leurs très habile, de s'attacher
scrupuleusement à la vérité dans
ouvrages, & d'y rechercher plus

ulgò dicebat ab illis ibus) factos, quales homines, à se, qualerentur esse.
emetrius tanquam nimius in eâ (veritate) reprehenditur; & fuit similitudinis quàm pulcritudinis amantior. *Quintil. lib.* 1. *cap.* 10.

la ressemblance que la beauté. C'est ce que Lysippe évitoit.

PRAXITELE.

An. M. 3640. PRAXITELE vivoit vers la CIVe Olympiade. Il ne faut pas le confondre avec un autre Praxitele qui se rendit célébre du tems de Pompée par d'excellens ouvrages d'orféverie. Celui dont nous parlons ici, est aux premiers rangs entre les Statuaires. Il travailloit principalement sur le marbre, & il y avoit un succès extraordinaire.

Pausan. l. 1. pag. 34. Parmi le grand nombre de statues qu'il avoit faites, on ne sauroit à laquelle il faudroit donner la préférence, si lui-même ne nous l'avoit appris : & il le fit d'une maniére qui a quelque chose de singulier. Phryné, la célébre courtisanne, se l'étoit fort attaché. Elle l'avoit souvent pressé de lui faire présent de celui de ses ouvrages qu'il estimoit davantage, & qui lui paroissoit le plus achevé ; & il n'avoit pu le lui refuser. Mais, quand il s'agit de porter ce jugement, il différoit de jour en jour, soit qu'il eût peine à se déterminer lui-même, ou plutôt parce qu'il cherchoit à se dé-

barrasser de ses vives & pressantes sollicitations, en traînant l'affaire en longueur. L'industrie & l'adresse ne manquent pas pour l'ordinaire aux personnes de la profession de Phryné. Elle sut tirer habilement de Praxitéle son secret malgré lui. Un jour qu'il étoit chez elle, le domestique du Statuaire qu'elle avoit su gagner, accourant tout hors d'haleine : » Le » feu, lui dit-il, a pris à votre ate- » lier, & a déja gâté une partie de » vos ouvrages. Lesquels faut-il que » je sauve ? » Le Maître, tout hors de lui, s'écria : » Je suis perdu, si les » flammes n'ont point épargné mon » Satyre & mon Cupidon. Rassurez- » vous, reprit aussitôt la Courtisanne : » il n'y a rien de brulé. J'ai appris ce » que je voulois savoir. « Praxitéle ne put pas s'en défendre davantage. Elle choisit le Cupidon, qu'elle plaça dans la suite à Thespies sa patrie, ville de Béotie, où lontems après on alloit encore le voir par curiosité. Quand Mummius enleva de Thespies plusieurs statues pour les envoier à Rome, il respecta celle-ci, parce qu'elle étoit consacrée à un dieu. Le Cupidon de Verrès, dont parle Ci- *Cic. in V. de sign. n.*

céron, étoit auſſi de Praxitéle, mais différent de celui-ci.

C'eſt du premier ſans doute qu'il eſt parlé dans les Mémoires de M. le Préſident de Thou. Le fait eſt très curieux : je le tranſcrirai ici tel qu'il y eſt raporté. M. de Thou, encore jeune, accompagnoit en Italie M. de Foix que la Cour y avoit envoié. Ils étoient pour lors à Pavie. Entr'autres raretés qu'Iſabelle d'Eſte, grand'mere des Ducs de Mantoue, avoit rangées avec ſoin & avec ordre dans un cabinet magnifique, on fit voir à M. de Thou une choſe digne d'admiration : c'étoit un Cupidon endormi, fait d'un riche marbre de Spezzia, par Michel-Ange Buonarotti, cet homme célébre, qui de ſes jours avoit fait revivre la Peinture, la Sculpture, & l'Architecture, fort négligées depuis lontems. De Foix, ſur le raport qu'on lui fit de ce chef-d'œuvre, le voulut voir. Tous ceux de ſa ſuite, & de Thou lui-même, qui avoit un goût fort délicat pour ces ſortes d'ouvrages, après l'avoir conſidéré curieuſement de tous les côtés, avouérent tout d'une voix qu'il étoit infiniment au-deſſus de toutes les louanges qu'on lui donnoit.

Sur la côte de Gennes.

Quand on les eut laiſſés quelque tems dans l'admiration, on leur fit voir un autre Cupidon, qui étoit envelopé d'une étofe de ſoie. Ce monument antique, tel que nous le repréſentent tant d'ingénieuſes * épigrammes que la Gréce à l'envi fit autrefois à ſa louange, étoit encore ſouillé de la terre d'où il avoit été tiré. Alors toute la compagnie comparant l'un avec l'autre, eut honte d'avoir jugé ſi avantageuſement du premier, & convint que l'ancien paroiſſoit animé, & le nouveau un bloc de marbre ſans expreſſion. Quelques perſonnes de la maiſon aſſurérent alors que Michel-Ange, qui étoit plus ſincére que les grands Artiſtes ne le ſont ordinairement, avoit prié inſtamment la Comteſſe Iſabelle, après qu'il lui eut fait préſent de ſon Cupidon & qu'il eut vû l'autre, qu'on ne montrât l'ancien que le dernier, afin que les connoiſſeurs puſſent juger en les voiant, de combien, en ces ſortes d'ouvrages, les Anciens l'emportent ſur les Modernes.

* *Il y a juſquà 22 épigrammes ſur Cupidon dans le quatriéme Livre de l'Anthologie.*

M. de Piles dans la vie de Michel-Ange.

Mais quelquefois les plus habiles s'y trompent : le même Michel-Ange en fournit une preuve. Aiant fait la figure d'un Cupidon , il l'a porta à Rome , & lui aiant cassé un bras qu'il tetint , il enterra le reste dans un lieu où il savoit qu'on devoit fouiller. Cette figure y aiant été trouvée , fut admirée des connoisseurs , & vendue pour Antique au Cardinal de saint Grégoire. Michel-Ange les détrompa bientôt en produisant le bras qu'il en avoit réservé. Il est beau d'être assez habile pour imiter parfaitement les Anciens , jusqu'à tromper les ieux les plus savans ; & assez modeste , pour avouer ingénument qu'on leur est de beaucoup inférieur , comme nous avons vû que Michel-Ange l'a fait.

On raconte une méprise semblable , mais dans une matiére différente. Joseph Scaliger , le plus habile Critique de son tems , s'étoit vanté qu'on ne pouvoit pas le tromper sur le stile des Anciens. On fit courir six vers comme trouvés tout récemment : je vais les transcrire.

Here , si querelis , ejulatu , fletibus ,
Medicina fieret miseriis mortalium ,

parandæ lacrumæ contrà forent.
: hæc ad minuenda mala non magis valent,
m Nænia Præficæ ad excitandos mortuos.
turbidæ consilium non fletum expetunt.

vers, qui sont admirables, & qui out l'air antique, éblouirent tellt Scaliger, qu'il les cita dans son nentaire sur Varron comme un ent de Trabea, découvert depuis ans un ancien Manuscrit. Trabea, e Comique, vivoit six cens ans la fondation de Rome. Ces six étoient de la façon de Muret, qui ce tour à Scaliger son rival & son urrent.

1 juge bien que Praxitéle, livré ne il étoit à Phryné, ne manqua l'emploier le travail de ses mains celle qui s'étoit rendue maitresse n cœur. Une des statues de Phryt placée depuis à Delphes même, celles d'Archidamus roi de Spar- de Philippe roi de Macédoine. le honte ! Si les richesses étoient tre pour y trouver place, elle la toit bien : car les siennes étoient

Athen. l. 13 p. 591.

immenses. Elle eut l'effronterie (quel autre nom donner au trait que je vais raporter ?) de s'engager à rebâtir Thébes à ses dépens, pourvû qu'on y mît cette inscription : ALEXANDRE A DÉTRUIT THEBES, ET PHRYNÉ L'A RÉTABLIE.

Plin. l. 36. cap. 5.

Les habitans de l'île de Cos avoient demandé une statue de Vénus à Praxitéle. Il en fit deux dont il leur donna le choix pour le même prix. L'une étoit nue, l'autre voilée ; mais la premiére l'emportoit infiniment pour la beauté : *immensa differentia famæ*. Ceux de Cos eurent la sagesse de donner la préférence à la derniére, persuadés que la bienséance, l'honnêteté, & la pudeur, ne leur permettoient pas d'introduire dans leur ville une telle image, capable d'y faire un ravage infini pour les mœurs : *Severum id ac pudicum arbitrantes*. Cette retenue des païens, à combien de chrétiens fera-t-elle honte ? Les Cnidiens furent moins attentifs aux bonnes mœurs. Ils achetérent avec joie la Vénus rebutée, qui fit depuis la gloire de leur ville, où l'on alloit exprès de fort loin pour voir cette statue, qui passoit pour l'ouvrage le plus achevé de Praxitéle. Nicoméde,

e Bithynie, en faisoit un tel cas, offrit aux habitans de Cnide d'ac-er toutes leurs dettes qui étoient grandes, s'ils vouloient la lui cé-ls crurent que ce seroit se desho-, & même s'appauvrir, que de re, pour quelque prix que ce fût, statue qu'ils regardoient comme gloire & leur trésor.

SCOPAS.

OPAS étoit en même tems excel- Architecte & excellent Sculpteur. *Plin. l. 36 cap. 5.* it de l'île de Paros, & florissoit la LXXXVII[e] Olympiade. Parmi AN. M. 3572. ses ouvrages, sa Vénus tenoit le ier rang. On prétend même qu'elle ortoit sur celle de Praxitéle qui si renommée. Elle fut portée à e : mais, a dit Pline, le nombre xcellence des ouvrages dont cette est remplie, en obscurcit l'éclat ; que les emplois & les affaires on y est occupé ne laissent gué-tems de s'amuser à ces curiosités, demandent pour en admirer la

a ...ma quidem magni- ...erum eam (Vene ...bliterat, ac magni ...im negotiorumque ...mines à contempla- tione talium operum abducunt, quoniam otiosorum & in magno loci silentio apta admiratio talis est. *Plin.*

beauté, des personnes de loisir & désœuvrées, aussi bien qu'un lieu tranquille & éloigné du tumulte.

Ibid. cap. 14. J'ai déja remarqué ailleurs que la colonne qu'il fit pour le temple de Diane d'Ephése, fut celle de toutes qui eut le plus de réputation.

Plin. lib. 36. cap. 5. Vitruv. præfat. lib. 7. Il contribua aussi beaucoup à la beauté & à l'ornement du fameux Mausolée, que la Reine Artémise fit ériger à Mausole son mari dans la ville d'Halicarnasse, & qui a été mis au nombre des sept merveilles du monde, tant pour sa grandeur & la noblesse de son architecture, que pour la quantité & l'excellence des ouvrages de Sculpture dont il étoit enrichi. D'illustres compétiteurs en partagérent la gloire avec Scopas. J'ai différé & remis pour ce lieu-ci la description que Pline nous a laissée d'une partie de ce superbe édifice, parce qu'elle regarde encore plus la Sculpture que l'Architecture.

L'étendue de ce Mausolée étoit de soixante-trois piés du midi au septentrion. Les faces étoient un peu moins larges; & son tour étoit de * quatre cens onze piés. Il avoit trente-six piés

* *Il y avoit apparemment un mur autour du Mausolée, & quelque espace vuide entre l'un & l'autre; c*

& demi de hauteur, & trente-six colonnes dans son enceinte. Scopas entreprit ce qui regarde l'orient; Timothée eut le côté du midi; Léochare travailla au couchant, & Briaxis au septentrion. C'étoient les plus renommés Ouvriers qui fussent alors pour la Sculpture. Artémise mourut avant qu'ils eussent achevé l'ouvrage: mais ils crurent qu'il étoit de leur honneur de ne le point laisser imparfait. On doute encore aujourd'hui, dit Pline, lequel des quatre avoit le mieux réussi: *Hodieque certant manus.* Pythis se joignit à eux, & ajouta une Pyramide au-dessus du Mausolée, sur laquelle il posa un char de marbre attelé de quatre chevaux. Anaxagore de Clazoméne dit froidement, quand il le vit: *Voilà bien de l'argent changé en pierre.* *Diog. Laërt. in Anaxag.*

Je ne dois pas terminer cet Article sans parler d'un combat fort singulier auquel deux des plus célébres Statuaires dont j'ai fait mention furent exposés même après leur mort: ce sont Phidias & Polycléte. J'ai marqué ci-devant que le temple de Diane *Plin. lib. 34. cap. 8.*

qui paroît nécessaire pour remplir la mesure du circuit dont il est parlé ici.

d'Ephése ne fut achevé qu'aprè longue suite d'années. Il s'agi dans un tems que Pline ne fixe p d'y placer des statues d'Amazon nombre de quatre apparemmen en avoit plusieurs travaillées p plus grands Maîtres tant morts q vans. La majesté du temple dema qu'on n'y admît que ce qu'il y de plus achevé dans l'art. Il s'en raporter au jugement des habiles Statuaires du tems, que intéressés qu'ils pussent être la dispute. Ils s'adjugérent cl à eux-mêmes la premiére pl & nommérent ensuite ceux croioient avoir le mieux réussi; furent ceux qui eurent la plurali ces derniers suffrages, qu'on de victorieux. Polyclète eut la pre place, Phidias la seconde, C & Cylon les deux suivantes. Il arrivé lontems auparavant que chose de pareil, mais pour un bien différent. Après la bataill Salamine, les Capitaines Grecs lon une coutume usitée pour devoient marquer sur un billet qu'ils croioient s'être le plus d gué dans la bataille. Chacun se 1

Plut. in Themist. p. 120.

ta le premier, & Thémiſtocle le ſeond. C'étoit lui donner bien réellement la premiére place.

On voit bien que dans le court dénombrement que j'ai fait des Statuaires anciens, je n'ai choiſi que la fleur des plus renommés. Il en reſte beaucoup d'autres, & d'une grande réputation, que je ſuis obligé d'omettre, pour ne pas trop allonger mon ouvrage. Cicéron vante beaucoup la Sapho de bronze du célébre Statuaire Silanion. Rien n'étoit plus parfait que cette ſtatue : Verrès l'avoit enlevée du Prytanée de Syracuſe. Pline raconte que le même Silanion avoit jetté en bronze la ſtatue d'Apollodore ſon confrere, homme emporté & violent contre lui-même, & à qui il arrivoit ſouvent de briſer par dégoût ſes propres ouvrages, parce qu'il ne pouvoit les porter à la ſouveraine perfection dont il avoit l'idée dans l'eſprit. Silanion repréſenta d'une maniére ſi vive cette mauvaiſe humeur & cet emportement, que l'on croioit voir, non Apollodore, mais

Florem hominum libantibus. Plin.

Cic. in Verr. de ſign. n. 125-127.

Plin. lib. 34 cap. 8.

a Silanion Apollodorum finxit, fictorem & ipſum, ſed inter cunctos diligentiſſimum artis, & inimicum ſui judicem, crebro perfecta ſigna frangentem, dum ſatiare cupiditatem nequit artis.

la Colére en personne : *Hoc expressit, nec hominem ex ære feci iracundiam.*

Plin. lib. 36. cap. 5. Le même Pline vante fort au Laocoon qui étoit dans le pal l'Empereur Tite, & lui donne l férérence sur tous les ouvrag Peinture & de Sculpture. Trois h Ouvriers, Agésandre, Polydoı Athénodore Rhodiens, l'avoier vaillé de concert & avoient fait seule pierre Laocoon, ses enfar les serpens avec tous leurs plis plis. L'ouvrage étoit bien exce s'il égaloit l'admirable descriptio

Æneid. l. 2. Virgile fait de cette histoire, ou s'il en approchoit.

Il me reste à peindre le car de ces illustres Ouvriers, si b eux-mêmes à représenter au n les dieux & les hommes. Je le d'après Quintilien & Cicéron, excellens peintres en fait de ca res & de portraits, mais qu' peut copier ordinairement sa gâter.

Quintil. lib. 12. cap. 10. Le premier avoit marqué com dans la Peinture il se trouve de niéres différentes : il continue La même différence se trouve e

la Sculpture. Car les premiers
ıires dont il ſoit fait mention,
ı & Egéſias, travailloient dure-
, & à peu près dans le goût Toſ-
Calamis vint après eux, & ſes
ıges étoient déja moins con-
s. Ceux de Miron enſuite eu-
un air plus naturel & plus aiſé.
cléte ajouta la régularité & l'a-
ent. La plupart lui donnent le
ier rang : cependant, comme on
ouve rien ſans défauts, ils di-
que ſes ſtatues auroient beſoin
peu plus de force. En effet il a re-
nté les hommes avec des graces
ies, & mieux qu'ils ne ſont : mais
pas tout-à-fait atteint la majeſté
dieux. On dit même que l'âge
ſte étonnoit ſes ſavantes mains :
pourquoi il n'a guéres exprimé
la tendre jeuneſſe. Mais ce qui
quoit à Polycléte, Phidias & Al-
ne l'ont eu en partage. On tient
tant que Phidias repréſentoit
ıx les dieux que les hommes. Ja-
Ouvrier n'a ſi bien manié l'i-
e, quand nous n'en jugerions que
a Minerve d'Athénes, & par ſon
ter Olympien ; dont la beauté
le avoir encore ajouté quelque

chose à la religion des peuples, tant la majesté de l'ouvrage égaloit le dieu. On estime que Lysippe & Praxitèle sont les deux qui ont le mieux copié la nature. Car, pour Démétrius, on le blâme d'avoir porté ce soin jusqu'à l'excès, & de s'être plus attaché à la ressemblance qu'à la beauté.

Brut. L'endroit de Cicéron est plus curieux, & il y parle aussi de quelques anciens peu connus. Je trouve, dit-il, que Canachus dans ses statues fait voir un goût sec & dur. Calamis, tout dur qu'il est, ne l'est pas tant que Canachus. Myron n'est pas encore assez dans le vrai, quoiqu'absolument parlant, ce qui sort de ses mains soit beau. Polycléte est fort au-dessus, &, à mon sens, il a attrapé la perfection.

J'ai déja remarqué plus d'une fois que c'est à la Gréce que la Sculpture est redevable de la souveraine perfection où elle a été portée. La grandeur de Rome, qui devoit s'élever sur les débris de celle des Successeurs d'Alexandre, demeura lontems dans la simplicité rustique de ses premiers Dictateurs & de ses Consuls, qui n'estimoient & n'exerçoient d'autres

Arts que ceux qui servent à la guerre & aux besoins de la vie. On ne commença à avoir du goût pour les statues & les autres ouvrages de Sculpture, qu'après que Marcellus, Scipion, Flamininus, Paul Emile, & Mummius eurent exposé aux ieux des Romains ce que Syracuse, l'Asie, la Macédoine, Corinthe, l'Achaïe, & la Béotie avoient de plus beaux ouvrages de l'art. Rome vit avec admiration les tableaux, les bronzes, les marbres, & tout ce qui sert de décoration aux temples & aux places publiques. On se piqua d'en étudier les beautés, d'en discerner toute la délicatesse, d'en connoitre le prix; & cette intelligence devint un nouveau mérite, mais en même tems l'occasion d'un abus funeste à la République. Nous avons vû que Mummius, après la prise de Corinthe, chargeant des Entrepreneurs de faire transporter à Rome quantité de statues & de tableaux de la main des premiers Maîtres, les menaça, s'il s'en perdoit ou s'en gâtoit en chemin, de les obliger d'en fournir d'autres à leurs propres frais & dépens. Cette [a] grossiére ignorance n'est-elle

[a] Non puto dubites, Vinici, quin magis, pro

pas, dit un Historien, infiniment
férable à la prétendue science qu
prit bientôt la place ? Foiblesse é
ge de l'humanité ! L'innocence es
donc attachée à l'ignorance ? & f
que des connoissances & un goû
mable en soi ne puissent s'acqu
sans que les mœurs en souffrent p
abus, dont la honte retombe que
fois, quoiqu'injustement, sur le
mêmes ?

Ce nouveau goût pour les p
mares fut bientôt porté à l'excè
fut à qui orneroit le plus superbe
ses maisons à la ville & à la ca
gne. Le gouvernement des pays
quis leur en offroit les occasions.
que les mœurs ne furent pas co
pues, il n'étoit pas permis aux
verneurs de rien acheter des pe
que le Sénat leur soumettoit,
Verr. de sign. n. 10. que, dit Cicéron, quand le ve
n'a pas la liberté de vendre les
ses le prix qu'elles valent, ce
plus une vente de sa part, c'est
violence qu'on lui fait : *Quod put
ereptionem esse non emptionem, cùm*

rep. fuerit manere adhuc rudem Corinthiorum intellectum, quàm in tantum ea intelligi, & quin hac prudentiâ illa dentia decori publ rit convenientior *Paterc. lib.* 1, ca

arbitratu vendere non liceret.
que ces merveilles de l'art,
nt le nom des grands maî-
ient souvent sans prix. En
n'en ont point d'autre que
y mettent l'imagination, la
&, pour me servir de l'ex-
de Séneque, la [b] fureur de
particuliers. Les Gouver-
provinces achetoient pour
ii étoit fort estimé : encore
les plus modérés. La plupart
e force & de violence.
re nous en a fourni des preu-
a personne de Verrès Préteur
& il n'étoit pas le seul qui
le la sorte. Il est vrai, que,
ticle, il porta l'impudence à
qui ne se conçoit point. Ci-
e sait pas comment l'appel-
on, maladie, folie, brigan-
ie trouve point de nom qui
assez fortement. Ni bien-

lus est in his
atis, idem
nis. Difficile
n facere pre-
ini feceritis.
n. 14.
a paucorum
a. *De brev.*

c Venio nunc ad istius;
quemadmodum ipse appellat, studium; ut amici ejus morbum & insaniam; ut Siculi, latrocinium. Ego, quo nomine appellem, nescio. *Ibid.* n. 1.

[illegible] sentiment d'honneur [illegible] ien ne l'arrêtoit [illegible] dans la Sicile, comme [illegible] conquête. Nulle fa- [illegible] grande, pour peu [illegible] & précieuse, n'é- [illegible] mains rapaces. Pour dire [illegible]. Ciceron [illegible] prétend que [illegible] avoit plus couté [illegible] Syracuse, que la victoire [illegible] lui avoit couté [illegible]

[illegible] Marcelli homini [illegible] Ibid. n. 131. [illegible]



CHAPITRE CINQUIEME.

DE LA PEINTURE.

ARTICLE PREMIER.

De la Peinture en général.

§. I.

Origine de la Peinture.

IL EN EST de la Peinture comme de tous les autres Arts, c'eſt-à-dire qu'elle a eu des commencemens très groſſiers & très imparfaits. L'ombre d'un homme marquée & circonſcripte par des lignes y a donné naiſſance, auſſi bien qu'à la Sculpture. La premiére maniére de peindre tira donc ſon origine de l'ombre, & ne conſiſta qu'en quelques traits, qui ſe multipliant peu à peu formérent le deſſein. On ajouta enſuite la Couleur. Elle fut d'abord unique dans chaque deſſein, ſans en méler pluſieurs dans la même piéce : cette maniére de peindre fut appellée *Monochromate*, c'eſt-à-dire d'une ſeule couleur. Enfin, *Plin. l. 35 cap. 3.*

l'Art se perfectionnant de jour en jour, on introduisit le mélange de quatre couleurs seulement : il en sera parlé dans la suite.

Je n'examine point ici l'antiquité de la Peinture. Les Egyptiens se vantent d'en avoir été les inventeurs, & cela peut bien être : mais ce ne sont point eux qui l'ont mise en honneur & en crédit. Pline, dans le long dénombrement qu'il fait des habiles Ouvriers en chaque genre & des chefs-d'œuvres de l'Art, ne nomme pas un seul Egyptien. C'est donc dans le sein de la Gréce, soit à Corinthe, soit à Sicyone, soit à Athénes, & dans d'autres villes, que la Peinture s'est perfectionnée. On la croit postérieure à la Sculpture, parce qu'Homére, qui parle souvent de statues, de bas reliefs, & de gravûres, ne fait mention d'aucun tableau ni d'aucune peinture.

Plin. Ibid.

Ces deux Arts ont beaucoup de parties qui leur sont communes ; mais elles arrivent à leur fin, qui est l'imitation de la nature, par différens moiens : la Sculpture, par le relief de la matiére ; la Peinture, par les couleurs sur une superficie plate ; & il

il faut avouer que le cizeau dans les mains d'un homme de génie intéresse presque autant que le pinceau. Mais sans prétendre régler les rangs entre ces deux Arts, ni donner la préférence à l'un sur l'autre, quelle merveille de voir que la main d'un Artisan, par quelques coups de cizeau, puisse animer le bronze & le marbre ; & qu'en se jouant sur une toile avec un pinceau & des couleurs, elle imite par des lignes, des jours, & des ombres, tous les objets de la nature ? Si [a] Phidias forme l'image de Jupiter, dit Sénéque, il semble que ce dieu va lancer la foudre : s'il représente Minerve, on diroit qu'elle va parler pour instruire ceux qui la considérent, & que cette sage déesse ne garde le silence que par modestie. Doux prestige, agréable imposture, qui trompe sans induire en erreur, qui fait illusion aux sens pour éclairer l'esprit !

a Non vidit Phidias Jovem, fecit tamen velut tonantem ; nec stetit ante oculos ejus Minerva, dignus tamen illa arte animus, & concepit deos, & exhibuit. *Senec. Controv. lib. 5. cap. 34.*

Verecundè admodum silent, ut hinc responsuras paulo minùs voces præstoleris. *Lactant.*

§ II.

Des différentes parties de la Peinture. Du vrai dans la Peinture.

LA PEINTURE est un Art qui par des lignes & des couleurs représente sur une surface égale & unie tous les objets visibles. L'image qu'elle en fait, soit de plusieurs corps ensemble, ou d'un seul en particulier, s'appelle Tableau; dans lequel il y a trois choses à considérer, la COMPOSITION, le DESSEIN, le COLORIS, qui sont les trois parties nécessaires pour former un bon Peintre.

1. LA COMPOSITION, qui est la première partie de la Peinture, contient deux choses: l'Invention, & la Disposition.

L'*Invention* est un choix des objets qui doivent entrer dans la composition du sujet que le Peintre veut traiter. Elle est ou historique simplement, ou allégorique. L'Invention historique est un choix d'objets qui simplement par eux-mêmes représentent le sujet. Elle ne regarde pas seulement toutes les histoires vraies ou fabuleuses, mais

celle comprend encore les portraits des personnes, la représentation des pays, des animaux, & de toutes les productions de l'art & de la nature. L'invention allégorique est un choix d'objets qui servent à représenter dans un tableau, ou en tout ou en partie, autre chose que ce qu'ils sont en effet. Tel est, par exemple, le tableau d'Apelle qui représente la Calomnie, duquel Lucien fait la description : je la raporterai dans la suite. Telle est la peinture morale d'Hercule entre Vénus & Minerve, où ces divinités païennes ne sont introduites que pour nous marquer les attraits de la volupté & de la vertu.

La *Disposition* contribue beaucoup à la perfection & au prix d'un tableau. Car, quelque avantageux que soit le sujet, quelque ingénieuse que soit l'invention, quelque fidèle que soit l'imitation des objets que le Peintre a choisis, s'ils ne sont bien distribués, l'ouvrage n'aura point une approbation générale. L'économie & le bon ordre est ce qui fait tout valoir, ce qui attire l'attention, & ce qui attache l'esprit, par un arrangement ingénieux

& prudent, qui met toutes les figu
dans leur place naturelle. C'est c
économie & cet arrangement qu
appelle Disposition.

2. LE DESSEIN, entant qu'il
une des parties de la Peinture, est
pour la circonscription des obje
pour les mesures & les proportions
formes extérieures. Il regarde ég
ment les Peintres, les Sculpteurs,
Architectes, les Graveurs, & gé
ralement tous les Artisans dont
ouvrages ont besoin de grace &
symmétrie.

On considére plusieurs choses d
le Dessein : la Correction, le
Goût, l'Elégance, le Caractére
Diversité, l'Expression, la Perspe
ve. Mon dessein est de ne parler
principes de la Peinture qu'autant
mes Lecteurs peuvent en avoir bes
pour entendre ce qui sera raporté
l'ancienne Peinture, & pour en p
voir juger avec quelque discernem
& quelque justesse.

Correction est un terme dont les Pe
tres se servent ordinairement p
exprimer l'état d'un dessein qui
exemt de fautes dans les mesu

Cette Correction dépend de la justesse des proportions, & de la connoissance du corps humain & de ses parties.

Le *Goût* est une idée qui suit l'inclination naturelle du Peintre, ou qu'il s'est formée par l'éducation. Chaque Ecole a son goût de Dessein; & depuis le rétablissement des beaux Arts en Europe celle de Rome a toujours été estimée la meilleure, parce qu'elle s'est formée sur l'Antique. L'Antique est donc ce qu'il y a de meilleur pour le Goût du Dessein.

L'*Elégance* du Dessein est une maniére d'être qui embellit les objets, sans en détruire la vérité. Cette partie qui est fort importante, sera traitée plus au long dans la suite.

Le *Caractére* est la marque propre & particuliére qui distingue & caractérise chaque espéce d'objet, qui tous demandent des touches différentes pour exprimer l'esprit de leur caractére.

La *Diversité* consiste à donner à chaque personnage d'un tableau l'air & l'attitude qui lui sont propres. Le Peintre habile a le talent de discerner le naturel qui est toujours varié. Ainsi la contenance & l'action des person-

nes qu'il peint sont toujours vi

Il est pour un grand Peintre
exemple, une infinité de joies
douleurs différentes, qu'il dis
encore par les âges, par les tem
mens, par les caractéres des nati
des particuliers, & par mille
moiens. Le sujet le plus rebattu d
un sujet neuf sous son pinceau.

Le mot d'*Expression* se confon
dinairement en parlant de Pe
avec celui de Passion. Ils dif
néanmoins en ce que, Expressi
un terme général qui signifie la r
sentation d'un objet selon le car
de sa nature, & selon le tour
Peintre a dessein de lui donner
la convenance de son ouvrage.
Passion, en Peinture, est un m
ment du corps accompagné de ce
traits sur le visage qui marquent
agitation de l'ame. Ainsi toute p
est une expression, mais toute e
sion n'est pas une passion.

La *Perspective* est l'Art de rep
ter les objets qui sont sur un
selon la différence que l'éloign
y apporte, soit pour la figure
pour la couleur. On distingue
deux sortes de perspectives, la li



& l'aérienne. La Perspective linéaire consiste dans le juste racourcissement des lignes ; l'aérienne dans une juste dégradation des couleurs. *Dégrader*, c'est, en terme de Peinture, ménager le fort & le foible des jours, des ombres, & des teintes selon les divers degrés d'éloignement. M. Perrault, par un zèle aveugle pour les modernes, prétendoit que la Perspective étoit absolument inconnue aux Anciens ; & il fondoit son sentiment sur le manque de Perspective dans la colonne Trajane. M. l'Abbé Salier, dans une courte mais élégante Dissertation sur cette matiére, prouve par plusieurs passages que la Perspective n'étoit point inconnue aux Anciens, & que c'est cet artifice industrieux qui leur enseignoit si bien à faire illusion aux sens dans leurs tableaux, par la modification des grandeurs, des figures, & des couleurs, dont ils savoient augmenter ou diminuer la force & l'éclat. Quant à la colonne Trajane, si la Perspective n'y a pas été exactement observée, ce n'est point par ignorance des régles de l'Art, mais parce que souvent les grands Maîtres se mettent au-dessus des ré-

Mémoires *l'Acad.* *Inscription* *Tome* VII

gles même pour atteindre plus surement à leur but. M. de Piles reconnoit que le défaut de dégradation dans cette colonne ne doit être attribué qu'au dessein que l'Ouvrier, supérieur aux régles de son art, avoit de soulager la vûe, & de rendre les objets plus sensibles & plus palpables.

3. Le COLORIS est différent de la couleur. Celle-ci est ce qui rend les objets sensibles à la vûe. Le Coloris est une des parties essentielles de la Peinture, par laquelle le Peintre fait imiter la couleur de tous les objets naturels, en faisant un mélange judicieux des couleurs simples qui sont sur sa palette. Cette partie est bien importante. Elle enseigne de quelle sorte les couleurs doivent être emploiées pour produire ces beaux effets du *Clair-obscur*, qui aident à faire paroitre le relief des figures, & les enfoncemens des tableaux.

Pline l'explique assez au long. Après avoir parlé des commencemens fort simples & fort grossiers de la Peinture, il ajoute a qu'à l'aide du tems & de l'expérience elle se developa peu à

a Tandem se ars ipsa distinxit, & invenit lu- men atque umbras, differentia colorum alterna

: qu'elle trouva les Jours & les
res, avec la différence des cou-
qui se relevent l'une par l'autre;
t'elle mit en usage le Clair-obscur,
ne le dernier éclat & la consom-
on du Coloris. Car ce Clair-obs-
i'est pas proprement la lumiére;
il tient comme le milieu entre les
s & les Ombres qui entrent dans
mpositjon du sujet. Et de-là vient
les Grecs l'ont appellé Tonos,
-à-dire le Ton de la Peinture: pour
s faire entendre, que, comme
la Musique il y a mille tons dif-
ns qui s'unissent les uns aux autres
e maniére insensible pour faire un
harmonieux; de même, dans la
ture, il y a une force & une dé-
ation de lumiére presque imper-
ibles, lesquelles varient encore
n les couleurs propres ou locales
divers objets où elles tombent.
t par cette distribution enchante-
des lumiéres & des ombres, &,
est permis de parler ainsi, par les
liges de cette espéce de magie,

se excitante: Postea adjectus est splen- alius hic quàm lu- quem, quia inter hoc & umbram esset, appellaverunt *Tonon*. *Plin. lib.* 35. *cap.* 5.

que les Peintres font illusion au[x]
& en imposent aux yeux des [spec-]
teurs. Ils emploient avec un art [qu'on]
ne se lasse point d'admirer, les te[intes,]
les demi-teintes, & toutes les [dimi-]
nutions de couleurs nécessaires [pour]
dégrader la couleur des objets. [Ces]
nuances ne sont pas mieux fon[dues]
dans la nature que dans leurs [ta-]
bleaux.

C'est cet appas séduisant de [la]
Peinture qui frape & attire tout [le]
monde : les ignorans, les connoisseur[s]
& les Peintres même. Elle ne perme[t]
à personne de passer indifféremmen[t]
par un lieu où sera quelque tableau
qui porte ce caractére, sans être comme surpris, sans s'arrêter, & sans
jouir quelque tems du plaisir de sa
surprise. La véritable Peinture est
donc celle qui nous appelle, pour
ainsi dire, en nous surprenant : & ce
n'est que par la force de l'effet qu'elle
produit que nous ne pouvons nous
empécher d'en approcher, comme si
elle avoit quelque chose à nous dire.
Et quand nous sommes auprès d'elle,
nous trouvons en effet qu'elle nous
divertit par le beau choix, & par la
nouveauté des choses qu'elle nous

présente ; par l'histoire, & par la fable dont elle nous rafraîchit la mémoire ; par les inventions ingénieuses, & par les allégories dont nous nous faisons un plaisir de trouver le sens, ou de critiquer l'obscurité.

Il y a plus, comme le remarque Aristote dans se Poétique. Des monstres, & des hommes morts ou mourans, que nous n'oserions regarder ou que nous ne verrions qu'avec horreur, nous les voions avec plaisir imités dans les ouvrages des Peintres. Mieux ils sont imités, plus nous les regardons avidement. Le massacre des Innocens a dû laisser des idées bien funestes dans l'imagination de ceux qui virent réellement les soldats effrénés égorger les enfans dans le sein des meres sanglantes. Le tableau de le Brun, où nous voions l'imitation de cet événement tragique, nous émeut & nous attendrit ; mais il ne laisse dans notre esprit aucune idée importune. Nous savons que le Peintre ne nous afflige qu'autant que nous le voulons, & que notre douleur, qui n'est que superficielle, disparoitra avec le tableau : au lieu que nous ne serions pas maîtres ni de la vivacité,

ni de la durée de nos sentimens, si nous avions été frapés par les objets mêmes.

Mais [a] ce qui doit dominer dans la Peinture, & ce qui en fait la souveraine perfection, c'est le Vrai. Rien n'est bon, rien ne plait sans le Vrai. Tous les Arts qui ont pour objet l'imitation, ne s'exercent que pour instruire & pour divertir les hommes par une fidéle représentation de la nature. J'insérerai ici sur cette matiére un morceau, dont j'espére que le Lecteur me saura gré. Je l'ai extrait du petit Traité de M. de Piles sur *le Vrai dans la Peinture*, & encore plus d'une Lettre de M. du Guet qui y est jointe, & qu'il avoit écrite à une Dame, qui lui avoit demandé son sentiment sur ce petit Traité.

Cours de Peinture de *M. de Piles, qui se vend chez la Veuve Estienne.*

Du Vrai dans la Peinture.

QUOIQUE la Peinture ne soit qu'une imitation, & que l'objet qui est dans le tableau ne soit que feint, il est pourtant appellé vrai, quand il imite parfaitement le caractére de son modéle.

On distingue trois sortes de Vrai

a Picturæ probari non debent, quæ non sunt similes veritati. *Vitruv. lib. 7. cap. 5.*

s la Peinture : le vrai simple, le
i idéal, & le vrai composé, ou le
i parfait.

e Vrai simple, qu'on appelle le
nier Vrai, est une imitation sim-
& fidéle des mouvemens expres-
de la nature, & des objets tels
le Peintre les a choisis pour mo-
e & qu'ils se présentent d'abord à
, ieux : ensorte que les carnations
oissent de véritables chairs, & les
peries de véritables étofes selon
ır diversité, & que chaque objet en
ail conserve le véritable caractére
sa nature.

e Vrai idéal, est un choix de di-
ses perfections qui ne se trouvent
ais dans un seul modéle, mais qui
irent de plusieurs, & ordinaire-
nt de l'Antique.

e troisiéme Vrai, qui est composé
Vrai simple & du Vrai idéal, fait
cette union le dernier achévement
l'art, & la parfaite imitation de la
le nature. On peut dire que les
ntres sont habiles selon le degré
quel ils possédent les parties du pre-
er & du second Vrai, & selon l'heu-
ıse facilité qu'ils ont acquise d'en
re un bon composé.

ment & la vie. L'idéal lui choi
art tout ce qui peut l'embellir
rendre touchant, & il ne le ch
hors du Vrai simple, qui est
dans certaines parties, mais ric
son tout.

Si le second Vrai ne supp
le premier, s'il l'étoufe & l'e
de se faire plus sentir que tout
le second lui ajoute, l'art s'
de la nature ; il se montre
d'elle ; il en occupe la place,
de la représenter ; il trompe l
du spectateur, & non ses ieux
vertit du piége, & ne fait pa
préparer.

Si au contraire le premier
qui a toute la vérité du mou
& de la vie, mais qui n'a p

tant qu'il est agréable & fini, & bleau perd tout ce qui a manqué à modéle.

L'usage donc de ce second Vrai con- e à suppléer dans chaque sujet ce il n'avoit pas, mais qu'il pouvoit oir, & que la nature avoit répandu s quelques autres; & à réunir ainsi qu'elle divise presque toujours.

Ce second Vrai, à parler dans la ri- eur, est presque aussi réel que le emier: car il n'invente rien, mais il hoisit par tout. Il étudie tout ce qui peut plaire, instruire, animer. Rien lui échape, lors même qu'il paroit chapé au hazard. Il arréte par le Des- ein ce qui ne se montre qu'une fois; & il s'enrichit par mille beautés diffé- rentes pour être toujours régulier, & ne jamais tomber dans les redites.

C'est pour cette raison que l'union de ces deux Vrais a un effet si surpre- nant. Car alors c'est une imitation par- faite de ce qu'il y a dans la nature de plus spirituel, de plus touchant, & de plus parfait.

Tout est alors vraisemblable, parce que tout est vrai: mais tout est surpre- nant, parce que tout est rare. Tout fait impression, parce que l'on a obser-

vé tout ce qui est capable d'en
mais rien ne paroit affecté, parce
a choisi le naturel, en choisiss
merveilleux & le parfait.

C'est ce beau Vrai-semblab
paroit souvent plus vrai que la
même : parce que dans cette un
premier Vrai saisit le spectateur,
plusieurs négligences, & se fait
sans qu'on y pense.

Ce troisiéme Vrai est un but o
sonne n'a encore atteint. On pe
seulement, que ceux qui en ont l
approché, sont les plus habiles.

CE QUE j'ai raporté jusqu'i
parties essentielles de la Peintur
cilitera l'intelligence de ce qu
dit bientôt des Peintres mêmes
l'histoire abrégée que j'en fera
plus grands Maîtres conviennen
n'y a jamais eu de Peintre qui ai
sédé au dernier degré d'excellenc
tes les parties de son Art. Quel
uns sont ingénieux dans l'Inven
d'autres heureux dans le Des
ceux-là réussissent dans le Col
ceux-ci dans l'Expression : d'a
enfin peignent avec beaucoup de
& de beauté. Personne n'a encore
sédé tous ces avantages à la fois.

ta

& plusieurs autres que j'ai
ont toujours été partagés : le
cellent Peintre est celui qui en
en sa personne le plus grand

portant est de bien connoitre
nous porte notre naturel. Les
; naissent avec un génie déter-
on seulement pour un certain
ais pour certaines parties de
, qui sont les seules où ils puis-
ssir éminemment. S'ils sortent
sphére, ils deviennent des hom-
-dessous du médiocre. L'art a
beaucoup aux talens naturels ;
e les supplée point quand ils
ent. Tout dépend du génie. On
ainsi l'aptitude qu'un homme
de la nature pour faire bien &
ent certaines choses, que les
ne sauroient faire que très mal,
en se donnant beaucoup de
Souvent b un Peintre plait sans
er les régles, pendant qu'un au-
ait en les observant, parce que
ier n'a pas le bonheur d'être né

è dictum est ca- tradi potest. *Quintil. lib.*
is, decere quod 11 *cap.* 3.
a id neque sine b In quibusdam virtu-
eque totum arte tes non habent gratiam,

avec du génie. Ce génie est le feu q
éléve les Peintres au-dessus d'eu
mêmes, qui leur fait mettre de l'a
dans leurs figures, & qui leur tie
lieu de ce qu'on appelle enthousiasi
dans la poésie.

Au reste, quoiqu'un Peintre n'e
celle pas dans toutes les parties de s
Art, cela n'empéche pas que la pl
part des ouvrages qui partent de
main des grands Maîtres ne doive
être regardés comme des ouvrag
parfaits dans leur genre, & selon
mesure de perfection dont la foible
humaine est capable. La preuve c
taine de leur excellence, c'est l'i
pression subite qu'ils font égalem
sur tous les Spectateurs ignorans
savans; avec cette seule différenc
que les premiers n'en sentent que
plaisir, & que les autres en conno
sent la raison. En matiére d'ouvrag
de poésie ou de peinture, le sentime
est un juge non récusable. On pleu
à une tragédie ou à la vûe d'un t
bleau, avant que d'avoir discuté
l'objet que le Poéte ou le Peintre no

in quibusdam vitia ipsa delectant. *Quintil. lib.* 11. *cap* 3.

a Docti rationem artis intelligunt, indocti voluptatem. *Quintil. lib* *cap.* 3.

ρréſentent, eſt un objet capable de ucher par lui-même, & s'il eſt bien ιité. Le ſentiment nous apprend ce ιi en eſt, avant que nous ayons penſé en faire l'examen. Le même inſtinct ιi nous feroit gémir par un premier ouvement à la rencontre d'une mere ιi conduiroit ſon fils au tombeau, ous fait pleurer quand la ſcéne ou le bleau nous font voir l'imitation fi-ιle d'un pareil événement. Le [a] pu-ic eſt donc capable de bien juger des ers & des tableaux ſans ſavoir les ré-es de la poéſie & de la peinture, ιrce que, comme l'obſerve Cicéron, ιus les hommes, à l'aide du ſentiment ιtérieur que la nature a mis en eux, ιnnoiſſent, ſans ſavoir les régles, ſi s productions des arts ſont de bons ι de mauvais ouvrages.

On ne ſera point étonné que je ette ici la Peinture en parallèle avec . Poéſie. Tout le monde ſait ce mot e Simonide, *que la Peinture eſt une*

a Illud ne quis admi-ιur quonam modo hæc ιlgus imperitorum no-t, cùm in omni genere, m in hoc ipſo, magna ιædam eſt vis incredi-liſque naturæ. Omnes enim tacito quodam ſen-ſu, ſine ulla arte aut ra-tione, quæ ſint in artibus ac rationibus recta ac pra-va, dijudicant. *Cic. lib. 3. de Orat. n.* 195.

poësie muette, & la poësie une peint *parlante.* Je n'examine point laque des deux peut le mieux réussir à présenter un objet, & à peindre u image. Cette question me mener trop loin. Elle a été fort bien trai par l'Auteur des réflexions critiq sur la Poésie & sur la Peinture, d j'ai emprunté ici beaucoup de chos Je me contente d'observer, que co me le tableau qui représente une a tion, ne nous fait voir qu'un instant sa durée, le Peintre ne peut point e primer beauoup de circonstances to chantes qui précédent ou suivent c instant, & encore moins faire sen les passions & les discours, qui en au mentent beaucoup la vivacité : au li qu'il est libre au Poéte de faire l'un l'autre à loisir, & de leur donner u juste étendue.

Il ne me reste, avant que de pass à l'histoire des Peintres, que de don ner une idée abrégée des différent espéces de Peinture.

§. III.

Différentes espéces de Peinture.

AVANT qu'on eût trouvé le se

: peindre en huile, tous les
:s ne travailloient qu'à Fresque
létrempe.

appelle *Fresque* une peinture
ır un enduit de mortier encore
avec des couleurs détrempées
e l'eau. Ce travail se fait con-
; murailles & les voutes. La
re à fresque venant à s'incorpo-
'ec le mortier, ne périt & ne
qu'avec lui. Les murs du tem-
s Dioscures * à Athénes avoient
nts à fresque par Polygnote &
iognéte pendant la guerre du
nnése. Pausanias remarque que
intures s'étoient bien conser-
usqu'à son tems, c'est-à-dire
e six cens ans depuis celui de
ıote. Les bons Peintres cepen- *Plin. l. 35. cap. 10.*
au raport de Pline, peignoient
:nt en fresque. Ils ne croioient
:voir borner leur travail à des
ıs particuliéres, ni laisser à la
ion des flammes des chefs-d'œu-
:réparables. Ils se fixoient à des
ges portatifs, qu'on pouvoit, en
ıccident, sauver de l'incendie,
transportant d'un lieu en un au-

* *ppelloit ainsi Castor & Pollux, parce qu'ils étoient fils de Jupiter.*

tre. Tous [a] les monumens de ces grands Peintres, dit Pline, faisoient, pour ainsi dire, la garde dans les palais, dans les temples, & dans les villes, pour être en état d'en sortir à la premiére allarme; & un grand Peintre, à proprement parler, étoit un bien commun & un trésor public, qui appartenoit à toute la terre.

La *Détrempe* est une peinture faite de couleurs délaiées seulement avec de l'eau, & de la colle ou de la gomme.

L'invention de *peindre à l'huile* n'a point été connue des Anciens. Ce fut un Peintre Flamand, nommé Jean *Van-Eych*, mais plus connu sous le nom de Jean de Bruge, qui en trouva le secret, & qui le mit en usage au commencement du quinziéme siécle. Ce secret, qui a été si lontems caché, ne consiste néanmoins qu'à broier les couleurs avec de l'huile de noix, ou de l'huile de lin. Il a été d'un grand secours pour la Peinture, parce que toutes les couleurs se mélant mieux ensemble, font un coloris plus doux, plus délicat, & plus agréable; & donne une union & une tendresse à

a Omnis eorum ars urbibus excubabat, pictorque res communis terrarum erat.

l'ouvrage, qui ne peut se faire
les autres maniéres. On peint à
contre les murailles, sur le bois,
a toile, sur les pierres, & sur
s sortes de métaux.
ı [a] prétend que les anciens Pein-
ie peignoient que sur des tables
ois, blanchies avec de la craie,
vient le mot de *tabula*, tableau;
ie l'usage de la toile, parmi les
rnes, n'est pas même fort ancien.
ne, après avoir fait un long dé- *Lib. 35. c. 7.*
ırement de toutes les couleurs
a Peinture emploioit de son tems,
e : » Sur quoi je ne puis m'empé-
r, à la vûe d'une si grande va-
é de couleurs & de coloris, d'ad-
er la sagesse & l'économie de l'an-
ιité. Car ce n'est qu'avec qua-
couleurs simples & primitives
les anciens Peintres ont exécuté
ouvrages immortels, qui sont en-
e aujourd'hui toute notre admi-
on : le *blanc* de Mélos, le *jaune*
thénes, le *rouge* de Sinope, & le

:o princeps jusserat m se pingi 120 pe- linceo, incogni- hoc tempus. *Plin.* *cap.* 7.

ıuor coloribus so- lis immortalia illa opera fecere... Apelles, Me- lanthius... clarissimi pi- ctores, cùm tabulæ eorum singulæ oppidorum veni- rent opibus.

» simple *noir*. Voila tout ce qu'ils (
» emploié ; & néanmoins c'est a
» ces quatre couleurs bien ménagé
» qu'un Apelle, un Mélanthe, les p
» grands Peintres qui furent jama
» ont produit ces piéces merveilleu
» dont une seule étoit d'un tel pr
» qu'à peine toutes les richesses d'u
» ville suffisoient-elles pour l'achet
On peut croire que leurs ouvrages
roient été encore plus parfaits, s
ces quatre couleurs ils en avoi
ajouté deux, qui sont les plus gé
rales & les plus aimables de la natu
le *bleu* qui représente le ciel, & le *v*
qui habille si agréablement toute
terre.

Plin. lib. 35. cap. 11. Les Anciens avoient une mani
de peindre, qui étoit fort en us
encore du tems de Pline, qu'ils a
pelloient * *Caustique*. C'étoit [a] u
peinture en cire, où le pinceau n
voit que peu ou point de part. T
l'art consistoit à préparer des *cires*
diverses couleurs, & à les appliq
sur le bois ou sur l'ivoire par le mo
du feu.

* Ce mot vient de καίω qui signifie brûler.

LA MINIATURE (on prononce

a Ceris pingere, ac picturam inurere quis primus excogitaverit, non con *Plin.*

dinairem

nent mignature) eſt une ſorte
ture qui ſe fait de ſimples cou-
ès fines, détrempées avec de
de la gomme ſans huile. Elle
nguée des autres peintures, en
lle eſt plus délicate, qu'elle
re regardée de près, qu'on ne
faire aiſément qu'en petit,
e la travaille que ſur du vélin,
tablettes.
a une maniére de deſſiner *au*
qui eſt fort eſtimée, & où ré-
e extrême délicateſſe. *Paſtel* eſt
te faite de pluſieurs couleurs
es, & broiées enſemble, ou
nent, dont on fait des craions
eindre ſur le papier, ou ſur le
nin.
eint à l'huile *ſur le Verre* comme
t ſur les Jaſpes, & ſur les autres
fines : mais la plus belle ma-
'y travailler, eſt de peindre ſous
re, c'eſt-à-dire qu'on voie les
rs au travers du Verre. On avoit
is l'art d'incorporer la couleur
e Verre même, comme on le
la Sainte Chapelle, & dans
up d'autres Egliſes. On dit que
et eſt perdu.
ture en Email. L'Email eſt une

eſpéce de Verre coloré. Sa matiére fondamentale eſt de l'étain & du plomb en parties égales calcinées au feu ; à quoi l'on ajoute ſéparément des couleurs métalliques telles qu'on lui veut donner. *L'Email* ſe dit auſſi de la peinture & du travail qui ſe fait avec des couleurs minérales qui ſe cuiſent avec le feu. La porcelaine, la faïance, les pots vernìſſés de terre, ſont autant d'eſpéces d'*Emaux*. L'uſage d'*émailler* ſur la terre eſt fort ancien, puiſque du tems de Porſenna roi des Toſcans, on faiſoit dans ſes Etats des vaſes émaillés de différentes figures.

Moſaïque. C'eſt un ouvrage compoſé de pluſieurs petites piéces de raport, & diverſifié de couleurs & de figures, maſtiquées ſur un fond de * Stuc. D'abord on en fit des compartimens pour orner les lambris & le pavé. Puis les Peintres entreprirent d'en revétir des murailles, & de faire diverſes figures dont ils ornérent leurs temples & pluſieurs autres édifices. Ils emploioient pour cela le Verre & les Emaux, dont ils firent une infinité de

* Stuc, *eſt une compoſition de chaux & de poudre de marbre blanc.*

morceaux de toutes sortes de
ırs, & coloriés de diverses ma-
: lesquels aiant un luisant & un
mirable, font de loin tout l'effet
peut desirer, & résistent com-
marbre même à toutes les inju-
l'air. C'est en cela que ce tra-
rpasse toutes sortes de peinture,
tems efface & consume ; au lieu
mbellit la Mosaïque, qui subsiste
ems, qu'on peut dire que sa
n'a presque point de fin. On voit
ıe, & dans plusieurs endroits de
, des fragmens de Mosaïque an-
On jugeroit mal du pinceau des
ıs, si l'on vouloit en juger sur
osaïques. Il est impossible d'imi-
ec les pierres & les morceaux
re dont les Anciens se sont ser-
ur peindre de la sorte, toutes
ıutés & tous les agrémens que
ceau d'un habile homme met
n tableau.





ARTICLE SECOND.

[illegible]

[illegible]

PHIDIAS ET PANENUS.

[illegible] PHIDIAS, qui fleurissoit dans la [illegible] Olympiade, a été Peintre avant que d'être Sculpteur. Il a peint, à Athènes, le fameux Péricles, surnommé l'Olympien, à cause de la majesté & des foudres de son éloquence. J'ai parlé fort au long de Phidias dans l'article de la Sculpture. PANENUS son frere se distingua aussi parmi les Peintres de son tems. Il peignit la fameuse journée de Marathon,

es Athéniens défirent en bataille
ée toute l'armée des Perſes. Les
ipaux Chefs de part & d'autre
nt repréſentés dans ce tableau de
leur naturelle, & d'après une
e reſſemblance.

POLYGNOTE.

OLYGNOTE, fils & diſciple d'A-
phon, étoit de Thaſe, île ſepten-
iale de la mer Egée. Il parut avant
Ce Olympiade. Il eſt le premier AN. M. 3582.
uit donné quelque grace à ſes fi-
s: & il contribua beaucoup au
rès de l'Art. Avant lui on n'avoit
beaucoup avancé cette partie qui
rde l'Expreſſion. D'abord il jetta
nte quelques ſtatues : mais enfin
vint au pinceau, & s'y diſtingua
verſes maniéres.

ais la peinture qui lui fit le plus
nneur à tous égards, eſt celle
fit à Athénes dans le * *Pécile*, où
réſenta les principaux événemens
a guerre de Troie. Quelqu'im-
nt & quelque précieux que fût
uvrage, il en refuſa le paiement,
ne généroſité d'autant plus eſti-

it un Portique, ain-lé à cauſe de la va-riété des peintures & des ornemens don' il étoit enrichi.

mable qu'elle est rare dans les personnes qui tirent du gain de leur art. Le Conseil des Amphyctions, qui représentoit les Etats de la Gréce, l'en remercia par un Decret solennel au nom de la nation, & ordonna que dans toutes les villes où il passeroit, il seroit logé & défraié aux dépens du public. Mycon, autre Peintre, qui travailla au même Portique, mais d'un côté différent, moins généreux & peut-être moins riche que Polygnote, reçut de l'argent, & par ce contraste augmenta encore la gloire de son confrere.

APOLLODORE.

CE PEINTRE étoit d'Athénes ;
AN. M. 3596. & vivoit dans la XCIIIe Olympiade. C'est lui qui trouva enfin le secret de représenter au vif, & dans leur plus grande beauté, les divers objets de la nature, non seulement par la correction du Dessein ; mais principalement par l'entente du Coloris, & par la distribution des ombres, des lumiéres, & du Clair-obscur ; en quoi il porta la Peinture à un degré de force & de douceur, où jusques-là elle n'avoit pu encore parvenir. Pline

remarque qu'avant lui il n'y avoit point de tableau qui appellât & retînt le Spectateur : *Neque ante eum tabula ullius ostenditur quæ teneat oculos.* L'effet que doit produire toute peinture excellente, est d'attacher les yeux du Spectateur, de les rappeller, de les tenir dans l'admiration. Pline le jeune après avoir décrit d'une maniére fort vive une Antique de Corinthe qu'il avoit achetée, & qui représentoit un vieillard debout, termine cette admirable description par ces mots : » Enfin tout y est d'une force à arrêter » les yeux des Maîtres de l'Art, & à » charmer ceux des ignorans. *Talia denique omnia, ut possint artificum oculos tenere, delectare imperitorum.*

Plin. l lib. 3.

ZEUXIS.

ZEUXIS, natif* d'Héraclée, apprit les premiers élémens de la Peinture vers la LXXXV Olympiade. AN. M. 3

Pline dit, [a] qu'aiant trouvé la porte

* *On ne sait point de quelle Héraclée parlent les Auteurs, car il y a plusieurs villes de ce nom. On panche davantage pour Héraclée de Macédoine, ou pour celle qui est dans l'Italie proche de Crotone.*

a Ab hoc (Apollodoro) fores apertas Zeuxis Heracleotes intravit... audentemque jam aliquid penicillum ad magnam gloriam perduxit.

de la Peinture ouverte par les ſoins & l'induſtrie d'Apollodore ſon Maître, il y entra ſans peine, & pouſſa même le pinceau, qui commençoit déja à s'enhardir, à une gloire très diſtinguée. *La porte de l'Art* eſt ici l'entente des couleurs & la pratique du Clair-obſcur, qui étoit la derniére perfection qui manquoit à la Peinture. Apollodore y avoit déja fait d'heureuſes découvertes. Mais, comme ceux qui inventent ne perfectionnent pas toujours, Zeuxis, aiant profité des lumiéres de ſon Maître, porta encore plus loin que lui ces deux excellentes parties. De là vient qu'Apollodore, indigné contre ſon Diſciple de cette eſpéce de larcin qui lui étoit ſi honorable, ne put s'empécher de le lui reprocher fort aigrement dans une Satyre en vers, & de le traiter de Voleur, qui, non content de lui avoir dérobé ſon art, oſoit encore s'en parer en tous lieux comme d'un bien légitime.

Toutes ces plaintes ne touchérent point l'Imitateur, & ne ſervirent qu'à lui faire faire encore de plus grands efforts, pour tâcher de ſe ſurpaſſer lui-même après avoir ſurpaſſé ſon

faître. Il y réuffit parfaitement par s excellens ouvrages qu'il mit au ur, qui lui acquirent en même tems ne grande réputation & de grandes cheffes. Ce n'eft pas ici le bel endroit e Zeuxis. Il fit oftentation de ces rieffes d'une maniére puérile. Il aima paroitre, & à fe donner de grands rs, fur tout dans les occafions éclantes, comme dans les Jeux Olymiques, où il fe faifoit voir à toute la réce couvert d'une robe de pourpre, vec fon nom en lettres d'or fur l'éffe même.

Quand il fut devenu fort riche, il ommença à donner libéralement fes uvrages, fans en recevoir de récomenfe. Il en apportoit une raifon, qui e fait pas beaucoup d'honneur à fa odeftie. *S'il* [a] *donnoit gratuitement fes uvrages, c'eft*, difoit-il, *qu'aucun prix e les pouvoit paier.* J'aurois mieux aié le laiffer dire aux autres.

Une Infcription qu'il mit à un de fes bleaux, ne marque pas plus de moeftie. C'étoit un ATHLETE, dont il it fi content, qu'il ne pouvoit s'empécher de l'admirer & de s'en applau-

a Poftea donare opera i inftituit, quòd ea nullo fatis digno pretio permutari poffe diceret. *Plin.*

dée comme d'un chef-d'œuvre inimitable. Il écrivit au bas du tableau un vers grec dont le sens revient à ceci[1].

> A l'aspect de ce LUTTEUR, dans lequel je m'admire,
> En vain tous mes Rivaux voudront se tourmenter.
> Ils pourront peut-être en médire
> Sans pouvoir jamais l'imiter.

Plut. de glor. Athen. pag. 346. Le vers grec se trouve dans Plutarque; mais il est appliqué aux ouvrages d'Apollodore. Le voici.

Μωμήσεταί τις μᾶλλον ἢ μιμήσεται.

On le critiquera plus facilement qu'on ne l'imitera.

Zeuxis avoit plusieurs rivaux, dont les plus illustres étoient Timanthe & Parrhasius. Ce dernier entra en concurrence avec lui dans une dispute publique, où l'on disputoit les prix de Peinture. Zeuxis avoit fait une piéce, où il avoit si bien peint des raisins, que, dès qu'elle fut exposée, les oiseaux s'en approchérent pour en

[1] *Ces vers sont de l'Auteur de l'Histoire de la Peinture ancienne extraite du Livre 35 de l'Histoire Naturelle de Pline, dont il donne la traduction, en plaçant la paraphrase, avec le texte Latin. Ce Livre est imprimé à Londres en 1725. J'y ai trouvé d'excellentes réflexions, dont j'ai fait grand usage.*

cqueter le fruit. Sur quoi, transpor-
de joie, & tout fier du suffrage de
s Juges non suspects & non récusa-
:s, il demanda à Parrhasius qu'il fît
nc paroitre incessamment ce qu'il
oit à leur opposer. Parrhasius obéit,
produisit sa piéce, couverte, com-
il sembloit, d'une étoffe délicate
maniére de rideau. *Tirez ce rideau*,
ıta Zeuxis, & *que nous voyions ce*
z chef-d'œuvre. Ce rideau étoit le
eau même. Zeuxis avoua qu'il
it vaincu. *Car*, dit-il, *je n'ai trom-*
que des oiseaux, & *Parrhasius m'a*
ıpé moi-même qui suis Peintre.

e même Zeuxis, quelque tems
:s, peignit un jeune homme, qui
toit une corbeille de raisins : &
ınt que les oiseaux les venoient
i becqueter, il avoua, avec la
ıe franchise, que si les raisins
ent bien peints, il faloit que la fi-
: le fût bien mal, puisque les oi-
x n'en avoient aucune peur.

ʾuintilien nous apprend [a] que les
ens Peintres s'étoient assujettis à
ner à leurs Dieux & à leurs Héros

[a] lle verò ita circum-
t omnia, ut eum
latorem vocent,
deorum & heroum effigies, quales ab eo sunt
traditæ, ceteri, tanquam
ita necesse sit, sequuntur.
Quintil. lib. 12. *cap.* 1.

fit tant rire, qu'il en mourut
étonnant que nul autre Auteu
Verrius Flaccus, cité par Festus
raporté ce fait. Quoique la cho
difficile à croire, dit M. de Piles
n'est pas sans exemple.

PARRHASIUS.

PARRHASIUS, natif d'Ephé
& disciple d'Evénor, étoit, c
on l'a vû, émule de Zeuxis.
soient tous deux pour les plus
de leur tems, qui étoit le bea
de la Peinture ; & [a] Quintilie
qu'ils l'ont portée à un haut de
perfection, Parrhasius pour le d
& Zeuxis pour le coloris.

Plin. lib. 35. cap. 10. Pline fait un éloge & trace
ractére de Parrhasius qui ne
rien à desirer. Si on l'en croit,

exacte de la Symmétrie, c'est-à-dire, des proportions : outre cela, les airs de tête spirituels, délicats, & passionnés ; la distribution élégante des cheveux, la beauté & la dignité des visages & des personnes ; & enfin, du consentement des plus grands Maîtres, le finissement & l'arrondissement des figures, en quoi il a surpassé tous ses prédécesseurs, & égalé tous ceux qui l'ont suivi. Pline considére cette partie comme la plus difficile & la plus importante de la Peinture. Car, dit-il, encore qu'il soit toujours avantageux de bien peindre le milieu des corps, c'est pourtant une chose où plusieurs ont réussi. Mais d'en [a] tracer les contours, les faire fuir, & par le moien de ces affoiblissemens, faire ensorte qu'il semble qu'on aille voir d'une figure ce qui en est caché, c'est en quoi consiste la perfection de l'art.

Parrhasius avoit été formé dans la Peinture par Socrate, à qui un tel Disciple ne fit pas peu d'honneur.

Xénophon nous a conservé un entretien court à la vérité, mais bien *Xenoph. in Memorabil. Socr. lib. 3. p. 780. 781.*

a Ambire enim debet se extremitas ipsa, & sic desinere, ut promittat alia post se, ostendatque etiam quæ occultat.

Peinture.

Plin. ibid. On convient que Parrhasi[...]
loit dans ce qui regarde les
& les passions de l'ame, ce q[...]
bien dans un de ses tableaux
beaucoup de bruit & lui acqu[...]
coup de réputation. C'étoit u[...]
ture fidéle du PEUPLE D'[...]
NES, qui brilloit de mille t[...]
vans & ingénieux, & montr[...]
le peintre une richesse d'ima[...]
inépuisable. Car, [a] ne voul[...]
oublier touchant le caractére
nation, il la représenta, d'u[...]
bizarre, colére, injuste, inco[...]
& de l'autre, humaine, cl[...]
sensible à la pitié; & avec to[...]
fiére, hautaine, glorieuse, fé[...]
quelquefois même basse, fui[...]
timide. Voila un tableau pein[...]

nt d'après nature. Mais, comment
ıceau peut-il rassembler & réunir
le traits différens ? C'est la mer-
: de l'Art. C'étoit apparemment
bleau allégorique.

fférens Auteurs ont peint aussi Plin. lib. 35. cap. 10.
ès nature le portrait de notre Athen. lib.
re. C'étoit [a] un Artisan d'un va- 12. p. 543.
énie & d'une fertilité d'inven- Ælian. lib. 9. cap. 11.
universelle ; mais dont jamais
ınne n'a approché en fait de pré-
ıtion, ou plutôt de cette arro-
e, qu'une gloire justement ac-
, mais mal soutenue, inspire
quefois aux meilleurs Ouvriers.
ıabilloit de pourpre ; il portoit
couronne d'or ; il avoit une canne
riche ; les attaches de ses souliers
nt d'or, & ses brodequins super-
, enfin il étoit magnifique en tout
ui environnoit sa personne. Il
onnoit à lui-même libéralement
épithétes les plus flateuses & les
s les plus relevés, qu'il ne rou-
it point d'inscrire au bas de ses
eaux : *le délicat, le poli, l'élégant*
hasius : *le Consommateur de l'art ;*
ı *originairement d'Apollon, & né*

ecundus artifex, sed | arrogantiùs si: usus gloria
emo insolentius & | artis. *Plin.*

pour peindre les dieux mêmes. Il ajoûtoit qu'à l'égard de son Hercule, *il l'avoit représenté précisément, & trait pour trait, tel qu'il lui étoit souvent apparu en songe.* Avec tout ce faste & toute cette vanité, il ne laissoit pas de se donner *pour un homme vertueux :* moins délicat en ce point que M. Despreaux qui se disoit

Ami de la vertu plutôt que vertueux.

Plin. in Ælian. & Athen. ibid.

Le succès de la dispute qu'eut Parrhasius avec Timanthe dans la ville de Samos, fut bien humiliant pour le premier, & dut couter beaucoup à son amour propre. Il s'agissoit d'un prix pour celui qui auroit le mieux réussi. La matiére du tableau & du combat, étoit un Ajax outré de colére contre les Grecs de ce qu'ils avoient adjugé les armes d'Achille à Ulysse. Ici, à la pluralité des meilleurs suffrages, la victoire fut adjugée à Timanthe. Le vaincu couvrit sa honte, & se dédommagea de sa défaite par un bon mot, qui sent un peu la rodomontade. *Voyez*, dit-il, *mon Héros. Son sort me touche encore plus que le mien propre. Il est vaincu une seconde fois par un homme qui ne le vaut pas.*

PAMPHILE

PAMPHILE.

PAMPHILE étoit d'Amphipolis, sur les confins de la Macédoine & de la Thrace. Il est le premier qui joignit l'érudition à la Peinture. Il s'attacha, sur toutes choses, aux Mathématiques, & particuliérement au Calcul & à la Géométrie, soutenant hautement que sans leur secours il n'étoit pas possible d'amener la Peinture à sa perfection. On conçoit aisément qu'un tel Maître n'avilissoit point son Art. Il ne prenoit aucun Eléve qu'à raison de dix talens pour autant d'années; & ce ne fut qu'à ce marché que Mélanthe & Apelle devinrent ses disciples. Il obtint, d'abord à Sicyone, & ensuite par toute la Gréce, l'établissement d'une espéce d'Académie, où les Enfans de condition libre, qui avoient quelque disposition pour les beaux Arts, étoient élevés & instruits avec soin. Et de peur que la Peinture ne vînt enfin à s'avilir & à dégénérer, il obtint encore des Etats de la Gréce un Edit sévére, qui l'interdisoit absolument aux esclaves.

Dix mille écus.

Le prix excessif que donnoient les Eleves à leurs Maîtres, & l'établissement des Académies pour les personnes libres avec l'exclusion des esclaves, montrent dans quelle haute considération étoit cet Art, avec quelle émulation on s'y appliquoit, & avec quel succès & quelle promtitude il devoit parvenir à sa perfection.

Zeuxis, Parrhasius, Mélanthe, & Pamphile étoient contemporains. On
AN. M. 3604. les place vers la CXV[e] Olympiade.

TIMANTHE.

TIMANTHE étoit, selon les uns de Sicyone, & selon d'autres de Cythne, l'une des Cyclades. Son caractére propre[a] étoit l'Invention. Cette partie, si rare & si difficile, ne s'acquiert ni par le travail, ni par les conseils, ni par les préceptes des Maîtres: c'est l'effet d'un génie heureux, d'une vive imagination, & de ce beau feu qui anime les Peintres aussi bien que les Poétes par une sorte d'enthousiasme.

Plin. lib. 35. cap. 6. Quintil, lib. 2 cap. 13. L'Iphigénie de Timanthe, célébre par les louanges de tant d'Ecrivains, a été regardée par tous les grands

[a] Timanthi plurimum adfuit ingenii. *Plin.*

es comme un chef-d'œuvre de dans ce genre ; & c'est princi- ient ce tableau qui a fait dire a ses ouvrages faisoient conce- plus de choses qu'ils n'en mon- it, & que, quoique l'art y fût au suprême degré, le génie en- ssoit encore sur l'art. Le sujet beau, grand, tendre, & tout- propre à la Peinture : mais l'e- ion y donna tout le prix. Ce iu représentoit Iphigénie se te- debout devant l'autel, telle ie jeune & innocente Princesse ra être immolée au salut de sa :. Elle étoit environnée de plu- ; personnes, qui toutes s'inté- ent vivement à ce sacrifice, néanmoins selon différens de- Le [b] Peintre avoit représenté le e Calchas fort affligé, Ulysse beau- plus triste, & Ménélas oncle Princesse avec toute l'affliction

Val. Max. lib. 8. cap. 11.

omnibus ejus operi- elligitur plus sem- uàm pingitur ; &, s summa sit, in- tamen ultrà artem i. *lib.* 35. *cap.* 10.
n in Iphigeniæ im- ae pinxisset tris- lchantem, tristio- yssem, addidisset Menelao quem summum poterat ars efficere mœro- rem ; eo sumptis affecti- bus, non reperiens quo dignè modo patris vul- tum posset exprimere, velavit ejus caput, & suo cuique animo dedit æsti- mandum. *Quintil. lib. 2. cap. 13.*

qu'il étoit possible de mettre sur son visage. Restoit Agamemnon pere d'Iphigénie ; & c'étoit là où il faloit se surmonter. Cependant tous les traits de la tristesse étoient épuisés. La nature vint au secours de l'art. Il n'est pas naturel à un pere de voir égorger sa fille : il lui suffit bien d'obéir aux dieux qui la lui demandent , & il lui est permis de se livrer à la plus vive douleur. Le Peintre ne pouvant exprimer celle du Pere , prit le parti de lui jetter un voile sur les yeux , laissant aux Spectateurs à juger de ce qui se passoit au fond de son cœur : *Velavit ejus caput , & suo cuique animo dedit æstimandum.*

Cette idée est belle & ingénieuse, & elle a fait beaucoup d'honneur à Timanthe. On ne sait pourtant s'il en est véritablement l'auteur , & il y a beaucoup d'apparence que l'Iphigénie d'Euripide la lui a fournie : voici l'endroit. *Lorsqu'Agamemnon vit sa fille qu'on menoit dans le bois pour y être sacrifiée , il gémit , & détournant la tête versa des larmes , & se couvrit les yeux de sa robe.*

Un de nos illustres Peintres, c'est le Poussin , a heureusement imité le

trait dont je viens de parler, dans son tableau de la mort de Germanicus. Après avoir traité les différens genres d'affliction des autres personnages comme des passions qui pouvoient s'exprimer, il place à côté du lit de Germanicus une femme remarquable par sa taille & par ses vétemens, qui se cache le visage avec les mains, dont l'attitude entiére marque la douleur la plus profonde, & fait clairement entendre que c'est la femme du Prince dont on pleure la mort.

Je ne puis m'empécher de joindre ici un fait très curieux en matiére de Peinture allégorique. On appelle ainsi une peinture, qui emploie une fiction & un emblême pour exprimer une action véritable.

M. le Prince de Condé faisoit peindre dans la gallerie de Chantilly l'histoire de son pere, connu en Europe sous le nom du Grand Condé. Il se rencontroit un inconvénient dans l'exécution du projet. Le Héros, durant sa jeunesse, s'étoit trouvé lié d'intérêt avec les ennemis de l'Etat, & il avoit fait une partie de ses belles actions quand il ne portoit pas les armes pour sa patrie. Il sembloit donc

qu'on ne devoit point faire parade de ces faits d'armes dans la gallerie de Chantilly. Mais, d'un autre côté, quelques-unes de ces actions, comme le secours de Cambrai, & la retraite de devant Arras, étoient si brillantes, qu'il devoit être bien mortifiant pour un fils amoureux de la gloire de son pere, de les supprimer dans le monument qu'il élevoit à la mémoire de ce Héros. Il trouva lui-même un heureux dénouement : car c'étoit, non seulement le Prince, mais l'homme de son tems né avec la conception la plus vive & l'imagination la plus brillante. Il fit donc dessiner la Muse de l'Histoire, personnage allégorique mais très connu, qui tenoit un livre sur le dos duquel étoit écrit, *Vie du Prince de Condé.* Cette Muse arrachoit des feuillets du livre qu'elle jettoit par terre, & on lisoit sur ces feuillets : *Secours de Cambrai*, *Secours de Valenciennes*, *Retraite de devant Arras :* enfin, le titre de toutes les belles actions du Prince de Condé durant son séjour dans les Pays-Bas actions dont tout étoit louable, à l'exception de l'écharpe qu'il portoit quand il les fit. Malheureusement c

ableau n'a pas été exécuté ſuivant une dée ſi ingénieuſe & ſi ſimple. Le Prince qui avoit conçu une idée ſi noble, eut en cette occaſion un excès de complaiſance, & déférant trop à l'art, il permit au Peintre d'altérer l'élégance & la ſimplicité de ſa penſée par des figures qui rendent le tableau plus composé, mais qui ne lui font rien dire de plus que ce qu'il diſoit déja d'une maniére ſi ſublime. J'ai tiré ce récit des Réflexions Critiques ſur la Poéſie & ſur la Peinture.

APELLE.

APELLE, que la renommée a mis au deſſus de tous les Peintres, parut dans la CXII^e Olympiade. Il étoit de l'île de Co, fils de Pithius, & diſciple de Pamphile. Il eſt quelquefois appellé Ephéſien, parce qu'il s'établit à Ephéſe, où ſans doute un homme d'un tel mérite obtint bientôt le droit de bourgeoiſie.

Plin. lib. 35. cap. 10.

AN. M. 3672.

Ile dans la mer Egée.

Il a eu la gloire de contribuer lui ſeul, plus que tous les autres enſemble, à la perfection de la Peinture, non ſeulement par ſes excellens ouvrages; mais par ſes écrits, aiant composé trois Volumes ſur les prin-

cipaux ſecrets de ſon Art, qui ſubſiſtoient encore du tems de Pline, mais qui malheureuſement ne ſont pas parvenus juſqu'à nous.

Le fort de ſon pinceau a été la Grace, c'eſt-à-dire ce je ne ſai quoi de libre, de noble, & de doux en même tems, qui touche le cœur & qui réveille l'eſprit. Quand il louoit & admiroit les ouvrages de ſes Confreres, ce qu'il faiſoit fort volontiers, après avoir avoué qu'ils excelloient dans toutes les autres parties, il ajoutoit que la Grace leur manquoit; mais que pour lui cette qualité lui étoit échue en partage, & que perſonne ne pouvoit lui en diſputer la palme. Ingénuité qui ſe pardonne aux hommes d'un vrai mérite, quand elle ne vient point d'orgueil & de fierté.

La maniére dont il fit connoiſſance & lia une étroite amitié avec Protogéne, célébre Peintre de ſon tems, eſt aſſez curieuſe, & mérite d'être raportée. Protogéne vivoit à Rhodes, connu d'Apelle ſeulement de réputation & par le bruit de ſes tableaux. Celui-ci voulant s'aſſurer de la beauté de ſes ouvrages par ſes propres yeux, fit un voiage exprès à Rhodes. Arrivé

chez

hez Protogéne, il n'y trouva qu'une vieille femme qui gardoit l'atelier de son Maître, & un Tableau monté sur le chevalet, où il n'y avoit encore rien de peint. La Vieille lui demandant son nom, je vais le mettre ici, lui dit-il : & prenant un pinceau avec de la couleur, il dessina quelque chose d'une extrême délicatesse. Protogéne, à son retour, aiant appris de la servante ce qui s'étoit passé, & considérant avec admiration les traits qui avoient été dessinés, ne fut pas lontems à en deviner l'Auteur : *C'est Apelle*, s'écria-t-il : *il n'y a que lui au monde qui soit capable d'un dessein de cette finesse & de cette légéreté.* Et prenant d'une autre couleur, il fit sur les mêmes traits un contour plus correct & plus délicat ; & dit à sa Gouvernante, que si l'Etranger revenoit, elle n'avoit qu'à lui montrer ce qu'il venoit de faire, & l'avertir en même tems que c'étoit-là l'ouvrage de l'homme qu'il étoit venu chercher. Apelle revint bientôt après : mais honteux de se voir inférieur à son Emule, il prit d'une troisiéme couleur, & parmi les traits qui avoient été faits, il en conduisit de si savans

& de ſi merveilleux, qu'il y épuiſa toute la ſubtilité de l'art. Protogéne aiant diſtingué ces derniers traits, *Je ſuis vaincu*, dit-il, *& je cours embraſſer mon vainqueur.* En effet, il vola au port à l'inſtant, où aiant trouvé ſon rival, il lia avec lui une étroite amitié, qui depuis ne ſe démentit jamais : choſe aſſez rare entre deux perſonnes du premier mérite, & qui courent la même carriére ! Ils convinrent entr'eux, par raport au tableau où ils s'étoient eſcrimés, de le laiſſer à la poſtérité tel qu'il étoit ſans y toucher davantage, prévoiant bien, comme en effet cela arriva, qu'il feroit un jour l'admiration de tout le monde, & particuliérement des connoiſſeurs & des maîtres de l'art. Mais ce précieux monument des deux plus grands Peintres qui furent jamais, fut réduit en cendres au premier embraſement de la maiſon d'Auguſte, dans le Palais où il étoit expoſé à la curioſité des Spectateurs, toujours nouvellement ſurpris, au milieu de quantité d'autres des plus excellens & des plus finis, de ne trouver dans celui-ci qu'une eſpéce de vuide, d'autant plus admirable, qu'on

n'y voioit que trois desseins au simple trait & de la derniére finesse, qui échapoient à la vûe par leur subtilité, & qui par cela même devenoient encore plus estimables & plus attraians pour de bons yeux.

C'est à peu près de cette sorte qu'il faut entendre l'endroit de Pline. Dans ces mots *arrepto penicillo lineam ex colōre duxit summæ tenuitatis per tabulam*, par *lineam* il ne faut pas entendre une simple ligne de Géométrie, mais un trait de pinceau. Cela est contraire au bon sens, dit M. de Piles, & choque tous ceux qui savent un peu ce que c'est que Peinture.

Quoiqu'Apelle fût fort exact dans ses ouvrages, il savoit jusqu'à quel point il devoit travailler sans fatiguer son esprit, & ne poussoit point l'exactitude jusqu'au scrupule. Il [a] dit un jour, parlant de Protogéne, qu'il avouoit que ce rival pouvoit lui être égalé, ou même préféré pour tout le reste, mais qu'*il ne savoit pas quitter*

[a] Idem & aliam gloriam usurpavit, cùm Protogenis opus immensi laboris ac curæ supra modum anxiæ, miraretur. Dixit enim omnia sibi cum illo paria, aut illi meliora: sed uno se præstare, quòd *manum ille de tabula non sciret tollere*; memorabili præcepto, nocere sæpè nimiam diligentiam. *Plin.*

le pinceau, & qu'il gâtoit ſouvent les belles choſes qu'il faiſoit à force de les vouloir perfectionner. Parole mémorable, dit Pline, & qui marque qu'une trop grande exactitude devient ſouvent nuiſible !

Ce n'eſt pas qu'Apelle approuvât la négligence dans ceux qui ſe méloient de Peinture. Il penſoit bien autrement & pour lui-même, & pour les autres. Il ne paſſoit aucun jour de ſa vie, quelque occupation étrangére qu'il eût d'ailleurs, ſans s'exercer au craion, à la plume, ou au pinceau, tant pour ſe conſerver la main libre & légére, que pour ſe perfectionner de plus en plus dans toutes les fineſſes d'un Art qui n'a point de bornes.

Un de ſes Diſciples lui montrant un tableau pour ſavoir ce qu'il en penſoit, & ce Diſciple lui diſant qu'il l'avoit fait fort vîte, & qu'il n'y avoit emploié qu'un certain tems : *Je le vois bien ſans que vous me le diſiez*, répondit Apelle, & *je ſuis étonné que dans ce peu de tems-là même vous n'en aiez pas fait davantage de cette ſorte.*

Un autre Peintre lui faiſant voir le tableau d'une Héléne qu'il avoit peinte avec ſoin, & qu'il avoit ornée de

:oup de pierreries, il lui dit : *O*
ımi, n'aiant pu la faire belle, vous
voulu du moins la faire riche.
difoit fon fentiment avec fim-
ê, il recevoit de la même manié-
ui des autres. Sa coutume étoit,
d il avoit achevé un ouvrage,
xpofer aux yeux des paffans, &
endre caché derriére un rideau,
'on en difoit, dans le deffein de
ger les défauts que l'on pourroit
narquer. Un Cordonnier aiant
'é qu'il manquoit quelque chofe
Sandale, le dit librement ; &
tique étoit jufte. Repaffant le len-
in par le même endroit, il vit
a faute avoit été corrigée. Tout
e l'heureux fuccès de fa critique,
visa de cenfurer auffi une jambe,
ıelle il n'y avoit rien à redire. Le
re alors, fortant de derriére fa
, avertit le Cordonnier de fe ren-
er dans fon métier, & dans fes
ıles. Ç'eft ce qui donna lieu au
erbe, *Ne futor ultra crepidam :*
à-dire

Savetier,
Fais ton métier ;
de toi fur tout d'élever ta cenfure
Au deffus de la chauffure.

Apelle rendoit justice avec joie au mérite des grands Ouvriers, & ne rougissoit point de se les préférer à lui-même pour de certaines qualités. Ainsi il avouoit ingénuement qu'Amphion l'emportoit sur lui pour la Disposition, & Asclépiodore pour la régularité du Dessein. Nous avons vû le jugement avantageux qu'il portoit de Protogéne. Il ne s'en tint pas à de simples paroles.

Cet excellent Peintre n'étoit pas beaucoup estimé de ses compatriotes, comme il arrive assez ordinairement. Pendant qu'Apelle étoit avec lui à Rhodes, lui aiant demandé un jour ce qu'il vendoit ses ouvrages lorsqu'il y avoit mis la derniére main ; & l'autre lui aiant marqué une somme très modique : *Et moi*, reprit Apelle, *je vous en offre cinquante* * *talens pour chacun, & je les prendrai tous à ce prix ;* en ajoutant qu'il ne seroit point en peine de s'en défaire, & qu'il les vendroit comme étant de sa propre main. Cette offre, qui étoit sérieuse, fit ouvrir les yeux aux Rhodiens sur le mérite de leur Peintre, qui, de son

* *C'est-à-dire, cinquante mille écus. Cette somme me paroit exorbitante. Il est assez ordinaire qu'il se glisse quelque erreur dans les chiffres.*

côté, s'en prévalut, & ne livra plus ses tableaux qu'à un prix très considérable.

La souveraine habileté dans la Peinture n'étoit pas le seul mérite d'Apelle. La politesse, la connoissance du monde, les maniéres douces, insinuantes, spirituelles le rendirent fort agréable à Alexandre le Grand, qui ne dédaignoit pas d'aller souvent chez le Peintre, tant pour jouir des charmes de sa conversation, que pour le voir travailler, & devenir le premier témoin des merveilles qui sortoient de son pinceau. Cette affection d'Alexandre pour un Peintre qui étoit poli, agréable, délicat, ne doit pas étonner. Un jeune Monarque se passionne aisément pour un Génie de ce caractére, qui joint à la bonté de son cœur, la beauté de l'esprit, & la délicatesse du pinceau. Ces sortes de familiarités entre les Héros de divers genres, ne sont pas rares, & font honneur aux Princes.

Alexandre avoit une si haute idée d'Apelle, qu'il donna un Edit pour déclarer que sa volonté étoit de n'être peint que par lui, de même qu'il ne donna permission par le même Edit

qu'à Pyrgotéle de graver ses médailles, & à Lysippe de le représenter par la fonte des métaux.

Plut. de amic. & adulat. p. 58. Il arriva qu'un des principaux Courtisans d'Alexandre se trouvant un jour chez Apelle lorsqu'il peignoit, se répandit en questions ou en réflexions peu justes sur la Peinture, comme il est ordinaire à ceux qui veulent parler d'un art qu'ils ignorent. Apelle, qui étoit en possession de s'expliquer librement avec les plus grands Seigneurs, lui dit : » Voiez-vous ces jeu» nes garçons qui broient mes cou» leurs ? Pendant que vous gardiez le » silence, ils vous admiroient, éblouis » de l'éclat de votre pourpre, & de » l'or qui brille sur vos habits. De» puis que vous avez commencé à » parler de choses que vous n'en» tendez point, ils ne cessent de » rire. « C'est Plutarque qui raporte ce fait. Selon [a] Pline, c'est à Alexandre lui-même qu'Apelle osa faire cette leçon ; mais d'une maniére plus douce, en lui conseillant seulement de s'expliquer avec plus de réserve de-

Plin l. 35. cap. 10.

a In officina imperitè multa differenti silentium comiter suadebat, rideri eum dicens à pueris qui colores tererent. Tantum auctoritatis & juris erat ei in regem, alioquin iracundum.

vant ſes ouvriers : tant le Peintre bel-esprit avoit acquis d'aſcendant ſur un Prince, qui faiſoit déja la terreur & l'admiration du genre humain, & qui étoit naturellement colére ! Alexandre lui donna d'autres marques encore plus extraordinaires de ſon affection & de ſes égards.

Le caractére ſimple & ouvert d'Apelle ne revenoit pas également à tous les Généraux du jeune Monarque. Ptolémée, l'un d'eux, qui dans la ſuite eut en partage le roiaume d'Égypte, n'avoit pas été des plus favorables à notre Peintre : on n'en ſait pas la raiſon. Quoi qu'il en ſoit, Apelle s'étant embarqué, quelque tems après la mort d'Alexandre, pour une ville de la Gréce, fut malheureuſement jetté par la tempête du côté d'Alexandrie, où le nouveau Roi ne lui fit aucun accueil. Outre cette mortification à laquelle il devoit s'attendre, il y trouva des envieux aſſez malins pour chercher à le faire tomber dans un piége. Dans cette vûe, ils engagérent un des Officiers de la Cour à l'inviter au ſouper du Roi comme de ſa part, ne doutant point que cette liberté, qu'il paroîtroit

avoir prise de lui-même, ne lui attirât l'indignation d'un Prince qui ne l'aimoit pas, & qui ne savoit rien de la supercherie. En effet, Apelle s'y étant rendu par déférence, le Roi irrité de son audace, lui demanda brusquement qui étoit celui de ses Officiers qui l'avoit appellé à sa table, & lui montrant de la main ses Invitateurs ordinaires, il ajouta qu'il vouloit savoir absolument qui d'eux lui avoit fait prendre cette hardiesse. Le Peintre, sans s'émouvoir, se tira de ce pas en homme d'esprit & en Dessinateur consommé. Il prit d'un réchaut qui étoit là un charbon éteint, & en trois ou quatre coups il craionna sur le champ contre la muraille l'ébauche de celui qui l'avoit invité, au grand étonnement de Ptolémée, qui reconnut dès les premiers traits, le visage de l'Imposteur. Cette avanture le réconcilia avec le Roi d'Egypte, qui le combla ensuite de biens & d'honneurs.

Lucian. de Calum. pag. 563-565. Mais elle ne le réconcilia pas avec l'Envie, qui n'en devint que plus animée. On l'accusa, quelque tems après, devant le Prince d'avoir tramé avec * Théodote la conjuration qui

* *On accuse ici Lucien d'un grossier anachronisme.*

oit éclaté contre lui dans la ville de yr. Ce fut un autre Peintre de répution, nommé Antiphile, qui se por- pour délateur. L'accusation n'avoit s la moindre vraisemblance. Apelle avoit point été à Tyr : il n'avoit mais vû Théodote : il n'étoit ni un caractére ni d'une profession pro- e à tramer un tel complot : l'acusateur, Peintre comme lui, mais en inférieur en mérite & en réitation, pouvoit être, sans injure, upçonné de jalousie de métier. ais le Prince, sans rien écouter, ns rien examiner, comme cela n'est ie trop ordinaire, tenant Apelle our coupable, éclata en plaintes ntre son ingratitude & son mauais cœur ; & il auroit été conduit ı supplice, sans la confession vontaire d'un des complices, qui touié de compassion pour l'Innocent êt d'être mis à mort, s'avoua luiême criminel, & déclara qu'Apelle avoit eu aucune part à la conjuraon. Le Roi, confus d'avoir ajouté i si légérement à la calomnie, lui ndit son amitié, le gratifia même cent talens pour le dédommager de ijure qu'il lui avoit faite, & lui

Cent mille écus.

livra Antiphile pour être son esclave.

Apelle de retour à Ephése, se vengea de tous ses ennemis par un excellent tableau de la Calomnie, dont voici l'ordonnance. A la droite du tableau est assis un homme d'éclat & d'autorité, qui a de grandes oreilles à peu près comme Midas, & qui tend la main à la Calomnie, comme pour l'inviter de s'approcher. A ses côtés sont deux femmes, dont l'une représente l'*Ignorance*, & l'autre le [1] *Soupçon*.

La *Calomnie* paroit s'avancer. C'est une femme d'une grande beauté. On entrevoit sur son visage & dans sa démarche je ne sai quoi de violent & d'emporté, comme d'une personne animée de colére & de fureur. D'une main elle tient un flambeau pour allumer le feu de la division & de la discorde; &, de l'autre, elle traîne par les cheveux un jeune homme, qui tend les mains vers le ciel, & qui implore l'assistance des dieux. Devant elle marche un Homme, qui a le visage pâle, le corps sec & décharné, les yeux perçans, & qui

[1] *Le mot grec est féminin* ; ὑπόληψις.

mener la bande : c'est * l'En-
Calomnie est accompagnée de
utres femmes, qui l'excitent,
niment, & qui s'empressent
d'elle pour relever ses attraits
tours. A leur air composé, on
ure que c'est la Ruse & la
ison. Enfin, après tous les au-
uit le Repentir, couvert d'un
noir & déchiré, qui, avec
up de confusion & de larmes,
nt la tête en arriére, reconnoit
lointain la Vérité, qui s'ap-
environnée de lumiére. Telle
vengeance utile & ingénieuse
grand homme. Je ne croi pas
eût été sûr pour lui, pendant
toit en Egypte, de tracer, ou
ins de produire au jour un pa-
leau. Ces grandes oreilles, cette
étendue vers la Calomnie com-
ur l'inviter d'approcher, & d'au-
raits semblables, ne font pas
neur à celui qui y tient le pre-
rang, & marquent un Prince
onneux, crédule, ouvert à la
, & qui semble appeller les dé-
s.
ne fait un long dénombrement

* grec, *l'envie est masculin* : φθόνος.



qui le premier a trouvé l'art
Il fit plusieurs portraits d'Al
dont l'un sur tout fut regard
l'un de ses tableaux les plus
Il y étoit représenté la fou
main. Ce tableau fut fait pou
ple de la Diane des Ephésien
Il semble, dit Pline qui l'a
que la main du Héros, avec l
sortent réellement du tablea
ce Prince disoit-il lui-mêm
comptoit deux Alexandres :
Philippe, qui étoit invincible
d'Apelle, qui étoit inimitable.
Pline parle d'un de ses ta
qui devoit être d'une grande
Il l'avoit fait pour une disput
que entre les Peintres : le suj
leur avoit proposé étoit une
S'apercevant que la brigue all
adjuger le prix à quelqu'un d

il [a] en appella du jugement des
es à celui des animaux, muets,
lus équitables que les hommes.
résenter les tableaux des autres
es à des chevaux qu'il avoit fait
exprès, qui demeurérent im-
:s devant ces premiers tableaux,
hannirent que devant celui d'A-

prétend que sa Vénus, sur-
ée *Anadyoméne*, c'est-à-dire,
rt de la mer, étoit son chef-
re. Pline [b] dit que cette piéce
lébrée par les vers des plus
; Poétes, & que si la Peinture
é surpassée par la poésie, aussi
t-elle été illustrée. Apelle en
commencé une autre à Cos sa
, qui selon lui & selon tous les
isseurs, devoit surpasser la pre-
; mais la mort envieuse l'arrêta
ieu de l'ouvrage. Il ne se trouva
ıne depuis qui osât y porter le
ıu. On ne sait si c'est cette se-
Vénus, ou la premiére, qu'Au- *Strab. l. 14, pag 657.*
ıcheta de ceux de Cos, en leur
tant la somme de cent talens; *Cent mille écus.*

[a] judicio ad mutas
:des provocavit ab
us.

[b] Versibus græcis tali
opere, dum laudatur, vi-
cto, sed illustrato.



du tribut qui leur avoit été imposé de la part de la République Romaine. Si c'est celle-ci, comme il y a beaucoup d'apparence, elle eut un sort aussi triste que l'autre, & même encore plus funeste. Dès le tems d'Auguste, l'humidité en avoit déja gâté la partie inférieure. On chercha quelqu'un de la part du Prince pour la retoucher : mais il ne se trouva personne qui fût assez hardi pour l'entreprendre, ce qui [a] augmenta la gloire du Peintre Grec, & la réputation de l'ouvrage même. Enfin cette belle Vénus, que personne n'osoit toucher par vénération ou par timidité, fut insultée par les vers qui se mirent dans le bois, & la dévorérent. Néron, qui régnoit alors, en mit une autre à la place, de la main d'un Peintre peu connu.

Dorothée.

Pline fait souvenir le Lecteur que tant de merveilleux tableaux, qui faisoient l'admiration de tous les bons connoisseurs, étoient peints simplement avec les quatre couleurs primitives dont il a été parlé.

Apelle forma plusieurs Eléves, qui profitérent de ses inventions : mais, dit

a Ipsa injuria cessit in gloriam Artificis.

dit Pline, une chose en quoi personne n'a pu pénétrer son secret, est la composition d'un certain Vernis, qu'il appliquoit à ses tableaux pour leur conserver pendant une longue suite de siécles toute leur fraîcheur & toute leur force. Il tiroit trois avantages de ce Vernis. 1. Il donnoit du lustre aux couleurs quelles qu'elles fussent, & les rendoit plus moëlleuses, plus unies, & plus tendres : ce qui est maintenant l'effet de l'huile. 2. Il garantissoit ses ouvrages de l'ordure & de la poussiére. 3. Il [a] ménageoit la vûe du Spectateur qui s'éblouit facilement, en tempérant les couleurs vives & tranchantes par l'interposition de ce Vernis, qui tenoit lieu de verre à ses ouvrages.

ARISTIDE.

UN des plus fameux contemporains d'Apelle étoit ARISTIDE de Thébes. A la vérité il ne possédoit pas l'élégance & les graces dans le même degré qu'Apelle : mais [b] il est le premier, qui, par génie & par étude, se *Plin. lib. 35. cap. 10.*

a Ne claritas colorum oculorum aciem offenderet . . . & eadem res nimis floridis coloribus austeritatem occultè daret. *Plin.*

b Is omnium primus animum pinxit, & sensus omnes expressit. *Plin.*

ſoit fait des régles ſûres pour peindre l'ame, c'eſt-à-dire les ſentimens les plus intimes du cœur. Il excelloit dans les paſſions fortes & véhémentes, auſſi bien que dans les paſſions douces: mais ſon coloris avoit quelque choſe de dur & d'auſtére.

On a de lui [a] cet admirable tableau, (c'eſt toujours Pline qui parle) où, dans le Sac d'une ville, eſt repréſentée une MERE qui expire d'un coup de poignard qu'elle a reçu dans le ſein, & un ENFANT qui ſe traîne juſqu'à ſa mammelle pour la téter. On voit ſur le viſage de cette femme, quoique mourante, les ſentimens les plus vifs, & les ſoins les plus empreſſés de la tendreſſe maternelle. Elle paroit ſentir le danger de ſon fils, & craindre qu'au lieu du lait qu'il cherche il ne trouve que du ſang. On diroit que Pline a le pinceau à la main, tant il peint avec de vives couleurs tout ce qu'il décrit. Alexandre, qui aimoit tant les belles choſes, fut ſi enchanté de cette piéce,

a Hujus pictura eſt, oppido capto, ad Matris morientis vulnere mammam adrepens Infans: intelligiturque ſentire Mater, & timere, ne, emortuo lacte, ſanguinem lambat.

qu'il la fit emporter de Thébes où elle étoit, à Pella lieu de sa naissance, ou du moins qui passoit pour tel.

Le même peignit encore la bataille des Grecs contre les Perses, où il fit entrer dans un seul quadre jusqu'à cent personnages, à raison de mille * dragmes (cinq cens livres) pour chaque figure, par accord fait entre lui & le Tyran Mnason, qui régnoit alors à Elatée dans la Phocide. J'ai parlé ailleurs d'un Bacchus, qui étoit regardé comme le chef-d'œuvre d'Aristide, & qui fut trouvé à Corinthe lors de sa prise par Mummius.

Il étoit si habile à exprimer la langueur tant du corps que de l'ame, qu'Attale, grand connoisseur en ces sortes de choses, ne fit point difficulté de donner cent talens pour un de ses tableaux, où il ne s'agissoit que d'une expression de cette nature. Il n'y a que des richesses aussi immenses que celles d'Attale, qui étoient passées en proverbe (*Attalicis conditionibus*) qui puissent rendre vraisemblable un prix si exorbitant pour un seul tableau.

Cent mi[lle] écus.

* *Le texte porte* dix mines. *La mine valoit cent dragmes, & la dragme dix sols.*

PROTOGENE.

PROTOGENE étoit de Caune; ville ſituée ſur la côte méridionale de l'île de Rhodes, dont elle dépendoit. Il n'étoit d'abord occupé qu'à peindre des navires, & vécut lontems dans une grande pauvreté. Peutêtre ne lui fut-elle pas ſi nuiſible : car ſouvent elle évertue les hommes, & eſt [a] la ſœur, ou plutôt la mere du bon eſprit. Il parvint, dans les ouvrages où il fut emploié à Athénes, à faire l'admiration du peuple le plus ſavant du monde.

Plin. lib. 35. cap. 10. Aul. Gell. l. 15. c. 31. Plut. in Demetr. p. 898.

Son tableau le plus fameux eſt l'IALYSE; c'étoit un grand chaſſeur, fils ou petit fils du Soleil, & Fondateur de Rhodes. Ce qu'on admiroit le plus dans ce tableau étoit l'écume qui ſortoit de la * gueule du chien. J'ai raporté au long cette hiſtoire en parlant du ſiége de Rhodes.

Tom. VII. pag. 164.

Un autre tableau de Protogéne fort renommé, étoit le SATYRE appuié

a Neſcio quomodo bonæ mentis ſoror eſt paupertas. *Petron.*

* *Dans mon premier récit, j'avois, de ma pure libéralité, donné une bouche au chien, & ce n'eſt point ſans peine que je ſuis obligé de la lui ôter. En effet, je ne ſai pourquoi on n'en gratifie pas un animal ſi ami de l'homme*



ıtre une colonne. Il le travailloit ıs le tems même du siége de Rho-, c'est pourquoi on disoit qu'*il 'oit peint sous l'épée*. D'abord il y ›it une Perdrix perchée sur la co-ne. Mais parce que les gens du ı, aiant vû le tableau nouvelle-nt exposé, donnoient toute leur ·ntion & toute leur admiration à ›erdrix, & ne disoient rien du Sa-e qui étoit bien plus admirable; ‍que des perdrix apprivoisées, qu'on ›orta à cet endroit, jettérent des : à la vûe de celle qui étoit sur la onne comme si elle eût été vivante; 'eintre, indigné de ce mauvais goût, selon lui faisoit tort à sa réputa-ı, demanda permission aux Dire-ırs du temple où le tableau étoit ısacré, de retoucher à son ouvrage: qui lui aiant été accordé, il effaça ›erdrix. Strab. l. 14. pag. 650.

.I peignit aussi la mere d'Aristote, : bon ami. Ce Philosophe célébre, ı avoit cultivé toute sa vie les ences & les beaux Arts, estimoit ıucoup les talens de Protogéne. Il 'oit même souhaité qu'il les eût ploiés plus dignement qu'à pein-: des Chasseurs, ou des Satyres,

ou à faire des portraits. Auſſi lui propoſoit-il, pour ſujet de ſon pinceau, les batailles & les conquêtes d'Alexandre, comme plus favorables à la peinture par la grandeur des idées, par la nobleſſe des expreſſions, par la variété des événemens, & par l'immortalité des choſes mêmes. Mais un certain goût particulier, une certaine pente naturelle pour des ſujets plus tranquilles & plus gracieux, le tournérent plutôt du côté des ouvrages qu'on vient de dire. Tout ce que le Philoſophe put enfin obtenir du Peintre, fut le portrait d'Alexandre, mais ſans bataille. Il eſt dangereux de vouloir tirer les habiles Ouvriers de leur goût & de leur talent naturel.

PAUSIAS.

Plin. l. 35. cap. 11.

PAUSIAS étoit de Sicyone. Il ſe diſtingua ſur tout dans un genre particulier de Peinture appellée *Cauſtique*, parce qu'on fait tenir les couleurs ſur le bois ou ſur l'ivoire par le moien du feu. Il eut pour Maître dans ce genre de Peinture Pamphile, qu'il laiſſa beaucoup derriére lui. Il commença le premier à décorer les

; & les lambris de ces sortes
itures. On avoit de lui plusieurs
ges considérables. Pausanias par- le IVRESSE, si bien peinte, , qu'on aperçoit, à travers un verre qu'elle vuide, tous les de son visage enluminé.

Pausan. lib. 11. pag. 54.

[a] courtisanne Glycére, de Si-
e comme lui, excelloit dans l'art
ire des couronnes, & elle en regardée comme l'inventrice.
ias, pour lui plaire & pour l'i-
r, s'appliqua aussi à peindre des
s. On vit alors un beau combat
e l'Art & la Nature, chacun de
côté faisant des efforts extra-
naires pour l'emporter sur son
ile, sans qu'il fût presque possi-
d'adjuger la victoire à l'un ou à
tre.

ausias passa la plus grande partie
a vie à Sicyone sa patrie, qui
t comme la mere nourriciére des
itres & de la Peinture. Il est vrai

Diuque fui ... patria picturæ. Plin.

Amavit in juventa ...ram municipem suam ...tricem coronarum : ... opera ejus pictura imitaretur, & illa provocans variaret, essetque certamen ...

que cette ville se trouvant fort endettée dans les derniers tems, jusques-là que tous ses tableaux publics & particuliers furent engagés pour de grosses sommes, M. Scaurus, beau-fils de Sylla par Métella sa mere, dans le dessein d'immortaliser la gloire de son Edilité, paia tous ses Créanciers, retira de leurs mains toutes les piéces des plus fameux Peintres, & entre autres celles de Pausias, les transporta à Rome, & les plaça toutes dans ce fameux Théatre qu'il fit élever jusqu'à trois étages, tous soutenus par des colonnes magnifiques de trente-huit piés de haut au nombre de trois cens soixante, & embellis par des statues de marbre & de bronze, & par des peintures antiques des meilleurs Maîtres. Ce théatre ne devoit durer qu'autant de tems que la célébration des Jeux. Pline dit de cette Edilité, qu'elle fut la ruine des mœurs, & qu'elle en acheva le renversement. *Cujus (M. Scauri) nescio an Ædilitas maximè prostraverit mores civiles*; & il va jusqu'à dire qu'elle fit plus de tort à Rome que la sanglante proscription de Sylla son beau-pere, laquelle fit

Plin lib. 36 cap. 15.

fit périr tant de milliers de citoiens Romains.

NICIAS d'Athénes se distingua fort parmi les Peintres. On avoit de lui un grand nombre de tableaux qui étoient extrêmement estimés, entre autres celui où il avoit décrit la descente d'Ulysse aux enfers, appellé νεκυία. Attale, ou plutôt selon Plutarque, Ptolémée, lui offrit pour ce tableau soixante talens, c'est-à-dire soixante mille écus, ce qui paroit à peine croiable : mais il les refusa, & en fit présent à sa patrie. Il travailloit à cet ouvrage avec une telle application, que souvent il ignoroit quelle heure il étoit, & qu'il demandoit à son domestique, *Ai-je dîné?* . Quand on vouloit savoir de Praxitéle lequel de ses ouvrages de marbre il estimoit le plus? *Celui*, disoit-il, *auquel Nicias a mis la main.* Il marquoit par là le vernis excellent que ce Peintre ajoutoit à ses statues de marbre qui en relevoit l'éclat.

Plut. in A ral. p. 10

Je passe sous silence beaucoup d'au-

a Hic est Nicias, de quo dicebat Praxiteles interrogatus quæ maxime opera sua probaret in marmoribus : Quibus Nicias manum admovisset ; tantum circumlitioni ejus tribuebat. *Plin. lib.* 35. *cap.* 11.

ne foient point parvenus jusqu
& qu'on ne soit point en état
de leur mérite par ses propre:
Nous pouvons bien comparer
pture antique avec la nôtre
que nous sommes certains d'av
core aujourd'hui les chef - d'
de la Sculpture Grecque, c'est
ce qui s'est fait de plus beau da
tiquité. Les Romains, dans l
de leur plus grande splendeur,
celui d'Auguste, ne disputoie
Grecs que l'habileté dans la
du gouvernement. Ils les re
rent pour leurs maîtres dans le
& nommément dans l'Art de l
pture.

Excudent alii spirantia molliùs æra,
Credo equidem; vivos ducent de
vultus...

qui donna si hautement la préférence au Cupidon de Praxitéle sur le sien, est une preuve bien claire que Rome la moderne ne le disputoit pas plus aux Grecs pour la Sculpture, que l'ancienne Rome.

On ne peut pas juger de même à quel point les Peintres de l'antiquité ont réussi. Cette question ne peut être décidée sur de simples récits. Il faut, pour juger, avoir des piéces de comparaison. Elles nous manquent. Il reste quelques peintures Mosaïques de l'antiquité à Rome, mais peu de peintes au pinceau ; encore sont-elles endommagées. D'ailleurs ce qui nous reste, & ce qui étoit peint à Rome sur les murailles, n'a été fait que lontems après la mort des Peintres célébres de la Gréce.

Il faut pourtant avouer, que, tout bien considéré, les préjugés sont extrêmement favorables pour l'antiquité par raport même à la Peinture. Du tems de Crassus[1], que Cicéron fait parler dans ses Livres *de l'Orateur*, on ne se lassoit point d'admirer les ouvrages des anciens Peintres, & on étoit bientôt dégoûté de ceux des modernes ; parce que dans les premiers

on trouvoit un goût de deſſein & d'expreſſion qui perpétuoit les extaſes des connoiſſeurs, & que dans les autres on ne trouvoit preſque que la variété du coloris. » Je [a] ne ſai, » dit Craſſus, comment il arrive que » les choſes qui nous frapent le plus » d'abord par leur vivacité, & qui » nous font même plaiſir par cette » ſurpriſe, nous dégoûtent & nous » raſſaſient preſque auſſitôt. Prenons, » par exemple, nos peintures mo» dernes. Qu'y a-t-il de plus brillant » & de plus fleuri ? Quelle beauté, » quelle variété de couleurs ! Quelle » ſupériorité n'ont-elles pas à cet » égard ſur les anciennes ! Cepen» dant toutes ces piéces nouvelles, » qui nous charment à la premiére » vûe, ne nous arrétent pas : & au » contraire nous ne nous laſſons point » de contempler les autres, malgré

a Difficile dictu est, quænam cauſa ſit cur ea, quæ maximè ſenſus noſtros impellunt voluptate, & ſpecie prima acerrimè commovent, ab iis celerrimè faſtidio quodam & ſatietate abalienemur. Quanto colorum pulcritudine & varietate floridiora ſunt in picturis novis pleraque, quàm in veteribus! quæ tamen, etiamſi primo aſpectu nos ceperunt, diutius non delectant : cùm iidem nos in antiquis tabulis, illo ipſo horrido obſoletoque teneamur. *Cic. de Orat. lib. 3. n. 98.*

» toute la simplicité & la grossiéreté
» même de leur coloris. « Cicéron
n'en apporte pas la raison. Denys
d'Halicarnasse, qui vivoit aussi du
tems d'Auguste, nous la marque.
» Les Anciens, dit-il, étoient de
» grands Dessinateurs, qui enten-
» doient parfaitement toute la grace
» & toute la force des Expressions,
» quoique leur coloris fût simple &
» peu varié. Mais les Peintres mo-
» dernes, qui excellent dans le colo-
» ris & dans les ombres, ne dessinent
» pas à beaucoup près si bien, &
» ne traitent pas les passions avec le
» même succès. « Ce double témoi-
gnage nous laisse entrevoir que les
Anciens n'avoient pas moins réussi
dans la Peinture que dans la Scul-
pture : & leur supériorité dans celle-
ci n'est pas contestée. Il paroit au
moins, pour ne rien outrer, que les
Anciens avoient poussé la partie du
dessein, du clair-obscur, de l'expres-
sion, & de la composition, aussi loin
que les Modernes les plus habiles peu-
vent l'avoir fait ; mais que pour le co-
loris ils leur étoient de beaucoup in-
férieurs.

Dionys. Halicarn. in Isæo, p. 10.

Je ne puis terminer ce qui regarde

la Peinture & la Sculpture, ſans déplorer l'abus qu'en ont fait ceux qui y ont le plus excellé : je parle également des Anciens & des Modernes. Tous les Arts en général, mais ſur tout les deux dont nous parlons, ſi eſtimables par eux-mêmes, ſi dignes d'admiration, qui produiſent des effets ſi merveilleux, qui ſavent, par quelques coups de ciſeau, animer le marbre & le bronze, & par l'heureux mélange de quelques couleurs repréſenter au vif tous les objets de la nature : ces Arts, dis-je, doivent un hommage particulier à la Vertu, pour l'honneur & l'avancement de laquelle l'Auteur & l'Inventeur primitif de tous les Arts, c'eſt-à-dire la Divinité même, les a ſinguliérement deſtinés.

C'eſt l'uſage que les païens mêmes croioient devoir faire de la Sculpture & de la Peinture, en les conſacrant aux portraits des grands hommes, & à l'expreſſion de leurs belles actions. [a] Fabius, Scipion, & les autres illuſtres perſonnages de Rome, avouoient qu'à la vûe des images de leurs pré-

[a] Sæpè audivi Q. Maxumum, P. Scipionem, præterea civitatis noſtræ præclaros viros ſolitos ita

ſéceſſeurs ils ſe ſentoient extraordinairement animés à la vertu. Ce n'étoit pas la cire dont ces figures étoient formées, ni ces figures mêmes, qui produiſoient ſur leurs eſprits de ſi fortes impreſſions; mais la vûe des grands hommes & des grandes actions dont elles renouvelloient & perpétuoient le ſouvenir, & leur inſpiroient en même tems un vif deſir de les imiter.

Polybe remarque que ces images, c'eſt-à-dire les buſtes de cire qu'on expoſoit aux jours ſolennels dans la ſalle des Magiſtrats Romains, & qu'on portoit avec pompe dans leurs funérailles, allumoient une ardeur incroiable dans l'eſprit des jeunes gens, comme ſi ces grands hommes, ſortis de leurs tombeaux & pleins de vie, les euſſent animés de vive voix à marcher ſur leurs traces. *Polyb. li. p. 495. 4*

Agrippa, a gendre d'Auguſte, dans une harangue magnifique, & digne

dicere, cùm majorum imagines intuerentur, vehementiſſimè ſibi animum ad virtutem accendi. Scilicet non ceram illam neque figuram, tantam vim in ſeſe habere: ſed memoria rerum geſtarum eam flammam egregiis viris in pectore creſcere, neque priùs ſedari, quàm virtus eorum famam atque gloriam adæquaverit. *Salluſte. in Præf. bell. Jugurth.*

a Extat ejus (Agrippæ) oratio magnifica, & ma-

du premier & du plus grand citoien de Rome, faiſoit voir par pluſieurs raiſons, dit Pline, combien il ſeroit utile à la République d'expoſer publiquement dans la Capitale les plus belles piéces de l'Antiquité en tout genre, pour exciter parmi les jeunes gens une noble émulation : ce qui ſans doute, ajoute-t-il, auroit bien mieux valu, que de les reléguer à la campagne dans les jardins ou autres lieux de plaiſance des particuliers.

En effet, Ariſtote dit que les Sculpteurs & les Peintres enſeignent à former les mœurs par une méthode plus courte & plus efficace que celle des Philoſophes ; & qu'il eſt des tableaux auſſi capables de faire rentrer en eux-mêmes les hommes vicieux que les plus beaux préceptes de morale. Saint Grégoire de Nazianze raporte l'hiſtoire d'une courtiſane, qui dans un lieu où elle n'étoit pas venue pour faire des réflexions ſérieuſes, jetta les yeux par hazard ſur le portrait d'un Polémon, Philoſophe fameux pour ſon changement de

ximo civium digna, de tabulis omnibus ſignisque publicandis ; quod fieri ſatius fuiſſet, quàm in villarum exilia pelli. *Plin. lib. 35. cap. 4.*

vie qui tenoit du prodige, & laquelle rentra en elle-même à la vûe de ce portrait. Cédrénus raconte qu'un tableau du Jugement dernier contribua beaucoup à la converſion d'un Roi des Bulgares. Le [a] ſentiment de la vûe eſt bien plus vif que celui de l'ouie, & une image qui repréſente vivement un objet frape tout autrement qu'un diſcours. Saint Grégoire de Nyſſe avoue qu'il fut touché juſqu'aux larmes par la vûe d'un tableau.

Cet effet de la Peinture eſt encore plus promt pour le mal que pour le bien. La [b] vertu nous eſt étrangére, & le vice naturel. Sans qu'il ſoit beſoin de guides ni d'exemples, (& il s'en trouve par tout;) une pente rapide nous y porte, ou, pour mieux dire, nous y précipite. A quoi faut-il donc s'attendre, quand la Sculpture avec toute la délicateſſe de l'art, & la Peinture avec toute la vivacité de

a Segniùs irritant animos demiſſa per aures,
Quàm quæ ſunt oculis ſubjecta fidelibus. *Horat.*

Sic intimos penetrat ſenſus (pictura) ut vim dicendi nonnunquam ſuperare videatur. *Quintil.*

b Ad deteriora faciles ſumus; quia nec dux poteſt, nec comes deeſſe : & res etiam ipſa ſine duce, ſine comite procedit : non pronum eſt tantum ad vitia, ſed præceps (iter.) *Senec. Epiſt. 97.*

ses couleurs, viennent animer une passion déja trop allumée & trop ardente par elle-même ? Quels ravages ne causent point dans l'imagination des jeunes personnes ces nudités indécentes que les Sculpteurs & les Peintres se permettent si communément ? Elles a peuvent bien faire honneur à l'Art, mais elles deshonorent pour toujours l'Artiste.

Sans parler même ici du Christianisme, qui abhorre toutes ces Sculptures & ces Peintures licentieuses : les Sages du paganisme, tout aveugles qu'ils étoient, les condannent presque avec la même sévérité. Aristote, dans ses Livres de la République, recommande aux Magistrats, comme un de leurs devoirs les plus essentiels, de veiller attentivement à ce qu'il ne se rencontre point dans les villes de ces sortes de statues & de tableaux, propres à enseigner le vice, & capables de corrompre toute la Jeunesse. Sénéque dégrade la Peinture & la Sculpture, & leur ôte le nom d'Arts

Aristot. in Polit. lib. 7. cap. 17.

Peccare docentes historias monet. *Hor.*

a Non hîc per nudam pictorum corporum pulcritudinem turpis prostat historia, quæ, sicut ornat artem, sic devenustat artificem. *Sidon. Apollin. lib.* 11. *Epist.* 2.

b Non enim adducor ut in numerum liberalium artium pictores recipiam, non magis quàm statuarios aut marmoreos aut ceteros luxuriæ ministros. *Senec. Epist.* 88.

libéraux, dès qu'elles prétent leur ministére au Vice. Pline le Naturaliste, tout enthousiasmé qu'il est pour la beauté des Ouvrages antiques, traite d'action deshonorante & criminelle la liberté licentieuse que s'étoit donné sur ce point à Rome un Peintre d'ailleurs fort célébre : *Fuit Arellius Romæ celeber, nisi* FLAGITIO INSIGNI *corrupisset artem.* Il fait paroitre une juste indignation contre des Sculpteurs qui gravoient d'infames images sur des coupes & sur des gobelets, pour ne plus boire, en quelque sorte, qu'à travers des obscénités; comme si, dit-il, l'ivresse ne portoit pas déja assez par elle-même à la débauche, & qu'il falût encore l'éguillonner par de nouveaux attraits. *Vasa adulteriis cælata, quasi per se parum doceat libidinem temulentia... Ita vina ex libidine hauriuntur, atque etiam præmio invitatur ebrietas.*

Plin. lib. cap. 10.

Id. lib. cap. 22.

Il n'est pas jusqu'aux Poétes qui se déclarent vivement contre ce desordre. Properce s'étonne qu'on érige en public des temples à la Pudeur, pendant que l'on souffre dans les maisons particuliéres des tableaux immodestes, qui ne peuvent que cor-

Propert. l Eleg. 5.

rompre l'esprit des jeunes vierges. En effet ces tableaux, sous l'amorce d'un spectacle agréable aux yeux, cachent un poison mortel qui pénétre jusqu'au cœur, & semblent donner des leçons publiques d'impureté. On ne voioit point, dit-il, en finissant, ces indécentes figures chez nos ancêtres. Les murailles de leurs appartemens n'étoient pas peintes par des mains impures, ne mettoient point ainsi le crime en honneur, & ne le donnoient point en spectacle. L'endroit est trop beau, pour n'être pas ici raporté en entier.

Templa Pudicitiæ quid opus statuisse puellis,
Si cuivis nuptæ quidlibet esse licet?
Quæ manus obscœnas depinxit prima tabellas,
Et posuit castâ turpia visa domo:
Illa puellarum ingenuos corrupit ocellos,
Nequitiæque suæ noluit esse rudes.
Ah! gemat in terris, ista qui protulit arte
Jurgia sub tacita condita lætitia.
Non istis olim variabant tecta figuris:
Tum paries nullo crimine pictus erat.

Nous avons vû une ville qui avoit

le choix de deux ſtatues de Vénus, toutes deux de la main de Praxitéle, c'eſt tout dire, l'une voilée & l'autre nue, préférer la premiére quoique beaucoup moins eſtimée, parce qu'elle étoit plus conforme à la modeſtie & à la pudeur. Que pourrois-je ajouter à un tel exemple ? Quelle condannation pour nous, ſi nous rougiſſions de le ſuivre.



CHAPITRE SIXIEME.

DE LA MUSIQUE.

LA MUSIQUE des Anciens étoit une ſcience bien plus étendue qu'on ne le penſe ordinairement. Outre la compoſition des chants muſicaux, & l'exécution de ces chants avec la voix & ſur les inſtrumens, à quoi ſe borne la nôtre, l'ancienne comprenoit l'Art poétique, qui enſeignoit à faire des vers de toute ſorte, auſſi bien qu'à mettre en chant ceux qui en étoient ſuſceptibles ; l'Art de la *Saltation* ou du geſte, qui enſeignoit les pas & l'attitude ſoit de la danſe

proprement dite, ſoit de la marche ordinaire, & les geſtes qui doivent être emploiés dans la déclamation; enfin elle renfermoit l'Art de compoſer & d'écrire en notes la ſimple déclamation, pour régler par ces notes tant le ſon de la voix, que la meſure & les mouvemens du geſte: art fort uſité chez les Anciens, & qui nous eſt abſolument inconnu. Toutes ces différentes parties, qui ont réellement entr'elles une liaiſon naturelle, compoſoient dans l'origine un ſeul & même art, exercé par les mêmes artiſtes; quoique dans la ſuite elles ſe ſoient ſéparées, ſur tout la Poéſie, qui a fait un ordre à part.

Je traiterai ici légérement toutes ces parties, excepté celle qui regarde la ſtructure des vers, qui trouvera ailleurs ſa place; & je commencerai par la Muſique proprement dite, & telle qu'elle eſt connue parmi nous.

ARTICLE PREMIER.

De la Muſique proprement dite.

LA MUSIQUE eſt un Art qui enſeigne les propriétés des ſons capables de produire quelque mélodie & quelque harmonie.

§. I.

Origine & effets merveilleux de la Musique.

QUELQUES Auteurs prétendent e ce sont les oiseaux qui ont appris 'homme à chanter, en lui faisant re- ırquer par leur ramage & leurs ga- uillemens combien les différentes lexions & les divers tons de la voix nt capables de flater agréablement ›reille. L'homme a eu un plus excel- nt maître, auquel seul il doit faire monter sa reconnoissance.

L'invention de la Musique, & des strumens qui en sont une principale artie, est un présent de Dieu, com- ıe l'invention des autres arts. Elle joute au simple don de la parole, éja bien précieux par lui-même, uelque chose de plus vif, de plus aimé, & de plus propre à produire u-dehors les sentimens de l'ame. .orsqu'elle est saisie & pénétrée de a vûe de quelque objet qui l'occupe ortement, le langage ordinaire ne uffit pas à ses transports. Elle s'é- ance pour ainsi dire hors d'elle- même, elle se livre sans mesure aux

mouvemens qui l'agitent, elle anime & redouble le ton de la voix, elle répéte à diverſes repriſes ces paroles; & peu contente de tous ſes efforts qui lui paroiſſent encore trop foibles, elle appelle à ſon ſecours les inſtrumens, qui ſemblent la ſoulager en donnant aux ſons une variété, une étendue, & une continuité, que la voix humaine ne peut avoir.

Voila ce qui a donné lieu à la Muſique; & ce qui l'a rendue ſi intéreſſante & ſi recommandable; & voila ce qui montre en même tems qu'à proprement parler elle n'a de véritable uſage que pour la religion, à laquelle ſeule il appartient de cauſer à l'ame des ſentimens vifs qui la tranſportent & l'enlevent, qui nourriſſent ſa reconnoiſſance & ſon amour, qui répondent à ſon admiration & à ſon raviſſement, & qui lui faſſent éprouver qu'elle eſt heureuſe, en applaudiſſant, pour ainſi dire, à ſa joie & à ſon bonheur, comme David le fait dans tous ſes divins Cantiques, qu'il emploie uniquement à adorer, à louer, à rendre graces, à chanter la grandeur de Dieu, & à publier ſes merveilles.

Tel fut le premier uſage que les hommes firent de la Muſique, ſimple, naturelle, ſans art & ſans rafinement dans ces tems d'innocence & dans cette enfance du monde ; & ſans doute que la famille de Seth, dépoſitaire du vrai culte, la conſerva dans toute ſa pureté. Mais les enfans du ſiécle, plus aſſervis aux ſens & aux paſſions, plus occupés à adoucir les peines de cette vie, à rendre leur exil agréable, & à ſe conſoler de leurs maux, ſe livrérent plus promtement aux agrémens de la Muſique, & furent plus attentifs à la perfectionner, à la réduire en art, à rappeller leurs obſervations à des régles fixes, à la ſoutenir, à la fortifier, à la varier par le ſecours des inſtrumens.

En effet, l'Ecriture Sainte place l'origine de cette ſorte de Muſique dans la famille de Caïn, qui étoit Gen. 4. 21. celle des réprouvés, & lui donne pour Auteur Jubal l'un des deſcendans de ce chef des impies. Auſſi voions-nous que c'eſt ordinairement aux objets des paſſions que la Muſique eſt aſſervie. Elle ſert à les embellir, à les aggrandir, à les rendre plus touchans, à les faire pénétrer juſqu'au

fond de l'ame par un nouveau plaiſir, à la rendre captive des ſens, à la faire habiter toute entiére dans ſes oreilles, à lui inſpirer une nouvelle pente à chercher hors d'elle ſa conſolation, & à lui communiquer une nouvelle averſion pour les réflexions utiles & pour l'attention à la vérité. L'abus de la Muſique, preſque auſſi ancien que ſon invention, a fait plus d'imitateurs de Jubal que de David. Mais il ne faut pas faire retomber ce reproche ſur la Muſique même. Car, comme l'obſerve Plutarque ſur le ſujet que je traite, en général tout homme de bon ſens n'imputera jamais aux ſciences mêmes l'abus que quelques-uns en font : il ne s'en prendra qu'aux diſpoſitions vicieuſes de ceux qui les corrompent.

Plut. de Muſic. pag. 1146.

Cet exercice a fait dans tous les tems le plaiſir de toutes les nations, des plus barbares comme de celles qui ſe piquoient le plus de politeſſe. Et il faut avouer que [a] l'Auteur de la nature a mis dans l'homme un goût & un penchant ſecret pour le chant

a Atque eam (Muſicam) natura ipſa videtur ad tolerandos faciliùs labores velut muneri nobi dediſſe. Si quidem & remiges cantus hortatur

harmonie, qui ſert à nourrir ſa dans les tems de proſpérité, à ıer ſon chagrin dans ſes affli-:s, à ſoulager ſa peine dans ſes ıux. Il n'eſt point d'artiſan qui recours à cet innocent artifice, plus légére chanſon lui fait preſ-oublier toutes ſes fatigues. La nce harmonieuſe avec laquelle ɔrgerons frapent ſur l'enclume le ırulant, ſemble donner de la :eté à la maſſe peſante de leurs eaux. Il n'eſt pas juſqu'aux ra-rs, dont le pénible travail ne ve une ſorte de ſoulagement dans eſpéce de concert que forme mouvement nombreux & uni-.e. [a] Les Anciens ſe ſervoient .tageuſement des inſtrumens de .que, comme on le fait encore urd'hui, pour exciter l'ardeur iale dans le cœur des combat-

ùm in iis operibus, bus plurium cona-:eunte aliqua jucun-ce conſpirat, ſed ſingulorum fatigatio ibet ſe rudi modula-ólatur. *Quintil. lib.* ı 10.

Duces maximos & & tibiis ceciniſſe m, & exercitus Lacedæmoniorum muſi-cis accenſos modis. Quid autem aliud in noſtris Legionibus cornua ac tu-bæ faciunt? quorum con-centus, quanto eſt vehe-mentior, tanto Romana in bellis gloria ceteris præſtat. *Quintil. lib.* 1. *cap.* 10.

tans ; & Quintilien attribue en partie la réputation de la milice Romaine à l'effet que produifoit fur les Légions le fon guerrier des cors & des trompettes.

J'ai dit que la Mufique étoit en ufage chez toutes les nations : mais ce font les Grecs furtout qui l'ont mife en honneur, & qui, par le cas qu'ils en faifoient, l'ont portée à un haut degré de perfection. C'étoit un mérite pour les plus grands hommes de s'y diftinguer, & une forte de honte pour eux d'être obligés d'avouer fur ce point leur ignorance. Nul héros n'a plus illuftré la Gréce qu'Epaminondas : on comptoit au nombre de fes belles qualités d'avoir fû danfer avec grace, & toucher les inftrumens avec habileté. Plufieurs années auparavant, le refus que fit

a Summam eruditionem Græci fitam cenfebant in nervorum vocumque cantibus. Igitur Epaminondas, princeps, meo judicio, Græciæ, fidibus præclarè ceciniffe dicitur : Themiftoclefque, aliquot antè annis, cùm in epulis recufaffet lyram, habitus eft indoctior. Ergo in Græcia mufici floruerunt, difcebantque id omnes ; nec, qui nefciebat, fatis excultus doctrina putabatur. *Cic. Tufc.* 1. *n.* 4.

In ejus (Epaminondæ) virtutibus commemorabatur, faltaffe eum commodè, fcienterque tibiis cantaffe. *Corn. Nep. in Præf.*

hémistocle dans un repas de jouer
uelque air sur la lyre, lui attira des
:proches, & ne lui fit pas d'honneur.
;norer la Musique, passoit dans ces
:ms pour un défaut d'éducation.

Aussi les plus célébres Philosophes
ui nous ont laissé des Traités sur la
olitique, comme Platon & Aristote,
:commandent en particulier qu'on
it grand soin de faire apprendre la
Iusique aux jeunes gens. Elle faisoit,
hez les Grecs, une partie essentielle
e l'éducation. Outre qu'elle a une
aison nécessaire avec cette partie de
ı Grammaire que l'on appelle *Proso-
ie*, qui roule sur la longueur ou
riéveté des syllabes dans la pronon-
iation, sur la mesure des vers, sur
:ur rhythme ou cadence, & princi-
alement sur la maniére d'accentuer
:s mots : les anciens étoient persua-
és qu'elle pouvoit contribuer beau-
oup à former le cœur des jeunes
ens, en y introduisant une sorte
'harmonie, qui pût les porter à
›ut ce qui est honnête ; rien n'é-
ınt plus utile, selon Plutarque, que
ı Musique, pour exciter en tout
:ms à toutes sortes d'actions ver-
ıeuses, & principalement lorsqu'il

Plut. de Music. pag. 1140.

In bello Catilin. matiéres. Le reproche que
lufte à une Dame Romaine
voir mieux danfer & chant
ne convenoit à une femme
neur & de probité , *faltare*
lere elegantiùs quàm neceffe eft
marque affez ce que les I
penfoient de la Muſique.
danfe , ils en avoient une
idée , juſqu'à dire que , pou
re uſage , il falloit ou être i
Cic. in orat. pro Muren. n. 13. avoir perdu la raifon : *Nen*
ferè fobrius , nifi fortè infani
étoit la févérité Romaine , ju
que le commerce avec les G
encore plus les richeffes & l'o
les eurent fait donner dans d
que l'on ne peut pas même re

pour adoucir les mœurs, & humaniser des peuples naturellement sauvages & barbares.

Pythagore [a] voiant de jeunes gens, échaufés des vapeurs du vin, & animés de plus par le son d'une flute dont on jouoit sur le mode Phrygien, près de faire violence à une chaste maison, rendit à ces jeunes gens leur tranquillité & leur bon sens, en ordonnant à la Musicienne de changer le mode, & de jouer plus gravement, suivant la cadence marquée par le pié appellé *Spondée*.

Galien met une histoire presque toute pareille sur le compte d'un Musicien de Milet, nommé Damon. Ce sont de jeunes gens ivres, qu'une joueuse de flute a rendu furieux en jouant sur le mode Phrygien, & qu'elle adoucit par l'avis de ce même Damon, en passant du mode Phrygien au Dorien. *De placit. Hipp. & Pla. lib. 5. cap.*

Nous apprenons de Dion-Chrysostome, & de quelques autres, que le Musicien Timothée, jouant un jour de la flute devant Alexandre le Grand *Orat. 1. de regn. init.*

a Pythagoram accepimus, concitatos ad vim pudicæ domui afferendam juvenes, jussa mutare in spondeum modos tibicina, composuisse. *Quintil. lib. 1. cap. 10.*



leur cliquetis au son de l
s'en falut qu'il ne chargeât l

Parmi les effets merve
Musique, on ne peut rien
être de plus frapant, ni de
sté, que ce qui regarde le
Polyb. lib. 4 p. 289-291. Polybe, historien sage, ex
mérite toute créance, est
J'abrégerai seulement son
réflexions.

L'étude de la Musique
son utilité pour tout le m
elle est absolument nécess
cadiens. Ces peuples, en
leur République, que
leurs très austère dans le
vie, ont donné à la Mu
grand crédit, que non se

honte parmi eux, que l'aveu d'ignorer les autres arts : mais c'est un deshonneur de n'avoir point appris à chanter, & de n'en pouvoir donner des preuves dans l'occasion.

Or, dit Polybe, il me paroit que leurs premiers Législateurs, en faisant de pareils établissemens, n'ont point eu dessein d'introduire le luxe & la mollesse; mais seulement d'adoucir les mœurs féroces des Arcadiens, & d'égaier par l'exercice de la Musique leur caractére triste & mélancolique, causé sans doute en partie par la froideur de l'air qu'on respire dans presque toute l'Arcadie.

Mais les Cynéthiens aiant négligé ce secours, dont ils avoient d'autant plus besoin qu'ils habitent la partie la plus rude & la plus sauvage de l'Arcadie, soit pour l'air, soit pour le climat, sont enfin devenus si féroces & si barbares, qu'il n'y a nulle ville en Gréce où l'on ait commis des crimes aussi grands & aussi fréquens, que dans celle de Cynéthe.

Polybe termine ce récit, en avertissant qu'il y a si fort insisté pour deux raisons. La premiére, pour empécher que quelqu'un des peuples

d'Arcadie, ſur le faux préjugé que l'étude de la Muſique n'eſt parmi eux qu'un amuſement ſuperflu, ne vienne à négliger cette partie de leur diſcipline. La ſeconde, pour engager les Cynéthiens à donner la préférence à la Muſique, ſi jamais Dieu, (l'expreſſion eſt remarquable) ſi jamais Dieu leur inſpire de s'appliquer aux arts qui humaniſent les peuples. Car c'eſt la ſeule voie, par laquelle ils puiſſent dépouiller leur ancienne férocité.

Je ne ſai pas s'il eſt poſſible de rien trouver dans toute l'antiquité qui égale l'éloge que fait ici Polybe de la Muſique : & l'on ſait quel homme c'étoit que Polybe. Joignons-y ce qu'en ont dit les deux plus grandes lumiéres de la Philoſophie ancienne, Platon & Ariſtote, qui en recommandent ſouvent l'étude, & en relévent beaucoup les avantages. Peut-on deſirer un témoignage plus authentique & plus favorable ? Mais, afin que l'autorité de ces grands hommes ne nous en impoſe point, je dois marquer ici de quel genre de Muſique ils entendent parler. Quintilien, qui penſoit comme eux ſur cet

Quintil. lib. 1, cap. 10.

article, nous expliquera leur sentiment : c'est dans un chapitre, où il avoit fait un magnifique éloge de la Musique. » Quoique les exemples » que j'ai cités, dit-il, fassent assez » voir quelle sorte de Musique j'ap» prouve, je croi pourtant devoir dé» clarer ici que ce n'est point celle » dont retentissent aujourd'hui nos » théâtres, & qui, par ses airs effé» minés & lascifs, n'a pas peu con» tribué à éteindre & à étoufer en » nous ce qui pouvoit nous rester en» core de force & de vertu : « *Apertiùs profitendum puto, non hanc à me præcipi, quæ nunc in scenis effeminata, & impudicis modis fracta, non ex parte minima, si quid in nobis virilis roboris manebat, excidit.* » Quand je recommande » donc la Musique, c'est celle dont des » hommes pleins d'honneur & de cou» rage se servoient pour chanter les » louanges de leurs semblables. Je ne » prétens point parler non plus de » ces instrumens dangereux, dont les » sons languissans portent la mol» lesse & l'impureté dans l'ame, & » qui doivent être en horreur à tout » ce qu'il y a de personnes bien nées. » Mais j'entens cet art agréable d'al-

» ler au cœur par le moien de l'har-
» monie, pour exciter les passions ou
» pour les appaiser conformément au
» besoin & à la raison. «

C'est cette sorte de Musique, dont les plus grands Philosophes & les plus sages Législateurs chez les Grecs faisoient tant de cas, parce qu'elle apprivoise les esprits sauvages, qu'elle adoucit la rudesse & la dureté des caractéres, qu'elle polit les mœurs, qu'elle rend les esprits plus capables de discipline, qu'elle lie la société d'une maniére douce & agréable, & qu'elle donne de l'horreur de tous les vices qui portent à la dureté, à l'inhumanité, à la férocité.

Elle n'est pas même inutile pour le corps, & contribue à la guérison de certaines maladies. Ce que l'on raconte des effets de la Musique sur ceux qui ont été mordus de la Tarentule, paroitroit incroiable, s'il n'étoit appuié sur des témoignages, ausquels on ne peut pas raisonnablement refuser sa croiance.

Mémoires de l'Acad. des Sciences, an. 1702.

La Tarentule est une grosse araignée à huit yeux, & à huit pattes. Elle ne se trouve pas seulement vers Tarento, d'où elle a pris son nom,

ou dans la Pouille : il y en a dans plusieurs autres endroits de l'Italie, & dans l'île de Corse.

Peu de tems après qu'on a été mordu d'une Tarentule, il survient à la partie une douleur très aigue, & peu d'heures après un engourdissement. On tombe ensuite dans une profonde tristesse, on a peine à respirer, le pouls s'affoiblit, la vûe se trouble & s'égare, enfin on perd la connoissance & le mouvement, & on meurt à moins que d'être secouru. La Médecine emploie pour la guérison de cette maladie quelques remédes, qui seroient inutiles, si la Musique ne venoit à son secours.

Lorsqu'un homme mordu est sans mouvement & sans connoissance, un Joueur d'instrumens essaie différens airs ; &, lorsqu'il a rencontré celui dont les tons & la modulation conviennent au malade, on voit que celui-ci commence à faire quelque léger mouvement ; qu'il remue d'abord les doigts en cadence, ensuite les bras & les jambes, peu à peu tout le corps ; & enfin il se leve sur ses pieds, & se met à danser, en augmentant toujours d'activité & de force. Il y en

a tel qui danse six heures sans se reposer. Après cela on le met au lit, & quand on le croit assez remis de sa premiére danse, on le tire du lit par le même air pour une danse nouvelle. Cet exercice dure plusieurs jours, tout au plus six ou sept, jusqu'à ce que le malade se trouve fatigué, & hors d'état de danser davantage, ce qui annonce sa guérison. Car, tant que le venin agit sur lui, il danseroit, si l'on vouloit, sans aucune discontinuation, & enfin il mourroit d'épuisement de forces. Le malade qui commence à se sentir las, reprend peu à peu la connoissance & le bon sens, & revient comme d'un profond sommeil, sans se souvenir de ce qui s'est passé pendant son accès, non pas même de sa danse. Le fait est singulier, mais très certain : c'est aux Médecins à en expliquer la cause.

§. II.

Auteurs qui ont inventé ou perfectionné la Musique & les Instrumens.

LES HISTORIENS profanes attribuent la découverte des premiére régles de la Musique à leur Mercu



fabuleux, d'autres à Apollon, d'autres à Jupiter même. Ils ont voulu par là, sans doute, nous faire entendre que l'invention d'un art si utile, ne pouvoit être attribuée qu'aux dieux, & qu'on avoit tort d'en faire honneur à quelque homme que ce fût. *Plut. de Music. pag. 1135.*

Le traité de Plutarque sur la Musique, expliqué & éclairci par les savantes remarques de M. Burette, me fournira la plus grande partie de ce que j'ai à dire sur l'histoire de ceux qui passent pour avoir le plus contribué à la perfection de cet art. Je me contenterai d'indiquer simplement les plus anciens, qui ne sont presque connus que dans la Fable, sans m'attacher à l'ordre des tems.

AMPHION.

AMPHION est regardé par quelques-uns comme l'inventeur de la * *Cithare* ou Lyre, car ces deux instrumens étoient peu différens, comme je le marquerai dans la suite, & souvent les Auteurs les confondent.

* *J'appellerai toujours ainsi cet instrument, parce que notre* Guitare *qui en a tiré son nom, en est tout-à-fait différente.*



On conjecture que la Fable de Thébes bâtie au son de la Lyre d'Amphion, est postérieure au tems d'Homére, qui n'en parle point, & qui n'auroit pas manqué d'en orner son poéme, s'il l'eut connue.

Amphion eut pour contemporains Linus, Anthès, Piérius, Philammon. Ce dernier fut pere du fameux *Thamyris*, la plus belle voix de son tems, le rival des Muses même, & qui aiant été livré à la vengeance de ces déesses, pour peine de son audace perdit la vûe, la voix, l'esprit, & même l'usage de sa Lyre.

ORPHÉE.

LA RÉPUTATION d'Orphée étoit florissante dès le tems de l'expédition des Argonautes, du nombre desquels il fut, c'est-à-dire avant la guerre de Troie. Il avoit eu pour maître dans la Musique *Linus*, aussi bien qu'Hercule. L'histoire d'Orphée est connue de tout le monde.

HYAGNIS.

ON PRÉTEND qu'Hyagnis fut le plus ancien joueur de flute. Il fut pere de *Marsyas*, à qui l'invention

de la flute eſt auſſi attribuée. Ce dernier oſa provoquer Apollon, qui ne demeura vainqueur dans ce combat qu'en joignant ſa voix au ſon de ſa Lyre. Le vaincu fut écorché tout vif.

OLYMPE.

IL Y A EU deux Olympes, l'un & l'autre fameux joueurs de flute. Le plus ancien, Myſien d'origine, vivoit avant la guerre de Troie. Il étoit diſciple de Marſyas. Il excelloit auſſi dans l'art de toucher les inſtrumens à cordes. *Suidas*

Le ſecond Olympe étoit Phrygien, & floriſſoit du tems de Midas. *Idem.*

DEMODOQUE. PHEMIUS.

HOMERE parle avec éloge de ces deux Muſiciens en pluſieurs endroits de l'Odyſſée. Démodoque avoit compoſé deux poémes : l'un ſur la priſe de Troie, l'autre ſur les noces de Vénus & de Vulcain. Homére les lui fait chanter l'un & l'autre chez Alcinoüs roi des Phéaciens en préſence d'Ulyſſe. Il parle de Phémius comme d'un chantre inſpiré des dieux même. C'eſt lui qui par le chant de ſes poéſies miſes en muſique, & accompagnées des ſons *Plut.*

de sa Lyre, égaie ces festins où les poursuivans de Pénélope emploient les journées entiéres.

L'auteur de la vie d'Homére attribuée à Hérodote, assure que Phémius s'établit à Smyrne; qu'il y enseigna la Grammaire & la Musique à la jeunesse, & qu'il y épousa Crithéïde, qui d'un commerce illégitime avoit eu pour fils Homére même, à l'éducation duquel ce beau-pere donna ses soins, après l'avoir adopté.

TERPANDRE.

LES AUTEURS ne sont point d'accord entr'eux sur la patrie de Terpandre, ni sur le tems où il a vécu. Eusébe le place dans la XXXIIIe Olympiade. Cette époque doit être avancée, s'il est vrai que ce Poéte Musicien fut le premier qui remporta le prix aux jeux Carniens, institués à Lacédémone seulement dans la XXVIe Olympiade.

M. 3356. thén. lib. pag. 635.

M. 3328.

Outre cette victoire, qui fit grand honneur à l'habileté de Terpandre dans la poésie musicale, il signala encore ce même art en d'autres occasions des plus importantes. On a

lut. pag. 5.

fort parlé de la ſédition qu'il ſut calmer à Lacédémone par ſes chants mélodieux accompagnés des ſons de la cithare. Il remporta auſſi quatre fois de ſuite le prix aux jeux Pythiques. *Idem. 1132.*

Il paroit que l'ancien Olympe & Terpandre, aiant trouvé, dans leur jeuneſſe, la Lyre montée ſeulement de trois ou quatre cordes, s'en ſervirent telle qu'ils la trouvérent alors, & s'y diſtinguérent par le charme de leur exécution. Dans la ſuite, pour perfectionner cet inſtrument, ils y firent des additions l'un & l'autre, ſurtout Terpandre, qui y fit entrer juſqu'à ſept cordes.

Ce changement déplut fort aux Lacédémoniens, chez qui il étoit défendu très expreſſément de rien changer dans l'ancienne Muſique, & d'y rien innover. Plutarque raporte que Terpandre fut condanné à l'amende par les Ephores, pour avoir augmenté d'une ſeule corde le nombre de celles qui compoſoient la lyre ordinaire; & que la ſienne fut pendue à un clou. D'où il s'enſuivroit que la lyre de ce tems-là étoit déja montée de ſix cordes. *Plut. de con. inſ pag. 23*

Plut. de Music. pag. 1132.

Par ce qu'on lit dans Plutarque, il paroit que Terpandre compofoit d'abord des poéfies Lyriques d'une certaine mefure, propres à être chantées & accompagnées de la cithare. Enfuite il mettoit ces poéfies en Mufique, de façon que celle-ci pût s'accommoder au jeu de la cithare, qui alors ne rendoit précifément que les mêmes fons chantés par la voix du Muficien. Enfin, Terpandre notoit cette Mufique fur les vers mêmes de chacun des cantiques de fa compofition, & quelquefois il en faifoit autant pour les poéfies d'Homére : après quoi il étoit en état de les exécuter lui-même, ou de les faire exécuter dans les jeux publics.

On propofoit des prix de poéfie & de Mufique, car l'une n'alloit guéres fans l'autre, dans les quatre grands Jeux de la Gréce, fur-tout dans les Pythiques, dont ils faifoient la premiére & la plus confidérable partie. La même chofe fe pratiquoit auffi dans plufieurs autres villes du même pays, où l'on célébroit de pareils Jeux avec une grande folennité, & un grand concours de Spectateurs.

PHRYNIS.

PHRYNIS étoit de Mityléne, capitale de l'île de Lesbos. Il fut l'écolier d'Ariſtoclite pour la cithare, & il ne pouvoit tomber en meilleures mains ; ce maître étant un des deſcendans du fameux Terpandre. On dit qu'il fut le premier qui remporta le prix de cet inſtrument aux Jeux des Panathénées, célébrés à Athénes la quatriéme année de la LXXX Olympiade. AN. M. 3547.
Il n'eut pas le même bonheur, lorſqu'il diſputa ce prix contre le Muſicien Tímothée.

On doit regarder Phrynis comme l'auteur des premiers changemens arrivés dans l'ancienne Muſique, par raport au jeu de la cithare. Ces changemens conſiſtoient, en premier lieu dans l'addition de deux nouvelles cordes aux ſept qui compoſoient cet inſtrument avant lui ; en ſecond lieu dans le tour de la modulation, qui n'avoit plus cette ancienne ſimplicité noble & mâle. Ariſtophane lui en fait un reproche dans la Comédie des *Nuées*, où la Juſtice parle ainſi de l'ancienne éducation des jeunes gens. *Ils alloient enſemble chez le Joueur de*

cithare ... où ils apprenoient à chanter l'Hymne de la redoutable Pallas, ou quelque autre cantique, entonnant les sons conformément à l'harmonie qu'ils tenoient de leurs ancêtres. Si quelqu'un d'entr'eux s'avisoit de chanter d'une maniére bouffonne, ou de mêler dans son chant quelque inflexion de voix semblable à celles qui régnent aujourd'hui dans les airs de Phrynis, on le châtioit sévérement.

lut. in ide, pag. Phrynis s'étant présenté pour quelques Jeux publics à Lacédémone avec sa cithare à neuf cordes, l'Ephore Ecprépès se mit en devoir d'en couper deux, & lui laissa seulement à choisir entre celles d'en haut ou celles d'en bas. Timothée, peu de tems après, s'étant trouvé en pareil cas aux Jeux Carniens, les Ephores en usérent de même à son égard.

TIMOTHÉE.

TIMOTHÉE, Poéte-Musicien des plus célébres, naquit à Milet, ville Ionienne de Carie, la 3e année de la
.M.3558. LXXXIII. Olympiade. Il florissoit en même tems qu'Euripide & Philippe de Macédoine. Il excelloit dans la poésie Lyrique & Dithyrambique.

Il s'appliqua particulierement à la Musique, & à toucher la cithare. Ses premiers essais ne reüssirent pas, & il fut sifflé de tout le peuple. Un si triste succès étoit capable de le décourager pour toujours ; & il songeoit en effet à renoncer absolument à un art, pour lequel il ne se croioit point né. Euripide le desabusa de cette fausse pensée, & lui rendit le courage, en lui faisant espérer un succès éclatant pour l'avenir. Plutarque, en raportant ce fait, auquel il joint les exemples de Cimon, de Themistocle, de Démosthéne, qui furent aussi ranimés par de semblables conseils, remarque avec raison que c'est rendre un grand service au public que d'encourager ainsi de jeunes gens en qui l'on reconnoit un fond d'esprit & d'heureux talens, & d'empecher qu'ils ne se rebutent pour quelques fautes qu'ils auront pu commettre dans un âge sujet à des écarts, ou pour quelques mauvais succès qu'ils auront eu d'abord dans l'exercice de leur profession.

Euripide ne s'étoit pas trompé dans ses vûes & dans son espérance. Timothée devint le plus habile joueur



Lib. 3. pag. 283.

de cithare de ſon tems. Il perfectionna cet inſtrument, en y ajoutant, ſelon Pauſanias, quatre cordes; ou ſelon Suidas, deux ſeulement, la dixiéme & la onziéme aux neuf qui compoſoient la cithare avant lui. Les Auteurs varient extrémement ſur cette matiére, & ſouvent même ſe contrediſent.

In voce Τιμοθ.

Cette innovation dans la Muſique n'eut pas une approbation générale. Les Lacédémoniens la condannérent par un Decret public que Boéce nous a conſervé. Il eſt écrit dans le Dialecte du pays, dont la lettre ῥῶ qui eſt la conſonne dominante, rend la prononciation très rude. Il commence par ces mots; ἐπεὶ δὴ Τιμόθεορ ὁ Μιλήσιορ παραγινόμενορ ἐς τὰν ἁμέτεραν πόλιν, &c. & il contient en ſubſtance: Que Timothée de Milet étant venu dans leur ville, avoit marqué faire peu de cas de l'ancienne Muſique, & de l'ancienne lyre: qu'il avoit multiplié les ſons de celle-là, & les cordes de celle-ci: qu'à l'ancienne maniére de chanter ſimple & unie, il en avoit ſubſtitué une plus compoſée, où il avoit introduit le genre * Cromatique: que dans ſon poéme

Boet. de Muſic. lib. 1. cap. 1.

* *Il en ſera parlé dans la ſuite.*

poéme ſur l'accouchement de Séméle il n'avoit point gardé la décence convenable : que, pour prévenir les ſuites de pareilles innovations, qui ne pouvoient être que préjudiciables aux bonnes mœurs, les Rois & les Ephores avoient réprimandé publiquement Timothée, & avoient ordonné que ſa lyre ſeroit réduite aux ſept cordes anciennes, & qu'on en retrancheroit toutes les cordes nouvellement ajoutées, &c. Cette hiſtoire ſe trouve dans Athénée, avec cette circonſtance, que comme on ſe mettoit en devoir de couper ces nouvelles cordes conformément au Decret, Timothée aiant apperçu dans ce même endroit une petite ſtatue d'Apollon, dont la lyre avoit autant de cordes que la ſienne, il la montra aux Juges, & fut renvoié abſous.

Athen. l. 14. p. 63

Sa réputation lui attira un grand nombre de diſciples. On dit qu'il prenoit une fois plus de ceux qui venoient à lui pour apprendre à jouer de la flute (ou de la cithare) après avoir eu un autre maître. Sa raiſon étoit qu'un habile homme qui ſuccéde à ces demi-ſavans a toujours deux peines pour une : celle de faire

Quintil. 2. cap. 3

oublier au diſciple ce qu'il avoit appris, qui eſt la plus grande ; & celle de l'inſtruire de nouveau.

ARCHILOQUE.

ARCHILOQUE s'étoit rendu également célébre pour la Poéſie & pour la Muſique. J'en parlerai dans la ſuite ſous le titre de Poéte. Ici je le conſidére ſeulement comme Muſicien ; & de tout ce que Plutarque en dit ſous cette qualité, je ne raporterai que le ſeul endroit où il lui attribue *l'exécution muſicale des vers Iambiques, dont les uns ne ſont que ſe prononcer pendant le jeu des inſtrumens, au lieu que les autres ſe chantent.*

Ce paſſage, dit M. Burette, nous apprend que dans la poéſie Iambique il y avoit des Iambes qui n'étoient que *déclamatoires*, qui ne faiſoient que ſe réciter ou ſe prononcer ; & qu'il y en avoit d'autres qui ſe chantoient. Mais ce que ce même paſſage offre peutêtre de moins connu, c'eſt que ces Iambes *déclamatoires* étoient accompagnés des ſons de la cithare, & des autres inſtrumens à percuſſion ou à cordes. Il reſte à ſavoir de quell

iére s'exécutoit un tel accompa-
nent. Selon toutes les apparen-
, le joueur de cithare ne se con-
oit pas de donner au Poéte ou à
teur le ton général de sa déclama-
, & de l'y soutenir par la mono-
e de son jeu. Mais, comme le ton
Déclamateur varioit suivant les
ers accens qui modifioient la pro-
ciation de chaque mot, ensorte
cette déclamation pouvoit se no-
, il falloit que l'instrument de Mu-
e fît sentir toutes ces modifica-
s, & marquât exactement le
thme ou la cadence de la poésie
lui servoit de guide, & qui, en
tu de cet accompagnement, quoi-
non chantée, en devenoit beau-
p plus expressive & plus affectueu-
A l'égard de la poésie *chantante*,
trument qui l'accompagnoit, s'y
formoit servilement, & ne faisoit
endre que les mêmes sons enton-
par la voix du Poéte-Musicien.

ARISTOXÉNE.

RISTOXÉNE naquit à Tarente *Suidas*
e d'Italie. Il étoit fils du Musicien
ésias. Il s'appliqua également à

la Musique & à la Philosophie. Il fut en premier lieu Disciple de son pere, puis du Pythagoricien Xénophile, & enfin d'Aristote, sous lequel il eut Théophraste pour compagnon d'étude. Aristoxéne vivoit donc, comme on le voit, sous Alexandre le Grand & sous ses premiers Successeurs.

De quatre cens cinquante-trois volumes que Suidas dit qu'il a composés, il ne nous reste aujourd'hui que ses trois Livres des *Elémens Harmoniques ;* & c'est le plus ancien Traité de Musique qui soit venu jusqu'à nous.

Heraclid. Il attaqua vivement le systême Musical de Pythagore. Ce Philosophe, en vûe d'établir une certitude & une constance invariable dans les sciences & les arts en général, & dans la Musique en particulier, essaia d'en soustraire les préceptes aux témoignages & aux raports infidéles des sens, pour les assujettir aux seuls jugemens de la raison. Il voulut, conformément à ce dessein, que les consonnances musicales, loin d'être soumises au jugement de l'oreille, qu'il regardoit comme une mesure arbitraire & trop peu certaine, ne se réglassent qu'en

vertu des ſeules proportions des nombres, qui ſont toujours les mêmes. Ariſtoxéne ſoutint qu'aux régles mathématiques & aux raiſons des proportions, il falloit joindre le jugement de l'oreille, à laquelle il appartient principalement de régler ce qui concerne la Muſique. Il attaqua encore le ſyſtême de Pythagore ſur pluſieurs autres points.

Sotérique, l'un des Interlocuteurs que Plutarque introduit dans ſon Traité ſur la Muſique, eſt perſuadé que le ſentiment & la raiſon doivent concourir dans le jugement que l'on porte ſur les diverſes parties de la Muſique; en ſorte que le premier ne prévienne point la ſeconde par trop de vivacité, ni ne lui manque au beſoin par trop de foibleſſe. Or le ſens dont il s'agit ici, & qui eſt l'ouie, reçoit néceſſairement trois impreſſions à la fois : celle du *ſon*, celle du *tems* ou de la *meſure*, & celle de la *lettre* : le progrès deſquelles fait connoitre la *modulation*, le *rhythme*, & les *paroles*. Et comme le ſentiment ne peut apercevoir ſéparément ces trois choſes, ni les ſuivre chacune en particulier; il paroit que l'ame

seule ou la raison a droit de juger de ce que cette continuité de *son*, de *rhythme*, & de *paroles* peut avoir de bon ou de mauvais.

§. III.

L'ancienne Musique étoit simple, grave, mâle. Quand & comment elle s'est corrompue.

COMME chez les Anciens la Musique étoit, par son origine & par sa destination naturelle, consacrée au culte des dieux & au réglement des mœurs, ils donnoient la préférence à celle qui se distinguoit par sa gravité & par sa simplicité. L'une & l'autre dominérent & lontems par raport à la voix & par raport aux instrumens de Musique. Olympe, Terpandre, & leurs disciples, avoient d'abord employé peu de cordes dans la lyre, & peu de variété dans les chants. Cependant, dit Plutarque, tout simples qu'étoient les airs de ces deux Musiciens, qui ne rouloient que sur trois ou quatre cordes, ils faisoient l'admiration de tous les bons connoisseurs.

La cithare, très simple d'abord

sous Terpandre, conserva quelque tems cet avantage. Il n'étoit point permis de composer à discrétion des airs sur cet instrument, ni d'en changer le jeu, soit pour l'harmonie, soit pour la cadence; & l'on avoit grand soin de conserver à chacun des anciens airs le ton ou le caractére qui lui étoient propres: d'où vient qu'on les appelloit *Nomes*, comme devant servir de loix & de modéles. Νόμοι

L'introduction des rhythmes dans le genre Dithyrambique; la multiplication des sons de la Flute par Lasus, de même que celle des cordes de la Lyre par Timothée; & quelques autres nouveautés introduites par Phrynis, par Ménalippide, & par Philoxéne, causérent une grande révolution dans l'ancienne Musique. Les Poétes Comiques, sur-tout Phérécrate & Aristophane, s'en plaignirent très souvent & très fortement. On vit, dans leurs piéces, la Musique personnifiée accuser avec vivacité & amertume ces Musiciens de l'avoir totalement dépravée & corrompue.

Plutarque, en plusieurs endroits de ses ouvrages, se plaint aussi de ce qu'à

l'ancienne Muſique, mâle, noble, & divine, & qui n'avoit rien que de grave & de majeſtueux, les modernes ont ſubſtitué celle du théatre, qui n'inſpire que la molleſſe & le déréglement. Tantôt il allégue l'autorité de Platon, pour prouver que la Muſique, mere de la conſonnance, de la décence, & de l'agrément, n'a pas été donnée aux hommes par les dieux pour les ſeules délices, & l'unique chatouillement des oreilles; mais pour remettre l'ordre & l'harmonie dans les facultés de l'ame, ſouvent dérangées par l'erreur & par la volupté. Tantôt il avertit qu'on ne peut trop ſe précautionner contre les plaiſirs dangereux d'une Muſique dépravée & déſordonnée, & il indique les moiens de ſe tenir en garde contre une pareille corrupion. Il déclare ici que la Muſique laſcive, les chanſons diſſolues & licentieuſes corrompent les mœurs, & que les Muſiciens & les Poétes doivent emprunter des gens ſages & vertueux les ſujets de leurs compoſitions. Là il cite le témoignage de Pindare, qui aſſure que Dieu fit entendre à Cadmus une Muſique ſublime & réguliére, fort différen

De ſuperſt. pag. 167.

Symp. lib. 7. pag. 704.

De audit. poet. p. 19.

De Pyth. orac. p. 397.

férente de cette Musique doucereuse, molle, délicate, qui s'est mise en possession des oreilles humaines. Enfin, il s'explique là dessus encore plus précisément au IX Livre de ses *Symposiaques.* » La Musique dépravée qui » régne aujourd'hui, dit-il, en fai- Pag 748.
» sant tort à tous les Arts qui en dé-» pendent, a plus endommagé la » Danse qu'aucun autre. Car, celle-» ci s'étant associée à je ne sai quelle » Poésie triviale & vulgaire, après » avoir fait divorce avec l'ancienne » qui étoit toute divine, elle s'est » emparée de nos théatres, où elle » fait triompher l'admiration la plus » extravagante : ensorte qu'exerçant » une espéce de tyrannie, elle est ve-» nue à bout de s'assujettir une Mu-» sique de très petite valeur. Mais en » même tems elle a véritablement perdu » toute l'estime de ceux que leur es-» prit & leur sagesse font regarder » comme des hommes divins. « Je laisse aux Lecteurs le soin d'appliquer à notre tems ce que Plutarque dit du sien, au sujet de la Musique & du Théatre.

Il n'est pas étonnant que Plutarque se plaigne ainsi de la dépravation



eſpéce. Comment s'eſt-il
que lors même que l'on
avec tant de ſuccès l'Eloc
Poéſie, la Peinture, la Sci
Muſique, pour laquelle
pas moins d'attention, ſe
ment dégradée ? Sa gran
avec la Poéſie en a été la
cauſe, & l'on peut dire qu
ſœurs ont eu à peu près la
ſtinée. Renfermées d'abord
l'autre dans l'imitation par
belle nature, elles n'avoien
que d'inſtruire en diverti
d'exciter des mouvemens
utiles au culte des dieux
de la ſociété. Pour cela
ploioient les expreſſions, l
les rhythmes ou cadences

contenoit dans les bornes que lui avoient prescrit les grands maîtres, & surtout les Philosophes & les Législateurs, qui étoient la plupart & Poétes & Musiciens. Mais les spectacles du théatre, & le culte de certaines divinités, de Bacchus entr'autres, dérangérent fort, dans la suite des tems, de si sages réglemens. Ils firent naître la Poésie Dithyrambique, Poésie des plus licentieuses dans l'expression, dans le rhythme, dans lès sentimens. Il lui falut une Musique de même genre, & par conséquent fort éloignée de cette noble simplicité de l'ancienne. La multitude des cordes, les traits, les diminutions, la broderie s'y introduisirent à l'excès, & donnérent lieu aux justes plaintes des personnes les plus habiles & du meilleur goût en ce genre.

§. IV.

Différens genres & différens modes de la Musique ancienne. Maniére de noter les chants.

POUR DIRE un mot en général de la Musique ancienne, & en donner une légére idée, il faut savoir

qu'il y a trois ſortes de Symphonies : la vocale, l'inſtrumentale, & celle que forme l'union des voix & des inſtrumens. Les Anciens ont connu ces trois ſortes de Symphonies ou de concerts.

Il faut encore remarquer que la Muſique ne reconnoiſſoit d'abord que trois Modes, qui étoient à un ton de diſtance l'un de l'autre. Le plus grave des trois s'appelloit le *Dorien* ; le plus aigu étoit le *Lydien* ; le *Phrygien* tenoit le milieu entre les deux précédens : enſorte que le mode *Dorien* & le *Lydien* comprenoient entr'eux l'intervalle de deux tons ou d'une tierce majeure. En partageant cet intervalle par demi-tons, on fit place à deux autres modes, l'*Ionien* & l'*Eolien* ; dont le premier fut inſéré entre le *Dorien* & le *Phrygien*, le ſecond entre le *Phrygien* & le *Lydien*. On ajouta encore de nouveaux Modes, qui tiroient leurs dénominations des cinq premiers, en y joignant la prépoſition ὑπὲρ *Sur*, pour ceux d'en-haut, & la prépoſition ὑπὸ, *Sous*, pour ceux d'en bas. L'*hyperdorien*, l'*hypérionien*, &c. L'*hypodorien*, l'*hypoïonien*, &c.

Dans quelques Livres du plain-chant moderne, & à la fin de quelques Bréviaires, on a raporté à ces différens modes, les différens tons qu sont en usage dans les chants de l'Église. Le premier & le second ton appartiennent au mode Dorien : les troisiéme & quatriéme au mode Phrygien : les autres au mode Lydien & Mixolydien.

Le chant de l'Église est dans le genre Diatonique, qui est le plus grave, & qui convient le mieux au culte divin.

Je reviens à la premiére division. La Symphonie vocale suppose nécessairement plusieurs voix, parce qu'une seule personne ne peut chanter en même tems diverses parties. Lorsque plusieurs voix concertoient ensemble, elles chantoient ou à l'unisson, ce qui s'appelloit *Homophonie ;* ou à l'octave, & même à la double octave, & cela se nommoit *Antiphonie.* On conjecture aussi qu'il y avoit une troisiéme maniére en usage parmi les Anciens, qui consistoit à chanter à la tierce.

La Symphonie instrumentale, chez les Anciens, recevoit les mêmes dif-

férences que la vocale, c'eſt-à-dire que plusieurs inſtrumens pouvoient concerter enſemble à l'uniſſon, à l'octave, & à la tierce.

Pour avoir tous les accords de Muſique ſur deux cordes d'inſtrument, de même matiére, également groſſes, & également tendues, il n'y a qu'à faire que leurs longueurs ſoient l'une à l'autre dans de certains raports de nombre. Par exemple, ſi les deux cordes ſont égales en longueur, elles ſont à l'uniſſon : ſi elles ſont comme 1 à 2, elles donnent l'Octave : ſi elles ſont comme 2 à 3, c'eſt la Quinte : comme 3 à 4, c'eſt la Quarte : comme 4 à 5, c'eſt la Tierce majeure, &c.

Il y avoit même parmi les Anciens, ainſi que parmi nous, quelques inſtrumens, ſur leſquels un Muſicien ſeul pouvoit exécuter une ſorte de concert. Telles étoient la double Flute & la Lyre.

Le premier de ces inſtrumens étoit composé de deux Flutes, unies de maniére qu'elles n'avoient ordinairement qu'une embouchure commune pour les deux tuyaux. Ces Flutes étoient ou égales, ou inégales, ſoit

pour la longueur, soit pour le diamétre ou la grosseur. Les Flutes égales rendoient un même son : les inégales rendoient des sons différens, l'un grave, l'autre aigu. La Symphonie qui résultoit de l'union des deux Flutes égales, étoit ou à l'unisson, lorsque les deux mains du joueur touchoient en même tems les mêmes trous sur chaque Flute ; ou à la tierce, lorsque les deux mains touchoient différens trous. La diversité des sons produite par l'inégalité des Flutes, ne pouvoit être que de deux espéces, suivant que ces Flutes étoient à l'octave, ou seulement à la tierce : & dans l'un & l'autre cas, les mains du joueur touchoient en même tems les mêmes trous sur chaque Flute, & formoient par conséquent un concert ou à l'octave, ou à la tierce.

Par la Lyre on entend ici généralement tout instrument de Musique, dont les cordes sont tendues à vuide. Les Anciens avoient plusieurs instrumens de ce genre, qui différoient entr'eux par leur figure, par leur grandeur, ou par le nombre de leurs cordes ; & ausquels ils donnoient divers noms, quoiqu'ils les aient sou-

vent pris l'un pour l'autre. Les principaux étoient, 1°. la *Cithare*, Κιθάρα, d'où dérive notre terme françois *Guitare*, qui désigne un instrument tout différent. 2°. La *Lyre* Λύρα, autrement appellé χέλυς, & en latin *Testudo*, parce que sa base ressembloit à l'écaille d'une tortue, animal, dont la figure (dit-on) avoit donné la premiére idée de cet instrument. 3°. Le Τρίγωνον ou l'instrument triangulaire, qui seul a passé jusqu'à nous sous le nom de *Harpe*.

La Lyre, comme je l'ai déja dit, a fort varié pour le nombre des cordes. Celle d'Olympe & de Terpandre n'en avoit d'abord que trois dont ces Musiciens savoient diversifier les sons avec tant d'art, que, s'il en faut croire Plutarque, ils l'em-portoient de beaucoup sur ceux qui jouoient d'une Lyre plus composée. En ajoutant une quatriéme corde à ces trois premiéres, on rendit le *Tétracorde* complet; & c'étoit la différente maniére dont on accordoit ces quatre cordes, qui constituoit l

Plut. de Music. pag. 1138.

* *Un passage d'Horace, diversement expliqué par M. Dacier & par le Pere Sanadon, a donné lieu à de savantes Dissertati[ons] sur l'instrument app[ellé]* Tétracorde.

trois genres *Diatonique*, *Chromatique*, & *Enharmonique*. Le genre *Diatonique* appartient à la Musique commune & ordinaire. Dans le genre *Chromatique*, la Musique étoit plus molle par l'affoiblissement des sons qu'on baissoit d'un demi-ton, & dont on étoit averti par une marque colorée, d'où est venu le nom de Chromatique, du mot grec χρῶμα, *couleur*. Ce qu'on appelle aujourd'hui le B mol, appartient à la Musique Chromatique. Dans la Musique Enharmonique au contraire on élevoit les sons d'un demiton, ce qu'on marquoit, comme on fait encore aujourd'hui, par un diése. Dans la Musique *Diatonique*, le chant ne pouvoit pas faire ses progressions par des intervalles moindres que les semi-tons majeurs. La modulation de la Musique *Chromatique* emploioit les semi-tons mineurs. Dans la Musique *Enharmonique* la progression du chant se pouvoit faire par des quarts de ton.

Macrobe parlant de ces trois genres, dit que l'Enharmonique n'est plus en usage à cause de sa difficulté: que le Chromatique est décrié, parce que la Musique, en ce genre, est

Lib. 2. in Somn. Scipion. cap. 4.

trop molle & trop efféminée : & que le Diatonique tient le milieu entre les deux.

L'addition d'une cinquiéme corde produisit le *Pentacorde*. La Lyre à sept cordes, ou l'*Heptacorde*, a été la plus en usage & la plus célébre de toutes. Cependant, quoiqu'on y trouvât les sept voix de la Musique, l'octave y manquoit encore. Simonide l'y mit enfin, selon Pline, en y ajoutant une huitiéme corde. Lontems après lui, Timothée Milésien, qui vivoit sous Philippe roi de Macédoine vers la CVIII Olympiade, multiplia, comme nous l'avons observé, les cordes de la Lyre jusqu'au nombre de onze. Ce nombre fut encore porté plus loin.

[Pl]in. lib. 7. [c]. 56.
Plut. de [Mu]sic. pag. [11]31.

La Lyre à trois ou quatre cordes n'étoit susceptible d'aucune Symphonie. On pouvoit, sur le *Pentacorde*, jouer deux parties à la tierce l'une de l'autre. Plus le nombre des cordes se multiplioit sur la Lyre, plus on trouvoit de facilité à composer sur cet instrument des airs, qui fissent entendre en même tems différentes parties. La question est de savoir si les Anciens ont profité de cet avantage.

Cette queſtion, agitée depuis environ deux ſiécles au ſujet de l'ancienne Muſique, & qui conſiſte à ſavoir ſi les Grecs & les Romains ont connu en ce genre ce qu'on appelle *contrepoint*, ou concert à pluſieurs parties, a produit divers écrits pour & contre. Le plan de mon Ouvrage me diſpenſe d'entrer dans l'examen de cette difficulté, dont j'avoue d'ailleurs que je ne ſuis point capable.

Il n'eſt pas inutile de ſavoir comment les Anciens notoient leurs chants. Chez eux le Syſtéme général de la Muſique étoit diviſé en dix-huit ſons, dont chacun avoit ſon nom particulier. Ils avoient inventé des caractéres qui marquoient chaque ton : *σημεῖα, des ſignes*. Toutes ces figures étoient compoſées d'un monogramme, formé de la premiére lettre du nom particulier de chacun des dix-huit ſons du Syſtéme général. Ces ſignes, qui ſervoient dans la Muſique vocale & dans l'inſtrumentale, s'écrivoient au-deſſus des paroles, & ils y étoient rangés ſur deux lignes, dont la ſupérieure étoit pour le chant, & l'inférieure pour l'accompagnement. Ces lignes n'avoient guéres plus d'épaiſſeur que des lignes

Martian. Capel. de nup. Philol.

d'écriture ordinaire. Nous avons encore quelques manuſcrits grecs, où ces deux eſpéces de notes ſe trouvent écrites de la maniére que je viens d'expoſer. On en a tiré les * Hymnes à Calliope, à Néméſis, & à Apollon, auſſi bien que la ſtrophe d'une des Odes de Pindare. M. Burette nous a donné tous ces morceaux avec la note antique & la note moderne.

** Ces Hymnes étoient d'un Poëte, nommé Denys, peu connu d'ailleurs. Mémoires de l'Acad. des Belles-Lettres. Tome V.*

On s'eſt ſervi des caractéres inventés par les Anciens pour écrire les chants muſicaux, juſques dans l'onziéme ſiécle, que Gui d'Arezzo trouva l'invention de les écrire, comme on le fait aujourd'hui, avec des notes placées ſur différentes lignes, de maniére que la poſition de la note en marque l'intonation. Ces notes ne furent d'abord que des points, où il n'y avoit rien qui en marquât la durée. *En 1350.* Mais Jean de Meurs, né à Paris, & qui vivoit ſous le régne du Roi Jean, trouva le moien de donner à ces points une valeur inégale par les différentes figures de rondes, de noires, de croches, de doubles-croches, & autres qu'il inventa, & qui ont été adoptées par les Muſiciens de toute l'Europe.

§. V.

S'il faut préférer la Musique moderne à l'ancienne.

LA FAMEUSE querelle au sujet des Anciens & des Modernes s'est fort échauffée à cette occasion, parce que, si la Musique ancienne a ignoré le *contrepoint*, on prétend que c'est un titre incontestable de préférence pour la moderne. Je ne sai, en supposant même le fait, qui pourra bien toujours demeurer douteux, si la conséquence est si certaine. Ne se peut-il pas faire que les Anciens aient porté la Musique pour tout le reste à un dégré de perfection où les Modernes n'aient pu atteindre, comme cela est arrivé en d'autres Arts ? (je ne dis pas que cela soit, je ne parle que de la possibilité ;) pour lors la découverte du *contrepoint* devroit-elle donner une préférence absolue aux derniers sur les autres ? Les plus habiles Peintres de l'Antiquité, comme Apelle, n'emploioient dans leurs tableaux que quatre couleurs. Loin que ce fût pour Pline une raison de rien diminuer de leur mérite & de leur réputation,



des derniers tems l'empor
teſtation ſur celle des A
c'eſt ce qu'il ne paroit pa
décider. Il n'en eſt pas de
comme de la Sculpture. D
on peut juger le procès ſ
qui ſe produiſent de par
On a des ſtatües & des b
l'antiquité, dont on peut
paraiſon avec les nôtre
avons vû que Michel - A
point, paſſoit condannati
connoiſſoit de bonne foi l
des Anciens. Il n'eſt parv
nous aucun ouvrage de la
cienne qui puiſſe nous e
l'excellence, ni nous fair
notre expérience propre,
auſſi parfaite que la nôtr

Il nous reſte des traités didactiques, tant grecs que latins, qui peuvent nous inſtruire de la théorie de cet art: mais peut-on en conclure quelque choſe de bien ſûr pour la pratique? Cela peut nous donner quelque jour, quelque ouverture: mais il y a bien loin des préceptes à l'exécution. De ſimples traités de poéſie ſuffiroient-ils pour nous faire connoitre ſi les Poétes modernes doivent être préférés aux anciens.

Dans l'incertitude qui reſtera toujours par raport à la queſtion dont je parle, il y a un préjugé bien favorable pour les Anciens, qui doit au moins, ce me ſemble, faire ſuſpendre le jugement. On convient que les Grecs avoient un génie merveilleuſement propre pour les Arts; qu'ils les ont cultivés avec un ſuccès extraaodinaire, & qu'ils les ont portés pour la plupart à un très haut degré de perfection. Architecture, Sculpture, Peinture, on ne leur diſpute point cette louange. Or de tous ces Arts, il n'y en a aucun qui ait été cultivé ſi anciennement ni ſi généralement que la Muſique. Ce n'étoient pas quelques particuliers ſeulement

qui s'y appliquoient, comme dans les autres Arts : c'étoient généralement tous ceux qui étoient élevés avec quelque ſoin. L'étude de la Muſique faiſoit une partie eſſentielle de l'éducation de la Jeuneſſe. Elle étoit d'un uſage général pour les fêtes ſolennelles, pour les ſacrifices, & ſur tout pour les repas, preſque toujours accompagnés de concerts, qui en faiſoient toute la joie & le principal aſſaiſonnement. Il y avoit des diſputes publiques & des récompenſes pour ceux qui s'y diſtinguoient par un mérite ſingulier. Elle dominoit d'une maniére particuliére dans les Chœurs & dans les Tragédies. On ſait juſqu'à quelle magnificence & juſqu'à quelle perfection tout le reſte fut porté à Athénes dans ces ſpectacles. N'y auroit-il eu que la Muſique qu'on y eût négligée ? Croit-on que ces oreilles Attiques, ſi fines & ſi délicates pour le ſon des mots dans le ſimple diſcours, le fuſſent moins par raport aux concerts de voix & d'inſtrumens qui régnoient dans ces Chœurs, & qui faiſoient le plaiſir d'Athénes le plus ſenſible & le plus ordinaire ? Pour moi, je ne puis m'empécher

Atticorum aures teretes & religioſæ. *Cic.*

mpécher de croire que les Grecs,
tés comme ils l'étoient au diver-
ment, élevés & nourris dans le
t des concerts, avec tous les se-
rs dont j'ai parlé, avec ce génie
entif & induſtrieux pour tous les
s qu'on leur connoit, ont excellé
s la Muſique comme dans tout le
te. C'eſt la ſeule concluſion que je
de tout le raiſonnement que je
ns de faire, ſans prétendre donner
préférence aux Anciens ſur les Mo-
nes.

e n'ai point parlé de la perfection
ont pu parvenir les Chantres
élites ſur tout ce qui regarde le
de la voix, & celui des inſtru-
ns, pour ne point mêler une muſi-
e toute ſainte & toute conſacrée à
religion avec une muſique toute
fane, & entiérement livrée à l'i-
latrie, & à tous les excès qui en
ient la ſuite. Il eſt à préſumer que
s Chantres, à qui l'Ecriture paroit
nner une eſpéce d'inſpiration & de
n de prophétie, non pour compo-
r des Pſeaumes prophétiques, mais

Chonenias PROPHE-
praerat ... Erat quip-
valde ſapiens. 1. Para-
lip. 15-22.

David & magiſtratus
exercitus ſegregaverunt in

pour les chanter d'une maniére vive, ardente, & pleine de zéle, avoient porté la ſcience du chant juſqu'où elle pouvoit aller. C'étoit ſans doute un genre de muſique grand, noble, ſublime, où tout étoit proportionné à la majeſté du Dieu qui en étoit l'objet, & l'on peut ajouter qui en étoit l'auteur : car il avoit bien voulu former lui-même ſes miniſtres & ſes chantres, & leur enſeigner comment il vouloit que ſes louanges fuſſent célébrées.

Rien n'eſt admirable comme l'ordre même que Dieu avoit établi parmi les Lévites pour l'exercice de cet
1. Paral. 23.5. auguſte miniſtére. Ils étoient au nombre de quatre mille, partagés en différens corps, dont chacun avoit ſon Chef, & le genre auſſi bien que le tems de ſes fonctions marqués. Deux [a] cens quatre-vingts huit étoient deſtinés à apprendre aux autres à chanter & à toucher les inſtrumens. On voit un échantillon de cet ordre mer-

miniſterium filios Aſaph, & Hevan, & Idithun : qui PROPHETARENT in citharis, & pſalteriis, & cimbalis, ſecundùm numerum ſuum dedicato ſibi officio ſervientes. 1. Paralip. 25. 1.

a Fuit numerus eorum.... qui erudiebant canticum Domini, cuncti doctores, ducenti octoginta octo. 1. Paralip. 25. 7.

veilleux dans la distribution que David fit des parties de la musique sainte, avec laquelle il voulut solenniser le transport de l'Arche de la maison d'Obédédon dans la citadelle de Sion. Toute la troupe des Musiciens étoit divisée en trois chœurs. Le premier avoit des instrumens de cuivre concaves fort retentissans, semblables à nos timbales, sinon qu'ils n'étoient pas couverts de peaux, mais étoient dans leur vuide traversés de barres doublées, qu'on frapoit en différens endroits. Ces sons se marioient fort bien avec les trompettes sacerdotales qui précédoient, & par leurs mouvemens vifs, perçans, coupés, étoient très propres à réveiller l'attention des Spectateurs. La seconde troupe des Chantres sacrés, composée de dessus, touchoit un autre instrument. Le troisiéme chœur étoit composé de basses, qui servoient à nourrir & à soutenir ces dessus, avec lesquels ils étoient toujours d'accord, parce qu'ils étoient conduits par le même maître des Chantres.

1. Paral. 15. 19-21. On a suivi l'hébreu.

Il est aisé de comprendre que les Lévites, en aussi grand nombre qu'ils étoient, destinés de pere en fils à

cet unique exercice, instruits par les plus savans maîtres, & formés par une longue & continuelle expérience, devoient acquérir une extrême habileté, & saisir enfin toutes les beautés & toutes les délicatesses d'un Art où ils passoient leur vie entiére.

Voila la vraie destination de la Musique. Le plus noble usage que les hommes en puissent faire, c'est de l'emploier à rendre un hommage continuel de louange & d'adoration à la majesté suprême de Dieu qui a créé & qui conduit l'univers. Un ministére si saint est réservé à ses fidéles enfans, *Hymnus omnibus sanctis ejus.*

ARTICLE SECOND.

Des parties de la Musique propres aux Anciens.

Je traiterai dans ce second Article des autres parties de la Musique usitées chez les Anciens, mais inconnues parmi nous, & je les confondrai souvent ensemble, parce qu'elles ont une liaison naturelle, & qu'il seroit difficile de les séparer sans tomber dans des redites. Je ferai grand usage de ce qui est dit sur ces matiéres

dans les Réflexions critiques de M. l'Abbé du Bos sur la Poésie & sur la Peinture.

§. I.

Déclamation du Théatre composée, & réduite en notes.

LES ANCIENS avoient pour le théatre une déclamation composée, & qui s'écrivoit en notes, sans être pour cela un chant musical : & c'est dans ce sens qu'il faut prendre quelquefois dans les Auteurs latins ces mots, *canere*, *cantus*, & même *carmen*, qui ne signifient pas toujours un chant proprement dit, mais une certaine maniére de déclamer ou de lire.

Suivant Bryennius, la déclamation se composoit avec les accens, & par conséquent on devoit se servir pour l'écrire en notes des caractéres même qui servoient à marquer ces accens. Il n'y en avoit d'abord que trois, l'aigu, le grave, & le circonflexe. Ils montérent ensuite jusqu'à dix, marqués chacun par un caractére différent. On en voit les noms & les figures dans les anciens Grammairiens. L'accent est



perſonne qui n'entendît
de note.

Outre les ſecours des
ſyllabes avoient dans la
que & dans la langue Lati
tité réglée, ſavoir des l
longues. La [a] ſyllabe
un tems dans la meſure
be longue en valoit deu
portion entre les ſyllabe
les ſyllabes bréves éto
ſtante que la proportio
jourd'hui entre les note
tes valeur. Comme deux
doivent dans notre Mu
autant qu'une blanche,
que des Anciens deux ſy
ne duroient ni plus ni m
longue. Ainſi, lorſque
Grecs ou Romains mettc

conformer à la quantité des syllabes sur lesquelles ils posoient chaque note.

Je ne puis m'empécher de remarquer ici en passant, qu'il est fâcheux que parmi nous les Musiciens qui composent le chant des Hymnes & des Motêts, n'entendent pas le Latin, & ignorent la quantité des mots ; d'où il arrive souvent que sur des syllabes qui sont bréves, & sur lesquelles on devroit couler légérement, on insiste & on s'arréte lontems, comme si elles étoient longues. C'est un défaut considérable, & contraire aux plus communes régles de la Musique.

J'ai dit que la déclamation des Acteurs sur le théatre étoit composée & écrite en notes, qui déterminoient le ton qu'il faloit prendre. Entre plusieurs passages qui le démontrent, je me contente d'en choisir un tiré de Cicéron, où il parle de Roscius, son contemporain & son ami intime. Personne n'ignore que Roscius étoit devenu un homme de très grande considération, par sonhabileté singuliére dans son Art, & par sa réputation de probité. On étoit si bien

prévenu en sa faveur, que lorsqu'il jouoit moins bien qu'à l'ordinaire, on disoit de lui qu'il se négligeoit, ou qu'il étoit incommodé. *Noluit, inquiunt, agere Roscius, aut crudior fuit.*

Cic. de Orat. l. 1. n. 124.

Enfin, a la plus grande louange qu'on donnoit à un homme qui excelloit dans sa profession, étoit de dire que c'étoit un Roscius dans son genre.

Cicéron, après avoir dit qu'un Orateur qui devient vieux, peut rallentir sa déclamation, apporte pour preuve & pour exemple de ce qu'il avance Roscius, qui déclaroit que, lorsqu'il se sentiroit vieillir, il déclameroit beaucoup plus lentement, & que pour y réussir, il obligeroit les instrumens à rallentir le mouvement de la mesure. *Quanquam, quoniam multa ad Oratoris similitudinem ab uno Artifice sumimus, solet idem Roscius dicere, se, quo plus sibi ætatis accederet, eo tibicinis modos & cantus remissiores esse facturum.* En effet, Cicéron, dans un Ouvrage postérieur à celui que je viens de citer, fait dire à Atticus que cet Acteur avoit rallenti sa déclama-

De Orat. l. 1. n. 254.

a Jam diu consecutus est, ut in quo quisque artificio excelleret, is in suo genere Roscius diceretur. *De orat. lib. 1. n. 130.*

tion,

tion, en obligeant le Joueur de flute qui l'accompagnoit de rallentir lui-même les sons de son instrument. *Roscius, familiaris tuus, in senectute numeros & cantus remiserat, ipsasque tardiores fecerat tibias.* *Cic. de Leg. lib. 1. n. 11.*

Il est évident, que le *chant*, (car souvent on l'appelloit ainsi) que le chant des piéces dramatiques qui se récitoient sur les théatres des Anciens, n'avoit ni passages, ni ports de voix cadencés, ni tremblemens soutenus, ni les autres caractéres de notre chant musical: en un mot, que ce chant n'étoit autre chose qu'une déclamation comme la nôtre. Cette récitation ne laissoit pas d'être composée, puisqu'elle étoit soutenue d'une basse continue, dont le bruit étoit proportionné, selon toutes les apparences, au bruit que fait un homme qui déclame.

Cette pratique nous paroit absurde, & presque incroiable, mais elle n'en est pas moins certaine; & en matiére de faits, il est inutile d'y opposer des raisonnemens. On ne peut parler que par conjecture sur la composition que pouvoit jouer la basse continue dont les Acteurs étoient accompagnés en déclamant. Peutêtre ne faisoit-elle

que jouer de tems en tems quelques notes longues qui se faisoient entendre aux endroits où l'Acteur devoit prendre des tons, dans lesquels il étoit difficile d'entrer avec justesse, & par là elle rendoit à l'Acteur le même service que Gracchus tiroit de ce Joueur de flute qu'il tenoit auprès de lui en haranguant, afin qu'il lui donnât à propos les tons concertés.

§. II.

Gestes du Théatre composés, & réduits en notes.

CE N'EST PAS seulement le ton que la Musique régloit par raport à la déclamation, elle régloit encore le geste. Cet Art étoit appellé ὄρχησις par les Grecs, & *Saltatio* par les Romains. Platon dit que cet Art consiste dans l'imitation de tous les gestes & de tous les mouvemens que les hommes peuvent faire. Ainsi il ne faut pas restraindre le sens de *Saltation* à celui que nous donnons dans notre langue au mot de *Danse*. Cet Art, comme le remarque Platon, avoit beaucoup plus d'étendue. Il étoit destiné, non seulement à former les attitudes & les mouvemens

Plat. de Leg. lib. 7. p. 814.

qui ſervent ou pour la bonne grace, ou pour certaines danſes artificielles accompagnées de ſauts ; mais encore à régler le geſte, tant des Acteurs de théatre, que des Orateurs, & même à enſeigner certaine maniére de geſticuler dont nous traiterons bientôt, qui ſe faiſoit entendre ſans le ſecours de la parole.

Quintilien [a] conſeille d'envoier les enfans, pour quelque tems ſeulement, dans les Ecoles où l'on enſeignoit l'Art de la Saltation ; mais ſimplement pour y prendre la grace & l'air aiſé dans l'action, & non pour ſe former ſur le geſte du Maître de danſe, dont celui de l'Orateur doit être très différent. Il marque que cet uſage étoit fort ancien, & qu'il s'étoit maintenu juſqu'à ſon tems ſans être blâmé.

Cependant Macrobe nous a conſervé le fragment d'une harangue du ſecond Scipion l'Africain, dans laquelle le Deſtructeur de Carthage parle avec chaleur contre cet uſage.

a Cujus etiam diſciplinæ uſus in noſtram uſque ætatem ſine reprehenſione deſcendit. A me autem non ultra pueriles annos retinebitur, nec in his ipſis diu. Neque enim geſtum Oratoris componi ad ſimilitudinem ſaltatoris volo, ſed ſubeſſe aliquid ex hac exercitatione. *Quintil. lib* 1. *cap.* 11.

» Nos [a] jeunes gens, dit-il, vont dans » l'Ecole des Comédiens apprendre à » * chanter ; exercice que nos ancê» tres regardoient comme deshonorant » pour des perſonnes bien nées. Ils y » vont ſans rougir, & l'on voit de » jeunes garçons & de jeunes filles par» mi une troupe de gens abſolument » décriés pour leurs mœurs déré» glées. « Le témoignage d'un homme auſſi ſage qu'étoit Scipion, eſt d'un grand poids dans la matiére dont il s'agit, & donne lieu à bien des réflexions.

Quoi qu'il en ſoit, nous voions que les Anciens prenoient un ſoin extraordinaire de ſe perfectionner dans le geſte ; & ce ſoin étoit commun aux Comédiens & aux Orateurs. On ſait combien Démoſthéne y donna d'application. Roſcius [b] diſputoit quelquefois avec Cicéron à qui exprimeroit mieux la même penſée en pluſieurs maniéres différentes, chacun ſelon ſon art, Roſcius par le geſte,

a Eunt in ludum hiſtrionum, diſcunt cantare : quod majores noſtri ingenuis probro duci voluerunt. Eunt, inquam, in ludum ſaltatorium, inter cinœdos, virgines puerique ingenui. *Macrob. Saturnal. l. 2. c. 8.*

* *Comme il s'agit ici de Comédiens, on voit bien que par ce mot* chanter *il faut entendre* déclamer, réciter *des piéces de théâtre.*

b Et certè ſatis conſtat contendere eum (Ci-

Cicéron par la voix. Il paroit que Roſcius rendoit par le geſte ſeul le ſens de la phraſe que Cicéron venoit de compoſer & de réciter. On jugeoit enſuite lequel des deux avoit le mieux réuſſi dans ſa tâche. Cicéron changeoit enſuite les mots ou le tour de la phraſe, ſans que le ſens du diſcours en fût énervé ; & il faloit que Roſcius à ſon tour rendît le ſens par d'autres geſtes, ſans que ce changement affoiblît l'expreſſion de ſon jeu muet.

§. III.

Déclamation & geſte partagés ſur le Théatre entre deux Acteurs.

ON SERA moins ſurpris de ce que je viens de raporter au ſujet de Roſcius, quand on ſaura que les Romains partageoient ſouvent la déclamation théatrale entre deux Acteurs, dont l'un prononçoit, tandis que l'autre faiſoit des geſtes. C'eſt encore ici une de ces choſes qu'on a peine à concevoir, tant elles ſont éloignées de nos uſages, & tant elles nous paroiſſent bizares.

ceronem) cum hiſtrione ſolitum ; utrum ille ſæpius eandem ſententiam variis geſtibus efficeret, an ipse per eloquentiæ copiam ſermone diverſo pronunciaret. *Macrob. Saturn. lib.* 2. *cap.* 10

Tite-Live nous apprend ce qui donna occasion à cette coutume. Livius [a] Andronicus, poéte célébre, & qui le premier donna sur le théatre de Rome une piéce réguliére, l'an de Rome 514, environ six vingts ans après que le spectacle dramatique eut commencé à s'y introduire, jouoit lui-même dans une de ses piéces. C'étoit alors la coutume que les Poétes dramatiques montassent eux-mêmes sur le théatre pour y représenter un personnage. Le peuple, qui se donnoit la liberté de faire répéter les endroits qui lui plaisoient, à force de crier *bis*, c'est-à-dire *encore une fois*, fit réciter si lontems Andronicus, qu'il s'enroua. Hors d'état de déclamer davantage, il fit trouver bon au peuple qu'un esclave, placé devant le Joueur d'instrumens, récitât les vers; & tandis que cet esclave récitoit, An-

a Livius . . . idem scilicet, quod omnes tunc erant, suorum carminum actor, dicitur, cùm sæpius revocatus vocem obtudisset, venia petita puerum ad canendum ante tibicinem cùm statuisset, canticum egisse aliquanto magis vigenti motu, quia nihil vocis usus impediebat. Inde ad manum cantari histrionibus cœptum, diverbiaque tantum ipsorum voci relicta. *Liv. lib.* 7. *n.* 2.

Is (Livius Andronicus) sui operis Actor, cùm sæpius à populo revocatus vocem obtudisset, adhibito pueri & tibicinis concentu, gesticulationem tacitus peregit. *Val. Max. lib.* 2 *cap.* 4.

dronicus fit les mêmes gestes qu'il avoit fait en récitant lui-même. On remarqua que son action alors étoit beaucoup plus animée, parce qu'il emploioit toutes ses forces & toute son attention à faire les gestes, pendant qu'un autre étoit chargé du soin & de la peine de prononcer. De là, continue Tite-Live, naquit l'usage de partager la déclamation entre deux Acteurs, & de réciter, pour ainsi dire, à la cadence du geste des Comédiens. Et cet usage a si bien prévalu, que les Comédiens ne prononcent plus eux-mêmes que les dialogues. On trouve le même récit dans Valére Maxime, & il est confirmé par plusieurs autres passages.

Il est donc certain que souvent la prononciation & le geste se trouvoient partagés entre deux Acteurs; & c'étoit sur des régles fixes de Musique qu'ils mesuroient & le son de leur voix, & le mouvement des mains & de tout le corps.

Nous sommes frapés du ridicule qu'il y auroit dans deux personnes sur le théatre, dont l'une feroit des gestes sans parler, tandis que l'autre réciteroit sur un ton pathétique les bras croisés. Mais il faut se souvenir, en

premier lieu, que les théatres des Anciens étoient bien plus vastes que les nôtres; en second lieu, que les Acteurs jouoient masqués, & que par conséquent on ne pouvoit pas de loin distinguer sensiblement au mouvement de la bouche & des muscles du visage s'ils parloient, ou s'ils ne parloient pas. On choisissoit sans doute un *Chanteur*, (j'appelle ainsi celui qui prononçoit) dont la voix approchât, autant qu'il est possible, de la voix du Comédien. Ce Chanteur se plaçoit sur une espéce d'estrade, laquelle étoit vers le bas de la Scéne.

Isdor. Orig. . 18.

Mais comment la Musique Rhythmique s'y prenoit-elle, pour asservir à une même mesure & pour faire tomber en cadence & le Comédien qui récitoit, & le Comédien qui faisoit les gestes? C'est une de ces choses dont Saint Augustin dit qu'elles étoient connues de tous ceux qui montoient sur le théatre, & que pour cela même il ne croioit pas devoir l'expliquer. Il est difficile de concevoir comment les Anciens s'y prenoient pour faire agir ces deux Acteurs d'un concert si parfait, qu'ils parussent presque n'en faire qu'un: mais le fait est certain. Nous

favons qu'ils battoient la mesure sur leur théatre, & qu'ils y marquoient ainsi le Rhythme que l'Acteur qui récitoit, l'Acteur qui faisoit les gestes, les Chœurs, & même les Instrumens devoient suivre comme une régle commune. Quintilien, [a] après avoir dit que les gestes sont autant assujettis à la mesure que les chants mêmes, ajoute que les Acteurs qui font les gestes doivent suivre les signes que marquent les piés, c'est-à-dire la mesure qui se bat, avec autant de précision que ceux qui exécutent les modulations. Il entend par là les Acteurs qui prononcent, & les instrumens qui les accompagnent. Il y avoit, auprès de l'Acteur qui représentoit, un homme chaussé avec des souliers de fer, qui frapoit du pié sur le théatre. On peut croire que c'étoit cet homme là qui battoit avec le pié une mesure dont le bruit devoit se faire entendre de tous ceux qui devoient la suivre. *Lucian. in Orchesi, pag 951.*

L'extrême délicatesse des Romains (il en faut dire autant des Grecs) pour tout ce qui concernoit le théatre,

a Atqui corporis motui sua quædam tempora, & ad signa pedum non minùs Saltationi, quàm modulationibus, adhibet ratio musica numeros. *Quintil.*

& les dépenses énormes qu'ils faisoient pour ces sortes de représentations, nous donnent lieu de croire qu'ils en avoient porté toutes les parties à une grande perfection; & que par conséquent le partage qu'ils avoient fait de la déclamation entre deux Acteurs, dont l'un parloit, & l'autre gesticuloit, n'avoit rien qui ne fût très agréable aux Spectateurs.

Un [a] Comédien, à Rome, qui faisoit un geste hors de mesure, n'étoit pas moins sifflé que celui qui manquoit dans la prononciation d'un vers. L'habitude [b] d'assister aux Spectacles avoit rendu le peuple même si délicat, qu'il trouvoit à redire jusqu'aux inflexions & aux faux accords, lorsqu'on les répétoit trop souvent, quoique ces accords produisent un bon effet lorsqu'ils sont ménagés avec art.

Les sommes immenses que les Anciens consacroient à la célébration des Spectacles sont à peine croiables. La

a Histrio, si paululum se moveat extra numerum, aut si versus pronunciatus est syllaba una longior aut brevior, exsibilatur & explodirur. *Cic. in Parad.* 3.

b Quanto molliores sunt & delicatiores in cantu flexiones & falsæ voculæ, quàm certæ & severæ quibus tamen non modò austeri, sed, si sæpius fiant, multitudo ipsa reclamat. *Cic. de Orat. lib.* 3 *n.* 98.

représentation de trois tragédies de Sophocle couta plus aux Athéniens que la guerre du Péloponnése. Quelles dépenses ne faisoient point les Romains pour bâtir des théatres & des amphithéatres, & même pour paier leurs Acteurs. Æsopus, célébre Acteur dans le Tragique, contemporain de Cicéron, laissa en mourant à ce fils, dont Horace & Pline font mention comme d'un fameux dissipateur, une succession de deux millions cinq cens mille livres qu'il avoit amassés à jouer la Comédie. Roscius avoit de revenu par an soixante quinze mille livres, comme il paroit par un endroit du plaidoier que Cicéron, son ami particulier, fit pour sa défense; où cet Orateur dit que Roscius [a] auroit pu amasser légitimement depuis dix ans sept cens cinquante mille livres (*HS sexagies*:) mais qu'il avoit négligé ce gain. Il [b] gagnoit la même somme de 75000 livres par an selon Pline, si, au lieu de *quingenta*, on lit *sexcenta*, comme le

Horat. *tyr. lib.* 3 *Plin. lib.* *cap.* 51.

a Decem his annis proximis HS. sexagies honestissimè consequi potuit: noluit. *Pro Rosc. Com.* n. 22.

b Quippe cùm jam apud majores nostros Roscius histrio sestertium quingenta millia annua meritasse prodatur. *Plin. lib.* 7. *cap.* 39.

P. Hardouin croit qu'il faut lire. Macrobe dit que Roſcius [a] touchoit par jour des deniers publics cinq cens francs pour lui ſeul, ſans les partager avec ſa troupe : ce qui iroit encore à une plus groſſe ſomme. Jules Céſar donna plus de ſoixante mille livres à Labérius, pour engager ce Poéte à jouer lui-même dans une piéce qu'il avoit compoſée.

Macrob. Sat. lib. 2. c. 7.

J'ai rapporté ces faits, & il y en a une infinité d'autres pareils, pour faire mieux ſentir juſqu'où alloit la paſſion des Romains pour les Spectacles. Or eſt-il vraiſemblable qu'un peuple qui n'épargnoit rien pour ces Jeux publics, qui en faiſoit ſa plus grande occupation ou du moins ſon plus ſenſible plaiſir, qui ſe piquoit d'un goût fin & épuré pour tout le reſte ; que ce peuple, dis-je, dont un ſeul mot mal prononcé, un ſeul ton mal pris, un ſeul geſte mal concerté bleſſoit la délicateſſe, eût ſouffert ſi lontems ſur le théatre ce partage de la voix & du geſte entre deux Acteurs, s'il avoit le moins du monde choqué ou les yeux ou les

a Tanta fuit gratia, ut mercedem diurnam de publico mille denarios ſine gregalibus ſolus acceperit. *Macrob. Saturn. lib. 2. cap. 10.*

oreilles ? On peut croire, sans prévention, qu'un théatre si estimé & si fréquenté avoit porté toutes choses à une grande perfection.

C'étoit la Musique qui en avoit presque tout l'honneur. Elle présidoit à la composition des piéces : car autrefois, elle portoit ses droits & son domaine jusques là, & étoit confondue avec la Poésie. Elle régloit le ton & le geste des Acteurs. Elle étoit appliquée à former la voix, à l'unir avec le son des Instrumens, & à composer de cette union une agréable harmonie.

Dans l'ancienne Gréce, les Poétes faisoient eux-mêmes la déclamation de leurs piéces. *Musici, qui erant quondam idem Poetæ*, dit Cicéron en parlant des anciens Poétes Grecs qui avoient trouvé le chant & la figure des vers. L'art de composer la déclamation des piéces de théatre faisoit à Rome une profession particuliére. Dans les titres qui sont à la tête des Comédies de Térence, on voit avec le nom de l'Auteur du Poéme, & le nom du Chef de la troupe de Comédiens qui les avoient représentées, le nom de celui qui en avoit fait la déclamation en Latin : *Qui fecerat modos*,

Cic. de Orat. l. 3. n. 174.

bloit le demander, & qu'i
ombres dans ſon geſte pou
vantage les endroits qu'il
briller, il ajoute : » Le
» cette pratique eſt ſi certa
» Poétes, & les compoſit
» clamation, s'en ſont app
» me les Comédiens : &
» tous s'en prévaloir, &
» en uſage. « Ces Comp
déclamation élevoient,
avec deſſein, varioient
récitation. Un endroit dev
fois ſe prononcer ſelon la
bas que le ſens ne paroiſſoi
der; mais c'étoit afin que
vé où l'Acteur devoit
vers de là frapât davant

...res priùs | ali...

§. IV.

Art des Pantomimes.

UR ACHEVER ce qui regarde
ſique des Anciens, il me reſte à
: de la plus ſinguliére & la plus
eilleuſe de toutes ſes opéra-
, mais non la plus utile ni la plus
le : c'eſt l'exercice des Panto-
s.

s Anciens, non contens d'avoir
t, par les préceptes de la Muſi-
, l'art du geſte en méthode, l'a-
nt tellement perfectionné, qu'il
ouva des Comédiens qui oſérent
prendre de jouer toutes ſortes
iéces de théatre ſans ouvrir la
e. Ils s'appellérent *Pantomimes*,
qu'ils *imitoient* & exprimoient
e qu'ils vouloient dire, avec les
qu'enſeignoit l'art de la *Salta-*
ans emploier le ſecours de la pa-

apprenons de Suidas & de
que l'art des Pantomimes
me ſous l'empire d'Au-
ſt ce qui fait dire à Lu-
ate n'a vû la *danſe*
rceau me com-

Suid. [illegible] *Zoz. lib.* 1.

Lucian de Orcheſ. pag. 923.

Cicéron se sert de la même expression, *facere modos*, pour désigner ceux qui composoient la déclamation des piéces de théatre. Après avoir dit que Roscius déclamoit exprès certains endroits de son rôle d'un ton plus nonchalant que le sens des vers ne sembloit le demander, & qu'il plaçoit des ombres dans son geste pour relever davantage les endroits qu'il vouloit faire briller, il ajoute : » Le [a] succès de » cette pratique est si certain, que les » Poétes, & les compositeurs de dé» clamation, s'en sont apperçus com» me les Comédiens : & ils savent » tous s'en prévaloir, & la mettre » en usage. « Ces Compositeurs de déclamation élevoient, rabaissoient avec dessein, varioient avec art la récitation. Un endroit devoit quelquefois se prononcer selon la note plus bas que le sens ne paroissoit le demander ; mais c'étoit afin que le ton élevé où l'Acteur devoit sauter à deux vers de là frapât davantage.

a Neque id actores priùs viderunt quàm ipsi poetæ, quàm denique illi etiam qui fecerunt modos, à quibus utrisque summittitur aliquid, deindè augetur, extenuatur, inflatur, variatur, distinguitur. *Cic. de Orat. Lib.* 3. *n.* 1. 2.

§. IV.

Art des Pantomimes.

POUR ACHEVER ce qui regarde la Musique des Anciens, il me reste à parler de la plus singuliére & la plus merveilleuse de toutes ses opérations, mais non la plus utile ni la plus louable : c'est l'exercice des Pantomimes.

Les Anciens, non contens d'avoir réduit, par les préceptes de la Musique, l'art du geste en méthode, l'avoient tellement perfectionné, qu'il se trouva des Comédiens qui osérent entreprendre de jouer toutes sortes de piéces de théatre sans ouvrir la bouche. Ils s'appellérent *Pantomimes*, parce qu'ils *imitoient* & exprimoient *tout* ce qu'ils vouloient dire, avec les gestes qu'enseignoit l'art de la *Saltation*, sans emploier le secours de la parole.

Nous apprenons de Suidas & de Zozyme, que l'art des Pantomimes naquit à Rome sous l'empire d'Auguste : & c'est ce qui fait dire à Lucien que Socrate n'avoit vû la *danse* que dans son berceau. Zozyme com-

Suid. Ἀθηνό.
Zoz. lib. 1.
Lucian de Orchest. pag. 923.

pte même l'invention de cet Art parmi les causes de la corruption des mœurs du peuple Romain, & des malheurs de l'Empire. Les deux premiers Instituteurs du nouvel Art furent Pylade & Bathylle, dont le nom devint fort célébre parmi les Romains. Le premier réussissoit mieux dans les sujets tragiques, & l'autre dans les comiques.

Ce qui paroit surprenant, c'est que ces Comédiens, qui entreprenoient de représenter des piéces sans parler, ne pouvoient pas s'aider des mouvemens du visage dans leur déclamation: ils jouoient masqués comme les autres Comédiens Ils commencérent sans doute d'abord à exécuter à leur maniére quelques scénes fort connues de Tragédies & de Comédies, afin de se faire entendre plus facilement des Spectateurs, & ils parvinrent peu-à-peu jusqu'à pouvoir représenter des piéces entiéres.

Comme ils étoient dispensés de rien prononcer ; & qu'ils n'avoient que des gestes à faire, on conçoit aisément que toutes leurs démonstrations étoient plus vives, & que leur action étoit beaucoup plus animée que celle

des

les Comédiens ordinaires. Aussi Cassiodore appelle-t-il les a Pantomimes des hommes dont les mains disertes avoient, pour ainsi dire, une langue au bout de chaque doit : des hommes qui parloient en gardant le silence, & qui savoient faire un récit entier sans ouvrir la bouche : enfin des hommes que Polhymnie, la Muse qui présidoit à la Musique, avoit formés, afin de montrer qu'il n'étoit pas besoin d'articuler des mots pour faire entendre sa pensée.

Il faloit que ces représentations, quoique muettes, causassent un sensible plaisir, & enlevassent les Spectateurs. Sénéque le pere, qui exerçoit une des professions des plus graves & des plus honorées de son tems, confesse que son goût pour ces représentations des Pantomimes étoit une véritable passion. Lucien dit qu'on y pleuroit comme aux piéces des autres Comédiens. Il raconte aussi qu'un Roi des environs du Pont Euxin, qui se trouvoit à Rome sous le régne de Né-

Senec. in Controv. 1

Lucian. Orchest. p. 948.

Ibid 94

a Orchestarum loquacissimæ manus, linguosi digiti, silentium clamosum, expositio tacita, quam Musa Polhymnia reperisse narratur, ostendens homines posse sine oris afflatu velle suum declarare. *Cassiod. Var. Epist. lib. 4. Epist.* 51.



ron, demandoit à ce Prince avec beaucoup d'empressement un Pantomime qu'il avoit vû jouer, pour en faire son Interpréte en toute langue. » Cet homme, disoit-il, se fera entendre de tout le monde, au lieu que je suis obligé de paier un grand nombre de Truchemens pour entretenir commerce avec mes voisins, qui parlent plusieurs langues différentes que je n'entens point. «

Ce qui est certain, c'est que l'art des Pantomimes charma les Romains dès sa naissance; qu'il passa bientôt dans les provinces de l'Empire les plus éloignées de la Capitale, & qu'il subsista aussi lontems que l'Empire. L'histoire des Empereurs Romains fait plus souvent mention des Pantomimes fameux que des Orateurs célébres.

Nous avons vû que cet Art avoit commencé sous Auguste. Il plaisoit beaucoup à ce Prince, & Bathylle enchantoit Mécéne. Dès [a] les premiéres années du régne de Tibére, le Sénat fut obligé de faire un réglement pour défendre aux Sénateurs d'entrer

a Ne domos Pantomimorum Senator introiret, ne egredientes in publicum Equites Romani cingerent. *Tacit. Annal. lib.* 1, *cap.* 77.



dans les maisons des Pantomimes, & aux Chevaliers Romains de leur faire cortége dans les rues. Quelques années après il falut chasser de Rome les Pantomimes. L'extrême passion que le peuple avoit pour leurs représentations, donnoit lieu de tramer des cabales pour faire applaudir l'un plutôt que l'autre, & ces cabales devenoient des factions. Ils prirent même des livrées différentes, à l'imitation de ceux qui conduisoient les chariots dans les courses du Cirque. Les uns s'appellérent les Bleus, & les autres les Verds. Le peuple se partagea aussi de son côté, & toutes les factions du Cirque, dont il est parlé si souvent dans l'histoire Romaine, épousérent des troupes de Pantomimes, & excitérent souvent de dangereux tumultes à Rome.

Ibid. lib. cap. 14.

Cassiod Va Epist. lib. Epist. 20.

Les Pantomimes furent encore chassés de Rome sous Néron, & sous quelques autres Empereurs. Mais leur exil ne duroit pas, parce que le peuple ne pouvoit plus se passer d'eux, & parce qu'il survenoit des conjonctures où le Souverain, qui croioit avoir besoin de la faveur de la multitude, cherchoit à faire des actions qui lui fussent agréables. Domitien les avoit chassés,

& Nerva son successeur les fit revenir, quoiqu'il ait été un des plus sages Empereurs. Quelquefois le peuple lui-même, fatigué des suites funestes qu'entraînoient après elles les cabales des Pantomimes, demandoit leur expulsion avec autant d'empressement, qu'il demandoit leur retour en d'autres tems. *Neque à te minore concentu ut tolleres Pantomimos, quàm à patre tuo ut restitueret, exactum est*, dit Pline le jeune en parlant à Trajan. Il est des maux & des désordres qu'on ne peut arrêter que dans leur naissance, & qui, si on leur laisse le tems de croître & de s'accréditer, prennent le dessus, & deviennent plus forts que tous les remédes.





LIVRE VINGT-TROISIÉME.

DE LA SCIENCE MILITAIRE.

NOUS AVONS vû jusqu'ici l'homme établi, par le moien des Arts, dans la jouissance de toutes les commodités de la vie. La terre, cultivée par ses soins & par ses travaux, l'a comblé de toutes sortes de biens. Le Commerce lui a amené des pays les plus éloignés tout ce qui pouvoit manquer à celui qu'il habite : il a fait descendre jusqu'aux entrailles de la terre & jusqu'au fond de la mer, non seulement pour l'enrichir & l'orner, mais encore pour lui fournir une infinité de secours & d'instrumens nécessaires à ses usages journaliers. Après qu'il s'est bâti des maisons, la Sculpture & la Peinture se sont efforcées à l'envi d'embellir sa demeure; & afin qu'il ne manquât rien à sa satisfaction & à sa joie, la Musique est venue occuper ses momens de loisir par d'agréa-

bles concerts, qui le délaſſent de ſes travaux, & lui font oublier toutes ſes peines & tous ſes chagrins s'il en a. Que peut-il deſirer davantage ? Heureux, s'il pouvoit n'être point troublé dans la poſſeſſion de ces avantages qui lui ont tant couté ! Mais l'avidité & l'ambition troublent cette félicité générale, & rendent l'homme ennemi de l'homme. L'injuſtice s'arme de la force pour s'enrichir des dépouilles de ſes freres. Celui qui, modéré dans ſes deſirs, & ſe renfermant dans les bornes de ce qu'il poſſéde, ne ſauroit point oppoſer la force à la force, deviendroit bientôt la proie des autres. Il auroit à craindre que des voiſins jaloux & des peuples ennemis ne vinſſent troubler ſon repos, ravager ſes terres, bruler ſes maiſons, enlever ſes biens, & l'emmener lui-même en captivité. Il a donc beſoin de forces & de troupes qui le défendent contre la violence, & le mettent en ſureté. Bientôt nous le verrons occupé de ce que les Sciences ont de plus élevé & de plus ſublime : mais, [a] au premier bruit des armes, ces

a Omnia hæc noſtra præclara ſtudia . . . latent in tutela ac præſidio bellicæ virtutis. Simul atque

Sciences, nées dans le repos & ennemies du tumulte, sont saisies de fraieur, & réduites au silence, à moins que l'Art militaire ne les prenne sous sa protection, & ne les mette sous sa sauvegarde, qui seule assure la tranquillité publique. C'est [a] ainsi que la guerre devient nécessaire à l'homme, comme la protectrice de la paix & du repos, & uniquement occupée du soin de repousser la violence, & de défendre la justice ; & c'est sous ce regard que je crois qu'il m'est permis d'en parler. Je parcourrai, le plus briévement qu'il me sera possible, toutes les parties de la Science militaire, qui est, à proprement parler, la science des Princes & des Rois, & qui demande pour y réussir, des talens presque sans nombre, qu'il est bien rare de trouver réunis dans une seule personne.

Comme j'ai traité ailleurs ce qui regarde la milice des Egyptiens, des Carthaginois, des Assyriens, & des Perses, j'en parlerai ici plus rarement. Je m'arréterai davantage sur

increpuit suspicio tumultus, artes illico nostræ conticescunt, *Cic. pro Mur. n.* 22.

a Suscipienda bella sunt ob eam causam, ut sine injuria in pace vivatur. *Cic. lib.* 1. *de Offic. n.* 35.

les Grecs, & principalement sur les Lacédémoniens & les Athéniens, qui de tous les peuples de la Gréce, sont sans contestation les deux qui se sont le plus distingués par la valeur & par la Science militaire. J'ai douté lontems si je parlerois aussi des Romains, qui paroissent étrangers à mon sujet. Mais, tout bien pesé, j'ai cru devoir les joindre aux autres peuples, afin qu'on pût, d'un même coup d'œil, connoitre, au moins légérement, la maniére dont les Anciens faisoient la guerre. C'est le seul but que je me propose dans ce petit Traité, & je ne porte point mes vûes plus loin. Je n'ai pas oublié ce qui arriva à un Philosophe d'Ephése, qui passoit pour le plus beau parleur de son tems. Dans une harangue qu'il prononça devant Annibal, il s'avisa de traiter à fond des devoirs d'un bon Général. Le Harangueur fut applaudi par tout l'auditoire. Annibal, pressé de dire ce qu'il en pensoit, répondit avec une liberté militaire, qu'il n'avoit jamais entendu un si méprisable discoureur. Je craindrois de m'exposer à un pareil reproche, si, après avoir passé toute ma vie dans l'étude des Belles-Lettres,

ttres, je prétendois donner des leçons de l'Art militaire à ceux qui en font profession.

CHAPITRE PREMIER.

CE PREMIER Chapitre renfermera ce qui regarde l'entreprise & la déclaration de la guerre, le choix du Général & des Officiers, la levée des troupes, leurs vivres, leur paie, leurs armes, leur marche, la construction du camp, & tout ce qui a raport aux batailles.

ARTICLE PREMIER.

Entreprise & déclaration de la guerre.

§. I.

Entreprise de la guerre.

IL N'Y A POINT de principe plus généralement reçu que celui qui établit qu'on ne doit entreprendre la guerre que pour des causes justes & légitimes; & il n'y en a guéres qui soit plus généralement violé. On convient a que les guerres entreprises uni-

a Inferre bella finiti- non molestos sola regni mis .... ac populos sibi cupiditate conterere & sub-

quement par des vûes d'intérêt ou d'ambition, ſont de vrais brigandages. La réponſe du Pirate à Alexandre le Grand, ſi connue dans l'Hiſtoire, n'étoit-elle pas fort ſenſée ? Les Scythes n'avoient-ils pas raiſon auſſi de demander à ce ravageur de provinces, pourquoi [a] il venoit troubler le repos de peuples qui ne lui avoient fait aucun tort, & s'il ne leur étoit pas permis d'ignorer, dans le fond de leurs bois & de leurs deſerts, qui étoit Alexandre, & d'où il venoit ? Quand [b] Philippe, pris pour arbitre par deux Rois de Thrace qui étoient freres, les chaſſe tous deux de leurs Etats, mérite-t-il un autre nom que celui de voleur & de brigand ? Ses autres conquêtes, quoique moins criantes, n'en étoient pas moins des brigandages, parce qu'elles étoient toutes fondées ſur l'injuſtice ; & que nulle voie de vaincre ne lui paroiſſoit honteuſe : *Nulla apud*

Juſtin. lib. 8. cap. 3.

Idem. Juſtin.

dere, quid aliud quàm grande latrocinium nominandum eſt ? *S. Aug. de Civ. Dei, lib. 4. cap. 6*

a Quid nobis tecum eſt ? Nunquam terram tuam attigimus. Qui ſis, undè venias, licetne ignorare in vaſtis ſylvis viventibus ? *Q. Curt. lib. 7. cap. 8.*

b Philippus, more ingenii ſui, ad judicium veluti ad bellum, inopinantibus fratribus, inſtructo exercitu ſupervenit ; & regno utrumque, non judicis more, ſed fraude LATRONIS ac ſcelere, ſpoliavit.

ce qui étoit ſujet à de grands inconvéniens. Il eſt vrai qu'à Sparte l'autorité du Sénat, & ſur-tout des Ephores, & à Athénes celle de l'Aréopage & du Conſeil des Quatre-cens, à qui il appartenoit de préparer les affaires, & de former les avis, ſervoient, pour ainſi dire, de contrepoids à la légéreté & à l'imprudence du peuple : mais ce reméde n'avoit pas toujours ſon effet. On reprochoit deux défauts tout oppoſés aux Athéniens, la trop grande précipitation, & la trop grande lenteur. C'eſt contre le premier qu'on avoit fait une loi, qui ordonnoit qu'on ne pourroit décerner la guerre qu'après une mûre délibération de trois jours. Et dans les guerres contre Philippe on a vû combien Démoſthéne ſe plaignoit de la nonchalance des Athéniens, dont leur ennemi ſavoit bien profiter. Cette lenteur, dans les Républiques, vient de ce qu'à moins que le péril ne ſoit évident, les particuliers ſont diſtraits par différentes vûes & différens intérêts, qui les empéchent de ſe réunir promtement dans une même réſolution. Auſſi, quand Philippe eut pris Elatée, l'Orateur Athénien,

effraié du danger pressant où se trouvoit la République, fit abroger la loi dont je viens de parler, & fit conclure la guerre sur le champ.

LES AFFAIRES s'examinoient & se décidoient avec beaucoup plus de maturité & de sagesse chez les Romains, quoique le peuple y fût maître aussi de la décision. Mais l'autorité du Sénat étoit grande, & prévaloit presque toujours dans les affaires importantes. Il étoit fort attentif, surtout dans les commencemens de la République, à mettre, dans les guerres, la justice de son côté. Cette réputation de bonne foi, d'équité, de justice, de modération, de desintéressement, ne servit pas moins, que la force des armes, à l'accroissement de la République Romaine, & l'on a attribuoit sa puissance à la protection des dieux, qui récompensoient ainsi sa justice & sa bonne foi. On [b] remarquoit, avec admiration, que les Romains dans tous les tems, avoient toujours

a Favere pietati fideique deos, per quæ populus Romanus ad tantum fastigii pervenerit. *Liv. lib.* 44. *n.* 1.

b Majores vestri omni magnarum rerum & principia exorsi ab diis su[nt] & finem eum statuer[unt]. *Liv. lib.* 45. *n.* 39.

mis pour base de leurs entreprises la religion, & qu'ils en avoient raporté aux dieux & le principe & la fin.

Le motif le plus puissant que pussent emploier les Généraux pour animer les troupes à bien combattre, étoit de leur représenter que la guerre qu'ils faisoient étant juste, & la seule nécessité leur aiant mis les armes à la main, ils pouvoient certainement compter sur la protection des dieux: au lieu que ces mêmes dieux, ennemis & vengeurs de l'injustice, ne manquoient jamais de se déclarer contre ceux qui entreprenoient des guerres illégitimes en violant la foi des Traités.

§. II.

Déclaration de la guerre.

UNE SUITE [a] des principes d'équité & de justice que je viens d'établir, étoit de ne point commencer actuellement la guerre, qu'on n'eût auparavant signifié par des hérauts pu-

a Ex quo intelligi potest nullum bellum esse justum, nisi quod aut rebus repetitis geratur, aut denunciatum antè sit & indictum. *Cic. lib.* 1. *de Offic. n.* 36.

blics aux ennemis les griefs qu'on avoit contre eux, & qu'on ne les eût exhortés à réparer les torts qu'on prétendoit en avoir reçus. Il est du droit naturel de tenter les voies de douceur & d'accommodement, avant que d'en venir à une rupture ouverte. La guerre est le dernier des remédes : avant que de l'emploier, il faut avoir essaié de tous les autres. L'humanité veut qu'on donne lieu aux réflexions & au repentir, & qu'on laisse le tems d'éclaircir des doutes & de dissiper des soupçons, que des démarches équivoques ont pu faire naître, & qui souvent se trouvent sans fondement réel quand on les approfondit.

Cette coutume étoit anciennement & généralement observée chez les Grecs. [a] Polynice, avant que de former le siége de Thébes, envoia Tydée vers son frere Ethéocle, pour tenter des voies d'accommodement. Il paroit par Homére que les Grecs députérent Ulysse & Ménélas vers les

Iliad. lib. 2. 205.

a Potior cunctis sedit sententia, fratris
Prætentare fidem, tutosque in regna precando
Explorare aditus. Audax ea munera Tydeus
Sponte subit. *Stat. Theb. lib.* 11.

Troiens, pour les sommer de leur rendre Héléne, avant que d'avoir fait contre eux aucun acte d'hostilité : & on lit la même chose dans Hérodote. On voit une foule de pareils exemples dans toute la suite de l'histoire des Grecs. *Lib. 1. cap. 112, &c.*

Il est vrai que c'est un moien presque sûr de remporter de grands avantages sur les ennemis, que de tomber tout d'un coup sur eux, & de les attaquer subitement, sans leur avoir laissé rien entrevoir de ses desseins, & sans leur avoir donné le tems de se mettre en état de défense. Mais ces incursions imprévues, sans aucun préalable & sans aucune dénonciation antérieure, étoient justement regardées comme des entreprises injustes, & vicieuses dans le principe. C'est, selon la remarque de Polybe, ce qui avoit si fort décrié les Etoliens, & les avoit rendu si odieux comme brigands & voleurs, parce que n'aiant pour régle que leur intérêt, ils ne connoissoient ni les loix de la guerre ni celles de la paix, & que tout moien de s'enrichir & de s'aggrandir leur paroissoit légitime, sans s'embarrasser s'il étoit contre *Polyb. lib. 4. pag. 331.*

le droit des gens d'attaquer ſubitement des voiſins, qui ne leur avoient fait aucun tort, & qui ſe coiroient en ſureté à l'ombre & ſous la ſauvegarde des Traités.

iv. lib. 1. 2. Les Romains n'étoient pas moins exacts que les Grecs à obſerver cette cérémonie de la déclaration de guerre : c'étoit Ancus Marcius, le quatriéme de leurs Rois, qui l'avoit établie. L'Officier public, (il s'appelloit *Fécial*) la tête couverte d'un voile de lin, ſe tranſportoit ſur les frontiéres du peuple contre lequel on ſe préparoit à faire la guerre ; & dès qu'il y étoit arrivé, il expoſoit à haute voix les griefs du peuple Romain, & la ſatisfaction qu'il demandoit pour les torts qu'on lui avoit faits, prenant Jupiter à témoin en ces termes, qui renfermoient une horrible imprécation contre lui-même, & encore plus contre le peuple dont il n'étoit que la voix. *Grand Dieu, ſi c'eſt contre l'équité & la juſtice que je viens ici au nom du peuple Romain demander ſatisfaction, ne ſouffrez point que je revoie jamais ma patrie.* Il répétoit la même choſe, en changeant ſeulement quelques termes, à la

premiére perſonne qu'il rencontroit, puis à l'entrée de la ville, & dans la place publique. Si au bout de trente-trois jours on ne faiſoit point ſatisfaction, le même Officier retournant vers le même peuple, prononçoit publiquement ces paroles : *Ecoutez, Jupiter, Junon, & * Quirinus : & vous, dieux du ciel, dieux de la terre, dieux des enfers, écoutez. Je vous prends à témoins qu'un tel peuple* (on le nommoit) *eſt injuſte, & refuſe de nous faire ſatisfaction. Nous délibérerons à Rome dans le Sénat ſur les moiens de nous faire rendre la juſtice qui nous eſt dûe.* Au retour du Fécial à Rome, on mettoit l'affaire en délibération, & ſi le plus grand nombre des ſuffrages étoit pour faire la guerre, le même Officier retournoit ſur les frontiéres du même peuple, & en préſence au moins de trois perſonnes il prononçoit une certaine formule de déclaration de guerre : après quoi il jettoit ſur les terres du peuple ennemi une lance, qui marquoit que la guerre étoit déclarée.

* *C'eſt ainſi qu'on appelloit Romulus.*

Cette cérémonie ſe conſerva lontems chez les Romains. Lorſqu'il s'agit de déclarer la guerre à Philippe &

à Antiochus, on consulta les Féciaux pour savoir s'il faloit la leur dénoncer à eux-mêmes en personne, ou s'il suffiroit de le faire à la premiére place de leur obéissance. Dans les beaux tems de la République [a] ils auroient cru se deshonorer que d'agir furtivement, & d'emploier la mauvaise foi, ou même l'artifice. Ils laissoient ces petites ruses & ces indignes finesses aux Carthaginois & à d'autres peuples qui leur ressembloient, chez qui il étoit plus glorieux de tromper l'ennemi, que de le vaincre par la force ouverte.

Les Hérauts d'armes & les Féciaux étoient fort respectés chez les Anciens, & considérés comme des personnes sacrées & inviolables. Cette déclaration faisoit partie du droit des gens, & étoit regardée comme nécessaire & indispensable. Elle n'étoit point précédée de certains écrits publics que nous appellons *Manifestes*,

[a] Veteres, & moris antiqui memores, negabant se in ea legatione Romanas artes agnoscere. Non per insidias & nocturna prælia ... nec ut magis astu quàm vera virtute gloriarentur, bella majores gessisse. Indicere priùs quàm gerere solitos bella, denunciare etiam ... Hæc Romana esse, non versutiarum Punicarum, neque calliditatis Græcæ : apud quos fallere hostem, quàm vi superare, gloriosius fuerit. *Liv. lib.* 42. *n.* 47.

e qui contiennent les prétentions ien ou mal fondées de l'un ou de 'autre parti, & les raisons dont on es appuie. On les a substitués à la pla- :e de cette cérémonie auguste & so- ennelle, par laquelle les Anciens fai- oient intervenir dans la déclaration le guerre la majesté divine, comme émoin & vengeresse de l'injustice de :eux qui entreprendroient ces guerres ans raison & sans nécessité. Un motif le politique a encore rendu nécessai- res ces manifestes, dans la situation où sont à l'égard les uns des autres les Princes de l'Europe, liés ensemble par le sang, par des alliances, par des li- gues offensives ou défensives. Il est de la prudence du Prince qui déclare la guerre à son ennemi, de ne pas s'atti- rer en même tems sur les bras tous les alliés de celui qui l'attaque. C'est pour détourner cet inconvénient qu'on fait aujourd'hui des Manifestes, qui tien- nent lieu des cérémonies anciennes que je viens d'exposer, & qui renfer- ment quelquefois la raison qui a dé- terminé à commencer la guerre sans la déclarer.

J'ai parlé de prétentions bien ou mal fondées. Car les Etats & les Prin-

& sans expérience. Il n'en est pas ainsi sous les successeurs de Cyrus, ni sous ceux d'Alexandre, où l'intrigue, la cabale, le crédit d'un Favori présidoient ordinairement à ce choix, & donnoient presque toujours exclusion aux meilleurs sujets. Aussi le succès des guerres répondoit-il à de tels commencemens. Je n'ai pas besoin d'en citer des exemples : l'Histoire en est remplie.

[He]rodot. lib. [...] cap. 75. Je passe aux Républiques. A Sparte, les deux Rois étoient, par leur rang même, en droit & en possession de commander, & dans les premiers tems ils marchoient ensemble à la tête des armées : mais une division arrivée entre Cléoméne & Démarate, donna lieu à une loi, qui ordonnoit qu'un seul des Rois commanderoit les troupes ; & elle fut observée dans la suite, si ce n'est dans des cas extraordinaires. Les Lacédémoniens comprirent que l'autorité s'affoiblit dès qu'elle est partagée ; qu'il est rare que deux Généraux puissent lontems s'accorder ; que les grandes entreprises ne peuvent guéres réussir que sous la conduite d'un seul homme, & que rien n'est plus funeste à une armée

que

que le partage du commandement.

Cet inconvénient devoit être bien plus grand à Athénes, où, par la constitution même de l'Etat, il devoit toujours y avoir dix Commandans, parce qu'Athénes étant composée de dix Tribus, chacune fournissoit le sien; & le commandement rouloit par jour entre ces dix Chefs. D'ailleurs c'étoit le peuple qui les choisissoit, & cela chaque année. C'est ce qui donna lieu à un bon mot de Philippe, qui admiroit le bonheur des Athéniens, de pouvoir trouver chaque année à point nommé dix Capitaines, au lieu qu'à peine avoit-il pu, pendant tout son régne, en trouver un * seul.

* *C'étoit Parménion.*

Il faloit pourtant bien que les Athéniens, sur-tout dans des tems de crise, fussent attentifs à ne nommer pour Généraux que des citoiens d'un vrai mérite. Depuis Miltiade jusqu'à Démétrius de Phalére, c'est-à-dire, pendant près de deux cens ans, on compte un nombre considérable de grands hommes qu'Athénes mit à la tête de ses armées, qui portérent la gloire de leur patrie à un si haut point de réputation. Pour lors toute jalousie ces-

ſoit, & l'on n'avoit en vûe que le bien public. On en voit un bel exemple dans la guerre que Darius porta contre les Grecs. Le danger étoit extrême. Les Athéniens ſe trouvoient ſeuls contre une armée innombrable. Des dix Généraux, cinq étoient pour donner le combat, cinq pour ſe retirer. Miltiade, qui étoit à la tête des premiers, aiant engagé dans ſon parti le Polémarque (c'étoit un Officier qui avoit droit de ſuffrage dans le Conſeil de guerre, & qui décidoit en cas de partage) la bataille fut réſolue. Tous ces Généraux, reconnoiſſant la ſupériorité de Miltiade ſur eux, quand leur jour fut venu, lui cédérent le commandement. Ce fut pour lors que ſe donna la célébre bataille de Marathon.

erod. lib. cap. 109. 110.

Il arrivoit quelquefois que le peuple, ſe laiſſant gouverner à ſes Orateurs, & ſuivant en tout leur caprice, mettoit en place des ſujets indignes. On peut ſe ſouvenir du crédit abſolu qu'avoit ſur les eſprits de la multitude le fameux Cléon, qui fut chargé du commandement dans les premiéres années de la guerre du Péloponnéſe, quoique ce fût un homme

brouillon, emporté, violent, sans tête & sans mérite. Mais ces exemples sont rares, & ils ne se multipliérent à Athénes que dans les derniers tems : & ce fut une des principales causes de sa ruine.

Le Philosophe Antisthéne fit sentir un jour aux Athéniens d'une maniére plaisante, mais spirituelle, l'abus qui se commettoit parmi eux dans les promotions aux charges publiques. Il leur proposa d'un air sérieux en pleine assemblée, d'ordonner par un Décret que desormais les ânes seroient emploiés à labourer la terre aussi bien que les bœufs & les chevaux. Comme on lui répondoit que les ânes n'étoient point nés pour le labour : *Vous vous trompez*, leur dit-il, *c'est tout un. Ne voiez-vous pas que des citoiens, d'ânes & d'ignorans qu'ils étoient, deviennent tout d'un coup d'habiles Généraux par cette raison seule que vous les avez nommés ?*

Diog. Laert. in Antisth. pag. 369.

A ROME, c'étoit aussi le peuple qui nommoit les Généraux, c'est-à-dire les Consuls, & les Préteurs. Ils n'étoient en place qu'un an. Quelquefois on leur continuoit le commandement sous le nom de Procon-

ſuls ou de Propréteurs. Ce a changement annuel de Généraux étoit un grand obſtacle à l'avancement des affaires, qui demandent, pour réuſſir, d'être continuées ſans interruption. Et c'eſt le grand avantage des Etats Monarchiques, où les Princes, abſolument libres, maîtres des affaires & des tems, diſpoſent de tout à leur gré, ſans être aſſervis à aucune néceſſité. Au lieu que, chez les Romains, un Conſul arrivoit quelquefois après coup, ou étoit rappellé avant le tems pour tenir les aſſemblées. Quelque diligence qu'il fît pour arriver, avant que ſon Prédéceſſeur lui eût remis le commandement, & qu'il ſe fût inſtruit de l'état de l'armée, connoiſſance abſolument préalable à toute entrepriſe, il ſe paſſoit toujours un tems

a Interrumpi tenorem rerum, in quibus peragendis continuatio ipſa efficaciſſima eſſet, minimè convenire. Inter traditionem imperii, novitatemque ſucceſſoris, quæ noſcendis priùs quàm agendis rebus imbuenda ſit, ſæpè bene gerendæ rei occaſiones intercedere. *Liv. lib.* 41. *n.* 15.

Poſt tempus (Conſules) ad bella ierunt; ante tempus comitiorum cauſa revocati ſunt: in ipſo conatu rerum circumegit ſe annus.... Male geſtis rebus alterius ſucceſſum eſt: tironem, aut malâ diſciplinâ inſtitutum exercitum acceperunt. At hercule Reges, non liberi ſolùm impedimentis omnibus, ſed domini rerum temporumque, trahunt conſiliis cuncta, non ſequuntur. *Liv. lib.* 9. *n.* 18.

considérable, qui lui faisoit perdre l'occasion d'agir, & d'attaquer à propos l'ennemi. Souvent d'ailleurs, il trouvoit en arrivant les affaires en mauvais état par la faute de son Prédécesseur, & une armée ou composée en partie de troupes nouvellement levées & sans expérience, ou corrompue par la licence & le défaut de discipline. Fabius [a] fit faire une partie de ces réflexions au peuple Romain, lorsqu'il l'exhortoit à choisir un Consul capable de tenir tête à Annibal.

Ce court espace d'un an, & l'incertitude d'une prolongation du commandement, faisoient à la vérité que les habiles Généraux mettoient tout le tems à profit : mais souvent aussi c'étoit pour eux une raison de mettre fin à leurs entreprises plutôt qu'ils n'auroient fait sans cela, & à des conditions moins avantageuses à la République, dans la crainte qu'un Successeur ne vînt profiter de leurs

[a] Cùm, qui est summus in civitate dux, eum legerimus, tamen repente lectus, in annum creatus adversùs veterem ac perpetuum imperatorem comparabitur, nullis neque temporis neque juris inclusum angustiis, quo minùs ita omnia gerat administretque ut tempora postulabunt belli : nobis autem in apparatu ipso, ac tantùm inchoantibus res, annus circumagitur. *Liv. lib. 24. n. 8.*

travaux, & ne leur enlevât l'honneur d'avoir glorieusement terminé la guerre. Un véritable zéle pour le bien public, & une grandeur d'ame parfaitement désintéressée, auroient pu écarter de telles considérations. Je ne sai s'il y en a des exemples. On [a] reproche au grand Scipion même, j'entends le premier, d'avoir eu cette foiblesse, & de n'avoir pas été insensible à cette crainte. Une vertu assez pure pour négliger un intérêt si vif & si piquant, paroit au dessus des forces de l'homme : du moins elle est bien rare.

L'autorité des Consuls resserrée, pour le tems, dans des bornes si étroites, étoit, il faut l'avouer, un grand inconvénient. Mais le danger de donner atteinte à la liberté publique, en continuant plus lontems le même homme dans le commandement de toutes les forces de l'Etat, obligeoit de passer par dessus cet inconvénient par la crainte d'un plus grand.

La nécessité des affaires, la distan-

a Ipsum Scipionem expectatio successoris, venturi ad paratam alterius labore ac periculo finiti belli famam, sollicitabat. *Liv. lib.* 30. *n.* 36.

e des lieux, & d'autres raisons obligé-ent enfin les Romains à continuer le commandement des armées à leurs Généraux pour plusieurs années. Mais il en arriva réellement l'inconvénient que l'on avoit appréhendé ; & les Généraux devinrent par cette durée du commandement les tyrans de leur patrie. Entr'autres exemples, je pourrois citer Sylla, Pompée, & sur-tout César.

Le choix des Généraux étoit ordinairement réglé sur le mérite des personnes, & les citoiens de Rome avoient en même tems une grande ressource & un puissant motif pour en user de la sorte. Ce qui leur facilitoit ce choix, étoit la connoissance parfaite qu'ils avoient des sujets qui aspiroient au commandement, avec lesquels ils avoient servi plusieurs campagnes, qu'ils avoient vûs en action, dont ils avoient eu le tems d'examiner & de comparer par eux-mêmes, & avec leurs camarades, le caractére, les talens, les succès, & les qualités capables des plus hauts emplois. Cette [a] connoissance qu'avoient les citoiens Romains du mé-

a Non tibi hæc parva videntur adjumenta & subsidia consulatus, voluntas militum? quæ cùm



» ils , lorſque j'ai été l
» fait part du butin : c'eſ
» duite que nous nous r
» tres du camp des enne
» nous remportâmes un
» re ; il a toujours parta
» la fatigue avec le ſolda
» dire s'il eſt plus heureu
» geux. » De quels poids
diſcours !

Le motif qui portoit
Romains à examiner &
ſoin le mérite des cont
l'intérêt perſonnel de
ſoient le choix , qui dev
ſervir ſous leurs ordres.

per ſe valet multitudine , | navit ;
tum apud ſuos gratia : tum | pimus

attentifs à ne pas confier leur vie, leur honneur, le salut de la patrie à des Généraux, qu'ils n'estimoient point, & dont ils n'auroient point attendu un heureux succès. C'étoient les soldats même, qui, dans les Comices, choisissoient ces Généraux. On sait qu'ils s'y connoissent, & l'on voit par l'expérience qu'ils s'y trompent rarement. On remarque encore aujourd'hui, que quand ils vont à la petite guerre, ils choisissent toujours entr'eux sans complaisance ceux qui sont les plus capables de les commander. C'est par cet esprit que Marius fut choisi malgré son Général Métellus. C'est ainsi que Scipion Emilien fut préféré par le jugement avantageux du soldat.

Il faut pourtant avouer que la nomination des Commandans n'étoit pas toujours réglée par des vûes publiques & supérieures; & que la cabale, l'adresse à s'insinuer dans l'esprit du peuple, à le flater, à entrer dans ses passions, y avoient quelquefois part. C'est ce qu'on a vû à Rome à l'égard de Térentius Varro, & à Athénes à l'égard de Cléon. Le peuple est toujours peuple, c'est-à-dire,

léger, inconstant, capricieux, passionné : mais celui de Rome l'étoit moins qu'un autre. Il a donné, en plusieurs occasions, des exemples d'une modération & d'une sagesse qu'on ne peut assez admirer, se rendant de bonne grace aux avis des anciens ; oubliant avec noblesse ou ses penchans, ou même ses haines, en faveur du bien public, & renonçant volontairement au choix qu'il avoit fait de personnes peu capables de soutenir le poids des affaires, comme il arriva, lorsque le Consulat fut continué à Fabius après la remontrance que lui-même avoit faite de l'incapacité de ceux qui avoient été nommés : démarche [a] odieuse en toute autre conjoncture, mais qui pour lors fit beaucoup d'honneur à Fabius, parce qu'elle étoit l'effet de son zéle pour la République, au salut de laquelle il ne craignoit point de sacrifier en quelque sorte sa propre réputation.

Liv. lib. 10. n. 22. & 24. Id. lib. 26. §. 22.

a Tempus ac necessitas belli, ac discrimen summæ rerum faciebant ne quis aut in exemplum exquireret, aut suspectum cupiditatis imperii Consulem haberet. Quin laudabant potiùs magnitudinem animi, quòd, cùm summo imperatore esse opus reip. sciret, seque eum haud dubiè esse, minoris invidiam, si qua ex re oriretur, quàm utilitatem reip. fecisset. *Liv. lib. 24. n. 9.*

Les armées ordinaires du peuple Romain, lorſque les deux Conſuls marchoient enſemble, étoient de quatre Légions : chaque Conſul en commandoit deux. Elles s'appelloient Premiére, Seconde, Troiſiéme, & ainſi du reſte, ſelon l'ordre où elles avoient été levées. Outre les deux Légions que commandoit chaque Conſul, il avoit encore le même nombre d'infanterie, & le double de cavalerie, fournis par les Alliés. Depuis l'aſſociation des peuples d'Italie au droit de bourgeoiſie, cet ordre ſouffrit pluſieurs changemens. Les quatre Légions deſtinées aux Conſuls n'étoient pas toutes les forces de Rome, il y avoit d'autres corps de troupes commandées par des Préteurs, des Proconſuls, &c.

Quand les Conſuls ſe trouvoient joints enſemble, leur autorité étant égale, ils commandoient alternativement, & avoient chacun leur jour, comme il arriva à la bataille de Cannes. Souvent l'un d'eux reconnoiſſant dans ſon Collégue un mérite ſupérieur, lui cédoit volontairement ſes droits. Agrippa [a] Furius en uſa de la

[a] In exercitu Romano cùm duo Conſules eſſent poteſtate pari, quod ſaluberrimum in adminiſ-

sorte à l'égard du célébre T. Quintius Capitolinus : & celui-ci, pour répondre à l'honnêteté & à la générosité de son Collégue, lui communiquoit tous ses desseins, lui faisoit honneur de tous les succès, & l'égaloit à lui en tout. Dans [a] une autre occasion, les Tribuns militaires, qui avoient été substitués aux Consuls, & qui étoient pour lors au nombre de six, avouérent que dans le tems de crise où l'on se trouvoit, un seul d'entr'eux étoit digne du commandement : c'étoit le grand Camille ; & ils déclarérent tous qu'ils avoient résolu de laisser entre ses mains toute l'autorité, persuadés que la justice qu'ils rendoient à son mérite les combloit eux-mêmes de gloire. Une démarche si généreuse fut suivie d'un

tratione magnarum rerum est, summa imperii, concedente Agrippa, penes Collegam erat : & prælatus ille facilitati summittentis se comiter respondebat, communicando consilia laudesque : & æquando imparem sibi. *Liv, lib. 3. n. 70.*

a Collegæ fateri regimen omnium rerum ubi quid bellici terroris ingruat, in viro uno esse : sibique destinatum in animo esse, Camillo submittere imperium ; nec quicquam de majestate sua detractum credere, quod majestati ejus viri concessissent. . . Erecti gaudio fremunt, nec Dictatore unquam opus fore Reip. si tales viros in magistratu habeat, tam concordibus junctos animis, parere atque imperare juxtà paratos, laudemque conferentes potiùs in medium, quàm ex communi ad se trahentes. *Liv. lib. 6. n. 6.*

applaudiſſement général. Tous s'écriérent qu'on n'auroit jamais beſoin de recourir à la ſouveraine puiſſance de la Dictature, ſi la République avoit toujours de tels Magiſtrats, unis entr'eux ſi parfaitement, également prêts à obéir ou à commander, mettant en commun toute la gloire, loin de vouloir l'attirer chacun à ſoi ſeul en particulier.

C'étoit un grand avantage pour une armée d'avoir un Général tel que Tite-Live le décrit dans la perſonne de Caton, a qui fût capable de deſcendre dans le dernier détail, qui donnât ſes ſoins & ſon attention aux petites & aux grandes choſes; qui prévît de loin & préparât tout ce qui peut être néceſſaire à une armée; qui ne ſe contentât pas de donner des ordres, mais qui veillât par lui-même à les faire exécuter; qui commençât par donner à toutes les troupes l'exemple d'une

a In Conſule ea vis animi atque ingenii fuit, ut omnia maxima minimaque per ſe adiret atque ageret; nec cogitaret modò imperaretque quæ in rem eſſent, ſed pleraque per ſe ipſe tranſigeret, nec in quemquam omnium gravius ſeveriuſque, quàm in ſemetipſum imperium exerceret: parſimonia, & vigiliis, & labore cum ultimis militum certaret, nec quicquam in exercitu ſuo præcipui præter honorem atque imperium haberet. *Liv. lib.* 34. *n.* 18.

exacte & sévére discipline ; qui le disputât avec le dernier des soldats pour la sobriété, les veilles, & la fatigue; en un mot, qui n'eût d'autre distinction dans l'armée que celle du commandement, & de l'honneur qui y est attaché.

Après qu'on avoit nommé les Consuls & les Préteurs, on procédoit à l'élection des Tribuns, qui étoient au nombre de vingt-quatre, six pour chaque Légion. C'étoit sur eux que rouloit tout le détail des différens soins qui regardent l'armée. Pendant le tems de la campagne qui étoit de six mois, ils commandoient successivement deux à deux ensemble dans la Légion pendant deux [a] mois : c'étoit le sort qui en régloit l'ordre.

Polyb. l. 6. p. 466.

Ce furent d'abord les Consuls qui nommérent ces Tribuns ; & c'étoit un grand avantage pour le service, que les Généraux fissent eux-mêmes le choix des Officiers. Dans [b] la suite, de vingt-quatre Tribuns, le peuple en

a Secundæ Legionis Fulvius Tribunus militum erat. *Is mensibus suis* dimisit Legionem. *Liv. lib.* 40. *n.*41

b Cùm placuisset eo anno Tribunos militum ad legiones suffragio fieri (nam & antea, sicut nunc quos Rufulos vocant, Imperatores ipsi faciebant) secundum in sex locis Manlius tenuit. *Liv. lib.* 7.

nomma six, vers l'an de Rome 393, & environ [a] cinquante ans après, c'est-à-dire l'an de Rome 444, il en nomma jusqu'à seize. Mais, dans les guerres importantes, il [b] avoit quelquefois la modération & la sagesse de renoncer à son droit, & d'abandonner entiérement ce choix à la prudence des Consuls & des Préteurs, comme cela arriva dans la guerre contre Persée roi de Macédoine, dont Rome craignoit beaucoup les suites.

De ces vingt-quatre Tribuns, quatorze devoient avoir servi au moins cinq ans; & les autres dix ans : conduite pleine de sagesse, & bien propre à inspirer du courage aux troupes par l'estime & la confiance qu'elle leur donne pour leurs Officiers ! Ils avoient soin même de distribuer tellement ces Tribuns, que dans chaque Légion il y en eût de plus âgés & de plus expérimentés mêlés avec ceux

a Duo imperia eo anno dari cœpta per populum, utraque ad rem militarem pertinentia. Unum, ut Tribuni senideni in quatuor legiones à populo crearentur, quæ anteà per quam paucis suffragio populi relictis locis, Dictatorum & Consulum ferè fuerant beneficia. *Liv. lib.* 9. *n.* 30.

b Decretum ne Tribuni militum eo anno suffragiis crearentur, sed Consulum Prætorumque in iis faciendis judicium arbitriumque esset. *Liv. lib.* 42. *n.* 31.

qui étoient plus jeunes pour les instruire, & les former au commandement.

Les Préfets des Alliés, *Præfecti sociûm*, étoient dans les troupes alliées ce que les Tribuns étoient dans les
... 23. n. 7. Légions. On les tiroit d'entre les Romains, comme on peut l'inférer de ces paroles de Tite-Live, *Præfectos socium, civesque Romanos alios.* Ce qui est confirmé par les noms de ceux qui se trouvent nommés dans Tite-Live. *Lib.* 27. *n.* 26. & 41. *Lib.* 33. *n.* 36. &c. Cette pratique, qui laissoit aux Romains l'honneur du commandement en chef parmi les Alliés, & qui ne donnoit à ceux-ci que la qualité de premiers Officiers subalternes, étoit l'effet d'une sage politique pour tenir les Alliés dans la dépendance, & pouvoit contribuer beaucoup au succès des entreprises, en faisant régner dans toutes les troupes un même esprit & une même conduite.

Je n'ai point parlé des Officiers appellés *Legati*, Lieutenans. Ils tenoient le premier rang après le Consul pour le commandement, & servoient sous ses ordres, comme parmi nous les Lieutenans Généraux servent sous le

Maréchal de France ou ſous le Lieutenant Général le plus ancien qui commande en chef l'armée. Il paroit que c'étoient les Conſuls qui choiſiſſoient ces Lieutenans. Il en eſt fait mention dès les premiers tems de la République. Dans la bataille du Lac de Régille, c'eſt-à-dire l'année de Rome 255, T. Herminius Lieutenant ſe diſtingua d'une maniére particuliére. Fabius Maximus, ſi connu par ſa ſage conduite contre Annibal, ne dédaigna pas de devenir Lieutenant de ſon fils qui avoit été nommé Conſul. Celui-ci, en cette qualité, étoit précédé de douze Licteurs qui marchoient l'un après l'autre, dont une des fonctions étoit de faire rendre au Conſul les honneurs qui lui étoient dûs. Fabius le pere, au devant duquel ſon fils étoit allé, aiant paſſé les onze premiers Licteurs toujours à cheval, le Conſul ordonna au douziéme de faire ſon devoir. Ce Licteur auſſitôt cria à haute voix à Fabius qu'il eût à deſcendre de cheval. Ce vénérable Vieillard obéit ſur le champ, & adreſſant la parole à ſon fils: *J'ai voulu voir*, lui dit-il, *ſi vous ſaviez que vous êtes Conſul.* On ſait que la propoſition que fit le grand Scipion l'Afri-

Liv. lib. 2 *n.* 20.

Id. lib. 24 *n.* 44.

Id. lib. 37. *n.* 1.

cain de servir comme Lieutenant sous le Consul son frere, détermina le Sénat à donner à celui-ci la Gréce pour département.

On a remarqué sans doute, dans tout ce que j'ai raporté jusqu'ici des Romains, un esprit d'intelligence & de conduite, qui fait bien voir que l'heureux succès de leurs armes n'étoit point l'effet du hazard, mais de la sagesse & de l'habileté qui régnoient dans toutes les parties du gouvernement.

§. II.

Levée des Soldats.

LES LACÉDÉMONIENS, à proprement parler, étoient un peuple de Soldats. Ils ne cultivoient ni les arts, ni les sciences. Ils n'exerçoient point le trafic. Ils ne s'appliquoient pas davantage à l'agriculture, abandonnant le soin de leurs terres à des esclaves, qu'on appelloit *Ilotes*. Toutes leurs loix, tous leurs réglemens, toute leur éducation, en un mot toute la constitution de leur République, tendoient à en faire des hommes de guerre. Ç'avoit été là l'unique but de leur Législateur, &

l'on peut dire qu'il y réuſſit parfaitement. Jamais on ne vit de meilleurs ſoldats, plus faits à la fatigue, plus endurcis aux exercices militaires, plus formés à l'obéiſſance & à la diſcipline, plus remplis de courage & d'intrépidité, plus ſenſibles à l'honneur, plus dévoués à la gloire & au bien de la patrie.

On en diſtinguoit de deux ſortes: les uns, que l'on appelloit proprement *Spartiates*, qui habitoient dans Sparte même; les autres, qu'on nommoit ſeulement *Lacédémoniens*, qui demeuroient à la campagne. Les premiers étoient la fleur de l'Etat, & en rempliſſoient toutes les charges. Ils étoient preſque tous capables de commander. On ſait le merveilleux changement qu'un ſeul d'entr'eux (c'étoit Xanthippe) envoié au ſecours des Carthaginois, cauſa dans leur armée; & comment Gylippe, autre Spartiate, ſauva Syracuſe. Tels étoient auſſi les *trois cens*, qui aiant à leur tête Léonide, arrétérent lontems aux Thermopyles l'armée innombrable des Perſes. Le nombre des Spartiates montoit pour lors à huit mille hommes, ou un peu plus.

Herod. l. 7. cap. 23

L'âge de porter les armes, étoit depuis trente ans jufqu'à foixante. On deftinoit à la garde de la ville ceux qui étoient plus ou moins âgés. Ce n'étoit que dans une extrême néceffité qu'on mettoit les armes entre les mains des efclaves. A la bataille de Platée les troupes que Sparte fournit, montoient à dix mille hommes, favoir cinq mille Lacédémoniens, & autant de Spartiates. Chacun de ceux-ci avoit avec lui fept Ilotes, dont le nombre par conféquent montoit à trente-cinq mille. Ces derniers étoient armés à la légére. Il y avoit fort peu de cavalerie à Lacédémone. La marine pour lors y étoit inconnue. Ce ne fut que fort tard, & contre le plan de Lycurgue, qu'on s'y appliqua : & jamais cette République n'eut de nombreufes flotes.

ATHÉNES étoit beaucoup plus grande & plus peuplée que Sparte. On y comptoit, du tems de Démétrius de Phalére, vingt mille citoiens, dix mille étrangers établis dans la ville, quarante mille efclaves

Tous les jeunes Athéniens fe faifoient infcrire dans un regître public

à l'âge de dix-huit ans, & prétoient alors un ferment folennel, par lequel ils s'engageoient à fervir la République & à la défendre de toutes leurs forces en toute occafion. Ce ferment les obligeoit jufqu'à l'âge de foixante ans. Chacune des dix Tribus, qui formoient le corps de l'Etat, fourniffoit un certain nombre de foldats felon le befoin, pour fervir ou par terre, ou fur mer : car la puiffance navale d'Athénes devint, par fucceffion de tems, fort confidérable. On voit dans Thucydide que les troupes des Athéniens, au commencement de la guerre du Péloponnéfe, étoient de treize mille hommes de pié armés pefamment, de feize cens archers, & d'à peu près autant de cavaliers, ce qui pouvoit faire en tout feize mille hommes : fans compter feize autres mille hommes, qui demeuroient pour la garde de la ville, de la citadelle, & des ports, citoiens auffi au deffous ou au deffus de l'âge militaire, ou étrangers établis dans la ville. La flote étoit pour lors de trois cens galéres. Je marquerai dans l'article fuivant quel ordre on y gardoit.

Thucyd. lib. 2. pag. 110.

Ces troupes, & de Sparte & d'A-

mains. Ceux qui habito
avoient chacun leur poi
qu'ils cultivoient de r
toute cette Jeuneſſe F
accoutumée [b] à ſupport
les plus rudes ; à ſouffri
pluie , la gelée ; à coucl
& ſouvent au milieu d

a Sed ruſticorum maſcula mili
Proles , ſabellis docta ligonibus
Verſare glebas , & ſeveræ
Matris ad arbitrium reciſo
Portare fuſtes. *Horat. Od 6*,

b Nunquam puto potuiſſe dubitari , aptiorem armis ruſticam plebem , quæ ſub divo & in labore nutritur ; ſolis patiens , umbræ negligens , balnearum neſcia , deliciarum ignara : ſimplicis animi , parvo contenta , duratis ad omnem labo-

conſue
Idem
cola , g
tabat a
dorem
exerciti
do juv
Tyberi
modo
met ,

plein air, à vivre sobrement &
ment, & à se contenter de peu.
: ne savoit ce que c'étoit que les
ces, avoit les membres endurcis
outes sortes de travaux, & par
séjour à la campagne avoit con-
ệé l'habitude de manier le fer,
creuser des fossés, & de porter
pesans fardeaux. Autant soldats
e laboureurs, ces Romains, en
nrôlant, ne faisoient que changer
rmes & d'instrumens. Les jeunes
ns qui demeuroient à la ville n'é-
ent pas élevés beaucoup plus dé-
atement que les autres. Les exer-
:es continuels du champ de Mars,
; courses soit à pié soit à cheval,
ujours suivies de la coutume de
ffer le Tibre à la nage pour essuier
ır sueur, étoient un excellent ap-
entissage pour le métier de la guer-
. De tels soldats devoient être
en intrépides. Car moins on con-
›it les délices, moins on redoute la
ort.

Avant que de procéder à la levée
:s troupes, les Consuls avertissoient
peuple du jour où devoient s'as-
mbler tous les Romains en âge de
orter les armes. Ce jour venu, &

tous ces Romains ſe trouvant à l'aſſemblée ou dans le Capitole ou dans le champ de Mars, les Tribuns Militaires tiroient les Tribus au ſort l'une après l'autre, & appelloient à eux celle qui leur étoit échue. Enſuite parmi ces citoiens ils faiſoient leur choix, les prenant chacun à ſon rang, quatre à quatre, à peu près égaux en taille, en âge, & en force; & procédoient ainſi de ſuite, juſqu'à ce que les quatre Légions fuſſent complettes.

Après qu'on avoit achevé la levée, chaque ſoldat prétoit ſerment entre les mains ou des Conſuls ou des Tribuns. Par ce ſerment ils promettoient *de s'aſſembler à l'ordre du Conſul, & de ne point quitter le ſervice ſans ſon ordre: d'obéir aux ordres des Officiers, & de faire leur poſſible pour les exécuter: de ne point ſe retirer par crainte ni pour prendre la fuite, & de ne point quitter leur rang.*

Ce n'étoit point ici une ſimple formalité, ni une cérémonie purement extérieure qui n'influât en rien ſur la conduite. C'étoit un acte de religion très ſérieux, accompagné quelquefois des plus terribles imprécations, qui faiſoit une forte impreſſion ſur les eſ-

prits, qui étoit jugé d'une néceſſité abſolument indiſpenſable, & ſans lequel les ſoldats ne pouvoient point combattre contre l'ennemi. Les Grecs, auſſi bien que les Romains, faiſoient préter à leurs troupes ce ſerment, ou un pareil, & ils étoient fondés à le faire ſur un grand principe. Ils ſavoient qu'un particulier, par lui-même, n'a aucun droit ſur la vie des autres hommes : qu'il faut que le Prince, ou la République, qui en ont reçu le pouvoir de Dieu, lui mette les armes à la main : que ce n'eſt qu'en vertu de ce pouvoir, dont il eſt revêtu par ſon ſerment, qu'il peut tirer l'épée contre ſon ennemi : & que, ſans ce pouvoir, il ſe rend coupable de tout le ſang qu'il répand, & commet autant d'homicides qu'il tue d'ennemis.

Le * Conſul qui faiſoit la guerre dans la Macédoine contre Perſée, aiant licentié une Légion dans laquelle ſervoit le fils de Caton le Cenſeur, ce jeune Officier, qui ne cherchoit qu'à ſe diſtinguer dans quelque action, ne ſe retira point avec la Légion, & demeura dans le camp. Son pere écri-

Cic. lib. 1. de offic. n. 36. & 37.

* *Manuce croit qu'il s'agit de Paul Emile, quoique les Exemplaires de Cicéron portent Popilius ou Pompilius.*

vit aussitôt au Consul, pour le prier que, s'il vouloit bien souffrir encore son fils dans l'armée, il lui fît prêter un nouveau serment, parce[a] qu'étant dégagé du premier, il n'avoit plus droit de combattre contre les ennemis. Et il écrivit dans le même esprit à son fils, en l'avertissant de ne point combattre, qu'il n'eût prêté de nouveau le serment.

C'est en conséquence de ce même principe, que le grand Cyrus loua extrémement l'action d'un Officier, qui, aiant le bras levé pour fraper l'ennemi, dès qu'il eut entendu sonner la retraite, s'arrêta tout court, regardant ce signal comme une défense de passer outre. Que ne doit-on point attendre d'Officiers & de Soldats ainsi accoutumés à l'obéissance, & si pleins de respect pour l'ordre du Général, & pour les loix de la discipline.

Xenoph. in Cyrop.

Les Tribuns des soldats à Rome, après le serment, marquoient aux Légions le jour & le lieu où elles devoient se trouver. Quand elles étoient assemblées au jour marqué, des plus jeunes & des moins riches on

a Quia priore amisso jure, cum hostibus pugnare non poterat. Cic.

on faiſoit les Armés à la légére : ceux qui les ſuivoient en âge étoient les Haſtaires : les plus forts & les plus vigoureux compoſoient les Princes : & on prenoit les plus anciens ſoldats pour en faire les Triaires.

On donnoit ordinairement deux Légions à chaque Conſul. Le nombre des ſoldats d'une Légion n'a pas toujours été le même. Elle n'étoit d'abord que de trois mille hommes. Elle fut depuis augmentée ſucceſſivement juſqu'à quatre mille, cinq mille, ſix mille, & quelque choſe de plus. Le nombre le plus ordinaire étoit de quatre mille deux cens hommes de pié, & trois cens hommes de cheval. Il étoit tel du tems de Polybe, & je m'y arrêterai.

La Légion ſe divîſoit en trois Corps, qui étoient *Haſtati*, les Haſtaires : *Principes*, les Princes ; *Triarii*, les Triaires. Qu'on me paſſe ces noms, je ne puis les exprimer autrement. Les deux premiers Corps étoient compoſés chacun de douze cens hommes, & le troiſiéme de ſix cens ſeulement.

Les *Haſtaires* formoient la premiére ligne : les *Princes* la ſeconde : les

Triaires la troisiéme. Ce dernier Corps étoit composé des soldats les plus âgés, les plus expérimentés, & les plus braves de l'armée. Il faloit que le danger fût grand & bien pressant, pour qu'on en vînt jusqu'à cette troisiéme ligne. D'où vient cette expression proverbiale, *Res ad Triarios rediit.*

Chacun de ces trois Corps se divisoit en dix parties ou dix *Manipules*, dont chacun étoit de six-vingts hommes pour les Hastaires & les Princes, & de soixante seulement pour les Triaires.

Chaque Manipule avoit deux Centuries ou Compagnies. La Centurie anciennement & dans sa premiére institution sous Romulus, avoit cent hommes, d'où elle avoit tiré son nom. Depuis elle n'en eut que soixante parmi les Hastaires & les Princes, & que trente parmi les Triaires. On nommoit *Centurions* les Chefs de ces Centuries ou de ces Compagnies. J'expliquerai bientôt la distinction de leur rang.

Outre ces trois Corps, il y avoit dans chaque Légion des Armés à la légére sous différens noms, *Rorarii*

ensi; & dans les tems postérieurs, *ices*. Ils étoient aussi au nombre de ıze cens. Ils ne faisoient pas proment un corps séparé; mais ils ient répandus dans les trois autres rps selon le besoin. Leurs armes ient une épée, une javeline, *asta*) une *parme*, c'est-à-dire un uclier léger. On choisissoit pour ce orps les soldats les plus jeunes & les us agiles.

Au tems de Jules César, il n'est ıs parlé des rangs distingués d'*Haires*, de *Princes*, ni de *Triaires*, oique l'armée fût presque toujours ıgée sur trois lignes. La Légion ur lors se divisa en dix parties, 'on appelloit *Cohortes*. Chaque Corte étoit comme un abrégé de la gion. Elle avoit six-vingts Haires, six-vingts Princes, soixante iaires, & six-vingts Armés à la lére, ce qui fait en tout quatre cens ıgt. Et c'est précisément la dixié partie d'une Légion composée de atre mille deux cens hommes de 5.

La Cavalerie, chez les Romains, ɔit peu nombreuse: trois cens cheux pour plus de quatre mille hom-

mes de pié. Elle se divisoit aussi en dix compagnies, (*Alas*) dont chacune étoit composée de trente hommes.

Liv. lib. 1. 43. Les Cavaliers étoient choisis entre les plus riches des Citoiens ; & dans la distribution du peuple Romain par centuries, dont Servius Tullius fut l'auteur, ils composoient les dix-huit premiéres centuries. Ce sont les mêmes qui sont dans la suite connus dans l'histoire sous le nom de Chevaliers Romains, & qui formérent un troisiéme Ordre mitoien entre le Sénat & le peuple. La République leur fournissoit un cheval, & son entretien.

Liv. lib. 5. 7. Jusqu'au siége de Veies, il n'y eut point d'autre Cavalerie dans les armées Romaines. Alors ceux qui avoient la quantité de bien requise pour être admis dans la Cavalerie, mais qui n'avoient point de cheval entretenu aux dépens du public, ni par conséquent le rang de Cavaliers ou Chevaliers, s'offrirent à servir dans la Cavalerie, en se fournissant eux-mêmes de chevaux. Leur offre fut acceptée.

Depuis ce tems, il y eut deux sortes

ortes * de Cavaliers dans les armées Romaines : les uns, à qui le public fournissoit un cheval, *equum publicum*, & c'étoient les vrais Chevaliers Romains ; & les autres, qui s'en fournissoient eux-mêmes, & servoient *equo suo*, & qui n'avoient point le titre ni les prérogatives des Chevaliers.

Mais le cheval entretenu aux dépens du public fut toujours comme le titre constitutif du Chevalier Romain : & lorsque les Censeurs dégradoient un Chevalier Romain, c'étoit en lui ôtant ce cheval.

OUTRE les citoiens qui formoient les Légions, il y avoit dans l'armée Romaine les troupes des Alliés : c'étoient des peuples de l'Italie, que les Romains avoient soumis, & à qui ils avoient laissé l'usage de leurs loix & de leur gouvernement, à condition de leur fournir un certain nombre de troupes. Ils fournissoient pareil nombre d'infanterie que les Ro-

* *Cette distinction paroit assez clairement marquée dans le discours de Magon au Sénat de Carthage sur les anneaux d'or.* Nemi-nem nisi equitem, & eorum ipsorum primores, id insigne gerere. *Liv. lib.* 23. *n.* 12. *Ces* primores equitum *sont les vrais Chevaliers Romains*, qui merebant equo publico.

mains, & ordinairement le double de cavalerie. Entre les Alliés on faisoit choix des mieux faits & des plus braves, tant Cavaliers que Fantassins, qui devoient être auprès des Consuls: ceux-là s'appelloient *Extraordinaires*. On prenoit pour cela le tiers de la cavalerie, & la cinquiéme partie de l'infanterie. Le reste étoit placé, moitié sur l'aîle droite, moitié sur la gauche, les Romains se réservant ordinairement le centre.

L'armée Romaine, comme on le voit par tout ce que j'ai dit jusques-ici, étoit composée seulement de Citoiens & d'Alliés. Ce [a] ne fut que la sixiéme année de la seconde guerre Punique que les Romains admirent des mercénaires dans leurs troupes : ce qui ne fut point ou rarement pratiqué dans la suite du tems de la République. C'étoient les Celtiberiens, & il se trouva qu'ils composoient la plus grande partie de l'armée de Cn. Scipion en Espagne. Faute essentielle, qui lui couta la vie ; & peu s'en fa-

a Id ad memoriam insigne est, quòd mercenarium militem in castris neminem ante, quàm tum Celtiberos, Romani habuerunt. *Liv. lib.* 24. *n.* 49.

sut qu'elle ne coutât à Rome la perte de l'Espagne, & peutêtre la ruine de son Empire. C'est un [a] exemple, remarque sagement Tite Live, qui doit apprendre aux Généraux Romains à ne jamais souffrir dans leurs armées un plus grand nombre d'Etrangers que d'autres troupes. On sait que la révolte des troupes étrangéres mit plus d'une fois Carthage à deux doigts de sa perte. Elle n'avoit presque point d'autres soldats ; & c'étoit le grand défaut de sa milice. Ce mélange de troupes étrangéres & barbares, & leur supériorité en nombre dans les armées Romaines, furent une des principales causes de la ruine entiére de l'empire Romain en Occident.

Je reviens aux Centurions, dont je dois expliquer les divers rangs. J'ai dit que dans chaque Manipule il y avoit deux Centuries, & par conséquent deux Centurions. Celui qui commandoit la premiére Centurie du premier Manipule des

a Id quidem cavendum semper Romanis ducibus erit, exemplaque hæc verè pro documentis habenda, ne ita externis credant auxiliis, ut non plus sui roboris suarumque proprie virium in castris habeant. *Liv. lib.* 25. *n.* 33.

Triaires, appellés auſſi *Pilani*, étoit le plus conſidérable de tous les Centurions, & avoit place dans le Conſeil avec le Conſul & les premiers Officiers : *Primipilus*, ou *Primipili Centurio*. On l'appelloit *Primipulus prior*, pour le diſtinguer de celui qui commandoit la ſeconde Centurie du même Manipule, lequel étoit appellé *Primipilus poſterior*. Il en étoit de même des autres Centuries. Le Centurion qui commandoit la ſeconde Centurie du Manipule des mêmes Triaires, s'appelloit *ſecundi. pili Centurio* ; & ainſi juſqu'au dixiéme, qui s'appelloit *decimi pili Centurio*.

On gardoit le même ordre parmi les Haſtaires & les Princes. Le premier Centurion des Princes s'appelloit *Primus Princeps*, ou *Primi Principis Centurio* ; le ſecond, *ſecundus Princeps* ; & ainſi du reſte juſqu'au dixiéme. De même parmi les Haſtaires, *primus Haſtatus*, *ſecundus Haſtatus*, *&c*.

Les Centurions paſſoient d'un ordre inférieur à un ordre ſupérieur, non ſimplement par l'antiquité, mais par le mérite.

Cette diſtinction de degrés & de places d'honneur, qui ne s'accordoit qu'à la bravoure & à des ſervices réels & connus, jettoit parmi les troupes une émulation incroiable, qui tenoit tout en haleine & dans l'ordre. Un ſimple ſoldat devenoit Centurion ; & paſſant enſuite par tous les différens degrés, il pouvoit s'avancer juſqu'aux premiéres places. Cette vûe, cette eſpérance les ſoutenoit au milieu des plus rudes fatigues, les animoit, les empéchoit de faire des fautes ou de ſe rebuter, & les portoit aux actions les plus courageuſes. C'eſt ainſi que ſe forme une armée invincible.

Les Officiers étoient fort vifs pour conſerver ces diſtinctions & ces prééminences. J'en raporterai un exemple, qui eſt très propre au ſujet que je traite, c'eſt-à-dire à la levée des troupes, qui fait beaucoup d'honneur aux ſoldats Romains, & qui montre de quelle modération & de quelle ſageſſe leur ſenſibilité pour la gloire étoit accompagnée.

Quand le peuple Romain eut réſolu de porter la guerre contre Perſée dernier roi de Macédoine, entre plu- *Liv. lib. 42. n. 30-36.*

ſieurs autres meſures que l'on prit pour en aſſurer le ſuccès, le Sénat ordonna que le Conſul chargé de cette expédition, leveroit autant de Centurions & de Soldats vétérans qu'il lui plairoit, du nombre de ceux qui n'auroient pas cinquante ans paſſés. Vingt-trois Centurions, qui avoient été *Primipiles*, refuſérent de prendre les armes, à moins qu'on ne leur accordât le même rang qu'ils avoient eu dans les campagnes précédentes. L'affaire fut portée devant le peuple. Après que Popilius, qui avoit été Conſul deux ans auparavant, eut plaidé la caiſe des Centurions, & le Conſul la ſienne propre, un des Centurions qui en avoient appellé au peuple, aiant obtenu la permiſſion de parler, s'expliqua de la ſorte.

… primers … deux-

» Meſſieurs, je m'appelle Sp. Liguſtinus. Je ſuis de la Tribu Cruſtumine, originaire du pays des Sabins. Mon pere m'a laiſſé un arpent de terre, & une petite cabane, où je ſuis né, & où j'ai été élevé; & j'y habite actuellement. Dès que je fus en âge de me marier,

me donna pour femme la fille
son frere. Elle ne m'a rien ap-
té en mariage hors la liberté,
hasteté, & une fécondité suffi-
e pour les plus riches maisons.
us avons six fils, & deux filles,
riées toutes deux. De mes six
, quatre ont pris la robe virile;
deux portent encore la robe de
nfance. J'ai commencé à por-
les armes sous le Consulat de
Sulpicius & de C. Aurélius. J'ai
ri deux ans en qualité de sim-
soldat, dans l'armée qui fut em-
iée en Macédoine contre le Roi
lippe. La troisiéme année T.
intius Flamininus, pour me
ompenser de mon courage, me
Capitaine de Centurie dans le
nier Manipule des Hastaires. Je
ris ensuite comme volontaire
Espagne sous Caton; & ce
néral, si juste estimateur du
rite, me jugea digne d'être mis
a tête du premier Manipule des
taires. Dans la guerre contre

Decumum ordinem Hastatum assignavit.

Dignum judicavit, cui primum Hastatum prioris Centuriæ assignaret.

iter mihi uxcrem ; citiam, & cum his fo-
ui filiam dedit, cunditatem quanta vel in
cum nihil attulit diti domo satis esset.
ibertatem, pudi-

sieurs autres mesures que l'on prit pour en assurer le succès, le Sénat ordonna que le Consul chargé de cette expédition, leveroit autant de Centurions & de Soldats vétérans qu'il lui plairoit, du nombre de ceux qui n'auroient pas cinquante ans passés. Vingt-trois Centurions, qui avoient été *Primipiles*, refusérent de prendre les armes, à moins qu'on ne leur accordât le même rang qu'ils avoient eu dans les campagnes précédentes. L'affaire fut portée devant le peuple. Après que Popilius, qui avoit été Consul deux ans auparavant, eut plaidé la cause des Centurions, & le Consul la sienne propre, un des Centurions qui en avoient appellé au peuple, aiant obtenu la permission de parler, s'expliqua de la sorte.

Qui primos pilos duxerant.

» Messieurs, je m'appelle Sp. Li-
» gustinus. Je suis de la Tribu Cru-
» stumine, originaire du pays des Sa-
» bins. Mon pere m'a laissé un ar-
» pent de terre, & une petite caba-
» ne, où je suis né, & où j'ai été éle-
» vé ; & j'y habite actuellement. Dès
» que je fus en âge de me marier,

» rage, comme tous les Généraux
» sous qui j'ai eu l'honneur de servir,
» tous mes camarades me sont témoins
» que je me suis toujours conduit.
» Pour vous, Centurions, malgré
» votre appel, comme pendant votre
» jeunesse même vous n'avez jamais
» rien fait contre l'autorité des Ma-
» gistrats & du Sénat, il me semble
» qu'il convient qu'à l'âge où vous
» êtes vous vous montriez soumis au
» Sénat & aux Consuls, & [a] que vous
» trouviez honorable toute place qui
» vous mettra en état de rendre ser-
» vice à la République. « Quand il eut fini, le Consul, après l'avoir comblé de louanges devant le peuple, sortit de l'assemblée, & le conduisit dans le Sénat. Là on lui rendit de publiques actions de graces au nom de cette auguste Compagnie, & les Tribuns militaires lui assignérent pour marque & pour prix de son courage & de son zéle le Primipile, c'est-à-dire la premiére place dans la premiére Légion. Les autres Centurions, renonçant à leur appel, ne firent plus difficulté de s'enrôler.

a Et omnia honesta loca ducere, quibus remp. defensuri sitis.

Rien n'eſt plus propre que de p
faits à nous donner une juſte id
caractére Romain. Quel fonds d
ſens, d'équité, de nobleſſe mên
de grandeur d'ame dans ce ſold
parle de ſon ancienne pauvret
honte, & de ſes glorieux ſervic
oſtentation. Il ne s'entête point
propos ſur un faux point d'ho
Il défend modeſtement ſes droi
y renonce. Il apprend à tous l
cles à ne point diſputer contre
trie, à faire céder le bien publi
intérêts particuliers, & il eſt aſſe
reux pour entraîner dans ſon
ment tous ceux qui ſe trouvoien
le même cas, & qui s'étoient a
à lui. De quelle force eſt l'exe
Il ne faut quelquefois qu'un b
prit pour ramener tous les autr
raiſon.



ARTICLE TROISIÉME.

Préparatifs de la Guerre.

Je renferme dans cet Article ce qui regarde les vivres, la paie des soldats, leurs armes, & quelques autres soins que doivent prendre les Généraux avant que de se mettre en marche.

§. I.

Des Vivres.

L'ORDRE que l'on gardoit pour les vivres chez les Romains nous est plus connu, que celui des Grecs : c'étoit le Questeur qui étoit chargé de ce soin.

La ration de blé que l'on donnoit à chaque soldat pour sa nourriture journaliére étoit à peu près la même chez les deux peuples, c'est-à-dire un *chœnix*, ou la huitiéme partie d'un boisseau * Romain : il y avoit six boisseaux dans le médimne. Le chœnix étoit aussi la nourriture ordinaire des esclaves par jour. *Schelius, Notis in Polyb*

On donnoit donc au soldat Ro-

* *Le boisseau Romain contenoit les trois quarts du nôtre, & un peu plus : & le nôtre a seize litrons. Ainsi c'étoit près de deux litrons par jour.*

main piéton quatre boisseaux de [...] pour un mois ; c'est ce qui s'appell[e] *menstruum* : c'est-à-dire trente-de[ux] chœnix, ce qui faisoit un peu p[lus] d'un chœnix par jour. Le piéton d[es] Alliés en recevoit autant.

Le Cavalier Romain recevoit p[ar] mois deux médimnes de blé, c'est-[à-]dire douze boisseaux, parce qu['il] avoit deux domestiques, ce qui fa[i]soit quatre-vingt seize chœnix, sur [le] pié d'un peu plus d'un chœnix par tê[te] chaque jour. Ce Cavalier avoit deu[x] chevaux, l'un pour lui, l'autre pou[r] porter son bagage, le blé, l'orge, &c. Il recevoit aussi par mois, pour ces deux chevaux, sept médimnes d'orge, qui font quarante-deux boisseaux, sur le pié d'un boisseau & d'un peu plus de trois chœnix par jour pour les deux chevaux.

Il faloit qu'un Cavalier eût un certain revenu pour soutenir la dépense qu'on ne pouvoit se dispenser de faire pendant la campagne. C'est a pourquoi il arrivoit quelquefois qu'un

a Magistrum Equitum dicit L. Tarquitium patriciæ gentis, sed qui, cùm stipendia pedibus propter paupertatem fecisset, bello tamen primus longè Romanæ juventutis habitus esset. *Liv. lib.* 3. *n.* 27.

citoien, quoique de famille patricienne, étoit obligé par la pauvreté de servir dans l'infanterie.

Le Cavalier des Alliés recevoit par mois un médimne & un tiers, c'est-à-dire huit boisseaux de blé, parce qu'il n'avoit qu'un cheval, & par conséquent un seul domestique ; & cinq médimnes d'orge pour ce cheval, qui font trente boisseaux, sur le pié d'un boisseau par jour.

La quantité de blé croissoit pour les Officiers à proportion de leur paie, dont il sera parlé dans la suite.

On doubloit quelquefois la portion de blé aux soldats par honneur & par récompense, comme il paroit par plusieurs [a] endroits de Tite-Live.

La fourniture publique de blé, dont le soin, comme je l'ai dit, regardoit les Questeurs, étoit portée ou dans les vaisseaux, ou sur les chariots, ou sur des bêtes de somme : mais les soldats fantassins portoient sur leurs épaules la portion de blé qu'on leur distribuoit pour un certain tems, ce qui di-

[a] Milites, qui in præsidio fuerant, duplici frumento in perpetuum ; in præsentia singulis bobus donati. *Liv. lib.* 7.

Hispanis duplicia cibaria dari jussa. *Lib.* 24.

minuoit beaucoup l'attirail des bagages.

Quatre boiſſeaux de blé, qui étoit la meſure qu'on en donnoit à chaque ſoldat pour un mois, étoient un peſant * fardeau, ſans compter tout ce que le ſoldat portoit outre cela. Il a eſt certain qu'il étoit quelquefois chargé de quatre boiſſeaux : mais c'étoit ſans doute dans des occaſions extraordinaires, comme dans une marche forcée, ou dans une expédition promte & dans un pays ennemi. Il y a toute apparence qu'ordinairement ils ne portoient du blé que pour douze, quinze, ou vingt jours tout au plus ; & ce poids diminuoit tous les jours par la conſommation journaliére.

On peut demander pourquoi on donnoit plutôt du blé à porter aux ſoldats que du pain cuit. Peutêtre cette coutume étoit-elle paſſée de la ville dans le camp : car dans la ville

* *Le boiſſeau de blé, chez nous, peſe dix-neuf à vingt livres.*

a Conſul menſtruum juſſo milite ſecum ferre profectus, decimo poſt die, quàm exercitum acceperat, caſtra movit. *Liv. lib* 44. *n.* 2.

Aquileienſes, nihil ſe ultrà ſcire nec audere affirmare, quàm triginta dierum frumentum militi datum. *Liv. lib.* 43. *n.* 1.

les distributions publiques se faisoient non en pain cuit, mais en blé. D'ailleurs le poids du blé étoit plus léger que celui du pain cuit. Pline [a] marque que le poids d'un boisseau de blé en grain augmente précisément d'un tiers, quand il est réduit en pain de munition. Cette différence est considérable. Mais d'un autre côté on trouve que c'étoit un grand embarras pour les soldats de préparer eux-mêmes leur pain, de moudre le blé, & de le faire cuire. Quoique ce fût par chambrées, qu'on appelloit *contubernia*, ce soin nous paroit fort embarrassant. Mais, pour en bien juger, il faut se transporter en esprit dans les tems & dans les pays dont il s'agit, & se rendre attentif aux coutumes qui y régnoient. Le soldat Romain occupé à moudre le blé & à le faire cuire, ne pratiquoit dans le camp que ce qu'il faisoit tous les jours à la ville en tems de paix. Sa farine lui fournissoit je ne sai combien de mets. Outre le pain ordinaire, il en faisoit de la bouillie, qu'il

a Lex certè naturæ, ut in quocumque genere pani militari tertia portio ad grani pondus accedat. *Plin. lib.* 28. *cap.* 7.

aimoit fort : il la méloit avec du lait : il en assaisonnoit les légumes : il en faisoit promtement des galettes cuites sur une petite platine mise sur des charbons ardens, ou sur de la cendre chaude, comme on le pratiquoit anciennement pour régaler les hôtes, & comme le pratique encore aujourd'hui tout l'Orient, où l'on préfére beaucoup ces galettes à notre meilleur pain.

Il y avoit certaines occasions où l'on donnoit du pain cuit aux soldats. *Liv. lib.* 3. 27. Quand L. Quintius Cincinnatus fut créé Dictateur contre les Eques, il ordonna à toute la Jeunesse capable de porter les armes de se trouver dans le champ de Mars avant le coucher du soleil, avec des pains cuits pour cinq jours, & avec douze pieux chacun. Il chargea ceux des citoiens qui étoient plus âgés de cuire ce pain pour les jeunes, pendant que ceux-ci seroient occupés à préparer leurs armes, & à se fournir de pieux. Cela [a] se faisoit principalement quand on s'embarquoit sur mer, parce qu'il y avoit

a Ut socii navales decem dierum cocta cibaria ad naves deferrent. *Liv. lib.* 21. *n.* 49. Cum triginta dierum coctis cibariis naves conscenderunt. *Liv. lib.* 23.

moins

[...]ins de commodités sur les vaisseaux pour cuire du pain, que sur terre.

Mais, pour l'ordinaire, c'étoit le soldat lui-même qui avoit soin de moudre son blé, ou dans de petits moulins qu'il portoit avec lui, ou sur des pierres; & de faire cuire le pain, non dans des fours, mais sur des charbons, ou sous la cendre.

Au blé que l'on donnoit aux soldats, on ajoutoit du sel, des légumes, du fromage & quelquefois du lard, & de la chair de porc.

La boisson répondoit à cette nourriture. Il étoit rare qu'à l'armée on usât de vin. Caton l'ancien ne bûvoit que de l'eau : dans les grandes chaleurs seulement il y mêloit du vinaigre. L'usage de cette boisson étoit commun dans les armées : on la nommoit *posca*. Chaque soldat étoit obligé d'en avoir une bouteille dans son équipage. L'Empereur Pescennius avoit interdit toute autre boisson à son armée : *Jussit vinum in expeditione neminem habere, sed aceto universos esse contentos.* L'expression, *universos*, semble marquer que cette interdiction étoit générale, & pour les Officiers

Plut. in Cat. pag. 336.

Spartian.



aussi bien que pour le su
Cette boisson (*posca*) é
à désaltérer promtement
riger le vice des eaux qu
troient dans leur marche.
dit que le vinaigre est ra
ὄξος ψυκτικόν : c'est pour
Ruth 2. 14 donnoit aux moissonneur
Œconom. lib. 1. *cap.* 5. qui travailloient à la cam
stote nous apprend que l
nois, en tems de guerre, s
de vin.

J'entends dire que ce
rasse le plus les gens de
la lecture de l'histoire an
l'article des vivres ; & le
n'est point sans fondeme
voit point que ni les Grec
mains eussent la précautio
rer des magazins de foura
re des dépôts de vivres ;
Munitionnaire en office, &
suivre d'un grand nombre
Herod. lib 7. *cap.* 187. On est effraié de ce qui est
mée de Xerxès roi de Perse
toit, en comptant tout l'a
elle étoit suivie, à plus de ci

boiſſeaux de blé par jour. Comment fournir à une telle armée une quantité ſi énorme de blé, & du reſte à proportion ?

Il faut ſe ſouvenir que le même Hérodote a eu ſoin d'avertir que Xerxès avoit travaillé pendant quatre ans aux préparatifs de cette guerre. Un nombre conſidérable de vaiſſeaux chargés de blé & d'autres munitions de bouche cotoioit toujours l'armée de terre, & il en ſurvenoit perpétuellement de nouveaux qui ne la laiſſoient manquer de rien, le trajet de l'Helleſpont juſqu'à la mer de Gréce & à l'île de Salamine étant très court, & cette expédition ne dura pas un an. Mais elle ne doit point être tirée à conſéquence, étant extraordinaire, & l'on peut dire unique.

Herod. li 7. cap. 21.

Dans les guerres que les Grecs ſe faiſoient les uns aux autres, leurs troupes étoient peu nombreuſes & accoutumées à une vie ſobre ; elles ne s'éloignoient pas beaucoup de leur pays, & elles y revenoient preſque toujours réguliérement tous les hivers. Ainſi l'on voit qu'il ne leur étoit pas difficile d'avoir des vivres en abon-

dance, sur-tout pour les Athéniens qui étoient maîtres de la mer.

Il en faut dire autant des Romains, chez qui le soin des vivres étoit infiniment moins embarrassant qu'il ne l'est maintenant chez la plupart des peuples de l'Europe. Leurs armées étoient beaucoup moins nombreuses, & elles avoient beaucoup moins de cavalerie. Une Légion de quatre mille fantassins faisoit un corps (à notre maniére) de six ou sept bataillons : & n'aiant que trois cens chevaux, elle ne formoit que deux escadrons. Ainsi une armée Consulaire d'environ seize mille fantassins, en comptant les Romains & leurs Alliés, étoit composée d'à peu près vingt-cinq de nos bataillons, & n'avoit que huit ou neuf de nos escadrons. Aujourd'hui, par raport à vingt-cinq bataillons, nous avons souvent plus de quarante escadrons. Quelle diminution de fourages & de vivres !

Il ne faloit point alors quatre ou cinq mille chevaux pour le train d'artillerie : point de boulangers, ni de fours : point de caissons en grand nombre à quatre chevaux chacun.

Outre cela, la maniére ſobre dont on vivoit à l'armée, réduite à l'exact néceſſaire, épargnoit une multitude infinie de domeſtiques, de chevaux, de bagages, qui maintenant épuiſe nos magazins, affame nos armées, jette toujours une lenteur dans l'exécution des entrepriſes, & ſouvent y apporte un obſtacle inſurmontable. Cette maniére de vivre n'étoit pas ſeulement pour les ſimples ſoldats : elle leur étoit commune avec les Officiers, & avec les Généraux. On a vû des Empereurs même, c'eſt-à-dire des Maîtres de l'univers, Trajan, [a] Adrien, [b] Peſcennius, [c] Alexandre Sévére, Probe, [d] Julien, & pluſieurs autres, non ſeulement vivre ſans luxe, mais ſe contenter d'un plat de bouillie ou de pois, d'un morceau de fromage ou de lard,

a Cibis etiam caſtrenſibus in propatulo libenter utebatur (Adrianus) hoc eſt larido, caſeo, & poſca. *Spartian.*

b In omni expeditione (Peſcennius) militarem cibum ſumpſit ante papilionem. *Spartian.*

c Apertis papilionibus (Alexander) prandit atque cœnavit, cùm militarem cibum, cunctis videntibus atque gaudentibus, ſumeret. *Lamprid.*

d Et Imperatori (Juliano) non cupediæ ciborum regio more, ſed ſub columellis tabernaculi parciùs cœnaturo pultis portio parabatur exigua, etiam munifici faſtidienda gregario. *Ammian, lib. 25.*

& faire gloire de s'égaler aux derniers des soldats. On comprend aisément de quel poids étoient de tels exemples, & combien ils contribuoient à diminuer l'attirail d'une armée, à entretenir parmi les troupes le goût de l'égalité & de simplicité, & à en écarter tout luxe & tout faste.

Ce n'est point sans raison que les Auteurs que j'ai cités à la marge, font tous remarquer que ces Empereurs affectoient de manger à découvert, & à la vûe de toutes les troupes. *In propatulo ... Ante papilionem ... Apertis papilionibus ... Sub columellis tabernaculi.* Ce spectacle attiroit, instruisoit, consoloit le soldat, & annoblissoit la mauvaise chére qu'il faisoit par la ressemblance avec celle de ses Maîtres. *Cunctis videntibus atque gaudentibus.*

Comparons une armée de trente mille hommes, composée d'Officiers & de Soldats tels qu'en avoient les Grecs & les Romains, robustes, sobres, aguerris, & endurcis à toutes sortes de fatigues, avec nos armées de cent mille hommes, & l'attirail fastueux qui les suit: y a-t-il un Général un peu sensé & entendu qui ne

ərât la premiére ? C'eſt avec de
illes troupes que les Grecs ont ar-
toutes les forces de l'Orient, &
les Romains ont vaincu & ſoumis
les autres peuples. Quand revien-
t-on à une ſi louable coutume ?
e trouvera-t-il point quelque Gé-
l d'armée d'un mérite & d'un rang
rieur, & en même tems d'un eſ-
ſolide & ſenſible à la vraie gloire,
comprenne combien il y auroit
nneur de ſe montrer libéral, gé-
ux, magnifique pour les ſenti-
s & les actions, & de répandre à
ıes mains l'argent pour animer
oldats, ou pour aider des Offi-
; dont le revenu ne répond pas
ours à leur naiſſance ni à leur mé-
; & de ſe réduire dans tout le
:, je ne dis pas à cette ſimplicité
cette pauvreté des anciens Maî-
du monde, (une ſi ſublime vertu
u deſſus des forces de notre ſié-
mais à une honnête & noble mo-
e, qui pourroit peutêtre, par la
e de l'exemple, bien puiſſant dans
: qui commandent, donner le ton
us les Généraux, & réformer le
vais & pernicieux goût de la na-

Le soin des vivres a toujours été, & sera toujours, ce qui doit occuper un bon Général. La maxime de Caton, que *la guerre nourrit la guerre*, est bonne dans des pays abondans & pour de petites armées : celle des Grecs est plus généralement vraie, que *la guerre ne fournit point à l'ordre & à point nommé des vivres.* Il faut en avoir fait provision, & pour le présent, & pour l'avenir. Un des principaux avis que Cambyse roi des Perses donna à son fils Cyrus, qui devint si célébre dans la suite, fut de ne point s'engager dans aucune expédition, qu'il ne se fût auparavant informé par lui-même si l'on avoit pourvû à la subsistance des troupes. Paul Emile ne voulut point partir pour la Macédoine, qu'il ne se fût assûré du transport des vivres. Si Cambyse & Darius eussent pris ce soin, ils ne se seroient point exposés à faire périr leurs armées, le premier dans l'Ethiopie, l'autre dans la Scythie. Celle d'Alexandre auroit été affamée, si l'on avoit suivi le sage conseil de Memnon, le plus habile des Généraux de ce tems-là, qui vouloit qu'on ravageât dans l'Asie

Bellum, inquit Cato, se ipsum alit. Liv. lib. 34. n. 9.

Mineure

Mineure une certaine étendue de pays, par où ce Prince devoit nécessairement passer. Avant la bataille de Cannes, Annibal n'avoit pas pour dix jours de vivres: un délai de quelques semaines le réduisoit à la derniére extrémité. César, avant celle de Pharsale, étoit près de périr faute de vivres, si Pompée eût voulu, ou plutôt s'il eût pu attendre encore dix ou douze jours. La famine est un ennemi, contre lequel l'habileté & le courage des Commandans & des Soldats ne peuvent rien, & que le nombre des troupes ne fait que fortifier.

§. II.

Paie des Soldats.

CHEZ les Grecs les soldats faisoient d'abord la guerre à leurs dépens. Cela étoit très naturel, puisque c'étoient les citoiens mêmes qui s'unissoient pour défendre leurs biens, leurs familles, & leur vie, & qu'ils y étoient personnellement intéressés.

La pauvreté dont Sparte fit lontems profession, donne lieu de croire qu'elle ne stipendiot point ses troupes. Tant que les Spartiates demeu-

roient en Gréce, la République leur fournissoit la portion des repas publics, & un habit par an. Il entroit un peu de viande dans cette fourniture, & il y avoit un Officier particulier pour leur en faire la distribution.
it. in A-. & Lys. Nous avons vû qu'Agésilas, pour mortifier Lysandre, qui avoit rempli les premiéres places de la République, lui fit donner cette charge, qui n'étoit de nulle considération. Les Spartiates, pendant la guerre, se contentoient de cette fourniture, en y ajoutant les petits pillages pour subsister plus au large. Depuis que Lysandre eut r'ouvert l'entrée de Sparte à l'or & à l'argent, & y eut formé un Trésor public, comme les Lacédémoniens étoient souvent transportés hors de leur territoire dans l'Asie Mineure, il n'y a pas de doute que la République n'ait été obligée alors de fournir à leur subsistance par des secours particuliers. On voit qu'à la priére du même Lysandre, le jeune Cyrus augmenta à ceux qui servoient sur les galéres de Lacédémone la solde que les Perses avoient coutume de
inq sols. leur paier, & que de trois oboles il
peu plus la fit monter à quatre, ce qui débau-

na beaucoup de Matelots aux Athé- *de six sols*
niens. Le fort de Sparte n'étoit pas *demi.*
a marine. Quoiqu'elle fût arrosée
le la mer au levant & au midi, ses
côtes n'étoient pas favorables pour
des vaisseaux, & elle n'avoit que
le seul port de Gythée, qui n'étoit pas fort grand ni fort commode. Aussi sa flote étoit peu nombreuse, & n'avoit presque que des étrangers pour matelots. On ne sait pas certainement quelle paie Sparte donnoit aux troupes qui la servoient par terre, ni si elle fournissoit aux uns & aux autres la nourriture.

PERICLÈS établit le premier une paie aux soldats Athéniens, qui jusques là avoient servi gratuitement la République. Outre qu'il étoit bien aise de se concilier par ce moien les bonnes graces du peuple, un motif plus pressant l'obligea d'introduire ce changement. Il faisoit la guerre au loin dans la Thrace, dans la Quersonnése, dans les Iles, dans l'Ionie pendant plusieurs mois de suite, sans molester ni vexer les Alliés. Il étoit impossible que des bourgeois éloignés si lontems de leurs biens, de



leurs métiers, & des autres moiens de gagner leur vie, (car on ſait que la plupart étoient artiſans, comme les Lacédémoniens le leur reprochérent) puſſent ſervir ſans avoir quelque ſecours. C'étoit une juſtice que la République leur devoit, & Périclès agit moins en magiſtrat populaire, qu'en juge équitable. Seulement il prévint, en ſage politique, les deſirs du peuple par raport à une démarche qui devenoit néceſſaire.

La paie ordinaire des matelots étoit trois oboles, qui font la moitié d'une dragme, c'eſt-à-dire cinq ſols : la paie des troupes de terre, quatre oboles, c'eſt-à-dire un peu plus de ſix ſols & demi : celle des hommes de cheval, une dragme, dix ſols.

On avoit établi un aſſez bon ordre pour ſubvenir aux dépenſes de la guerre. Les quatre anciennes & primitives Tribus d'Athénes s'étoient multipliées juſqu'à dix. Alors, pour le paiement de ce qui s'impoſoit, on tira de chaque Tribu, ſix vingts citoiens, qui faiſoient en tout douze cens, que l'on partagea en quatre Compagnies de trois cens, & en vingt claſſes, dont chacune étoit en

core divisée en deux parties, l'une des citoiens les plus riches, l'autre de ceux qui l'étoient moins. C'étoit sur ces citoiens riches & opulens, mais plus les uns que les autres, que tomboient les charges publiques. Quand il arrivoit quelque urgente & subite nécessité, qu'il faloit lever des troupes, ou équiper une flote, on faisoit la répartition des dépenses entre ces citoiens à proportion de leurs revenus : les plus riches faisoient les avances, afin que la République fût servie promtement ; & les autres prenoient du tems pour les rembourser, & pour paier leur quotepart.

Il paroit par l'exemple de Lamachus, qui fut envoié avec Nicias pour commander au siége de Syracuse, que les Généraux Athéniens servoient à leurs frais. Plutarque observe que ce Lamachus, qui étoit fort pauvre, se trouvant hors d'état de fournir aux dépenses de la guerre comme les autres, envoia au peuple un Mémoire de celles qu'il avoit faites pour sa propre personne, où il faisoit entrer en ligne de compte sa nourriture journaliére, ses vêtemens, & jusqu'à sa chaussure.

LES SOLDATS ROMAINS, dans les premiers tems de la République, la servoient gratuitement & sans recevoir de paie. Les guerres pour lors ne se faisoient pas loin de Rome, & n'étoient pas de longue durée. Dès qu'elles étoient terminées, les soldats retournoient chez eux, & prenoient soin de leurs biens, de leurs terres, & de leurs familles. Ce ne fut que plus de quatre cens quarante ans depuis la fondation de Rome, que le Sénat, à l'occasion du siége de Veies, qui fut fort long, & continué sans interruption pendant l'hiver contre la coutume, ordonna, sans [a] en être requis, que la République paieroit aux soldats une somme réglée pour le service qu'ils lui rendroient. Ce Decret, d'autant plus agréable au peuple, qu'il ne paroissoit l'effet que

a Additum deinde, omnium maximè tempestivo principum in multitudine munere, ut ante mentionem ullam plebis Tribunorumve decerneret Senatus, ut stipendium miles de publico acciperet, cùm ante id tempus de suo quisque functus eo munere esset. Nihil acceptum unquam à plebe tanto gaudio traditur. Concursum itaque ad Curiam esse, prehensatasque exeuntium manus, & patres verè appellatos, effectum esse fatentibus, ut nemo pro tam munifica patria, donec quicquam virium superesset, corpori aut sanguini suo parceret. *Liv. lib.* 4. *n.* 59.

de la pure libéralité du Sénat, causa une joie universelle, & tous les citoiens s'écriérent qu'ils étoient prêts de répandre leur sang & de sacrifier leur vie pour une patrie si bienfaisante.

Le Sénat Romain fit paroitre en cette occasion la même sagesse que Péricles avoit montrée à Athénes. Les soldats faisoient entendre d'abord sourdement, puis d'une maniére assez ouverte, leurs plaintes & leurs murmures contre la longueur du siége qui les mettoit dans la nécessité de demeurer éloignés de leur famille pendant l'hiver même, & causoit par cette longue absence le dépérissement de leurs héritages, qui demeuroient incultes, & devenoient incapables de fournir à leur subsistance. Ce furent là les vrais motifs de la démarche du Sénat, qui accorda habilement comme une grace ce que la nécessité alloit lui arracher par les invectives de quelque Tribun du peuple, qui s'en seroit fait honneur.

Pour fournir à cette paie, on imposa un tribut sur les citoiens à proportion de leur revenu. Les Sénateurs donnérent l'exemple, qui en- *Liv. lib. n. 60.*

traîna après eux tous les autres malgré l'oppoſition des Tribuns du peuple. Il paroit que perſonne n'en étoit exemt, pas même les Augures ni les Pontifes. Ils s'en étoient diſpenſés pendant quelques années par voie de fait, & de leur autorité privée. Les Queſteurs les firent aſſigner pour les voir condamner au paiement de toutes ces années. Ils en appellérent au peuple, qui les condanna. Quand la guerre étoit terminée, & qu'on avoit fait un butin conſidérable ſur les ennemis, on emploioit quelquefois une partie à reſtituer aux particuliers les ſommes qu'on avoit exigées d'eux pour les frais de la guerre : en quoi l'on voit une bonne foi bien admirable, & bien rare. Le tribut dont je parle ſubſiſta juſqu'au triomphe de Paul Emile ſur les Macédoniens, qui fit entrer tant de richeſſes dans le Tréſor public, qu'on jugea à propos d'abolir pour toujours cette impoſition.

Liv. lib. 33. n. 42.

Dionyſ. Halic. in excerpt. legat. pag. 747.

Plut. in Paul. Æmil. pag. 275.

Quoique le ſoldat ne ſervît ordinairement que la moitié de l'année, il recevoit la ſolde pour une année entiére, comme il paroit par pluſieurs endroits de Tite-Live ; & elle lui

soit paiée à la fin de la campagne; quelquefois aussi de six mois en six mois. Ce que j'ai dit jusqu'ici de la paie, ne regarde que les fantassins.

Elle [a] fut aussi accordée trois ans après aux Cavaliers pendant le même siége de Veies. C'étoit la République qui leur fournissoit des chevaux : ils avoient eu la générosité dans un pressant besoin de l'Etat, de déclarer qu'ils s'en fourniroient eux-mêmes à leurs propres dépens.

La paie des soldats n'a pas toujours été la même : elle a varié selon les tems. Elle fut d'abord de trois as seulement par jour pour les piétons : (un peu plus de trois sols ;) il y avoit alors dix as au denier, qui étoit de même poids & de même prix que la dragme chez les Grecs. Le denier fut depuis porté à seize as, l'année de Rome 536, sous la Dictature de Fabius. Et pour lors la paie monta de trois sols à cinq sols. La modicité de cette paie ne doit pas nous étonner, vû celle du prix des vivres. Polybe nous apprend que de son tems

Plin. lib. cap. 3.

Polyb. lib pag. 103.

a Equiti certus numerus æris est assignatus. Tum primùm equis (suis) merere Equites cœperunt. *Liv. lib. 5. n. 7.*

le boiſſeau de froment ne valoit ordinairement en Italie que quatre oboles, c'eſt-à-dire ſix ſols & demi, & le boiſſeau d'orge la moitié. Un boiſſeau de froment ſuffiſoit à un ſoldat pour huit jours.

ueton. in . Caſ. cap.

Jules Céſar, pour s'attacher davantage les ſoldats, doubla leur paie, & la fit monter juſqu'à dix ſols : *Legionibus ſtipendium in perpetuum duplicavit.*

Il y eut encore quelques changemens ſous les Empereurs : mais je ne croi pas devoir entrer dans ce détail.

Polybe, après avoir marqué que la paie journaliére des piétons étoit d'un peu plus de trois ſols, ajoute que celle des Centurions étoit de ſix ſols & demi ; & celle des Cavaliers de dix ſols.

us oboles. *uatre oboles.* *ix oboles.*

De cette paie journaliére du ſimple ſoldat, réſultoit une ſomme totale pour toute l'année, laquelle ſomme, ſur le pié de cinq ſols par jour, qui étoit la paie ordinaire du tems de Polybe, faiſoit près de cent livres, ſans y comprendre la ration de blé qu'on leur fourniſſoit pour chaque jour, & quelques autres vivres. Je prends ici l'année ſur le pié de douze mois

chacun de trente jours, qui font trois cens soixante jours; & il paroit qu'on la prenoit quelquefois de la sorte par raport à la paie militaire. Quand elle fut doublée par Jules César, cette somme annuelle montoit à près de deux cens livres.

Sur cette somme annuelle, on retenoit une partie pour les habits, les armes, & les tentes. C'est Tacite qui le marque; *Enimvero militiam ipsam gravem, infructuosam; denis in diem assibus animam & corpus æstimari. Hinc vestem, arma, tentoria.* Et Polybe y ajoute le blé : *Non frumentum, non vestem, nec arma gratuita militi fuisse; sed certa horum pretia de stipendio à Quæstore deducta.* Annal. lib. cap. 17.

Pour ce qui regarde les grands Officiers, les Consuls, les Proconsuls, les Lieutenans, les Préteurs, les Propréteurs, les Questeurs, il ne paroit point que la République paiât leurs services autrement que par l'honneur. Elle leur fournissoit les frais nécessaires & indispensables pour leur commission : les vétemens, les tentes, les chevaux, les mulets, & tout l'équipage militaire. Ils avoient un certain nombre d'escla- Verr. de sig. n. 9.

ves réglé, qui n'alloit pas fort loin; & qu'il ne leur étoit pas libre d'augmenter, la loi ne leur permettant d'en prendre de nouveaux qu'à la place de ceux qui feroient morts. Dans les provinces par où ils passoient ils n'exigeoient des Alliés que du fourrage pour leurs chevaux, & du bois pour eux. Encore ceux qui se piquoient d'imiter le parfait désintéressement des Anciens, ne l'exigeoient point. C'est ainsi que se conduisoit Ciceron, comme il le marque lui-même en écrivant à son ami Atticus. » On [a] » ne fait aucune dépense, dit-il, » ni pour moi, ni pour mes Lieu- » tenans, ni pour le Questeur, ni » pour aucun autre Officier. Je n'ac- » cepte ni le fourrage, ni le bois, » quoique la loi Julia le permette. Je » souffre seulement qu'on fournisse » à mes gens une maison & quatre » lits : encore souvent logent-ils sous » des tentes. « L'esprit du gouverne-

a Nullus fit sumtus in nos, neque in Legatos, neque in Quæstorem, neque in quemquam. Scito non modò nos fœnum, aut quod lege Julia dari solet, non accipere; sed ne ligna quidem, nec præter quatuor lectos & tectum quemquam accipere quidquam : multis locis ne tectum quidem, & in tabernaculo manere plerumque. *Epist.* 16. *lib.* 5. *ad Attic.*

ent des Romains, étoit que leurs
ommandans & leurs Magiſtrats ne
ſſent aucunement à charge aux Al-
s. C'eſt une conduite ſi pleine de
geſſe & d'humanité, qui rendoit
utorité des Romains ſi reſpectable
ſi aimable; & l'on peut dire avec
rité qu'elle contribua plus que la
rce de leurs armes, à les rendre
îtres de l'univers.

Tite-Live nous apprend le nom de Liv. lib. 42 n. 1.
lui qui le premier donna atteinte à
loi Julia, qui régloit les dépenſes
'on pouvoit exiger des Alliés; &
n exemple n'eut que trop d'imita-
urs, qui enchérirent bientôt ſur lui.
étoit L. Poſthumius. Il étoit mé-
ntent des habitans de Préneſte,
rce que dans un ſéjour qu'il y avoit
it n'étant encore que ſimple parti-
lier, ils ne lui avoient pas fait le
aitement qu'il croioit lui être dû.
uand il fut nommé Conſul, il ſon-
ea à s'en venger. Devant paſſer par
ur ville pour aller à ſon départe-
ent, il leur fit ſavoir qu'ils euſſent
envoier leur premier Magiſtrat à ſa
encontre, à lui préparer un loge-
ent au nom & aux dépens du pu-
lic, & à lui tenir prêtes pour ſon

départ les bêtes de somme qui le
étoient néceſſaires. Avant lui, dit Tit
Live, aucun Magiſtrat n'avoit été
charge aux Alliés, ni exigé d'eux a
cune dépenſe. La République leur fou
niſſoit des mulets, des tentes, & tout
l'attirail néceſſaire à un Commandant
afin qu'ils ne puſſent rien exiger de
des Alliés. Comme l'hoſpitalité ét
pour lors fort en honneur & en u
ge, ils logeoient chez leurs amis p
ticuliers, & ils ſe faiſoient un pl
de les recevoir à leur tour à R
quand ils y venoient. Lorſqu'on
voioit des Lieutenans pour que
promte expédition, les villes pa
ils paſſoient recevoient ordre de
fournir un cheval, & rien de
Quand le Conſul auroit eu un
ſujet de plainte contre les Préneſ
il n'auroit pas dû profiter ou p
abuſer de l'autorité que lui donn
charge, pour le leur faire ſentir.
a ſilence, ſoit qu'il vînt d'une m
ration ou d'une timidité exceſſ

a Injuria (*le ſens demande qu'on liſe* Ira) Conſulis etiamſi juſta, non tamen in magiſtratu exercenda, & ſilentium nimis aut modeſtum aut timidum Præneſtinorum velut probato ex Magiſtratibus feci viorum in dies tal neris imperiorum. L

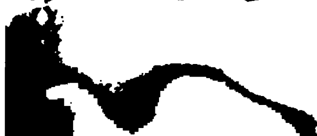
empécha de porter leurs plaintes
peuple Romain, & autorisa dans la
ite les Magistrats à aggraver de jour
jour ce nouveau joug, comme si
mpunité du premier exemple eût été
ne marque d'approbation du côté de
ome, & fût devenue pour eux un
tre légitime.

Les Anciens, loin d'en user ainsi,
de chercher à s'enrichir aux dépens
s Alliés, ne songeoient qu'à les pro-
ger & à les défendre. Ils se croioient
en paiés des services qu'ils avoient
ndus à l'Etat par la gloire de leurs
lles actions : & souvent, apres de
andes victoires & d'illustres triom-
es, ils mouroient dans le sein de la
uvreté, où ils avoient toujours vécu.
'histoire des Grecs & des Romains en
urnit beaucoup d'exemples.

§. III.

Armes anciennes.

MON DESSEIN n'est pas de par-
ourir ici toutes les sortes d'armes
ont se servoient les soldats parmi
outes les nations. Je me renferme-
ai principalement, selon ma coutu-
ne, dans ce qui regarde les Grecs &



départ les ... i avoient, sur la ma...
étoient ... , beaucoup d'usa...
Live... omains les ...
cha... plupart
... ns G
... ali
...
...ine, intro...
...eaucoup de choses, ce ...
tiquoit dans la Gréce.

Les armes étoient anciennement d'airain, puis de fer. Les Poétes prennent souvent l'un pour l'autre.

L'armure des Grecs, aussi bien que de la plupart des autres nations, étoit dès les tems les plus reculés, le casque, la cuirasse, le bouclier, la lance, & l'épée. Ils emploioient aussi l'arc & la fronde.

LE CASQUE étoit une arme défensive, pour couvrir la tête & le cou. Il étoit de fer ou d'airain, souvent en forme de tête, ouvert par le devant, & laissant le visage découvert. Il y avoit des casques, & sur-tout ceux à la Grecque, qui pouvoient se rabbattre sur le visage, & le couvrir.

a Tarquinius Priscus... oriundus Corintho, Græcum ingenium Italicis artibus miscuit. *Flor. lib. 1. cap. 5.*

On

ettoit fur , ou *hamata*.
le lion recs, le foldat
l'aut able de mou-
lo ce : au lieu
ui fe cou-
ASSE Toient au
, nom qui a de l'ac-
ngue latine, qui emp. e une
us communément celui d aits.
n fabriquoit d'abord les cuiraffe me
r ou d'airain en deux pièces, co s.
e on les fait encore aujourd'hui : ces
ux piéces s'attachoient fur les côtes
ec des boucles. Alexandre ne laiffa
a cuiraffe que celle de ces deux par-
es qui couvroit la poitrine, afin que
crainte d'être bleffé au dos qui étoit
ns défenfe empêchât les foldats de
ir.

Il y avoit des cuiraffes d'un mé- Plut. [illegible]
l fi dur, qu'elles étoient abfolu- mètr. [illegible]
ent à l'épreuve des coups. Zoïle,
abile ouvrier dans ce genre, en
ffrit deux à Démétrius furnommé
oliorcéte. Et, pour en montrer l'ex-
ellence, il fit lancer une fléche par
ne machine appellée Catapulte, qui
'étoit qu'à vingt-fix pas de diftance.
vec quelque force que la fléche fût
ncée, à peine effleura-t-elle la cui-

raſſe, & y laiſſa-t-elle quelque trace.

Pluſieurs nations faiſoient les cuiraſſes de lin, ou de laine : c'étoient des cottes d'armes à pluſieurs doublures, qui réſiſtoient aux coups, ou du moins qui en diminuoient la force. Celle dont Amaſis fit préſent aux Lacédémoniens, étoit d'un travail merveilleux, ornée de figures de pluſieurs ſortes d'animaux, & brochée d'or. Ce qu'il y avoit de plus admirable dans cette cuiraſſe, c'eſt que chacun des fils, quoiqu'il fût fort délié, étoit compoſé de trois cens ſoixante plus petits fils, qu'on diſtinguoit aiſément.

rod. lib. 3. 47.

J'ai dit que la cuiraſſe s'appelloit en latin *lorica*. Ce mot vient de *lorum*, courroie, laniére de cuir, parce qu'elle étoit faite de cuir de bête. Et c'eſt de là auſſi que vient le mot de *cuiraſſe*. La cuiraſſe des Légionaires Romains conſiſtoit en des courroies, dont ils étoient ceints depuis les aiſſelles juſqu'à la ceinture. On en faiſoit auſſi de cuir couvert de lames de fer diſpoſées en forme d'écailles, ou d'anneaux de fer paſſés l'un dans l'autre, qui faiſoient des chaînes entrelaſſées. C'eſt ce qu'on nomme en françois *cottes de mailles*, & en latin,

ices [illegible]

Avec [illegible]

oit beau[illegible]

emens. [illegible]

ue les [illegible]

roient [illegible]

ldat Romain [illegible]

on, & [illegible]

'eſte le [illegible]

LE [illegible]

léfenſive [illegible]

l y en [illegible]

Scuta [illegible]

lier [illegible]

grandeur [illegible]

un homme [illegible]

étoient [illegible]

parle [illegible]

bien grand [illegible]

pour [illegible]

qui avoient [illegible]

cet ordre [illegible]

Spartaine [illegible]

pour la [illegible]

C'eſt-à-dire [illegible]

ou [illegible]

C[illegible]

nir [illegible]

paremment [illegible]

tre[illegible]

plus promtement, n'aiant d'autre attention que celle de sauver sa vie. On se souvient qu'Epaminondas blessé à mort dans la célébre bataille de Mantinée, quand on l'eut raporté dans sa tente, demanda d'abord avec inquiétude & empressement si son bouclier étoit sauvé.

Clypeus, ἀσπίς. On le confond souvent avec *scutum*. Il est néanmoins constant qu'ils étoient différens, puisque dans le cens ou dénombrement que fit faire Servius Tullius, on attribua le *clypeus* à ceux de la premiére Classe, & le *scutum* à ceux de la seconde. En effet le *scutum* étoit long & quarré : le *clypeus*, rond & plus court. L'un & l'autre avoit été en usage chez les Romains dès le tems des Rois. Depuis [a] le siége de Veies, le *scutum* devint plus commun. Les [b] Macédoniens se servirent toujours du *clypeus*, sinon peutêtre dans les derniers tems.

Le bouclier des Légions Romaines étoit convexe, de la forme d'une

a Clypeis antea Romani usi : deinde, postquam facti sunt stipendiarii, scuta pro clypeis fecere. *Liv. lib.* 8. *n.* 8.

b Arma, clypeus, sarissæque illis (Macedonibus :) Romano scutum, majus corpori tegumentum. *Liv. lib.* 9. *n.* 19.

tuile à canal. Il avoit, selon Polybe, quatre piés de long, & deux piés & demi de large. Ces boucliers étoient anciennement de bois, dit Plutarque dans la vie de Camille : mais ce Capitaine Romain les fit couvrir de lames de fer, afin qu'ils eussent la force de résister aux coups. Plut. Cam. p.

Parma, étoit un petit bouclier rond, plus léger & plus court que le *scutum* dont se servoit l'infanterie pesamment armée. Cette *rondache* étoit le bouclier des soldats armés à la légére, & de la cavalerie.

Pelta, étoit à peu près la même chose que ce qu'on appelloit *cetra*. Ce bouclier étoit léger, coupé comme une demie lune, ou comme un demi cercle.

EPÉE. Les formes en étoient fort différentes, & en grand nombre : je ne m'amuserai point à les raporter. Je me contente de remarquer [a] qu'il y avoit des épées longues & sans pointe, qui ne servoient qu'à fraper de taille,

a Gallis Hispanisque scuta ejusdem formæ ferè erant, dispares ac dissimiles gladii. Gallis prælongi, ac sine mucronibus; Hispano, punctim magis quàm cæsim assueto petere hostem; brevitate habiles, & cum mucronibus. *Liv. lib.* 22. *n.* 46.

comme étoient celles des Gaulois ; dont il sera bientôt parlé. Il y en avoit d'autres plus courtes, plus fortes, qui frapoient d'estoc & de taille, c'est-à-dire de la pointe & du tranchant, *punctim & cæsim*, tels qu'étoient les sabres Espagnols, que les Romains empruntérent d'eux, & dont ils se servirent toujours avec avantage. Avec[a] ces sabres ils coupoient des bras entiers, enlevoient des têtes, & faisoient des blessures horribles.

La maniére dont on portoit anciennement l'épée, n'étoit pas uniforme. Les Romains la portoient pour l'ordinaire sur la cuisse droite, apparemment pour laisser un mouvement plus libre au bouclier qui étoit au côté gauche : mais en certains monumens, on voit de leurs soldats qui la portoient sur la gauche.

Il est remarquable que ni les Grecs ni les Romains, les deux peuples du monde les plus belliqueux, ne portoient point l'épée hors le tems de guerre. Aussi le duel n'étoit-il point connu chez eux.

a Gladio Hispaniensi detruncata corpora brachiis abscissis, aut tota cervice desecta, divisa à corpore capita, patentiaque viscera, & fœditatem aliam vulnerum viderunt. *Liv. lib.* 31. n. 34.

LES PIQUES OU LANCES étoient l'usage presque parmi tous les peuples. Celles qu'on voit dans les monumens faits du tems des Empereurs Romains, sont d'environ six piés & demi de longueur, en y comprenant le fer.

La Sarisse des Macédoniens étoit d'une si prodigieuse longueur, qu'on auroit peine à croire qu'une telle arme eût pu être d'usage, si tous les Anciens ne convenoient sur ce point. On lui donne seize coudées, qui font plus de quatre toises de long.

L'ARC & les FLECHES sont de l'antiquité la plus reculée. Il y avoit peu de nations qui ne s'en servissent. Les Crétois passoient pour d'excellens Archers. On ne voit point que les Romains aient fait usage de l'arc dans les premiers tems de la République. Ils s'en servirent depuis : mais il paroît qu'ils n'avoient guéres d'autres Archers que ceux des troupes auxiliaires.

LA FRONDE étoit encore un instrument de guerre fort usité chez plusieurs nations. Les Baléares, ou les peuples des îles que nous [illegible] Majorque & Minorque,



Veget. de re milit. lib. 1. cap. 16.

à la fronde. Ils avoient tant de soin d'y exercer leurs jeunes gens, qu'ils ne leur donnoient point de pain à déjeuner qu'après qu'ils avoient touché le but. Les Baléares étoient fort emploiés dans les armées des Carthaginois & dans celles des Romains, & ils contribuoient beaucoup au gain des batailles. Tite [a] Live fait mention de quelques villes d'Achaïe, Egium, Patres, Dymes, dont les habitans étoient encore plus habiles à la fronde que les Baléares. Ils jettoient plus loin leurs pierres, & avec plus de force & de certitude, sans manquer jamais la partie du visage à laquelle ils en vouloient. La fronde lançoit les pierres avec tant de roideur, que ni bouclier ni casque n'en pouvoient soutenir l'impétuosité ; & [b] l'adresse de ceux qui la manioient étoit quelquefois telle, selon le témoignage de l'Ecriture, qu'ils auroient pu même fraper un cheveu, sans que la pierre

a Longiùs certiùsque & validiore ictu, quàm Balearis funditor eo telo usi sunt .... Non capita solùm hostium vulnerabant, sed quem locum destinassent oris, *Liv. lib.* 38. *n.* 29.

b Sic fundis lapides ad certum jacientes, ut capillum quoque possent percutere, & nequaquam in alteram partem ictus lapidis deferretur. *Judic.* 20. 16.

se

se fût détournée d'un côté ni d'autre. Au lieu de pierres on mettoit quelquefois des balles de plomb dans la fronde, qui portoient beaucoup plus loin.

JAVELOTS. Il y en avoit de deux sortes, qui sont :

γρόσφος : *hasta.* Je l'appelle *Javeline.* C'étoit une espéce de dard, assez semblable à une fléche, dont le bois avoit pour l'ordinaire trois piés de long, & un doigt de grosseur. La pointe étoit longue de quatre doigts, & si amenuisée, qu'au premier coup elle se faussoit, de sorte que les ennemis ne pouvoient la renvoier. Les armés à la légére s'en servoient. Ils [a] avoient à la main droite plusieurs javelines, qu'ils lançoient de loin : mais, quand il faloit en venir aux mains, ils les transportoient à la gauche, pour être en état de se servir de l'épée. Tite [b] Live leur donne sept javelines.

ὑσσός : *Pilum.* Je l'appelle *Javelot* :

a Et cùm cominus venerant, à gladiis velitibus trucidabantur. Hic miles tripedalem parmam habet, & in dextra hastas, quibus eminus utitur... Quòd si pede collato pugnandum est, translatis in lævam hastis stringit gladium. *Liv. lib.* 38. *n.* 21.

b Eis parmæ breviores quàm equestres, & septena jacula quaternos longa pedes data, præfixa ferro, quale hastis velitaribus, inest. *Liv. lib.* 26. *n.* 4.

il étoit plus gros & plus fort que la Javeline. Les Légionaires le lançoient sur l'ennemi avant que d'en venir aux mains. Quand ils n'en avoient ni le tems ni l'espace, ils le jettoient à terre, & fondoient sur l'ennemi l'épée à la main.

Les Cavaliers avoient presque les mêmes armes que les Fantassins : le casque, la cuirasse, l'épée, la lance; & un bouclier plus petit & plus léger.

On voit dans Homére, que, dès le tems de la guerre de Troie, les personnes les plus distinguées montoient avec un Ecuier sur des chars bien attelés, pour se faire plus vivement jour dans les bataillons, & pour combattre du haut de ces chars avec plus d'avantage. On s'en désabusa bientôt par le double inconvénient d'être arrété tout court par des haies, des ravins, des fossés, ou de rester sans issue au milieu des ennemis quand les chevaux étoient blessés.

On introduisit dans la suite l'usage des chariots armés de faulx, qu'on plaçoit au front de la bataille, pour

a Arma Romano scutum... & pilum, haud paulo quàm hasta vehementius ictu missuque telum. *Liv. lib. 9. n. 19.*

commencer par mettre en désordre l'ennemi. Cette maniére de combattre eut d'abord un grand cours parmi tous les peuples d'Orient, & fut regardée comme fort propre à décider de la victoire. Les peuples les plus habiles dans le maniement des armes, comme les Grecs & les Romains, ne l'adoptérent point, voiant par expérience que les cris des troupes ainsi attaquées, les traits des soldats armés à la légére, & plus que tout cela encore, l'inégalité du terrain, rendoient tout l'appareil de ces chars inutile, & souvent même pernicieux à ceux qui l'avoient emploié.

Les nations qui avoient chez elles des éléphans, comme celles de l'Orient & de l'Afrique, crurent que ces animaux, aussi dociles que redoutables par leur force & par leur taille, pourroient leur être fort utiles dans les combats. En effet, instruits & conduits avec art, ils leur rendirent de grands services. Ils portoient sur leur dos leur conducteur, & étoient placés ordinairement devant le front de l'armée. Partant de là, ils rompoient les rangs les plus serrés avec une impétuosité qu'on ne pouvoit



ſoutenir, écraſoient par leur maſſe énorme des bataillons entiers, & jettoient par tout l'épouvante & le déſordre. Pour en tirer encore plus d'utilité, on éleva ſur leur dos des tours, qui étoient comme des baſtions portatifs; du haut deſquels les ſoldats d'élite qui y étoient enfermés, lançoient avec avantage des traits contre les ennemis, & achevoient de les mettre en déroute.

Cet uſage a ſubſiſté lontems chez les nations dont j'ai parlé, d'où il paſſa chez les autres peuples, qui avoient connu par une funeſte expérience combien ces animaux étoient capables de contribuer à la victoire. Alexandre aiant vaincu les peuples ſoumis à l'empire des Perſes, & enſuite ceux des Indes, commença à ſe ſervir des éléphans dans ſes expéditions; & ſes Succeſſeurs, dans les guerres qu'ils ſe firent les uns aux autres, en rendirent l'uſage fort commun. Pyrrhus en fit paſſer en Italie, & les Romains apprirent de ce Général, & enſuite d'Annibal, l'avantage qu'on en pouvoit tirer dans un jour de bataille. Ce [a] fut dans la guerre con-

a Conſul in aciem deſcendit, ante ſigna prima locatis elephantis: quo auxilio tum primùm Ro-

tre Philippe qu'ils s'en servirent pour la premiére fois.

Mais cet avantage, quelque grand qu'il parût, étoit contrebalancé par des inconvéniens qui en dégoutérent peu à peu. Les Généraux, instruits par l'expérience, rendoient inutile l'effort des éléphans, en ordonnant à leurs troupes de s'ouvrir pour leur laisser un passage libre. Outre cela, les cris effraians de l'armée ennemie, joints à une grêle de traits & de pierres lancées de divers côtés par les archers & les frondeurs, les troubloient, les effarouchoient, les mettoient en fureur, & souvent les obligeoient de se tourner contre leurs propres troupes, & d'y faire le ravage qu'ils devoient porter parmi les ennemis. Pour lors, celui qui les conduisoit étoit forcé, pour éviter ce malheur, de leur enfoncer dans la tête un poinçon, qui les faisoit tomber morts dans l'instant. *Liv. lib. n. 49.*

Les chameaux, outre qu'on les emploioit pour porter le bagage, servoient aussi dans les combats. Ils avoient cela de commode, que dans *Veget. li cap. 25.*

mani, qui captos aliquot usi sunt. *Liv. lib.* ...
bello ... habebant.

Xenoph. in Cyrop. lib.7. p. 176. les pays arides & sablonneux ils supportoient aisément la soif. Cyrus en fit grand usage dans la bataille contre Crésus, & ils contribuérent beaucoup à la victoire qu'il y remporta, parce que les chevaux des ennemis n'en pouvant soutenir l'odeur, furent mis aussitôt en désordre. On voit dans Tite-Live des Archers Arabes montés sur des chameaux avec des épées longues de six piés, afin de pouvoir atteindre l'ennemi du haut de ces grands animaux. Quelquefois deux Archers Arabes montoient ensemble le même chameau adossés l'un contre l'autre; afin de pouvoir, même en fuiant, lançer des fléches contre ceux qui les poursuivoient.

Liv. lib. 37. 40.

Ni les éléphans, ni les chameaux n'approchoient point du service que le cheval rend à une armée. Cet animal paroit né pour les combats. Il a dans son air, dans son encolure, dans sa marche quelque chose de guerrier, comme Job le remarque si bien dans l'admirable description qu'il en fait.

Job. 39. 19.

En plusieurs pays, les Cavaliers & les chevaux étoient tout couverts de fer : c'est ce qu'on appelloit *cataphracti equites*.

Mais, ce que nous avons de la peine à comprendre, chez tous les peuples Anciens les chevaux n'avoient ni étriers, ni selle; & les Cavaliers étoient sans bottes. L'éducation, l'exercice, l'habitude les avoient accoutumés à se passer de ces secours, & à ne pas même s'appercevoir qu'ils leur manquoient. Il y avoit des Cavaliers, tels que les Numides, qui ne connoissoient pas même l'usagedes brides pour conduire leurs chevaux, & qui cependant, par le seul ton de la voix, ou par l'impression du talon & de l'éperon, les faisoient avancer, reculer, arréter, tourner à droite & à gauche, en un mot leur faisoient faire toutes les évolutions de la cavalerie la mieux disciplinée. Quelquefois, menant ensemble deux chevaux, ils sautoient de l'un sur l'autre dans le fort même du combat, pour soulager le premier lorsqu'il étoit fatigué. Ces Numides, aussi bien que les Parthes, n'étoient jamais plus terribles, que quand ils sembloient prendre la fuite par crainte & par lâcheté. Car alors, tournant tout-à-coup visage, ils lançoient leurs traits & leurs fléches contre l'ennemi, qui ne s'atten-

doit à rien moins, & tomboient sur lui avec plus d'impétuosité qu'auparavant.

J'ai raporté jusqu'ici ce que j'ai trouvé de plus important par raport aux armes des Anciens. De tout tems les grands Capitaines ont voulu qu'on prît un soin particulier de l'armure des soldats. Ils ne se soucioient pas beaucoup qu'elle fût brillante par l'or & l'argent : ils laissoient cette vaine parure à des peuples mous & efféminés, tels que les Perses. Ils [a] cherchoient un éclat plus vif, plus martial, & plus propre à inspirer la terreur, tel qu'est celui de l'acier & de l'airain.

Ce n'est pas seulement à l'éclat; c'est sur tout à la qualité des armes, que les grands Capitaines ont été attentifs. On a admiré avec raison l'habileté du grand Cyrus, qui, à son arrivée chez Cyaxare son oncle, changea l'armure des troupes. La plupart ne se servoient presque que de l'arc & du javelot, & ne combattoient par conséquent que de loin, genre de

Xenoph. Cyrop. lib. 2 pag. 40.

a Macedonum dispar acies erat; equis virisque, non auro, non discolori veste, sed ferro atque ære fulgentibus. *Quint. Curt. lib. 3. cap. 3*

combat où le grand nombre l'emporte facilement sur le petit. Il les arma de boucliers, de cuirasses, & d'épées ou de haches, pour les mettre en état de combattre de près, & d'en venir tout d'un coup aux mains avec les ennemis, dont, par ce moien, la multitude devenoit inutile. Iphicrate, célébre Général des Athéniens, fit plusieurs changemens utiles dans l'armure des soldats, pour ce qui regarde les boucliers, les piques, les épées, les cuirasses.

Philopémen de même, comme je l'ai marqué en son lieu, changea l'armure des Achéens, qui étoit, avant lui, très défectueuse; ce qui ne contribua pas peu à les rendre supérieurs à tous leurs ennemis. On a vû beaucoup d'autres exemples pareils, qu'il seroit trop long de raporter ici; mais qui montrent de quel secours est pour une armée l'habileté d'un Général appliqué à réformer tout ce qui peut être défectueux, & combien il est dangereux de vouloir toujours s'en tenir aux usages établis de longue main, & de n'oser y faire aucun changement. *Plut. in Philop. p. 360*

Nul peuple ne fut plus éloigné de

cette ſcrupuleuſe crainte que les Romains. Aiant étudié avec attention tout ce qui ſe pratiquoit de plus utile chez leurs voiſins & chez leurs ennemis, ils ſurent bien en profiter, & par les divers changemens qu'ils introduiſirent dans leurs troupes tant pour l'armure que pour le reſte de la milice, ils les rendirent invincibles.

Fin de la Première Partie du Tome XI.

tuile à canal. Il avoit, selon Polybe, quatre piés de long, & deux piés & demi de large. Ces boucliers étoient anciennement de bois, dit Plutarque dans la vie de Camille : mais ce Capitaine Romain les fit couvrir de lames de fer, afin qu'ils eussent la force de résister aux coups. Plut. Cam. p.

Parma, étoit un petit bouclier rond, plus léger & plus court que le *scutum* dont se servoit l'infanterie pesamment armée. Cette *rondache* étoit le bouclier des soldats armés à la légére, & de la cavalerie.

Pelta, étoit à peu près la même chose que ce qu'on appelloit *cetra*. Ce bouclier étoit léger, coupé comme une demie lune, ou comme un demi cercle.

EPÉE. Les formes en étoient fort différentes, & en grand nombre : je ne m'amuserai point à les raporter. Je me contente de remarquer [a] qu'il y avoit des épées longues & sans pointe, qui ne servoient qu'à fraper de taille,

a Gallis Hispanisque scuta ejusdem formæ ferè erant, dispares ac dissimiles gladii. Gallis prælongi, ac sine mucronibus; Hispano, punctim magis quàm cæsim assueto petere hostem; brevitate habiles, & cum mucronibus. *Liv. lib.* 22. *n.* 46.

h

§. III. *Explication des termes de l'art qui entrent dans les cinq Ordres d'Architecture.* 25
ART. II. *Des Architectes & des Bâtimens les plus célèbres dans l'antiquité.* 31
1. *Temple d'Ephése.* 34
2. *Bâtimens construits à Athènes, principalement sous Périclès.* 37
3. *Mausolée.* 43
4. *Ville & fanal d'Alexandrie.* ibid.
5. *Les quatre principaux temples de la Gréce.* 51
6. *Bâtimens célèbres à Rome.* 53
CHAP. IV. *De la* SCULPTURE. 68
§. I. *Des différentes espéces renfermées dans la Sculpture.* ibid.
§. II. *Sculpteurs célèbres, qui se sont le plus distingués dans l'antiquité.* 80
CHAP. V. *De la* PEINTURE. 119
ART. I. *De la Peinture en général.* ibid.
§. I. *Origine de la Peinture.* ibid.
§. II. *Des différentes parties de la Peinture. Du vrai dans la Peinture.* 122
§. III. *Différentes espéces de Peinture.* 141
ART. II. *Histoire abrégée des Peintres de la Gréce les plus connus.* 148
CHAP. VI. *De la* MUSIQUE. 205
ART. I. *De la Musique proprement dite.* 206

TABLE.

§. I. *Origine & effets merveilleux de la Musique.* 207
§. II. *Auteurs qui ont inventé ou perfectionné la Musique & les Instrumens.* 222
§. III. *L'ancienne Musique étoit simple, grave, mâle. Quand & comment elle s'est corrompue.* 238
§. IV. *Différens genres & différens modes de la Musique ancienne. Maniére de noter les chants.* 243
§. V. *S'il faut préférer la Musique moderne à l'ancienne.* 253
ART. II. *Des parties de la Musique propres aux Anciens.* 260
§. I. *Déclamation du Théatre composée, & réduite en notes.* 261
§. II. *Gestes du Théatre composés, & réduits en notes.* 266
§. III. *Déclamation & geste partagés sur le Théatre entre deux Acteurs.* 269
§. IV. *Art des Pantomimes.* 279



LIVRE VINGT-TROISIÉME.

DE LA SCIENCE MILITAIRE.

CHAPITRE PREMIER.

ARTICLE I. *Entreprise & déclaration de la guerre.* 289
§. I. *Entreprise de la guerre.* ibid.
§. II. *Déclaration de la guerre.* 295
ART. II. *Choix du Général & des Officiers. Levée des Soldats.* 303
§. I. *Choix du Général & des Officiers.* ibid.
§. II. *Levée des soldats.* 322
ART. III. *Préparatifs de la Guerre.* 347
§. I. *Des Vivres.* ibid.
§. II. *Paie des Soldats.* 361
§. III. *Armes anciennes.* 375

Fin de la Table de la premiére Partie du Tome XI.

De l'Imprimerie de QUILLAU.



APPROBATION.

J'AI lû par l'Ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le onziéme Volume de l'*Histoire Ancienne* de M. Rollin, dans lequel je n'ai rien trouvé qui en puisse empécher l'impression. A Paris, ce 14. Décembre 1736.

SECOUSSE.

